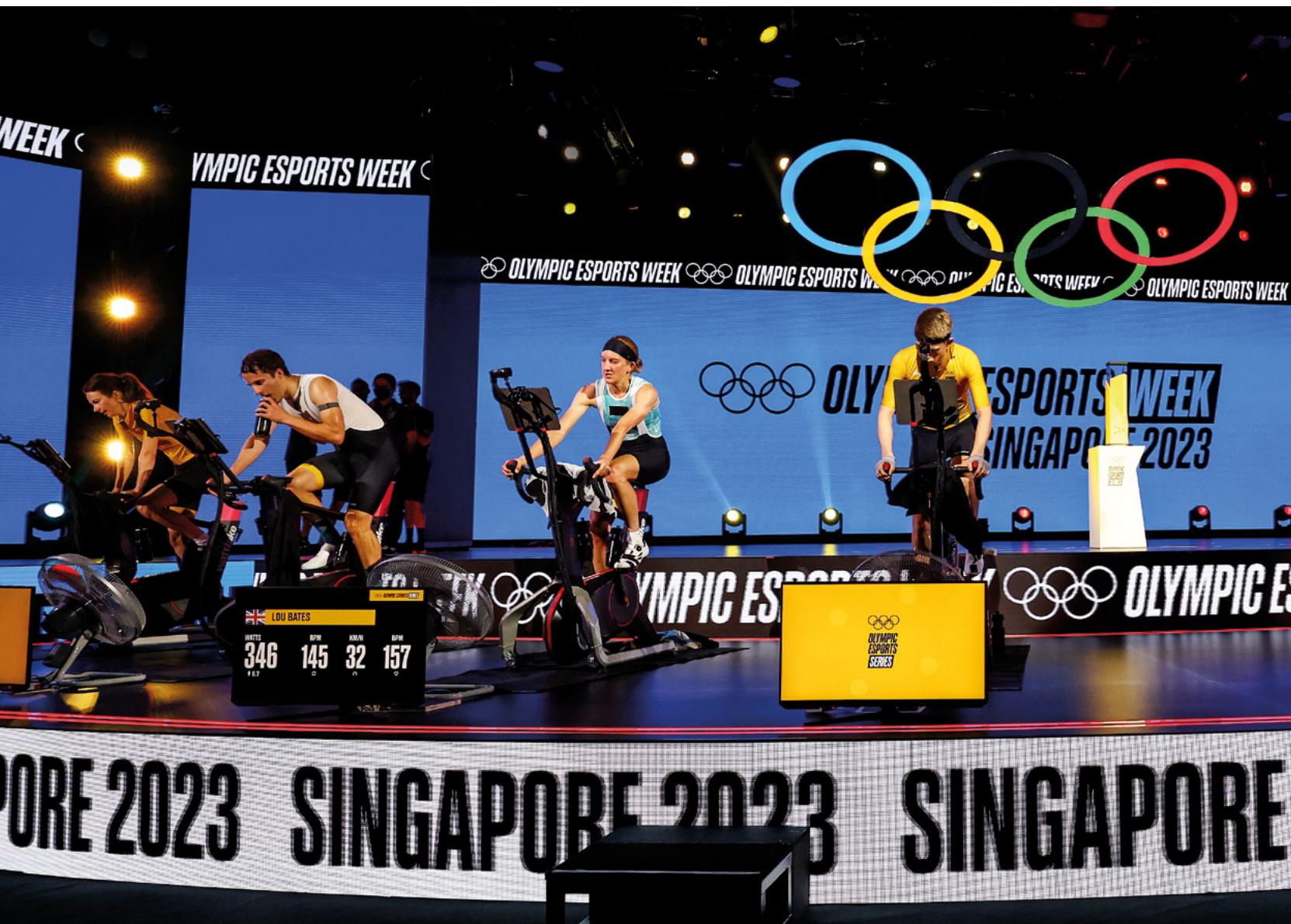




Comité
International
Olympique

RAPPORT ANNUEL DU CIO 2023

ENGAGEMENT ET PARTENARIATS





MERCI À NOS PARTENAIRES OLYMPIQUES MONDIAUX





Comité
International
Olympique

RAPPORT ANNUEL DU CIO 2023

ENGAGEMENT ET PARTENARIATS



TABLE DES MATIÈRES



Lettre du président Thomas Bach	4
--	----------

Le CIO en 2023	6
-----------------------	----------

Conduire le Mouvement olympique	8
--	----------

Le Mouvement olympique	10
------------------------	----

Le Comité International Olympique	13
-----------------------------------	----

Fédérations Internationales	15
-----------------------------	----

Comités Nationaux Olympiques	18
------------------------------	----

Le 12 ^e Sommet olympique	21
-------------------------------------	----

Sessions du CIO en 2023	24
-------------------------	----

Agenda olympique 2020+5	26
-------------------------	----

Les Jeux Olympiques	28
----------------------------	-----------

Futurs Jeux Olympiques	30
------------------------	----

Jeux Olympiques de la Jeunesse	38
--------------------------------	----

Futurs hôtes	41
--------------	----

Solidarité	44
-------------------	-----------

Solidarité Olympique	46
----------------------	----

Programmes pour les athlètes	55
------------------------------	----

Bien-être des athlètes	64
------------------------	----

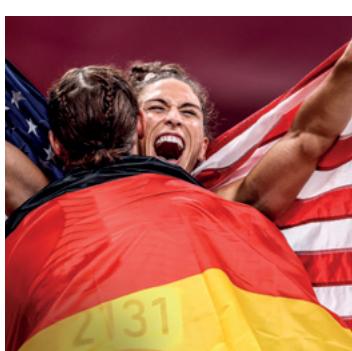
Art, culture, patrimoine et éducation olympique	67
---	----

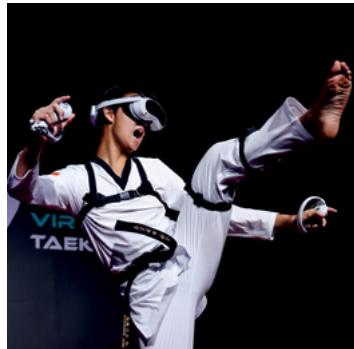
Journée olympique	74
-------------------	----

Numérisation et engagement numérique	76
---	-----------

Engagement numérique	78
----------------------	----

E-sport	81
---------	----





Développement durable	84
Durabilité, impact et héritage	86
Droits humains	96
Égalité des genres, diversité et inclusion	98
Sport et olympisme dans la société	102
Jeunes leaders du CIO	108



Crédibilité	110
Gouvernance et éthique	112
Lutte pour un sport propre	119
Membres du CIO	126
Résilience	132
Partenaires du Mouvement olympique	134
Droits médias	142



Agenda olympique 2020+5 – Rapport à mi-parcours, points forts	144
Agenda olympique 2020+5 – Rapport à mi-parcours, points forts	146
Jeux Olympiques	148
Solidarité	150
Transformation numérique	152
Développement durable	154
Crédibilité	156
Résilience économique et financière	158
États financiers	160
Principales données financières de 2023	162
Rapport de l'organe de révision à la Session	168
États financiers consolidés 2023	170

LETTRE DU PRÉSIDENT THOMAS BACH



Alors que nous revenons sur l'année 2023 à l'occasion de ce rapport annuel, il apparaît comme une évidence que nos efforts collectifs et notre résilience continuent de faire aller le Mouvement olympique de l'avant dans notre monde en perpétuelle évolution.

Nous faisons aujourd'hui face aux conséquences considérables de la COVID-19 sur les plans sociaux, financiers, économiques et politiques, des conséquences encore exacerbées par les conflits, les guerres et les catastrophes naturelles qui surviennent à une fréquence alarmante.

En mars 2021, nous avons adopté l'Agenda olympique 2020+5, notre feuille de route pour nous préparer à ce nouveau monde, et nous sommes arrivés en 2023 à mi-parcours de la mise en œuvre de ses 15 recommandations. Pour chacune d'entre elles, nous pouvons aujourd'hui être fiers d'avoir réalisé d'importants progrès.

Ces efforts ont déjà eu un profond impact sur nos opérations et sur notre gouvernance. Nous avons accompli des progrès substantiels en matière de renforcement et de promotion du rôle du sport dans la société. En parallèle, le soutien que nous apportons à la communauté des athlètes continue de s'intensifier, en particulier en ce qui concerne la protection et la santé mentale.

Nous avons également adopté la révolution numérique à bras-le-corps, en renforçant

notre engagement auprès de nouveaux et plus jeunes publics à travers des initiatives telles que la première Semaine olympique de l'e-sport. Organisée en juin à Singapour, la Semaine olympique de l'e-sport a réussi à réunir la communauté olympique et celle de l'e-sport, marquant un tournant pour le Mouvement olympique.

Des joueurs venus des quatre coins du monde se sont retrouvés pour s'affronter dans l'esprit olympique sur la scène mondiale, dans le cadre de dix épreuves mixtes. Ils étaient encouragés par une foule de supporteurs présents à Singapour et toute l'action a été retransmise en ligne. Les *Olympic Esports Series* ont attiré plus de 500 000 participants et généré plus de 6 millions de vues d'actions en direct, dont 75 % provenaient de personnes entre 13 et 34 ans.

Des résultats qui mettent en valeur l'importance de notre approche visant à créer un lien plus étroit avec les jeunes par le biais des plateformes numériques, en cherchant à mobiliser les passionnés de sport et à attirer de nouveaux abonnés, non seulement pendant les Jeux Olympiques, mais aussi entre deux éditions des Jeux.

Les chiffres relatifs à l'engagement sur nos plateformes numériques sont éloquents, avec des centaines de millions d'interactions sur [Olympics.com](https://www.Olympics.com) et nos médias sociaux. Notre stratégie numérique veille à ce que nous continuons d'explorer de nouvelles manières de partager les valeurs olympiques

avec les fans du monde entier – à travers notamment notre projet de création des Jeux Olympiques d'e-sport, que j'ai annoncé en octobre lors de la 141^e Session.

L'Agenda olympique 2020+5 a également grandement profité aux Jeux Olympiques, s'appuyant sur le succès des changements introduits dans le cadre de l'Agenda olympique 2020.

Ce qui était déjà une évidence lors des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 se manifeste désormais pleinement dans les préparatifs des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Qu'il s'agisse des athlètes, des fans ou de la communauté olympique dans son ensemble, tous les regards sont aujourd'hui tournés vers Paris 2024, qui établira de nouvelles normes en matière de durabilité, d'inclusivité et d'innovation. Ces Jeux seront les tout premiers à atteindre la parité parfaite, mais aussi les premiers à avoir été imaginés, planifiés et livrés, du début à la fin, conformément aux réformes engagées dans le cadre de l'Agenda olympique 2020+5.

Le comité d'organisation de Paris 2024 a pris l'ambitieux engagement d'organiser des Jeux plus durables, en réduisant ses émissions de 50 % par rapport aux moyennes des éditions passées. Son slogan « Ouvrons grand les Jeux » est une promesse de Jeux inclusifs à tous les égards. Ses préparatifs ont déjà activement enrôlé les communautés, non seulement de France, mais aussi du reste du monde, pour donner vie à sa vision de Jeux ouverts et accessibles à tous.

Nos attentes pour ces Jeux Olympiques de Paris 2024 sont partagées par des milliards de personnes à travers le monde. Après la pandémie de COVID-19, le monde entier éprouve le désir de se retrouver, de célébrer ensemble et une fois de plus l'esprit olympique.

« L'esprit du Mouvement olympique continue d'avoir un rôle fédérateur, transcendant les frontières et créant une communauté mondiale unie par des valeurs partagées et des objectifs communs. Dans les méandres de la politique internationale et des bouleversements sociaux, les principes de l'Olympisme peuvent être perçus comme une lueur d'espoir et de stabilité. »

Thomas Bach, président du CIO

Les dirigeants politiques internationaux ont également exprimé leur soutien aux Jeux Olympiques et aux valeurs qu'ils défendent. Lors du sommet du G20, tenu en Inde en septembre 2023, les chefs d'État et de gouvernement ont notamment déclaré « attendre avec impatience les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, comme un symbole de paix, de dialogue entre les pays et d'inclusion, avec la participation de tous. »

À travers les très nombreuses conversations que j'ai pu avoir avec des personnes et dirigeants du monde entier, je sais à quel point nous aspirons tous à unir nos forces dans ce monde profondément divisé et hostile qui est le nôtre. Notre mission de paix est plus importante que jamais, face aux guerres et aux conflits, par trop nombreux, dont nous sommes tous les témoins.

Alors que nous attendons avec impatience ce symbole de paix que seront les Jeux Olympiques de Paris 2024, il apparaît comme évident que l'esprit du Mouvement olympique continue d'avoir un rôle fédérateur, transcendant les frontières et créant une communauté mondiale unie par des valeurs partagées et des objectifs communs. Dans les méandres de la politique internationale et des bouleversements

sociaux, les principes de l'Olympisme peuvent être perçus comme une lueur d'espoir et de stabilité.

En cette période marquée par de profonds changements, mais aussi d'opportunités, notre mission reste claire : bâtir un monde meilleur et plus pacifique grâce au sport. Nous sommes fermement engagés dans cette voie, et je tiens à remercier toutes nos parties prenantes – notamment les athlètes, les Fédérations Internationales, les Comités Nationaux Olympiques et nos partenaires olympiques mondiaux – pour leur dévouement et leur soutien. Vos efforts sont d'une importance cruciale pour faire de notre vision commune une réalité.

Et tandis que nous passons en revue tout ce que nous avons réalisé en 2023 à travers ce rapport annuel, n'oublions pas de profiter de cet élan et de cette dynamique pour regarder l'avenir de notre communauté olympique en toute confiance.



Thomas Bach
Président du CIO

LE CIO EN 2023

Même si aucune édition des Jeux Olympiques ne s'est tenue en 2023, l'année n'en a pas été moins chargée pour autant pour le Mouvement olympique. Les préparatifs en vue des prochains Jeux se sont intensifiés, de nouvelles collaborations ont vu le jour dans de nombreux domaines allant du développement durable aux droits médias – et les efforts visant à asseoir la volonté du CIO de bâtir un monde meilleur et plus pacifique par le biais du sport se sont multipliés.

L'Agenda olympique 2020+5, qui est la feuille de route stratégique du Mouvement olympique, est arrivé à mi-parcours en 2023.

Le rapport annuel du CIO 2023 est également structuré autour des cinq tendances clés qui ont façonné l'Agenda olympique 2020+5 – et vous trouverez un rapport d'avancement complet aux pages 144 à 159



Solidarité

Du soutien essentiel que la Solidarité Olympique apporte aux CNO jusqu'au travail considérable mené à bien par le département des athlètes, en passant par les programmes en faveur du bien-être des athlètes et les mesures visant à promouvoir les valeurs olympiques par l'intermédiaire de la culture, du patrimoine et de l'éducation, le CIO est un vecteur de solidarité dans le monde entier.

Voir pages 44 à 75

Numérisation

Le CIO continue d'accompagner le Mouvement olympique dans un monde où le numérique est en plein essor : en promouvant l'Olympisme en ligne avec un rayonnement et un engagement sans précédent, en mettant au point une nouvelle stratégie olympique en matière d'intelligence artificielle et en organisant la toute première Semaine olympique de l'e-sport.

Voir pages 76 à 83

Créabilité

En 2023, le CIO n'a pas relâché ses efforts pour renforcer sa crédibilité dans le milieu sportif et au-delà, en œuvrant à garantir des conditions équitables sur l'aire de compétition, en luttant contre la corruption, les manipulations de compétitions et le dopage, ainsi qu'en renforçant la gouvernance dans l'ensemble du Mouvement olympique.

Voir pages 110 à 131

Développement durable

La nouvelle stratégie Olympisme365 sert de feuille de route pour aider le CIO à atteindre les objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies, en s'appuyant sur les engagements de longue date pris par l'organisation en faveur de la durabilité, de l'égalité des genres, de la diversité, de l'inclusion et des droits humains, aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors.

Voir pages 84 à 109

Résilience

Les collaborations du CIO avec des partenaires olympiques mondiaux, des détenteurs de droits médias, des sponsors et des détenteurs de licences ont contribué à promouvoir les valeurs olympiques, et ont également permis de générer des revenus, dont 90 % sont ensuite reversés par le CIO à des organisations du Mouvement olympique à travers le monde.

Voir pages 132 à 143



SECTION 1

CONDUIRE LE MOUVEMENT OLYMPIQUE



POINTS CLÉS

- | | |
|--|----|
| Mise à jour des principes fondamentaux pour défendre le respect des droits humains | 12 |
| Le 12 ^e Sommet olympique réaffirme la mission de paix des Jeux | 21 |
| Un projet de Jeux Olympiques d'e-sport annoncé lors de la Session du CIO | 24 |

La Charte olympique définit le Mouvement olympique comme étant « l'action concertée, organisée, universelle et permanente, exercée sous l'autorité suprême du CIO, de tous les individus et entités inspirés par les valeurs de l'Olympisme ».

L'objectif de l'Olympisme est de « mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité ». Mené par le CIO, le Mouvement olympique veille à ce que la pratique du sport demeure un droit humain – conformément à l'esprit olympique, qui invite à la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play.

Cette section présente les principales composantes du Mouvement olympique : le CIO ; les Fédérations Internationales (FI) régissant chaque sport olympique ; et les 206 Comités Nationaux Olympiques (CNO). Elle traite également de l'Agenda olympique 2020+5, la feuille de route du Mouvement olympique ; du 12^e Sommet olympique, tenu en 2023 ; ainsi que des principales décisions prises cette année lors des deux Sessions du CIO.

- | | |
|---|----|
| Le Mouvement olympique | 10 |
| Le Comité International Olympique | 13 |
| Fédérations Internationales | 15 |
| Comités Nationaux Olympiques | 18 |
| Le 12^e Sommet olympique | 21 |
| Sessions du CIO en 2023 | 24 |
| Agenda olympique 2020+5 | 26 |

LE MOUVEMENT OLYMPIQUE

Le CIO est le chef de file du Mouvement olympique, qui s'efforce de bâtir un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse par le moyen du sport – pratiqué en accord avec l’Olympisme et ses valeurs.



Culminant lors des Jeux Olympiques, le Mouvement olympique contribue à l’édification d’un monde meilleur et pacifique par le biais du sport.

Les principes fondamentaux de l’Olympisme définissent le Mouvement olympique comme « l’action concertée, organisée, universelle et permanente, exercée sous l’autorité suprême du CIO, de tous les individus et entités inspirés par les valeurs de l’Olympisme ».

Culminant tous les quatre ans lors des Jeux Olympiques, le Mouvement olympique est actif sur les cinq continents et contribue à l’édification d’un monde meilleur et pacifique par le biais du sport.

Les trois principales composantes du Mouvement olympique sont les suivantes :

- **Le Comité International Olympique (CIO)**, le chef de file du Mouvement olympique. ▶ Page 13
- **Les Fédérations Internationales (FI)**, lesquelles sont chargées de régir leurs sports respectifs à travers le monde. ▶ Page 15
- **Les Comités Nationaux Olympiques (CNO)**, dont la mission consiste à assurer le développement, la promotion et la protection du Mouvement olympique dans leurs pays respectifs. ▶ Page 18

Le Mouvement olympique regroupe également :

- Les comités d’organisation des Jeux Olympiques (COJO). ▶ Page 28
- Les associations, clubs et individus relevant des FI et CNO de chaque pays.
- Les athlètes, dont les intérêts sont le fondement même des actions qui animent le Mouvement olympique. ▶ Page 55
- Les juges, arbitres, entraîneurs et autres officiels et techniciens du sport.
- Les autres organisations et institutions reconnues par le CIO.

Les valeurs olympiques

Les valeurs de l’Olympisme constituent la base sur laquelle le Mouvement olympique fonde ses activités de promotion du sport, de la culture et de l’éducation en vue de bâtir un monde meilleur grâce au sport.

LE MOUVEMENT OLYMPIQUE

Le Mouvement olympique englobe l'ensemble des individus et entités qui s'inspirent des valeurs de l'Olympisme – dirigé par le CIO.

LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

COMITÉS D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES

ATHLÈTES

OFFICIELS ET TECHNIQUES DU SPORT

LES ASSOCIATIONS NATIONALES ET CLUBS SPORTIFS

PARTENAIRES OLYMPIQUES MONDIAUX

DÉTENTEURS DE DROITS MÉDIAS

AUTRES ORGANISATIONS RECONNUES PAR LE CIO

- L'excellence**
Rechercher l'excellence et encourager à donner le meilleur de soi-même.
 - Le respect**
Promouvoir le respect de soi, des règles, de l'adversaire, de l'environnement, du public et ainsi de suite.
 - L'amitié**
Célébrer l'amitié, qui est la marque de fabrique des Jeux Olympiques, un événement fédérateur organisé à quelques années d'intervalle.
 - Solidarité**
Unité, empathie et soutien par-delà les frontières – l'essence même du Mouvement olympique.
 - Paix**
Le sport est un moyen puissant de jeter des ponts, de rassembler les gens et de construire la paix.

Contribuer à l'édifice d'un monde meilleur et pacifique par le biais du sport est un des principes fondamentaux de la Charte olympique (voir ci-dessous).
 - Charte olympique**

La Charte olympique régit l'organisation, les actions et le fonctionnement du Mouvement olympique, et fixe les conditions de la célébration des Jeux Olympiques. Elle a trois objectifs principaux :
 - Elle fixe et rappelle les principes fondamentaux et les valeurs essentielles de l'Olympisme.
 - Elle sert de statuts au CIO.
 - Elle définit les droits et les obligations réciproques du CIO, des FI et des CNO, ainsi que des COJO, qui doivent tous se conformer à la Charte olympique.
- La Charte olympique, dont la première publication remonte à 1908, fait régulièrement l'objet de mises à jour. Son édition la plus récente a été publiée en octobre 2023.
- ▶ olympics.com/cio/mouvement-olympique

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'OLYMPISME

La Charte olympique établit les principes fondamentaux de l'Olympisme, lesquels sont à la base de tout ce que le CIO entreprend. Ces principes fondamentaux ont été mis à jour en 2023 afin de renforcer l'engagement de l'organisation en faveur des droits humains.

- 1 L'Olympisme est une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels relevant de la compétence du Mouvement olympique.
 - 2 Le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.
 - 3 Le Mouvement olympique est l'action concertée, organisée, universelle et permanente, exercée sous l'autorité suprême du CIO, de tous les individus et entités inspirés par les valeurs de l'Olympisme. Elle s'étend aux cinq continents. Elle atteint son point culminant lors du rassemblement des athlètes du monde au grand festival du sport que sont les Jeux Olympiques. Son symbole est constitué de cinq anneaux entrelacés.
 - 4 La pratique du sport est un droit humain. Chaque individu doit avoir accès à la pratique du sport sans discrimination d'aucune sorte, au regard des droits humains internationalement reconnus et dans l'esprit olympique. L'esprit olympique exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play.
 - 5 Reconnaissant que le sport est pratiqué dans le cadre de la société, les organisations sportives au sein du Mouvement olympique se doivent d'appliquer le principe de neutralité politique. Elles auront les droits et obligations inhérents à l'autonomie, à savoir le libre établissement et le contrôle des règles du sport, la définition de leur structure et gouvernance, la jouissance du droit à des élections libres de toutes influences extérieures et la responsabilité de veiller à ce que les principes de bonne gouvernance soient appliqués.
 - 6 La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Charte olympique doit être assurée sans discrimination d'aucune sorte, notamment en raison de la race, la couleur, le genre, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.
 - 7 L'appartenance au Mouvement olympique exige le respect de la Charte olympique et la reconnaissance par le CIO.
- 



La mission du CIO consiste à promouvoir l'Olympisme à travers le monde et à diriger le Mouvement olympique.

LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Le CIO est au cœur même du sport mondial : il soutient toutes les parties prenantes du Mouvement olympique, assure la promotion des valeurs olympiques à travers le monde et supervise la célébration régulière des Jeux Olympiques.

La mission du CIO consiste à promouvoir les valeurs olympiques à travers le monde et à diriger le Mouvement olympique. Il s'attache en outre à promouvoir le sport dans la société, à renforcer l'intégrité du sport et à soutenir les athlètes intègres ainsi que les autres organisations sportives.

Le CIO catalyse la collaboration entre tous les acteurs du Mouvement olympique. Au travers des activités qu'il mène dans le

monde entier, le CIO rassemble les Fédérations internationales (FIs), les Comités nationaux olympiques (CNOs), les Comités olympiques régionaux (COJOs), les athlètes, les partenaires olympiques mondiaux, les détenteurs de droits médias olympiques, les agences des Nations Unies (ONU) et d'autres organisations et individus dans l'optique de bâtir un monde meilleur en unissant leurs efforts.

Créé le 23 juin 1894 lors du premier Congrès olympique à Paris, deux ans

à peine avant les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne tenus en avril 1896, le CIO est une organisation à but non lucratif, basée à la Maison Olympique située dans la capitale olympique de Lausanne, en Suisse, financée par des fonds privés, qui redistribue 90 % de ses revenus à l'ensemble du Mouvement olympique – soit l'équivalent de 4,2 millions d'USD par jour.

À propos du CIO

- **Les Sessions** sont des réunions générales réunissant tous les membres du CIO. Elles constituent l'organe suprême du CIO et leurs décisions sont définitives. Deux Sessions se sont déroulées cette année : la 140^e Session, tenue en ligne en juin 2023 ; et la 141^e Session, organisée à Mumbai (Inde) en octobre 2023.

► Pages 24 et 113

- **Le président du CIO** représente le CIO et préside toutes ses activités. La Session élit un président ou une présidente pour un mandat de huit ans, renouvelable une fois pour quatre ans. Le neuvième président du CIO est M. Thomas Bach, élu en 2013 puis réélu en 2021.

► Pages 4 et 113

- **La commission exécutive** est composée du président du CIO, de quatre vice-présidents et de dix autres membres, tous élus par la Session pour un mandat de quatre ans. Elle assure l'administration du CIO et la gestion de ses affaires.

► Page 113

- **Les commissions du CIO** conseillent la Session, la commission exécutive et/ou le président dans leurs domaines de compétence respectifs. Au 31 décembre 2023, le CIO comptait 30 commissions.

► Page 113

- **Les membres du CIO** sont des volontaires agissant en qualité de représentants du CIO et du Mouvement olympique, qui se réunissent lors des Sessions pour voter sur des décisions relatives au CIO et aux Jeux Olympiques. Au 31 décembre 2023, le CIO comptait 107 membres et 41 membres d'honneur. ► Page 126

- **L'administration du CIO** est placée sous la responsabilité du directeur général qui en assure la direction, sous l'autorité du président, avec l'assistance des directeurs en charge de secteurs de compétences spécifiques. L'administration du CIO est siée à la Maison Olympique, à Lausanne, en Suisse. ► Page 118

► olympics.com/cio/mission



La commission des athlètes du CIO est présidée par Emma Terho (à droite), ici en compagnie des vice-présidents Sarah Walker et Ryu Seung-min.



L'administration du CIO est basée dans la Maison Olympique de Lausanne, en Suisse, l'un des bâtiments les plus durables de la planète.

FÉDÉRATION INTERNATIONALES

Dans la mesure où les FI sont chargées de régir leurs sports respectifs à travers le monde, leurs activités en 2023 ont principalement consisté en la préparation des Jeux Olympiques à venir et des éditions ultérieures.

Les Fédérations Internationales (FI) sont des organisations internationales non gouvernementales reconnues par le CIO pour l'administration d'un ou plusieurs sports au niveau mondial. Elles doivent conserver leur indépendance et leur autonomie, tout en s'assurant que leurs statuts, leurs pratiques et leurs activités sont conformes à la Charte olympique.

Les FI sont chargées :

- d'établir les règles régissant leurs sports respectifs et de veiller à leur application, et d'assurer le développement de leur sport dans le monde entier ;
- de contribuer à la réalisation des buts fixés dans la Charte olympique, notamment par la diffusion de l'Olympisme et de l'éducation olympique ;
- d'assumer la responsabilité du contrôle et de la direction de leur sport aux Jeux Olympiques ;
- de fournir une assistance technique pour la mise en œuvre des programmes de la Solidarité Olympique ; et
- d'encourager et soutenir les mesures relatives aux soins médicaux et à la santé des athlètes.

Les différents groupes de FI sont représentés par trois associations : l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF), les Fédérations olympiques d'hiver (WOF) et l'Association des fédérations internationales de sports reconnues par le CIO (ARISF).

Le CIO travaille en étroite collaboration avec les FI, principalement par le biais du département des sports du CIO, et leur

procure une aide financière directe par la répartition des revenus provenant des Jeux Olympiques, ainsi que par le biais du programme de développement des FI et d'autres programmes d'aide spécifiques aux Jeux.

Courant 2023, les FI ont travaillé avec le CIO et les COJO dans le cadre des préparatifs des futures éditions des Jeux, notamment celles qui se tiendront en 2024, à savoir : les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024 et les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Retrait de la reconnaissance de l'IBA par le CIO

Le retrait de la reconnaissance de l'Association internationale de boxe (IBA) par le CIO a été officiellement acté lors de la 140^e Session du CIO, tenue en ligne en juin 2023.

La commission exécutive du CIO a recommandé à la Session de prendre cette décision lors de sa tenue organisée à la suite de la publication du *rapport complet rédigé par le CIO sur la situation de l'IBA*, lequel démontre que l'IBA n'a pas réussi à remplir les conditions fixées pour la levée de la suspension qui lui a été imposée pour des questions ayant trait à sa gouvernance, à sa transparence financière, à sa durabilité, ainsi qu'à l'intégrité de ses processus d'arbitrage et de jugement.

Les épreuves de boxe ne sont pas annulées pour autant et auront bien lieu aux Jeux de Paris 2024 : les épreuves de qualification et les tournois de boxe olympiques seront organisés par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024. Cette unité mise en place par le CIO ayant fait ses preuves dans le cadre des compétitions de boxe tenues à Tokyo



World Rugby a remporté un prix « Action climat » du CIO pour l'initiative « The Bag that Builds » qui a transformé les déchets de la Coupe du monde de rugby à sept 2022 en éco-agrégats afin de les utiliser pour la construction de logements sociaux.



L'équipe féminine de handball d'Angola a remporté sa place pour Paris 2024 en gagnant le tournoi africain de qualification olympique en octobre 2023.

2020, il était déjà prévu qu'elle se charge de celles de Paris 2024 avant même que l'IBA ne perde officiellement sa reconnaissance du CIO. La décision quant à une éventuelle inclusion de la boxe au programme des sports de LA28 a été mise en suspens.

40 ans de l'ASOIF

Fondée le 30 mai 1983 dans la perspective des Jeux Olympiques de Los Angeles 1984, l'ASOIF a fêté son 40^e anniversaire en 2023. Lors de son allocution devant l'Assemblée générale de l'ASOIF qui s'est tenue en mai, le président Thomas Bach a rendu hommage à l'importance et à la longévité de l'organisation.

« Dans l'environnement complexe que nous connaissons aujourd'hui, les FI sont indispensables pour trouver des solutions novatrices afin d'œuvrer continuellement à la modernisation du sport et de contribuer ainsi au succès des Jeux Olympiques », a déclaré le président. « Nous sommes toujours plus forts ensemble. La force collective de l'ensemble

des FI nous rend tous plus forts au sein du Mouvement olympique. »

Allocution du président Thomas Bach lors du Forum des FI

Dans son allocution de bienvenue, le président Thomas Bach s'est adressé aux quelque 300 représentants de plus de 125 FI venus assister au Forum annuel des FI, organisé cette année en novembre au Musée Olympique.

L'événement de trois jours sous le thème « Sport (R)évolution » visait à couvrir les questions qui transforment l'environnement de travail des FI. Cette édition a également offert aux dirigeants des FI, du Mouvement olympique et de l'industrie du sport au sens large l'occasion de partager les meilleures pratiques et de discuter de la manière de relever les défis et de saisir les opportunités qui se présentent dans le domaine du sport.

Lors de son discours, le président Thomas Bach a souligné l'impérieuse nécessité

de faire preuve d'unité. « Nous avons une responsabilité importante : celle de défendre ensemble le pouvoir du sport et d'être à la hauteur de notre mission commune de rendre le monde meilleur grâce au sport. »

Prix « Action climat » remportés par des FI

Les fédérations World Rugby et World Sailing figurent parmi les lauréats de la première édition des prix « Action climat » du CIO, décernés à des athlètes et à des organisations prenant des mesures concrètes pour lutter contre la crise climatique. ▶ Page 92

Lutte contre les manipulations de compétitions entreprise par le CIO et les FI

Le CIO et l'unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions ont accueilli près de 50 représentants de 37 FI dans le cadre d'un atelier organisé à la Maison Olympique en mai dans le but de lutter contre la manipulation des compétitions.

La rencontre était structurée autour des trois grands piliers de la stratégie de cette unité : la législation et la réglementation, la sensibilisation et le développement des compétences, ainsi que le renseignement et les enquêtes. Les FI ont également été informées des activités que l'unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions mettra en œuvre dans la perspective des Jeux de Paris 2024. ▶ Page 120

Russie et Bélarus

En mars 2023, la commission exécutive du CIO a donné aux FI des consignes rigoureuses quant à la participation des athlètes porteurs d'un passeport russe ou bélarusse aux compétitions sportives internationales qu'elles organisent. À savoir :

- Les athlètes porteurs d'un passeport russe ou bélarusse ne peuvent concourir qu'en tant qu'athlètes individuels neutres.
- Les équipes composées d'athlètes porteurs d'un passeport russe ou bélarusse ne peuvent pas être retenues.

- Les athlètes qui soutiennent activement la guerre ne peuvent pas concourir. Tout membre du personnel d'encadrement qui soutient activement la guerre ne peut pas être inscrit.
- Les athlètes qui sont sous contrat avec l'armée russe ou bélarussienne ou avec des agences de sécurité nationales ne sont pas autorisés à concourir. Tout membre du personnel d'encadrement sous contrat avec l'armée russe ou bélarussienne ou avec des agences de sécurité nationales n'est pas autorisé à concourir.
- Tous les athlètes individuels neutres, à l'instar des autres concurrents en lice, doivent satisfaire à toutes les exigences en matière de lutte contre le dopage qui leur sont applicables et, plus particulièrement, à celles énoncées dans les règles antidopage des FI.

- Les sanctions prises à l'encontre des responsables de la guerre, les États et gouvernements russes et bélarusses, doivent rester bien en place.

En décembre 2023, suite à la publication du communiqué du 12^e Sommet olympique (► page 21), le CIO a confirmé que les athlètes individuels neutres qui se sont qualifiés sur l'aire de compétition dans le cadre des systèmes de qualification mis en place par les FI seront autorisés à participer aux Jeux de Paris 2024 – conformément aux conditions strictes établies en mars sur la base des recommandations formulées par la commission exécutive du CIO. Le CIO demandera une évaluation indépendante de l'admissibilité de chaque athlète individuel neutre qualifié proposé par les FI, ainsi que de leur personnel d'encadrement.

► [olympics.com/cio/
federations-internationales-sports](https://olympics.com/cio/federations-internationales-sports)

« J'invite chacun à s'opposer à [la] politisation du sport. Aucun d'entre nous ne doit participer de quelque manière que ce soit à de tels événements prétendument sportifs à visée politique. »

Thomas Bach, président du CIO, lors de son allocution au Forum des FI en novembre 2023



COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

Cette année, les CNO et leurs athlètes ont continué de se préparer pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, tout en gardant à l'esprit les éditions ultérieures – et ont également célébré la Journée olympique au mois de juin.

Les 206 Comités Nationaux Olympiques (CNO) ont pour mission de développer, de promouvoir et de protéger le Mouvement olympique et de le représenter au sein de leurs pays et territoires respectifs.

Ils défendent les couleurs de leur pays lors des Jeux Olympiques, ainsi que des compétitions multisports organisées sous l'égide du CIO à l'échelle régionale, continentale et mondiale. Ils ont également le pouvoir exclusif de sélectionner les hôtes intéressés pouvant soumettre leur candidature pour organiser une édition des Jeux Olympiques dans leur pays.

En parallèle, les CNO doivent préserver leur autonomie et résister à toutes les pressions,

y compris, mais sans s'y restreindre, les pressions politiques, juridiques, religieuses ou économiques qui pourraient les empêcher de se conformer à la Charte olympique.

Les CNO sont investis des missions suivantes dans leurs pays et territoires respectifs :

- promouvoir les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme ;
- assurer le respect de la Charte olympique ;
- encourager le développement du sport de haut niveau ainsi que du sport pour tous ;
- former des administrateurs sportifs ;

- agir contre toute forme de discrimination et de violence dans le sport ;
- adopter et mettre en œuvre le Code mondial antidopage et le Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions ; et
- soutenir les mesures relatives aux soins médicaux et à la santé des athlètes.

Le CIO apporte un soutien financier, technique et administratif aux CNO, et principalement à ceux qui en ont le plus besoin, par l'intermédiaire de la Solidarité Olympique, le programme de développement que le CIO a mis en place pour garantir l'universalité des Jeux Olympiques. ▶ Page 46

LES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES DANS LE MONDE

206

Comités Nationaux Olympiques

41

Amérique

54

Afrique

50

Europe

44

Asie

17

Océanie

Préparatifs pour les Jeux Olympiques à venir

Les CNO se sont rendus à Paris en juillet pour participer au séminaire des chefs de mission. Les chefs de mission des CNO, qui conduisent leurs délégations nationales respectives jusqu'aux Jeux et les accompagnent pendant leur déroulement, se sont entretenus avec le comité d'organisation de Paris 2024 et ont abordé des questions telles que l'hébergement, la billetterie, le transport et les cérémonies. ▶ Page 30

Soutien de la Solidarité Olympique en faveur des CNO

La Solidarité Olympique a continué de soutenir les CNO et leurs athlètes en vue des futurs Jeux Olympiques.

- **Jeux Olympiques de Paris 2024** Fin 2023, un total de 1 260 bourses olympiques individuelles avaient été accordé à des athlètes issus de 154 CNO dans la perspective des Jeux de Paris 2024, une aide sur mesure étant également apportée à 36 CNO supplémentaires. Les CNO ont également bénéficié d'un soutien financier pour participer au séminaire des chefs de mission de Paris 2024, et un ensemble de forums éducatifs sur la préparation aux Jeux a été organisé en 2022 et 2023 en coopération avec le département des relations avec les CNO du CIO.

• Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026

En 2023, le programme de Milano Cortina 2026 a accordé 197 bourses olympiques individuelles à des athlètes de 39 CNO, une aide sur mesure étant également apportée à six CNO supplémentaires.

La Solidarité Olympique : ▶ pages 46 à 54.

Webinaire sur les manipulations de compétitions

En avril, le CIO a organisé un webinaire qui a permis à 70 CNO d'enrichir leurs connaissances sur la menace que représentent les manipulations de compétitions, ainsi que sur les meilleurs moyens dont ils disposent pour sensibiliser les athlètes et les officiels à cette question. Dans ce cadre, les CNO ont partagé leurs bonnes pratiques en la matière, évoquant notamment les collaborations que leurs



Singapour comptait parmi les 157 CNO à célébrer la Journée olympique en 2023.

CNO et/ou FI entretiennent avec des ambassadeurs de la campagne « Believe in Sport », des athlètes, des entraîneurs ou des officiels en activité ou à la retraite afin de lutter contre les manipulations de compétitions ; ainsi qu'avec les Fédérations nationales de leurs pays. ▶ Page 122

Journée olympique

Quelque 157 CNO ont célébré la Journée olympique en 2023 – et 111 CNO ont proposé des activités s'inscrivant dans la lignée de la campagne « Let's Move », lancée par le CIO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à l'occasion de la Journée olympique. ▶ Page 74

Programme de séjour d'immersion proposé par le CIO

Ce programme de séjour d'immersion offre aux membres du personnel des CNO la possibilité de passer 10 jours à la Maison Olympique, afin de venir observer le personnel du CIO et de travailler à ses côtés, notamment avec les équipes rattachées aux Relations avec les CNO et à la Solidarité Olympique. Le programme vise également à partager des connaissances et les meilleures pratiques avec des homologues investis de responsabilités comparables.

Au total, 13 CNO ont pu ainsi séjourner à la Maison Olympique dans le cadre des deux éditions qui se sont tenues en juin et en novembre 2023. Une prochaine édition est prévue pour 2024.

Soutien pour la Turquie et la Syrie

Le Mouvement olympique a annoncé débloquer un fonds d'urgence d'un million d'USD pour venir en aide à la communauté olympique, aux réfugiés et aux personnes déplacées dans les zones touchées par le tremblement de terre dévastateur qui a frappé la Turquie et la Syrie en février 2023. Le CIO, le Conseil olympique d'Asie (OCA) et les Comités Olympiques Européens (COE) ont chacun contribué à hauteur de 250 000 USD, tandis que l'Olympic Refuge Foundation a versé 260 000 USD pour prêter assistance à la population locale et aux réfugiés en Turquie.

Prix « Action climat » remportés par des CNO

Les Comités Nationaux Olympiques de Colombie et d'Espagne ont remporté deux des tout premiers prix « Action climat » du CIO, décernés à des athlètes et à des organisations en reconnaissance de leur mobilisation dans la lutte contre la crise climatique. ▶ Page 92

Russie et Bélarus

La commission exécutive du CIO a suspendu le CNO de Russie avec effet immédiat le 12 octobre 2023. Cette suspension a été prononcée suite à la décision unilatérale prise par le Comité olympique russe le 5 octobre 2023 d'inclure, parmi ses membres, les organisations sportives régionales qui relèvent de l'autorité du CNO d'Ukraine (à savoir Donetsk, Kherson, Louhansk et Zaporijia).

VENEZ À PARIS !

Le 26 juillet 2023, à un an exactement de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024, le CIO a invité officiellement les CNO et leurs athlètes à participer aux Jeux de la XXXIII^e Olympiade.

Au cours d'une cérémonie qui s'est tenue au siège de Paris 2024, le « Pulse », le président du CIO a remis à titre symbolique leur invitation au Comité olympique hellénique (la Grèce étant le berceau des Jeux Olympiques), aux pays hôtes des dernières et des prochaines éditions des Jeux Olympiques, ainsi qu'à l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO.

« Les Jeux Olympiques ont pour mission d'unir le monde entier dans une compétition pacifique », a déclaré le président Thomas Bach. « Confrontés à la fragilité de notre monde en proie à des conflits, des divisions et des guerres, nous avons plus que jamais besoin de ce pouvoir fédérateur. »

Des invitations ont été envoyées à tous les CNO admissibles.



Cette décision du CNO russe constitue une violation de la Charte olympique car elle porte atteinte à l'intégrité territoriale du CNO d'Ukraine, telle que reconnue par le CIO conformément à la Charte olympique. Cette suspension signifie que le Comité olympique russe n'est plus autorisé à exercer ses fonctions en tant que CNO, tel que défini dans la Charte olympique, ni à recevoir de financement du Mouvement olympique.

La commission exécutive du CIO a ensuite décidé, le 8 décembre 2023, que les athlètes disposant d'un passeport russe ou bélarussien qui se sont qualifiés par le biais des systèmes de qualification existants de leurs F1 seront déclarés admissibles à Paris 2024, mais en qualité d'athlètes individuels neutres, conformément aux conditions d'admission strictes basées sur les recommandations émises par la commission exécutive du CIO le 28 mars 2023. ▶ Page 16

Activités des CNO

La commission exécutive du CIO a fait le point avec plusieurs CNO quant à leur situation en 2023.

• **Afghanistan** Suite à la décision prise par la commission exécutive du CIO le 6 décembre 2022, le CIO a continué de surveiller la situation de la communauté olympique en Afghanistan, en veillant tout particulièrement à ce que les femmes et les jeunes filles bénéficient d'un accès sûr et inclusif à la pratique du sport. En juin 2023, la commission exécutive du CIO a exhorté le CNO afghan et la direction afghane de l'éducation physique et des sports à redoubler d'efforts auprès des plus hautes autorités du pays pour lever les restrictions actuelles. Grâce au travail conjoint de la Solidarité Olympique et du CNO afghan, 17 athlètes afghanes ont participé aux Jeux asiatiques de 2023. Le CIO continue de soutenir les athlètes, hommes et femmes, qui espèrent se qualifier pour Paris 2024, notamment par le biais des bourses olympiques octroyées à 10 athlètes afghans, avec pour ambition de former une équipe mixte pour Paris 2024.

• **Guatemala** Le CNO du Guatemala est suspendu depuis 2022, suite à des ingérences extérieures dans le processus

« L'ensemble du Mouvement olympique [...] veut voir une délégation ukrainienne forte à Paris 2024 et à Milano Cortina 2026. »

Le CIO, déclaration relative à la guerre en Ukraine

d'élection du CNO. Les athlètes guatémaltèques qualifiés ont participé en tant qu'athlètes indépendants aux Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes et aux Jeux panaméricains de 2023. La plupart des problèmes ayant été résolus, et dans l'intérêt des athlètes du pays se préparant pour Paris 2024, la commission exécutive du CIO a levé provisoirement la suspension le 19 mars 2024.

- **République islamique d'Iran** Le CIO a exprimé de sérieuses inquiétudes au cours de l'année 2023 quant à la situation des athlètes iraniens et de la communauté olympique iranienne dans son ensemble dans le contexte actuel des soulèvements et des manifestations dans le pays, et a exhorté le CNO à prendre les mesures appropriées avec les plus hautes autorités pour protéger les athlètes et les membres de la communauté olympique d'un point de vue humanitaire. À la demande du CIO, le CNO iranien s'est rendu à la Maison Olympique en février, et a pris des engagements clairs.
- **Israël et Palestine** Le CIO est resté en contact permanent avec les CNO d'Israël et de Palestine, réitérant qu'il continuerait de faire son possible pour aider la communauté olympique et les athlètes des deux CNO dans la perspective des Jeux de Paris 2024.
- **Soudan** La majorité du conseil exécutif et du personnel du CNO soudanais a pris la fuite après l'éclatement de la guerre en avril 2023. Contraint à s'exiler, le CNO exerce temporairement ses fonctions depuis Le Caire, en Égypte, jusqu'à nouvel ordre.

LE 12^E SOMMET OLYMPIQUE

Les principaux représentants du Mouvement olympique se sont réunis en décembre 2023 à l'occasion du 12^e Sommet olympique annuel, qui fait partie du processus permanent de dialogue et de consultation sur des sujets d'importance pour l'avenir du Mouvement olympique.



Le 12^e Sommet olympique s'est déroulé le 5 décembre 2023 à la Maison Olympique.

En décembre, Thomas Bach, président du CIO, a accueilli à nouveau à la Maison Olympique des représentants du CIO, de FI, de CNO, d'organisations reconnues par le CIO et d'autres invités afin de discuter des évolutions récentes et futures au sein du Mouvement olympique.

Mission de paix

Les participants au Sommet se sont félicités de la résolution A/RES/78/10 des Nations Unies intitulée « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », qui reconnaît que les Jeux Olympiques et Paralympiques « seront un événement fédérateur et constitueront une excellente occasion de tirer parti de l'influence du sport pour cultiver un climat de paix et favoriser le développement, la

résilience, la tolérance, la compréhension, l'accessibilité et l'inclusion ».

Lors du débat consacré à cette résolution, tenu en novembre 2023 lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, le gouvernement russe a vivement attaqué la position du Mouvement olympique concernant les restrictions imposées aux athlètes détenteurs d'un passeport russe ou bélarusse. À l'issue du débat, la résolution a été adoptée à une majorité écrasante de 118 États membres des Nations Unies : seuls deux pays se sont abstenus (la Fédération de Russie et la République arabe syrienne) et aucun vote contre n'a été enregistré.

Les participants au Sommet ont noté la situation géopolitique mondiale extrêmement

difficile. Ils ont exprimé collectivement leur profonde sympathie aux victimes innocentes de ces actes de violence et à leurs familles. Ils ont clairement formulé l'espérance que des solutions pacifiques soient trouvées. Ils ont par ailleurs réitéré l'appel lancé par le Mouvement olympique à tous les dirigeants politiques du monde pour qu'ils « donnent une chance à la paix ».

Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Les participants au Sommet ont fait part de leur conviction que les Jeux de Paris 2024 seraient un symbole de paix et d'unité : plus jeunes, plus inclusifs, plus urbains et plus durables, ces Jeux rassembleront des milliards de personnes partout dans le monde autour d'une vision commune de ce qu'est une compétition pacifique.

Les participants au Sommet ont salué le fait que la résolution des Nations Unies A/RES/78/10 soit très explicite en « souhaitant la bienvenue aux athlètes de toutes les délégations des Comités Nationaux Olympiques et Paralympiques et des équipes olympique et paralympique des réfugiés admises par le CIO et l'IPC à participer aux Jeux ». Cette résolution appuie en outre l'autonomie du sport et la neutralité politique du CIO, des principes inscrits dans la Charte olympique.

Les participants au Sommet ont été informés par les représentants des FI que, à la suite des recommandations extrêmement strictes formulées par le CIO, des athlètes individuels neutres munis d'un passeport russe ou bélarusse avaient participé à un grand nombre d'épreuves dans le respect de ces conditions rigoureuses et que ces épreuves

s'étaient déroulées en grande partie sans incident, à une exception près.

Les participants au Sommet ont pris note du fait que, en dépit de la suspension du Comité olympique russe, le CIO n'avait pas modifié ses recommandations concernant la participation, dans ces conditions strictes, des athlètes individuels neutres. Il a été rappelé que la protection des droits des athlètes individuels à participer à des compétitions malgré la suspension de leur CNO était une pratique bien établie, respectueuse des droits humains, et qu'elle avait été utilisée pour plusieurs CNO suspendus lors de précédentes éditions des Jeux Olympiques. Pour rappel, le ROC a dû être suspendu en raison de la décision unilatérale qu'il a prise d'intégrer, en tant que membres, des organisations sportives régionales relevant de l'autorité du CNO d'Ukraine, ce qui constitue une violation de la Charte olympique car elle porte atteinte à l'intégrité territoriale du CNO ukrainien.

Les représentants des FI ont demandé au CIO d'autoriser les athlètes individuels neutres qui se sont qualifiés ou se qualifieront sur l'aire de compétition pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 à participer à cet événement. Ils ont en outre demandé qu'une décision soit prise dans les plus brefs délais afin de clarifier l'ensemble des procédures de qualification olympique pour tous les athlètes concernés. Les représentants des associations continentales de CNO, le président de l'Association des CNO (ACNO) et le président de la commission des athlètes du CIO ont appuyé cette demande.

Le CIO a confirmé que la participation d'athlètes individuels neutres aux Jeux Olympiques ne pouvait se faire que dans les conditions strictes en vigueur. Ni les systèmes de qualification établis par les FI correspondantes, ni le nombre de places allouées à un sport ne seront modifiés pour les athlètes individuels neutres détenteurs d'un passeport russe ou bélarussien. Ces derniers devront répondre à tous les critères d'admission applicables à tout athlète olympique.

(En mars 2024, la commission exécutive du CIO a approuvé un certain nombre d'aspects concrets concernant la mise en

œuvre des conditions de participation des athlètes individuels neutres à Paris 2024, avec notamment la création d'un comité d'examen des athlètes individuels neutres pour évaluer l'admissibilité de chacun des athlètes détenteurs d'un passeport russe ou bélarussien qui obtient, ou qui pourrait obtenir, une place de qualification pour les Jeux, et de leur personnel d'encadrement.)

Les participants au Sommet ont réaffirmé la solidarité et le soutien indéfectibles de l'ensemble du Mouvement olympique à l'égard des athlètes ukrainiens et de la communauté olympique ukrainienne.

Politisation du sport

Les participants au Sommet ont relevé que la résolution A/RES/78/10 des Nations Unies appuyait « l'indépendance et l'autonomie du sport et la mission du CIO, qui est de conduire le Mouvement olympique », et considérait « que les Jeux Olympiques et autres grandes manifestations sportives internationales avaient un caractère unificateur et conciliateur et étaient organisés dans un esprit de paix, de compréhension mutuelle, d'amitié et de tolérance, toute forme de discrimination étant exclue ».

En contradiction avec cette résolution, le gouvernement russe, à la suite d'un décret promulgué par le président de la Fédération de Russie, envisage d'organiser en Russie des événements sportifs clairement motivés par des considérations d'ordre politique.

« Les participants ont réaffirmé la solidarité et le soutien indéfectibles de l'ensemble du Mouvement olympique à l'égard des athlètes ukrainiens et de la communauté olympique ukrainienne. »

Communiqué du 12^e Sommet olympique

Dans une optique de lutte contre le dopage, l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) s'est fortement opposée à la tenue de tels événements, insistant sur le fait qu'il serait contraire à l'esprit du Code mondial antidopage d'organiser de tels événements dans un pays qui n'est pas en conformité avec ledit Code. S'agissant du dernier cas de non-conformité en date en lien avec l'Agence russe antidopage (RUSADA) porté devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), l'AMA a notamment demandé que la Russie ne puisse pas se voir attribuer l'organisation d'événements majeurs.

En outre, ces événements seraient organisés par le même gouvernement russe qui a été impliqué dans un « programme de dopage organisé » lors des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi 2014 et, par la suite, dans la manipulation de données antidopage. Dans ces circonstances, les athlètes ne pourraient avoir l'assurance de la tenue de compétitions sûres et équitables.

La présidente de la commission des athlètes du CIO a fermement soutenu la position adoptée par l'AMA. Qui plus est, les participants au Sommet olympique ont été informés de l'inquiétude exprimée par les athlètes d'être contraints de participer à de tels événements sportifs à caractère politique, devenant ainsi partie intégrante d'une campagne de propagande politique.

L'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF) et les Fédérations olympiques d'hiver (WOF) ont rappelé leurs recommandations adressées aux FI de ne pas participer, de quelque manière que ce soit, à de tels événements sportifs à caractère politique. Elles ont confirmé que toutes les FI devraient refuser d'envisager l'inscription de ces événements dans leur calendrier sportif international et ne pas reconnaître les résultats obtenus par les athlètes lors de ces événements. Le président de l'ACNO et les représentants des associations continentales de CNO ont déclaré que leurs organisations respectives ne soutiendraient en aucun cas la participation d'athlètes à ces événements.

(En mars 2024, le CIO a également publié une déclaration contre la politisation du sport, dans laquelle l'organisation condamne



Le 12^e Sommet olympique s'est déroulé deux semaines après que le président Thomas Bach a invité l'Assemblée générale des Nations Unies à adopter la Trêve olympique.

fermement toute initiative visant à politiser totalement le sport, en particulier l'organisation d'événements sportifs entièrement politisés par le gouvernement russe.)

Autres thèmes

Lutte contre le dopage

Tous les participants au Sommet ont exprimé leur pleine confiance dans le programme de contrôles mené avant les Jeux et ont rappelé à quel point il était important que tous ceux qui œuvrent pour un sport propre coopèrent. Il a également été souligné que les contrôles de dopage se poursuivaient en Russie, qui reste parmi les dix pays les plus contrôlés.

Jeux Olympiques d'hiver de Milano

Cortina 2026

Les participants au Sommet ont été informés que Milano Cortina 2026 était sur le point de finaliser son plan directeur des sites. Ce dernier a évolué pour aller dans le sens des recommandations formulées par le CIO s'agissant du centre de glisse.

Futurs Jeux Olympiques

Les participants au Sommet ont évoqué le travail du groupe en charge de l'optimisation des Jeux formé par le CIO, dont la mission consiste à façonner l'avenir des Jeux et à améliorer l'expérience des athlètes.

E-sport

Les participants au Sommet olympique ont pris note du fait que la commission de l'e-sport du CIO étudiait la création de Jeux Olympiques de l'e-sport. Ils ont également pris note du fait que de tels Jeux seraient guidés par les valeurs olympiques et seraient organisés par le CIO dans le cadre d'une nouvelle structure, différente de la structure traditionnelle des Jeux Olympiques.

Engagement numérique

Les participants au Sommet olympique ont appris que le nombre d'utilisateurs mensuels du site web Olympics.com et que les engagements sur les comptes @Olympics des médias sociaux avaient augmenté ; que les épreuves de qualification olympique avaient rencontré un franc succès en ligne ; et que la campagne Let's Move a été lancée à l'occasion de la Journée olympique 2023.

Protection des athlètes

Les participants au Sommet ont évoqué le nouveau modèle de « plateforme » décentralisée que le Mouvement olympique a mis en place pour assurer la protection des athlètes. Soulignant la nécessité de renforcer la protection au niveau local, le CIO soutient ce modèle en le dotant d'un fonds de 10 millions d'USD par Olympiade.

► olympics.com/cio/sommet-olympique

Participants au Sommet olympique

Président du CIO

Thomas Bach (président de séance)

Vice-présidents du CIO

John Coates, Ser Miang Ng, Nicole Hoevertsz (excusée), Juan Antonio Samaranch

Membres de la commission exécutive du CIO

Emma Terho (présidente de la commission des athlètes du CIO), Nenad Lalović (président d'une FI de sport olympique d'été)

Présidents de FI

Gianni Infantino (FIFA, excusé), Morinari Watanabe (FIG), Johan Eliasch (FIS), Luc Tardif (IIHF), Kim Jae-Youl (ISU), Husain Al-Musallam (World Aquatics), Sebastian Coe (World Athletics)

Présidents de CNO

Gao Zhidan (Comité olympique chinois), Gene Sykes (Comité national olympique et paralympique des États-Unis)

Présidents d'organisations reconnues par le CIO

Robin Mitchell (ACNO), Francesco Ricci Bitti (ASOIF), Andrew Parsons (IPC), Ivo Ferriani (WOF)

Présidents d'associations continentales de CNO

Mustapha Berraf (ACNOA), Spyros Capralos (COE), Randhir Singh (OCA, excusé), Neven Ilic (Panam Sports)

Invités

Witold Bańka (président, AMA), Pierre-Olivier Beckers-Vieujant (président, commission de coordination du CIO pour Paris 2024), Kirsty Coventry (présidente, groupe d'optimisation des Jeux du CIO), Valérie Fourneyron (présidente, ITA), Kristin Kloster (présidente, commission de coordination du CIO pour Milano Cortina 2026), David Lappartient (président, commission de l'e-sport du CIO), Olivier Niggli (directeur général, AMA)

SESSIONS DU CIO EN 2023

Les deux Sessions du CIO tenues cette année ont abouti à l'adoption d'amendements à la Charte olympique, l'intégration confirmée de nouveaux sports au programme des Jeux Olympiques de LA28, des changements dans la composition des membres du CIO et une annonce importante relative à l'e-sport.



Le président Thomas Bach a rencontré des participants au Programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO) de l'État d'Odisha, Inde, lors de la 141^e Session.

140^e Session

Date : 22 juin 2023

Lieu : en ligne

Le CIO a convoqué une Session extraordinaire en juin, suite à la recommandation de la commission exécutive du CIO de retirer sa reconnaissance à l'IBA, une telle procédure impliquant l'approbation de la Session. À l'issue d'un débat entre les membres du CIO,

la Session a voté en faveur du retrait de la reconnaissance de l'IBA à 69 contre 1. ▶ Page 15

141^e Session

Date : 15 au 17 octobre 2023

Lieu : Mumbai (Inde)

Tout juste 40 ans après la 86^e édition tenue à New Delhi, la Session du CIO a fait son retour en Inde.

L'e-sport sous le feu des projecteurs

Dans son allocution, le président Thomas Bach a fait une annonce majeure : au travers de sa nouvelle commission de l'e-sport, le CIO étudie des projets en vue de la création de Jeux Olympiques d'e-sport.

Une annonce faite dans le sillage du succès rencontré par les premières *Olympic Esports Series*, qui ont attiré 500 000 participants, et de la toute première Semaine olympique de l'e-sport. « Ces débuts sont prometteurs », a déclaré le président Thomas Bach, « mais ne sont qu'un début. Comme dans tous les sports, après un démarrage encourageant, la véritable course reste encore à faire ».

Soulignant que trois milliards de personnes, pour la plupart âgées de moins de 34 ans, sont adeptes d'e-sport et de gaming dans le monde, le président Thomas Bach a indiqué que le CIO avait opté pour une nouvelle approche de l'e-sport « qui nous permettrait d'intervenir dans ce domaine, tout en restant fidèles aux valeurs qui nous guident depuis plus d'un siècle ». ▶ Page 81

Intelligence artificielle (IA)

Le président Thomas Bach a également abordé la question de l'IA. « La poursuite de notre succès dépend de la manière dont nous adopterons le développement toujours plus rapide des technologies numériques, et de l'IA en particulier », a-t-il déclaré, appelant à un changement d'état d'esprit au sein du Mouvement olympique.

« Nous devons concevoir une analyse holistique des possibilités et des risques de l'IA, avant de prendre des mesures immédiates. Je suis heureux de vous informer que ce travail est déjà en cours. »

▶ Page 79

Agenda olympique 2020+5

Durant la Session, les membres du CIO ont fait le point sur l'avancement de la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020+5, arrivant à mi-parcours. Ce passage en revue s'inscrit notamment dans le cadre de la publication du rapport à mi-parcours sur l'Agenda olympique 2020+5, un document de 120 pages retraçant les principaux accomplissements réalisés sur la base des 15 recommandations de la feuille



L'inclusion du baseball/softball, du cricket, du flag football, du lacrosse et du squash au programme de LA28 a été approuvée lors de la 141^e Session du CIO.

de route stratégique. Les principaux éléments à retenir du rapport à mi-parcours sont présentés dans le présent rapport annuel. ▶ Page 144

Autres actualités

La 141^e Session a approuvé les points suivants :

- **Changements apportés à la Charte olympique.** Un libellé supplémentaire a été ajouté aux principes fondamentaux de l'Olympisme relatifs aux droits humains, que le président Thomas Bach considère comme « une étape majeure dans notre engagement en faveur du respect des droits humains au sein du Mouvement olympique ». Un nouveau libellé a également été ajouté à la Règle 40, indiquant clairement que tous les concurrents, officiels d'équipe et autres membres du personnel d'équipe aux Jeux Olympiques jouiront de la liberté d'expression dans le respect des valeurs olympiques. ▶ Page 12

- **Inclusion du baseball/softball, du cricket (T20), du flag football, du lacrosse (6 x 6) et du squash au programme de LA28.** Casey Wasserman, président de LA28, a déclaré : « Des collaborations avec les principales ligues professionnelles ouvriront d'énormes perspectives pour magnifier l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques et conquérir de nouveaux publics. » ▶ Page 36

- **Le principe d'une double attribution pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2030 et 2034 entériné par la Session du CIO en 2024.** Karl Stoss, président de la commission de futur hôte pour les Jeux Olympiques d'hiver, a déclaré : « Une double attribution apporterait la sécurité au Mouvement olympique grâce à des hôtes solides en matière de sports d'hiver traditionnels et fiables sur le plan climatique jusqu'en 2034, tout en permettant au CIO de réfléchir à l'avenir à long terme des Jeux Olympiques d'hiver. » ▶ Page 42

« Nous devons changer notre manière de voir les choses. Nous devons penser comme les jeunes générations. Nous devons leur faire confiance et leur donner les moyens d'agir, car le changement se produira à un rythme effréné. »

Thomas Bach, président du CIO

- **Reconnaissance définitive de la Fédération internationale de football américain (IFAF).** L'IFAF est la FI du football américain, y compris du flag football, qui fera ses débuts olympiques à LA28.

▶ Page 17

La Session a pris connaissance des rapports des comités d'organisation de tous les Jeux Olympiques (d'été, d'hiver et de la Jeunesse), ainsi que des rapports de l'AMA, l'Agence de contrôles internationale (ITA) et du comité consultatif des droits humains nouvellement créé par le CIO ; et a fait le point sur la stratégie Olympisme365 du CIO, l'héritage des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022, l'Olympic Refuge Foundation, l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO pour Paris 2024 et le programme des olympiens artistes proposé par le Musée Olympique.

Dans le cadre de la Session, l'Ordre olympique a été décerné à quatre personnes en reconnaissance de leur formidable contribution au monde du sport et à l'Olympisme : les membres honoraires du CIO Beatrice Allen, Sir Craig Reedie et Ung Chang, ainsi qu'Andrzej Kraśnicki, ancien président du Comité National Olympique de Pologne.

Enfin, la Session a approuvé plusieurs changements dans la composition des membres du CIO, notamment :

- la réélection de S.A.R. le Prince Feisal Al Hussein et l'élection de Kirsty Coventry à la commission exécutive ;
- l'élection de huit nouveaux membres ;
- la réélection de sept membres déjà en poste ; et
- le prolongement du mandat de deux membres du CIO.

Pour connaître les changements dans la composition du CIO et la liste complète des membres, voir page 126.

▶ olympics.com/cio/session



Dakar en Jeux ! est l'une des nombreuses initiatives transformant la vie des jeunes grâce au sport en amont des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026.

AGENDA OLYMPIQUE 2020+5

La feuille de route stratégique du CIO pour le Mouvement olympique est arrivée à mi-parcours en 2023. Les 15 recommandations produisent déjà des effets considérables et le rythme devrait encore s'accélérer au cours des années à venir.

L'Agenda olympique 2020+5, adopté en mars 2021, est la feuille route du Mouvement olympique. Ses 15 recommandations s'appuient sur les résultats de l'Agenda olympique 2020, qui a guidé le Mouvement olympique de son adoption en décembre 2014 jusqu'en 2020. Il sert également de fil conducteur au CIO et au Mouvement olympique dans son ensemble pour guider leurs opérations jusqu'en 2025.

Cinq tendances clés

L'Agenda olympique 2020+5 se fonde sur cinq tendances clés dans le cadre desquelles

le sport et les valeurs de l'Olympisme peuvent jouer un rôle déterminant en transformant certains défis en opportunités. La structure du rapport annuel du CIO est établie sur la base de ces cinq tendances, que sont :

- **La solidarité** Le cœur de tout ce que représente le Mouvement olympique. ▶ Page 44
- **La numérisation** Le numérique permet de s'adresser à la population et de promouvoir les valeurs olympiques de nouvelles manières. ▶ Page 76

- **Le développement durable** Le sport a été reconnu par l'ONU comme un important catalyseur du développement durable. ▶ Page 84

- **La crédibilité** Le CIO s'attache à renforcer l'intégrité, la transparence et la bonne gouvernance dans l'ensemble du Mouvement olympique. ▶ Page 110

- **La résilience sur les plans économique et financier** Grâce à la contribution du Mouvement olympique pour sortir de la pandémie de COVID-19. ▶ Page 132

Activités en 2023

Publié en octobre 2023, le rapport à mi-parcours sur l'Agenda olympique 2020+5 retrace en 120 pages les progrès réalisés par le Mouvement olympique à la lumière des 15 recommandations de l'Agenda olympique 2020+5. Le rapport a été dévoilé lors de la

141^e Session du CIO tenue à Mumbai, avec un exemplaire plus synthétique reprenant les principaux accomplissements, lequel est inclus au présent rapport annuel du CIO.

► Page 144

Voici quelques-unes des principales avancées réalisées en 2023 :

- **Jeux Olympiques de Paris 2024** Au travers d'initiatives telles que le Parc des Champions et le Parc des Nations, annoncés en 2023, les organisateurs de Paris 2024 et le CIO s'efforcent de faire de Paris 2024 un modèle pour les prochaines éditions des Jeux. ► Page 30

- **E-sport** Les *Olympic Esports Series* et la Semaine olympique de l'e-sport, lancées en 2023, ouvrent de nouvelles voies palpitantes pour le Mouvement olympique.

► Page 81

- **Durabilité** Le CIO a obtenu la certification ISO 20121 pour ses performances en matière de durabilité lors d'événements institutionnels en 2023, en reconnaissance des efforts que l'organisation déploie sans relâche pour rendre ses opérations toujours plus durables. ► Page 87

- **Santé et bien-être** Le CIO a élaboré un plan d'action pour la santé mentale, lancé en 2023, dans le cadre de ses initiatives en faveur d'une meilleure santé mentale au sein du Mouvement olympique. ► Page 64

- **Prévention contre la manipulation de compétitions** En mars 2023, le CIO a alloué un fonds de 10 millions d'USD par Olympiade à l'unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, soulignant son engagement en faveur de l'intégrité dans le domaine du sport. ► Page 120

- **Let's Move** Le CIO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont travaillé de concert au lancement de la campagne Let's Move en mars 2023, une campagne mondiale visant à encourager la population à être active. ► Page 74

- **Égalité des genres** Lancée en mars 2023 par le CIO et ONU Femmes,



RECOMMANDATIONS DE L'AGENDA OLYMPIQUE 2020+5

- 1 Renforcer le caractère unique et l'universalité des Jeux Olympiques
- 2 Favoriser des Jeux Olympiques durables
- 3 Renforcer les droits et responsabilités des athlètes
- 4 Continuer à attirer les meilleurs athlètes
- 5 Renforcer davantage la sécurité du sport et la protection des athlètes intègres
- 6 Améliorer et promouvoir le parcours jusqu'aux Jeux Olympiques
- 7 Coordonner l'harmonisation du calendrier sportif
- 8 Développer l'engagement numérique auprès des citoyens
- 9 Encourager le développement des sports virtuels et s'engager davantage auprès des communautés des jeux vidéo
- 10 Renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies
- 11 Renforcer le soutien apporté aux réfugiés et aux populations déplacées
- 12 Aller à la rencontre de nouveaux publics au-delà de la communauté olympique
- 13 Continuer à montrer l'exemple en matière de citoyenneté d'entreprise
- 14 Consolider le Mouvement olympique grâce à la bonne gouvernance
- 15 Créer des modèles innovants pour la génération de revenus

Gender Equality Through Sport compte parmi les nombreuses initiatives au travers desquelles le CIO soutient l'égalité des genres sur l'aire de compétition et en dehors. ► Page 99

- **Droits humains** Le respect des droits humains a été inscrit dans la Charte olympique par le biais d'amendements approuvés par la 141^e Session du CIO, qui a également pris connaissance du premier rapport du comité consultatif des droits humains nouvellement créé par le CIO. ► Page 96

- **Soutien aux réfugiés** L'*Olympic Refuge Foundation* a lancé un nouveau programme

au Burkina Faso – et avec le concours de la Solidarité Olympique, elle vient en aide à des dizaines d'athlètes au travers du programme de soutien aux athlètes réfugiés mis en œuvre dans la perspective des Jeux de Paris 2024. ► Page 104

- **Nouveaux partenariats** Les nouveaux partenariats commerciaux et de diffusion conclus en 2023 continuent de garantir la résilience du Mouvement olympique à l'avenir. ► Page 134

► olympics.com/cio/agenda-olympique-2020-plus-5

SECTION 2

LES JEUX OLYMPIQUES





POINTS CLÉS

- | | |
|--|-----------------|
| Dernière année avant les Jeux de Paris 2024 et de Gangwon 2024 | 30 et 38 |
| Approbation de cinq sports supplémentaires pour LA28 | 36 |
| Double attribution pour les Jeux d'hiver de 2030 et 2034 | 41 |

Selon l'Agenda olympique 2020+5 « aucune manifestation n'a une vocation aussi fédératrice au niveau mondial que les Jeux Olympiques ». « Nos valeurs » – soit les valeurs olympiques d'excellence, de respect et d'amitié – « sont importantes et font des Jeux Olympiques un événement unique et plus que jamais d'actualité. »

Les Jeux Olympiques, 127 ans après la première édition de l'ère moderne, forment aujourd'hui la plus grande manifestation à l'échelle planétaire. Ils unissent le monde dans une compétition pacifique. Ils captivent les fans de toutes les nations. Et comme l'Assemblée générale des Nations Unies l'a déclaré en 2023, ils constituent « une excellente occasion de tirer parti de l'influence du sport pour cultiver un climat de paix et favoriser le développement, la résilience, la tolérance, la compréhension, l'accessibilité et l'inclusion ».

Aucune édition des Jeux Olympiques ne s'est déroulée en 2023. L'année n'en a pas moins été bien chargée pour les comités d'organisation (COJO), qui se sont attelés aux préparatifs des deux éditions prévues en 2024, à savoir les Jeux Olympiques de Paris 2024 et les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024, mais aussi aux éditions de Milano Cortina, Dakar, Los Angeles et Brisbane, qui se tiendront ultérieurement.

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| Futurs Jeux Olympiques | 30 |
| Jeux Olympiques de la Jeunesse | 38 |
| Futurs hôtes | 41 |



La finale des Championnats du monde de canoë slalom 2023 de l'ICF a servi d'épreuve test pour le canoë slalom de Paris 2024.

FUTURS JEUX OLYMPIQUES

Tout au long de l'année 2023, les comités d'organisation de Paris 2024, Milano Cortina 2026, LA28 et Brisbane 2032 ont poursuivi les préparatifs de leurs Jeux respectifs, en étroite collaboration avec le CIO.

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024



LIEU : PARIS, FRA
 DATES : DU 26 JUILLET AU 11 AOÛT 2024
 SPORTS : 32 DISCIPLINES : 48
 ÉPREUVES : 329
 ATHÈTES : 10 500
 SITE WEB : PARIS2024.ORG

En tant que première édition entièrement planifiée et organisée conformément aux réformes de l'Agenda olympique 2020, Paris 2024 est amené à être considéré comme une « nouvelle référence ». Ces Jeux Olympiques seront les plus jeunes, les plus inclusifs, les plus urbains et les plus durables de tous et seront la première édition jamais organisée à atteindre la parité parfaite entre les genres, avec un nombre égal de femmes et d'hommes athlètes.

S'agissant des premiers Jeux à bénéficier pleinement de l'Agenda olympique 2020 et de l'Agenda olympique 2020+5, Paris 2024 servira de modèle pour l'élaboration des éditions suivantes et de source d'inspiration pour l'organisation d'autres manifestations majeures.

En 2023, Paris 2024 est entré dans la dernière année avant les Jeux. En outre, le comité d'organisation a débuté sa transition vers le mode opérationnel, en affectant des équipes aux préparatifs des événements en vue de leur livraison en 2024. Voici quelques-uns des temps forts de 2023 :

Planification et préparation des Jeux

- **Présentation de la torche olympique et du relais de la flamme** Le parcours du relais de la flamme olympique de Paris 2024 a été dévoilé en juin 2023. Parcourant 65 territoires français en 68 jours, les 10 000 porteurs de la flamme traverseront quelques-uns des sites les plus emblématiques du pays. La torche olympique de Paris 2024, conçue par Mathieu Lehaneur et dévoilée en juillet



Les produits officiels de Paris 2024 rencontrent un franc succès auprès des Parisiens – notamment les Phryges, mascottes de ces Jeux.

dernier, trouve son inspiration dans les trois symboles des Jeux : l'égalité, l'eau et la paix.

- **Début des épreuves tests** Le programme de tests de Paris 2024 a débuté en juillet, avec des épreuves tests et des tests opérationnels sur certains des sites qui accueilleront des compétitions olympiques et paralympiques. Les épreuves tests sont pour le comité d'organisation une occasion unique de parfaire ses opérations en amont des Jeux. ▶ Page 33

- **Information et mobilisation des parties prenantes** Tout au long de 2023, Paris 2024 a organisé un ensemble de réunions clés avec divers groupes de parties prenantes, telles que les séminaires des chefs de mission, la réunion d'information de sécurité internationale, la réunion des diffuseurs mondiaux, la réunion d'information de la presse mondiale et la réunion d'information des partenaires de marketing.

Mobilisation du public

- **Ouverture de la plateforme de vente de produits d'hospitalité** La plateforme de vente de produits d'hospitalité pour Paris 2024 est ouverte au public depuis janvier 2023. Cette plateforme permet aux fans du monde entier d'acheter

des formules d'hospitalité officielles à un prix harmonisé au niveau mondial. Elle propose notamment des billets garantis pour assister aux épreuves olympiques ainsi qu'une large gamme d'options supplémentaires, telles que des hébergements en hôtel et des services de transport, mais aussi des expériences d'hospitalité uniques sur les sites de compétition et autres sites. ▶ Page 140

- **Lancement de l'initiative de billetterie solidaire** Grâce à un partenariat avec le Secours populaire français, Paris 2024 a mis en œuvre un programme



Shanghai et Budapest choisies comme hôtes des Olympic Qualifier Series

Les villes de Shanghai et de Budapest ont été choisies en octobre 2023 pour accueillir les Olympic Qualifier Series, un nouvel événement de type festival associant sport et culture urbaine.

Cet événement en deux parties, qui se déroulera en amont des Jeux Olympiques de Paris 2024, sera une étape importante des qualifications aux épreuves de BMX freestyle, de breaking, de skateboard et d'escalade pour cette édition.

de billetterie solidaire qui permettra à des personnes à faibles revenus de vivre l'expérience des Jeux.

- **Révélation de l'identité visuelle** En février 2023, Paris 2024 a dévoilé l'identité visuelle des Jeux ainsi que



Une compétition de voile réalisée à la Marina du Roucas-Blanc à Marseille a été la première épreuve test organisée par Paris 2024 en 2023.



La marque de Paris 2024 est de plus en plus visible dans la capitale française et ses alentours.

les pictogrammes sportifs de son édition, associant élégance à la française et couleurs éclatantes.

- **Semaine olympique et paralympique**

En avril 2023, plus d'un million d'étudiants et 8 000 établissements scolaires et institutions ont participé à la septième Semaine olympique et paralympique, en s'adonnant à des activités sportives.

- **Soutien du public**

Une enquête menée par Harris Interactive a révélé en juillet que les Jeux Olympiques de Paris 2024 bénéficiaient d'un soutien considérable du public en France, 72 % des sondés soutenant leur organisation.

- **Annonce des sites de célébration**

pendant les Jeux 365 jours avant les Jeux, Paris 2024 a dévoilé le programme des événements qu'il organisera pendant les Jeux, notamment les emplacements des plus de 200 sites sur lesquels les fans pourront se rendre. Des célébrations organisées dans tout le pays permettront au plus grand nombre de vivre gratuitement une expérience au plus près des Jeux.

- **Vente massive de billets**

La grille tarifaire proposant des billets abordables pour Paris 2024 vise à rendre les Jeux ouverts et accessibles au plus grand nombre. Tous sports confondus, le prix d'entrée est fixé à seulement 24 € pour les Jeux Olympiques et à 15 € pour les Jeux Paralympiques, près de 50 % des billets destinés au grand public coûtant 50 euros ou moins. Fin 2023, plus de sept millions de billets étaient déjà vendus.



Olympiade culturelle

- **Révélation du programme**

Au mois de juin, Paris 2024 a révélé son programme pour l'Olympiade culturelle, en dévoilant notamment une série d'affiches artistiques pour les Jeux célébrant les valeurs des Mouvements olympique et paralympique.

► Page 70

Soutien mondial

- **Soutien solide de la part des dirigeants du G20**

À l'issue de leur réunion en Inde au mois de septembre, les chefs d'État et de gouvernement du G20 ont déclaré qu'ils soutenaient pleinement les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, les qualifiant de « symbole de paix, de dialogue entre les pays et d'inclusion, avec la participation de tous ».

« Nous n'avions jamais vu jusqu'ici une édition des Jeux qui prévoyait de mobiliser et d'associer aussi largement le public. »

Pierre-Olivier Beckers-Vieulant, président de la commission de coordination du CIO pour Paris 2024

J -365 AVANT LES JEUX

Paris 2024 a organisé plusieurs événements le 26 juillet, à exactement un an avant les Jeux. C'est notamment à cette occasion que l'horloge officielle du compte à rebours, produite par le partenaire olympique mondial OMEGA, a été inaugurée. Le CIO a officiellement invité les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et leurs meilleurs athlètes à prendre part aux Jeux. Le président Thomas Bach a adressé des invitations symboliques au Comité olympique hellénique, la Grèce étant le berceau des Jeux Olympiques, et aux pays hôtes des dernières et des prochaines éditions des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse, ainsi qu'à l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO.

Parcours olympiques



L'HEURE DES TESTS

Les athlètes qui ont pu participer aux épreuves tests de Paris 2024 en 2023 ont eu l'occasion privilégiée de découvrir les sites olympiques.



John Gimson et Anna Burnet, médaillés d'argent à Tokyo 2020, ont participé à l'épreuve test de voile qui s'est tenue en juillet.

En organisant un programme complet d'épreuves tests en 2023, le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 a franchi une étape importante. Les organisateurs ont pu peaufiner leurs opérations grâce à ces épreuves, lesquelles ont également permis aux athlètes de se rendre sur place pour se faire une première idée des sites de Paris 2024, alors même qu'ils continuent de se préparer dans la perspective des compétitions.

Tester les eaux

John Gimson (GBR), qui a remporté l'argent en voile Nacra 17 mixte avec Anna Burnet aux Jeux de Tokyo 2020, est ravi d'avoir pu tremper dans les eaux olympiques dans le cadre des épreuves tests de voile organisées en juillet à Marseille.

« Cette étape est toujours très importante dans toute campagne olympique. Ces tests sont décisifs pour les organisateurs, mais c'est aussi pour nous un bon moyen de nous assurer que nous connaissons bien les conditions. Nous pouvons ainsi savoir quels sont nos points forts et quels sont ceux sur lesquels nous devons travailler. »

À plus de 16 000 km, les meilleurs surfeurs au monde ont eu un avant-goût des Jeux lorsque la World Surf League (WSL) s'est rendue sur le site olympique de surf de Teahupo'o pour le Tahiti Pro. L'Australienne Molly Picklum compte parmi les six surfeuses à s'être qualifiées pour les Jeux de Paris 2024 dans le cadre de cette épreuve, et l'athlète de 20 ans a hâte de la disputer officiellement dans l'espoir de décrocher une médaille olympique.

« Je suis à la fois nerveuse et impatiente à l'idée de revenir ici pour affronter des adversaires de cette envergure », avoue Molly Picklum. « Je trouve ça génial que les Jeux Olympiques se tiennent ici [à Tahiti]. J'ai tellement hâte ! »

Viser l'or

Lim Sihyeon (KOR) figurait parmi les 381 archers de 58 pays qui se sont affrontés lors de la Coupe du monde de tir à l'arc qui s'est tenue en août sur un autre site des Jeux à Paris, l'Esplanade des Invalides. La Coréenne est très contente de cette expérience.

« C'est une chance pour nous, et un grand honneur en ce qui me concerne, de pouvoir tirer à l'endroit même où les Jeux Olympiques se dérouleront l'année prochaine », a déclaré l'athlète de 20 ans, qui a décroché deux médailles d'or lors de la Coupe du monde.

Pendant que les archers visaient leurs cibles, l'épreuve test du triathlon de Paris 2024 se tenait sur le parcours olympique. Le portugais Vasco Vilaça, qui a terminé deuxième chez les hommes, a fait savoir que le fait de pouvoir tester le parcours avant de disputer les Jeux était une opportunité unique qui n'a pas de prix.

« L'épreuve test porte bien son nom : il s'agit effectivement d'un test avant l'année prochaine », a-t-il déclaré. « Je suis vraiment ravi. Quoi de mieux que de terminer une course en repartant avec de bons souvenirs. Vous revenez avec une bonne impression, ce qui ne peut que vous aider à réaliser un bon résultat l'année prochaine. »

Le français Vincent Luis, double champion du monde au triathlon, s'est lui aussi exprimé en ces termes.

« Je suis estomaqué par la qualité de la course qui a été produite ici. Tous les athlètes à qui j'ai parlé m'ont dit que c'était "Overwhelming" (superbe). Je suis ravi que ça se passe comme ça en France. »

Pour en savoir plus sur les Jeux Olympiques de Paris 2024, voir pages 30 à 32.

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE MILANO CORTINA 2026



LIEU : MILANO ET CORTINA, ITA
DATES : DU 6 AU 22 FÉVRIER 2026
SPORTS : 8 DISCIPLINES : 16
ÉPREUVES : 116 ATHLÈTES : 2 900
SITE WEB : MILANOCORTINA2026.ORG

Milano Cortina 2026 profite pleinement de la souplesse offerte par l'Agenda olympique 2020 et la nouvelle norme. Outre les villes co-organisatrices de Milan et de Cortina d'Ampezzo, les événements de cette édition se dérouleront dans plusieurs villes de deux régions du nord de l'Italie, la Lombardie et la Vénétie, et de deux provinces autonomes, Trente et Bolzano. Les grandes étapes de 2023 ont notamment été les suivantes :

Planification et préparation des Jeux

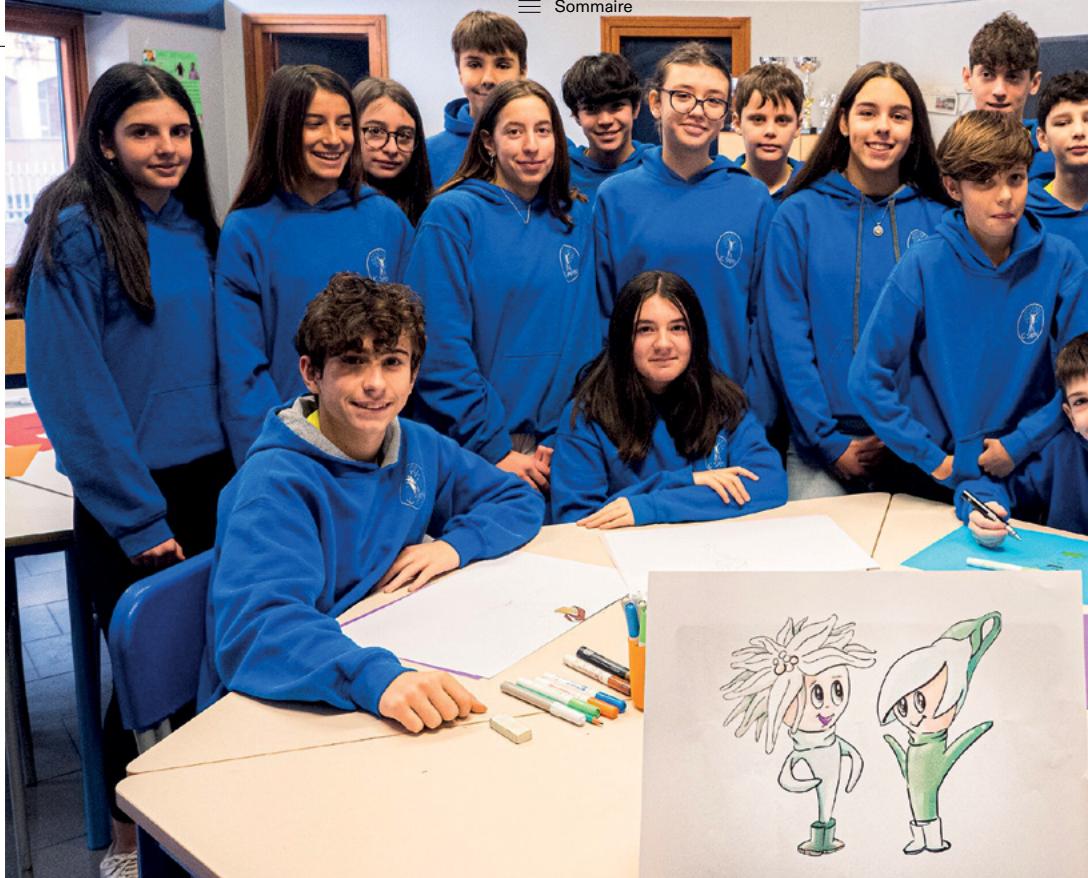
- **Finalisation du plan pour les Jeux**

Le plan pour les Jeux de Milano Cortina 2026 a été élaboré début 2023 par le comité d'organisation de Milano Cortina 2026, le CIO et le Comité International Paralympique (IPC). Ce plan décrit les principales activités et les étapes essentielles de la préparation des Jeux, en reflétant la vision des organisateurs et leurs priorités tout en précisant sur quels domaines il est fondamental de se concentrer.

• **Définition de la nouvelle structure de gouvernance** Milano Cortina 2026 a également remanié sa structure de gouvernance interne en 2023, avec notamment la création de comités de pilotage et de groupes de travail ciblés pour garantir une prise de décision efficace sur les sujets clés. Un comité de coordination gouvernemental, la Cabina di Regia, a été formé en 2023, afin de veiller à la coopération et à l'alignement des parties concernées, ainsi qu'à la qualité des relations avec le gouvernement italien.

- **Réunion d'information des diffuseurs mondiaux organisée par OBS**

Les détenteurs de droits médias se sont réunis à Milan en février 2023 pour assister à la première réunion d'information des diffuseurs mondiaux, organisée par les



Plus de 700 classes de l'enseignement primaire et secondaire ont envoyé leur projet de mascotte pour Milano Cortina 2026.



Le président Thomas Bach a rencontré les organisateurs de Milano Cortina 2026 durant une visite en Italie en avril 2023.



« Ces Jeux ne feront pas uniquement la fierté des villes, régions et provinces hôtes, ils seront également une source d'inspiration pour de nombreuses personnes partout dans le monde. »

Kristin Kloster, présidente de la commission de coordination du CIO pour Milano Cortina 2026

qui a démissionné de son poste en juin 2023 après avoir été élue ministre du nouveau gouvernement finlandais.

Sport

• **Approbation des systèmes de qualification** Les systèmes de qualification pour tous les sports figurant au programme de Milano Cortina 2026 ont été approuvés par le CIO. Conformément à la Charte olympique, les modalités relatives à ces qualifications ont été mises au point avec les différentes Fédérations Internationales respectives avant d'être soumises aux représentants des CNO pour examen et approbation. Ces modalités respectent également les principes relatifs aux systèmes de qualification, entérinés en septembre 2022, qui visent à garantir une représentation universelle et une égalité d'accès aux épreuves de qualification.

• **Réduction de la taille des délégations des FI** En octobre 2023, le CIO a confirmé que la taille des délégations des FI présentes aux Jeux serait réduite afin d'améliorer l'efficacité organisationnelle et de réduire les coûts. ▶ Page 15

• **Finalisation du calendrier des compétitions** Le calendrier des compétitions par session a été finalisé en novembre 2023, dans le cadre d'une collaboration étroite entre le comité d'organisation, les FI, OBS et le CIO. Le calendrier a été établi en prenant en considération l'expérience des athlètes, l'égalité des genres, les conditions météorologiques, les demandes des diffuseurs et en s'efforçant de garantir un accès au plus grand nombre.

• **Changement de format de certaines épreuves** Le CIO a approuvé le changement de format et de nom de quatre épreuves : remplacement de l'épreuve individuelle de

combiné alpin par une épreuve par équipes ; changement du format des épreuves masculines par équipes en combiné nordique et en saut à ski ; et alignement de toutes les distances des épreuves de ski de fond pour les hommes et les femmes.

Mobilisation du public

• **Réalisation d'une enquête pour sélectionner les mascottes** Lors d'un sondage en ligne organisé en février 2023, les Italiens ont été invités à voter en faveur de leurs mascottes préférées parmi les deux concepts présélectionnés dans le cadre d'une initiative déployée dans des écoles de toute l'Italie, qui a permis de recueillir plus de 1 600 créations de près de 700 classes participantes. Les mascottes ont été lancées en février 2024.

• **Jour J -1000** Des événements ont été organisés le 13 mai afin de célébrer les 1 000 jours restants avant le début des Jeux de Milano Cortina 2026. À Milan, plus de 10 000 jeunes se sont rassemblés à l'Arena-Brera pour la grande finale des « Trofei di Milano 2023 », un événement interscolaire réunissant l'éducation, la culture et le sport. Des célébrations ont également eu lieu à Cortina d'Ampezzo, où les rues du centre historique étaient remplies de plus de 600 jeunes, tandis qu'à Bormio et Livigno, 1 000 enfants se sont rassemblés pour former le chiffre 1 000 avec en toile de fond les montagnes de la Valteline.

• **Lancement du programme éducatif GEN26** Dans le cadre de GEN26, un ambitieux programme éducatif lancé en 2023, Milano Cortina 2026 s'est associé à des olympiens et autres athlètes pour inspirer la prochaine génération d'Italiens. À la fin de l'année, le programme avait déjà touché plus de 100 000 élèves de 20 régions et 81 provinces d'Italie.

services olympiques de radio-télévision (Olympic Broadcasting Services - OBS). À l'occasion de cet événement, les détenteurs de droits médias ont pu visiter certains sites de compétition ainsi que le Centre International de Radio-Télévision (CIRTV), tout en discutant de l'état d'avancement des préparatifs des Jeux, du développement des opérations de diffusion et du plan de couverture. ▶ Page 143

• **Budget approuvé** En mars 2023, le conseil d'administration de Milano Cortina 2026 a approuvé un nouveau budget global de 1,5 milliard d'EUR, soit le même budget que celui annoncé à la 139^e Session du CIO.

• **Nomination de la nouvelle présidente de la commission de coordination** Le président Thomas Bach a nommé Kristin Kloster, membre de la commission exécutive du CIO, comme nouvelle présidente de la commission de coordination du CIO pour les Jeux de Milano Cortina 2026. Kristin Kloster prend ainsi la relève de Sari Essayah, également membre du CIO,

JEUX OLYMPIQUES DE LA28



LIEU : LOS ANGELES, USA
DATES : DU 14 AU 30 JUILLET 2028
SITE WEB : LA28.ORG

Avec LA28, Los Angeles accueillera les Jeux Olympiques pour la troisième fois de son histoire, après avoir organisé les éditions de 1984 et de 1932.

L'une des principales priorités de 2023 a été d'examiner les disciplines sportives. À l'issue d'une consultation approfondie entre le CIO, LA28 et les FI, la commission du programme olympique du CIO formulera ses recommandations à la commission exécutive du CIO qui prendra ultérieurement une décision finale à cet égard.

Le comité d'organisation a poursuivi la mise en œuvre de ses activités d'engagement et de ses efforts stratégiques, notamment en élaborant la première feuille de route des Jeux de LA28 et en redéfinissant les bases de son budget.

LA28 continue également d'explorer les opportunités à saisir dans le cadre de l'Agenda olympique 2020+5. Guidés par le groupe en charge de l'optimisation des

Jeux du CIO, les organisateurs s'efforcent d'harmoniser efficacement la portée, les ressources humaines et les ressources financières des Jeux, tout en s'attelant en priorité à mettre au point l'approche qu'il adoptera pour la livraison de l'événement.

Voici quelques-uns des points clés de 2023 :

• **Approbation de cinq sports supplémentaires** L'inclusion du baseball/softball, du cricket (T20), du flag football, du lacrosse (6 x 6) et du squash a été approuvée lors de la 141^e Session du CIO. Les cinq sports ont été proposés sous la forme d'un bloc par le comité d'organisation de LA28 uniquement pour son édition des Jeux et ont reçu, après examen, le soutien de la commission du programme olympique et de la commission exécutive du CIO. ▶ Page 25

• **Renforcement de l'engagement** La première édition de *LA28 Celebrates*, un programme annuel visant à mettre en valeur le sport, la culture et la communauté en organisant des événements spécifiques, s'est tenue en marge de la Journée olympique. Les événements en question mêlaient sport et culture dans l'optique de favoriser l'engagement des participants – on peut notamment citer la Journée du sport olympique et paralympique de LA28, qui a rassemblé pas moins de 1 000 jeunes dans un défilé d'athlètes,

un relais de la flamme, des compétitions sportives et bien plus encore.

• **Plus de subventions en faveur de la jeunesse de Los Angeles**

Un fonds supplémentaire de 17,5 millions d'USD a été alloué au programme PlayLA, dont la mission consiste à permettre aux jeunes de pratiquer des sports abordables et accessibles. Le programme couvre désormais 35 sports olympiques et disciplines sportives adaptées aux enfants en situation de handicap, et bénéficie à 90 000 enfants dont un tiers est âgé de 7 à 10 ans. Créé par le département des parcs et loisirs de la ville de Los Angeles, le programme a été lancé en 2021 grâce aux fonds de LA28 et du CIO.

• **Mobilisation de la communauté**

Dans le cadre de la planification de son édition des Jeux, LA28 s'est entretenu à plusieurs reprises avec des représentants de la communauté locale pour recueillir leurs conseils et des recommandations en ce qui concerne la passation de marchés et les entreprises communautaires, le recrutement au niveau local, la formation de la main-d'œuvre et le développement durable.

• **Opportunités** Le programme « Olympian and Paralympian Fellowship » de LA28 continue de permettre aux athlètes ayant mis un terme à leur carrière sportive de se forger une expérience au sein des équipes opérationnelles de LA28. Depuis son lancement en 2021, ce programme a bénéficié à 21 olympiens et paralympiens, représentant 14 sports et 10 pays.

« Nous avons toutes les raisons de croire que nous serons en mesure d'offrir une expérience formidable et novatrice en 2028. »

Nicole Hoevertsz, présidente de la commission de coordination du CIO pour LA28



Suite à une proposition des organisateurs des Jeux, le lacrosse fera ses débuts olympiques à LA28.



Pour fêter les neuf ans avant les Jeux Olympiques, le Queensland a organisé diverses activités pendant tout un weekend.

JEUX OLYMPIQUES DE BRISBANE 2032



LIEU : BRISBANE, AUS
DATES : DU 23 JUILLET AU 8 AOÛT 2032

Brisbane 2032
Olympic and Paralympic
Games Host
Queensland



En organisant des épreuves à la fois à Brisbane, sur la Gold Coast et sur la Sunshine Coast, Brisbane 2032 a pour ambition de proposer un nouveau modèle de Jeux polarisés sur une région, une première pour des Jeux Olympiques d'été.

Étant donné le délai de 11 ans avant les Jeux dont bénéficie le comité d'organisation, dans

la mesure où Brisbane a été élue hôte en 2021, les discussions entre Brisbane 2032 et le CIO traitent encore essentiellement du développement pérenne du comité d'organisation. Les coûts et les complexités restent encore minimes en ces premières années d'existence, et des efforts sont déployés pour tirer efficacement profit de l'enthousiasme et du soutien des parties prenantes et des communautés locales.

Voici quelques-unes des étapes franchies en 2023 :

- **J - neuf ans** Pour fêter les neuf ans avant les Jeux, le Queensland a organisé diverses activités pendant tout un weekend du mois de juillet. Les communautés locales ont pu voir les anneaux olympiques installés à grande échelle dans des lieux emblématiques de Brisbane, de la Gold

« [Les organisateurs] ne perdent pas de temps et un important travail de fond est déjà entrepris pour concrétiser leur vision ambitieuse : utiliser les Jeux pour transformer la vie des communautés locales. »

Kirsty Coventry, présidente de la commission de coordination du CIO pour Brisbane 2032

Coast et de la Sunshine Coast, où ils étaient présentés aux côtés des « Agitos » paralympiques. C'est la première fois que les deux symboles sont exposés en Australie depuis les Jeux Olympiques et Paralympiques de Sydney 2000. Les visiteurs ont pu participer à toute une série d'activités sportives sur de nombreux sites, et des olympiens et paralympiens étaient également présents pour accueillir les fans.

• Publication de la stratégie d'héritage

En novembre 2023, Brisbane 2032 et ses partenaires de livraison ont publié *Elevate 2042*, une stratégie exposant la manière dont les organisateurs prévoient de tirer le meilleur parti de leur statut d'hôte des Jeux au profit des villes et de la région d'accueil élargie du Queensland, aussi bien avant qu'après 2032. Cette stratégie est le fruit d'une année de consultation auprès de la population concernée, qui a donné lieu à plus de 14 000 suggestions.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

Les préparatifs de Gangwon 2024 ont été finalisés à l'approche des Jeux, tandis que Dakar 2026 a continué de se concentrer sur la mobilisation des jeunes.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE D'HIVER DE GANGWON 2024

GANGWON 2024

LIEU : GANGWON, KOR

DATES : DU 19 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER 2024

SPORTS : 7 DISCIPLINES : 15

ÉPREUVES : 81

ATHLÈTES : 1900

Surfant sur la réussite des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018, les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver de Gangwon 2024 ont poursuivi leur objectif d'amener les sports d'hiver à une nouvelle génération d'athlètes.

Arrivant aux étapes finales de ses préparatifs en 2023, le comité d'organisation de Gangwon 2024 s'est concentré sur la finalisation de sa préparation opérationnelle et le renforcement de la mobilisation du public – garantissant la réussite des Jeux tenus en janvier et février 2024. Voici quelques-unes des principales étapes :

• Présentation de la mascotte

En janvier 2023, à un an des Jeux, le comité d'organisation a dévoilé sa mascotte, Moongcho, ainsi que la chanson officielle et la chorégraphie. Des jeunes Sud-Coréens sont à l'origine de la création de ces trois éléments des Jeux.

• Confirmation du modèle de médailles

En février 2023, le CIO a organisé un concours de création portant spécifiquement sur le motif de l'avers des médailles des Jeux. Le concours

de Gangwon ont participé à un atelier pour la création du revers de la médaille.

• Nomination des nouveaux ambassadeurs

Cinq ambassadeurs de Gangwon 2024 ont été annoncés dans le cadre d'une célébration organisée pour marquer les 300 jours avant les Jeux : les médaillés d'or Choi Min-jeong et Yun Sung-bin ; la danseuse étoile Kim Joo-won ; le commentateur de snowboard et acteur Park Jae-min ; et le pianiste classique Sunwoo Yekwon. Ensuite, en novembre 2023, la Chinoise Eileen Gu, double championne de ski acrobatique aux Jeux Olympiques et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, a été nommée ambassadrice mondiale des Jeux, en faisant activement la promotion de Gangwon 2024 auprès des millions de personnes qui la suivent sur les réseaux sociaux.



Moongcho, la mascotte de Gangwon 2024, a rencontré des danseurs à Donghae en novembre 2023, pendant le voyage de la flamme.

Parcours olympiques



UN AVENIR RADIEUX

Plus de 3 000 candidatures ont été reçues pour le concours de création des médailles de Gangwon 2024, mais il ne pouvait en ressortir qu'un seul gagnant.

Dante Akira Uwai, un architecte brésilien de 27 ans, a remporté le concours de création des médailles de Gangwon 2024 en avril 2023.

Plus de 3 000 projets ont participé à ce concours ouvert aux artistes du monde entier, un record. L'artiste olympienne Laurennne Ross, la conceptrice de la médaille des JOJ d'hiver de Lausanne 2022 Zakea Page et les jeunes supporters de Gangwon 2024 Yunwon Cho et SeoJoon Park figuraient parmi les membres du jury, qui ont estimé que la création de Dante Akira Uwai était la meilleure d'entre toutes.

« Cette compétition a ravivé la flamme »

L'œuvre de Dante Akira Uwai, « A Sparkling Future », avec laquelle il a remporté ce concours, est une interprétation créative du slogan de Gangwon 2024 « Grandir ensemble, briller pour toujours ». Dans cette création, le concept de croissance est véhiculé par des lignes verticales, tandis que le groupe de participants aux JOJ, composé d'une grande diversité, est représenté par des éléments créés par des découpes et des changements de texture. La variété des formes illustre la diversité et la façon dont nous pouvons tous contribuer à la paix et à la coexistence de différentes manières. L'aspect poli des finitions crée de petits éclats de lumière dynamiques, symbolisant le désir de se dépasser et d'apporter des changements positifs dans le monde, une thématique centrale des Jeux Olympiques.

« Je ne voulais pas faire de la médaille le cadre d'une peinture, un objet qu'on ne pourrait qu'admirer », a déclaré Dante Akira Uwai. « Je voulais qu'elle soit vue comme une sculpture. Quelque chose que l'on peut prendre en main, regarder sous différents angles et qui puisse procurer une sensation par sa texture. »

Remporter cette compétition est un moment charnière dans la carrière de ce créateur.

« J'ai toujours dessiné, pour autant que je me souvienne. C'est mon passe-temps favori depuis que je suis tout petit », affirme-t-il. « J'ai longtemps hésité à me lancer dans une carrière artistique. Je vis au Brésil et il est

extrêmement difficile de vivre de l'art dans ce pays. C'est pour cette raison que j'ai fait des études d'architecte, pour m'ouvrir davantage de perspectives dans le monde du travail. »

Mais Dante Akira Uwai a repris confiance en ses capacités artistiques grâce à ce concours.

« Je chérirai ce moment toute ma vie », admet-il. « [C'est] le signe que je dois poursuivre mon rêve de devenir créateur. »

« Au Brésil, nous avons un dicton qui dit : "Ce qui différencie un artiste des autres n'est pas le talent mais un besoin irrépressible de créer". Je m'identifie très souvent à cet adage. Je ne me sens pas bien lorsque je ne crée pas pendant une longue période. Je finis par me sentir déprimé. »

« Je m'étais un peu égaré, et quand j'ai entendu parler de cette opportunité, cela m'est apparu comme une évidence. Je devais me remettre à faire ce qui me plaît vraiment. Cette compétition a ravivé la flamme. Obtenir cette reconnaissance est le signe que je suis en bonne voie, que ce que je cultive depuis tant d'années vaut vraiment la peine de persévérer. »

Pour en savoir plus sur les Jeux Olympiques d'hiver de Gangwon 2024, voir page 38.



Dante Akira Uwai a rencontré le président du CIO, Thomas Bach, à la Maison Olympique.

- Recrutement des volontaires** Le comité d'organisation de Gangwon 2024 a lancé son programme des volontaires en avril 2023, en recrutant 2 000 volontaires pour garantir le bon déroulement des Jeux.

- Début du voyage de la flamme**

Le voyage de la flamme de Gangwon 2024 a commencé le 11 octobre 2023 à Séoul, traversant 26 villes et pays dans le cadre de son « voyage de la solidarité », avant d'atteindre Gangneung le 29 décembre. En plus d'offrir l'occasion unique de voir la flamme olympique de la jeunesse, le voyage de la flamme vise à susciter l'enthousiasme avant les JOJ, tout en faisant la promotion des valeurs olympiques et de l'importance du sport auprès des jeunes.

- Lancement de la plateforme de billetterie**

Les fans ont pu réserver leurs billets pour les JOJ en se rendant sur la plateforme de billetterie consacrée aux Jeux, où tous les billets, à l'exception de ceux pour la cérémonie d'ouverture, étaient disponibles gratuitement.

- Lancement du programme des jeunes reporters**

Le CIO a lancé le programme des jeunes reporters de Gangwon 2024 en novembre 2023. Quatorze journalistes en herbe venus de la République de Corée, de France, d'Italie et du Sénégal ont été sélectionnés pour participer à ce programme, dans le cadre duquel ils ont pu bénéficier d'une formation spécialisée et d'un mentorat de la part de professionnels des médias pendant les JOJ d'hiver.

- Athlètes modèles** Le CIO a annoncé les 27 premiers athlètes modèles pour Gangwon 2024, parmi lesquels figurent des champions olympiques, des médaillés olympiques et des olympiens. Les athlètes modèles ont pour mission de soutenir et de conseiller les jeunes athlètes en lice aux JOJ.



Dakar en Jeux ! s'est achevé en novembre 2023 avec un concert spectaculaire à Obama Beach, Saly.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE DAKAR 2026



LIEU : DAKAR, SEN
DATES : DU 31 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE 2026

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026 ont pour ambition de servir de catalyseur en vue d'une transformation sportive, sociale, culturelle, éducative et économique qui créera de nouveaux espoirs, de nouvelles opportunités et de la confiance pour les jeunes non seulement au Sénégal, mais aussi dans toute l'Afrique. Alors que les JOJ approchent, les progrès accomplis en 2023 ont notamment porté sur les éléments suivants :

- Engagement numérique**

Le COJOJ de Dakar 2026, en collaboration avec le CIO, a ouvert un site web et des comptes de médias sociaux consacrés à Dakar 2026 – un pas en avant en matière de visibilité et d'engagement.

- Festival Dakar en Jeux !** La deuxième édition de Dakar en Jeux ! s'est déroulée du 31 octobre au 4 novembre 2023. Cette manifestation mêlant sports et

culture pendant toute une semaine a attiré plus de 20 000 spectateurs, dont 3 000 enfants qui ont pu participer à diverses activités sportives dans 12 disciplines.

- Sites et infrastructures** La rénovation du stade Iba Mar Diop a suivi son cours, parallèlement au partage des plans et esquisses du stade, de la Maison du Cuir et du Tour de l'Œuf. Le processus d'appel d'offres pour la construction de la Maison du Cuir a commencé en décembre 2023, tandis que les travaux pour le stade Iba Mar Diop et la Tour de l'Œuf commenceront début 2024.

- Programme des sports** Le programme des sports a fait l'objet d'un examen exhaustif axé sur les disciplines, les épreuves et les quotas d'athlètes. Le plan directeur des Jeux a ensuite été adapté en vue d'exploiter au mieux le village olympique de la jeunesse et de mettre l'accent sur les possibilités d'évolution des athlètes de haut niveau. Dans le cadre de ce processus, les Fédérations internationales ont apporté une contribution précieuse pour la finalisation des sites de compétition, la commission exécutive du CIO devant confirmer la version définitive du programme des sports en 2024.



Pleinement alignés sur les principes de durabilité établis dans l'Agenda olympique 2020 et l'Agenda olympique 2020+5, les Jeux Olympiques d'hiver de 2030 seront les Jeux les plus durables jamais organisés.

FUTURS HÔTES

Alors que les répercussions du changement climatique se multiplient, le CIO contribue à façonner l'avenir des sports d'hiver à travers la recherche, la réflexion et l'innovation.

Les récentes réformes du CIO concernant l'élection des hôtes des Jeux Olympiques continuent de conditionner les futurs Jeux, tout comme l'engagement de l'organisation à intégrer la durabilité dans chaque édition des Jeux Olympiques d'été, d'hiver et de la Jeunesse.

Jeux Olympiques d'hiver

Ayant déjà élu des hôtes dynamiques et innovants pour les Jeux Olympiques d'été de toute la décennie, le CIO s'est attelé en 2023 à poursuivre deux objectifs concernant les futurs hôtes des Jeux : trouver le meilleur partenaire possible pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2030 ; et examiner de manière plus approfondie les propositions et les défis potentiels ayant une incidence sur les sports d'hiver, et plus particulièrement les conséquences du changement climatique.

Jeux Olympiques d'hiver de 2030

Pleinement alignés sur les principes de durabilité établis dans l'Agenda olympique 2020 et l'Agenda olympique 2020+5, les

Jeux Olympiques d'hiver de 2030 seront les Jeux les plus durables jamais organisés. Pour la première fois, le CIO imposera au comité d'organisation de réduire les émissions directes et indirectes de carbone, de compenser davantage que ses émissions résiduelles et d'user de son influence pour faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Le CIO a reçu des déclarations d'intérêt pour l'organisation des Jeux de la part de quatre CNO disposant de marchés des sports d'hiver bien établis, ainsi que des moyens nécessaires et d'expérience dans l'organisation de coupes et de championnats du monde. L'unité du CIO en charge des futurs hôtes olympiques a travaillé en étroite collaboration avec chaque CNO et ses partenaires durant 2023, afin de les aider à se rapprocher des parties prenantes pertinentes et à développer les aspects techniques et stratégiques de leur projet, en amont d'un examen approfondi mené par la commission de futur hôte pour les Jeux Olympiques d'hiver du CIO – aujourd'hui présidée par



Brisbane 2032 a été le premier hôte des Jeux à être élu dans le cadre du nouveau système du CIO.

Karl Stoss, qui remplace Octavian Morariu depuis juillet 2023. Octavian Morariu, qui possède la double nationalité franco-roumaine, a pris la décision de démissionner de ses fonctions afin d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel à la suite de la décision du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) d'explorer plus avant un projet d'accueil d'une future édition des Jeux Olympiques d'hiver en France.

Conséquences du changement climatique

La commission de futur hôte a poursuivi ses travaux de recherche visant à évaluer la manière dont le changement climatique pourrait affecter le modèle d'organisation des Jeux Olympiques d'hiver à l'avenir.

Il ressort de son étude qu'à l'heure actuelle, 15 CNO répartis sur trois continents disposent d'au moins 80 % des sites nécessaires pour accueillir les Jeux Olympiques d'hiver. D'ici 2050, deux d'entre eux ne se trouveront plus dans des conditions climatiques viables pour organiser les Jeux Olympiques d'hiver en février, ce chiffre montant à cinq CNO

pour l'organisation des Jeux Paralympiques d'hiver au mois de mars. En d'autres termes, le nombre d'hôtes potentiels sera réduit aux alentours de 10 à 13 hôtes, sans compter que ces chiffres seront amenés à s'aggraver d'ici la fin du siècle.

Double élection

Au regard de ces conclusions préliminaires, le principe d'une double attribution pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2030 et 2034 a été approuvé à l'unanimité par les membres du CIO lors de la 141^e Session du CIO qui s'est tenue en octobre 2023. Une telle élection apporte au Mouvement olympique la sécurité d'un sport d'hiver traditionnel solide et de pouvoir compter sur des hôtes fiables sur le plan climatique, tout en donnant au CIO le temps de réfléchir à l'avenir des Jeux sur le long terme, notamment sur les questions relatives aux modèles économiques et aux modèles d'organisation des compétitions.

Ensuite, au mois de novembre, à la suite d'une recommandation de la commission

de futur hôte, la commission exécutive du CIO a invité les Alpes françaises et Salt Lake City-Utah à participer à un dialogue ciblé dans la perspective d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en 2030 et 2034. L'objectif est d'attribuer les deux éditions de Jeux lors de la 142^e Session du CIO en juillet 2024. La commission exécutive a aussi décidé d'accorder au projet Switzerland 203x, non spécifique à une édition donnée, un statut spécial en l'invitant à prendre part au « dialogue privilégié » pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2038.

Le CIO a publié ses études de faisabilité portant sur toutes les parties intéressées par l'organisation des Jeux, et a mis en ligne de nouvelles ressources expliquant l'approche suivie pour les élections et de quelle manière les hôtes potentiels sont évalués.

En temps voulu, la commission de futur hôte rendra compte à la commission exécutive de ses recherches sur les conséquences du changement climatique. Les domaines d'intérêt pourraient inclure : la notion de rotation des Jeux Olympiques d'hiver entre un certain nombre d'hôtes ; les innovations et les nouvelles technologies ; l'organisation conjointe d'épreuves sur glace et sur neige par différentes régions ; et la décentralisation de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver afin de confier certaines compétitions à des organisateurs nationaux et internationaux rompus à l'exercice.

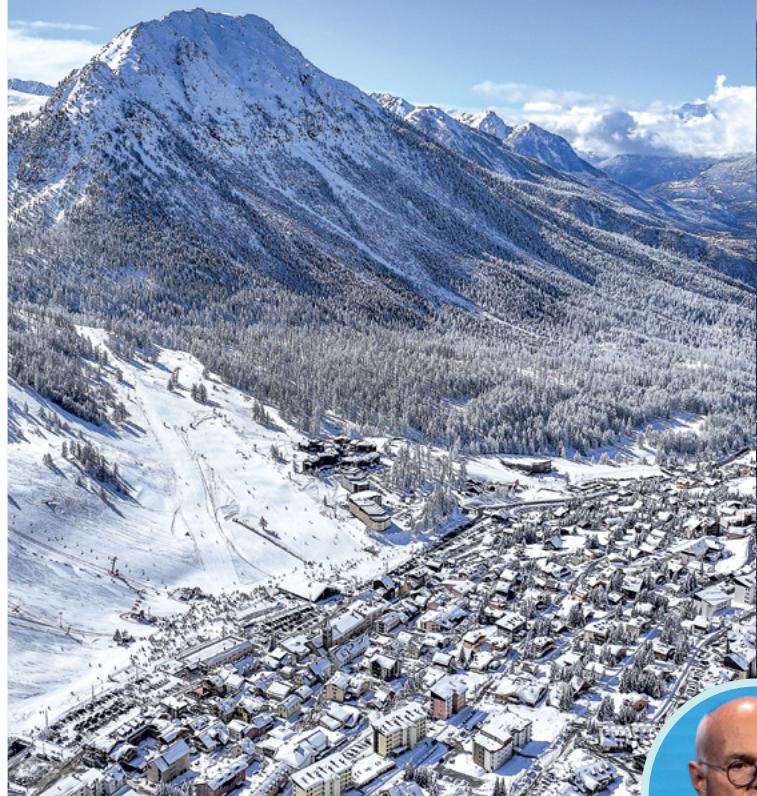
Jeux Olympiques et Jeux Olympiques de la Jeunesse

La volonté d'accueillir les Jeux Olympiques et les Jeux Olympiques de la Jeunesse a continué de grandir en 2023, avec des déclarations d'intérêt se comptant par dizaines. Plusieurs CNO ont réitéré leurs engagements au CIO à l'occasion de la 141^e Session. La commission de futur hôte pour les jeux de l'Olympiade a passé en revue toutes les déclarations d'intérêt en novembre, lorsqu'elle a approuvé un programme pour 2024 visant à partager les innovations avec les parties intéressées et à mettre en lumière la nouvelle ère des Jeux Olympiques.

FUTURS HÔTES DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

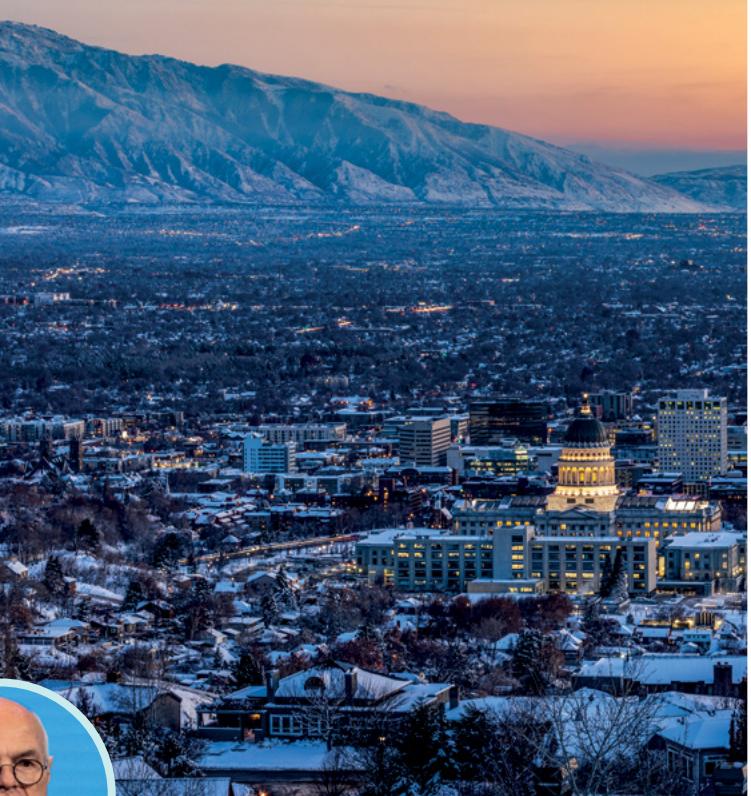
Alpes françaises 2030

La vision du projet des Alpes françaises 2030 ambitionne de redynamiser les Alpes du Nord et les Alpes du Sud en tant que destinations touristiques phares pour les sports d'hiver, grâce à l'adoption d'une stratégie plus durable pour les sports d'hiver dans le contexte du changement climatique.



Salt Lake City-Utah 2034

Inspiré par les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2002, qui ont eu un impact transformateur positif, le projet présenté en 2023 pour Salt Lake City-Utah a pour ambition de faire bénéficier une nouvelle génération de ces mêmes avantages.



« Les projets des Alpes françaises et de Salt Lake City-Utah se distinguent par leur vision de l'expérience des athlètes, leur alignement sur les plans de développement socio-économique régionaux et nationaux, et le soutien très fort de la population et des gouvernements à tous les niveaux. »

Karl Stoss, président de la commission de futur hôte pour les Jeux Olympiques d'hiver



SECTION 3

SOLIDARITÉ



POINTS CLÉS

- | | |
|--|----|
| Des boursiers de la Solidarité Olympique remportent des médailles majeures | 46 |
| Le CIO lance un nouveau plan d'action pour la santé mentale | 64 |
| Le Musée Olympique célèbre 30 ans de culture | 67 |

La solidarité « est au cœur même de tout ce que représente le Mouvement olympique », selon les termes de l'Agenda olympique 2020+5. Il s'agit de la première des cinq tendances sur lesquelles l'actuelle feuille de route stratégique du Mouvement olympique a été établie – et semble aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

La solidarité peut prendre de nombreuses formes. Elle définit la mission de la Solidarité Olympique, qui apporte son assistance à tous les Comités Nationaux Olympiques (CNO) – et notamment à ceux qui en ont le plus besoin. Elle constitue le fil rouge du département des athlètes du CIO, qui veille à ce que les athlètes restent au cœur du Mouvement olympique, et anime les nombreux programmes du CIO centrés sur leur bien-être. Elle est une des clés de voute des activités de la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine. Et elle est chaque année plus visible durant les célébrations de la Journée olympique à l'échelle mondiale.

- | | |
|---|----|
| Solidarité Olympique | 46 |
| Programmes pour les athlètes | 55 |
| Bien-être des athlètes | 64 |
| Art, culture, patrimoine et éducation olympique | 67 |
| Journée olympique | 74 |



Le burkinabé Hugues Fabrice Zango, boursier olympique pour Paris 2024, a remporté la médaille d'or au triple saut lors des Championnats du monde d'athlétisme 2023.

SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

Toutes les opérations du Mouvement olympique tournent autour du principe de solidarité, dont la Solidarité Olympique est le promoteur le plus visible.

La Solidarité Olympique apporte un soutien financier et une assistance aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) du monde entier, plus particulièrement à ceux qui en ont le plus besoin, afin qu'ils puissent assumer leurs responsabilités envers le Mouvement olympique. Ses opérations sont financées grâce à la part des revenus tirés des Jeux Olympiques qui est redistribuée aux CNO, que la Solidarité Olympique injecte dans des programmes visant à soutenir les athlètes, assister les entraîneurs, former les

administrateurs sportifs et promouvoir les valeurs olympiques.

Les programmes mis en œuvre par la Solidarité Olympique s'inscrivent dans son plan pour 2021-2024, porteur d'un budget total s'élevant à 590 millions d'USD pour quatre ans. Le Plan 2021-2024 s'articule autour de sept objectifs stratégiques :

• **Donner les moyens** aux CNO de garder les athlètes au cœur du Mouvement olympique

- **Assurer** une bonne gouvernance, un contrôle des finances et leur conformité en améliorant les programmes de renforcement des capacités des CNO
- **Renforcer** le modèle de financement solidaire du Mouvement olympique
- **Se conformer** à la stratégie du CIO pour le monde de l'après-coronavirus
- **Permettre** aux CNO de contribuer à la promotion des valeurs olympiques
- **Fournir** des services sur mesure aux CNO.
- **Mesurer** l'impact concret des programmes de la Solidarité Olympique et de son financement sur le développement du sport au niveau mondial

Les programmes, fruit de la collaboration entre le CIO et les CNO avec le soutien des Fédérations Internationales (FI) lorsque nécessaire, sont eux-mêmes répartis dans trois domaines clés :

• Programmes mondiaux

Assistance apportée aux CNO pour l'organisation d'activités spécifiques liées au développement du sport.

• Programmes continentaux

Des programmes conçus pour répondre aux besoins spécifiques des CNO en tenant compte des particularités de chaque continent.

• Subsides du CIO pour la participation des CNO aux Jeux Olympiques et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse

Soutien apporté aux CNO avant, pendant et après chaque édition des Jeux.

Grâce au soutien de la Solidarité Olympique, un délégué de chaque CNO a pu participer au séminaire des chefs de mission organisé en 2023 dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, dans le cadre duquel des informations détaillées concernant cette édition ont été communiquées aux chefs d'équipe des CNO. Ce soutien de la Solidarité Olympique a couvert l'hébergement et les billets retour (par avion ou train), pour un total de 585 574 USD.

« Il y a une équipe, un système de soutien ; j'appartiens à cette équipe. Je sens que j'en fais partie intégrante. »

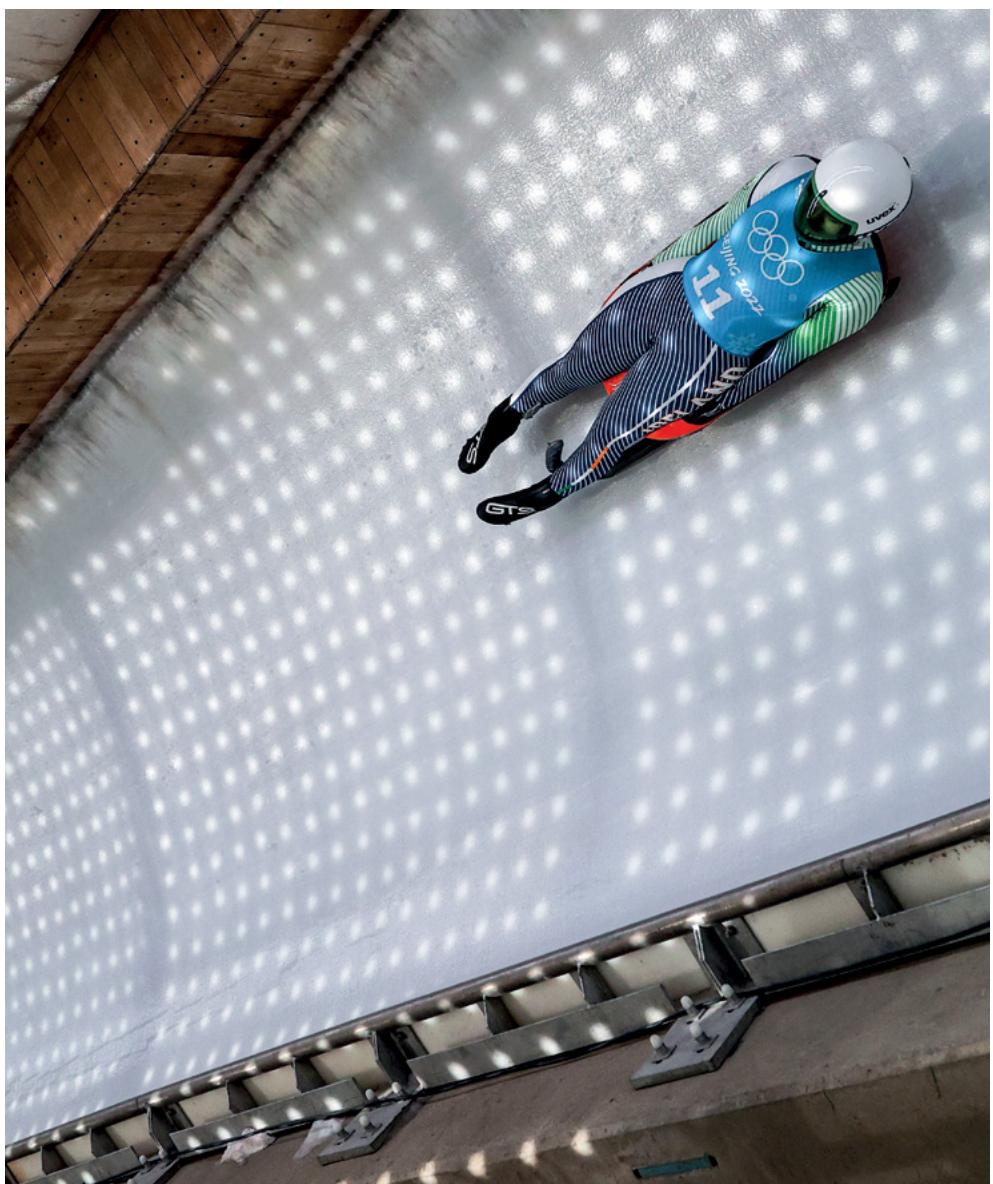
Nigara Shaheen, détentrice d'une bourse olympique pour athlètes réfugiés de la Solidarité Olympique

Programmes mondiaux

Essentiels pour permettre aux CNO d'accomplir la mission confiée par la Charte olympique, les programmes mondiaux apportent une assistance technique, financière et administrative aux CNO dans l'organisation d'activités spécifiques liées au développement du sport. Ils sont répartis en domaines de développement :

• Athlètes et développement du sport :

- Universalité des Jeux Olympiques
 - Entourage
 - Développement du sport
- Capacité d'organisation et sensibilisation communautaire :**
- Les valeurs olympiques
 - Gestion des CNO et partage de connaissances



En 2023, la lugeuse irlandaise Elsa Desmond figurait parmi les 197 athlètes à recevoir une bourse olympique pour athlètes – Milano Cortina 2026.

Athlètes et développement du sport : universalité des Jeux Olympiques

Les programmes axés sur le développement des athlètes et du sport que propose la Solidarité Olympique sont conçus pour apporter aux athlètes l'assistance dont ils ont besoin. Les programmes relatifs à l'universalité des Jeux Olympiques visent quant à eux à aider les CNO du monde entier à soutenir les athlètes de haut niveau et les équipes en leur venant en aide sur les plans financier et technique dans leurs préparatifs pour les Jeux Olympiques.

Bourses olympiques pour athlètes

– Paris 2024

Les programmes de bourses de la Solidarité Olympique fournissent un soutien financier et technique aux athlètes de haut niveau ayant le potentiel de participer aux Jeux Olympiques. Chaque édition des Jeux Olympiques est

assortie d'un nouveau programme de bourses olympiques avec un budget lui étant propre.

Le programme mis en œuvre pour Paris 2024 bénéficie à tous les CNO et leurs athlètes, en particulier à ceux qui en ont le plus besoin – renforçant ainsi l'universalité des Jeux Olympiques. À moins de sept mois des Jeux, la Solidarité Olympique a accordé 1 260 bourses individuelles à des athlètes relevant de 154 CNO, auxquels s'ajoutent 36 CNO bénéficiant d'une bourse personnalisée du fait de la grande taille de leur délégation.

Bourses olympiques pour athlètes

– Milano Cortina 2026

Les bourses olympiques accordées dans le cadre des éditions d'hiver contribuent à accroître la compétitivité des Jeux en soutenant les CNO en mesure d'envoyer des athlètes ayant fait leurs preuves dans les sports d'hiver.

Le programme mis en œuvre pour Milano Cortina 2026 a été lancé le 1^{er} juillet 2023. En fin d'année, la Solidarité Olympique avait accordé 197 bourses individuelles à des athlètes issus de 39 CNO. Une bourse personnalisée est délivrée à six CNO supplémentaires, lesquels avaient envoyé une délégation de grande taille lors des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022.

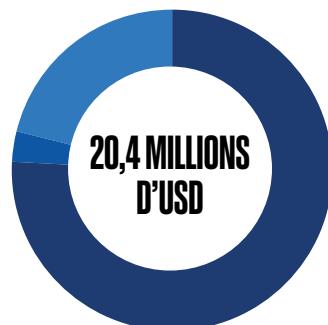
Subventions pour les sports d'équipe

Le programme de subventions pour les sports d'équipe permet aux CNO de fournir à des équipes un soutien technique et financier, pour toute la durée du plan 2021–2024 de la Solidarité Olympique, afin qu'elles puissent s'entraîner et participer à des compétitions régionales, continentales et mondiales, et tenter de se qualifier pour les Jeux Olympiques. Au total, 223 équipes bénéficient actuellement du programme de subventions pour les sports d'équipe : 17 d'entre elles concourant dans les sports olympiques d'hiver du curling et du hockey sur glace, les 206 restantes évoluant dans les sports olympiques d'été. Environ 55 % des subventions allouées l'ont été à des équipes féminines, 44 % à des équipes masculines, le pourcentage restant ayant été attribué à des équipes mixtes de curling.



Le boursier olympique slovène Benjamin Savšek a continué son parcours vers Paris 2024 en remportant la médaille d'or de l'épreuve masculine du canoë monoplace (C1) aux Championnats du monde de canoë slalom ICF 2023, organisés à Londres.

Programmes relatifs à l'universalité des Jeux Olympiques en 2023



- Bourses olympiques pour athlètes – Paris 2024 15,5 millions d'USD
- Bourses olympiques pour athlètes – Milano Cortina 2026 0,7 million d'USD
- Subventions pour les sports d'équipe 4,2 millions d'USD



Le Sri Lanka est l'une des 103 commissions des athlètes de CNO à avoir bénéficié d'une subvention d'activité en 2023.

Athlètes et développement du sport : Entourage

Les programmes « Entourage » soutiennent les entraîneurs et les membres de l'entourage des athlètes en leur permettant d'améliorer leurs compétences à tous les niveaux. Ces programmes soutiennent aussi d'autres éléments essentiels dans la carrière d'un athlète, comme le fait d'être entendu hors du terrain de compétition, par exemple par le biais de la commission des athlètes de leur CNO, et la planification de leur reconversion professionnelle, notamment grâce au programme Athlete365 Career+ Power Up du CIO, pour ne citer que cet exemple.

Stages techniques pour entraîneurs

Ce programme offre aux entraîneurs actifs reconnus par leur FN la possibilité d'effectuer des stages de courte durée, dans le but d'améliorer, entre autres, leurs compétences d'entraîneur, d'éducateur et de formateur d'entraîneur. Parmi les options proposées, il est possible de réaliser un stage classique axé sur le sport, ainsi que de suivre des cours techniques sur la préparation physique, la planification de l'entraînement, la préparation mentale, la nutrition, etc. Afin d'encourager un plus grand nombre de femmes à entreprendre une carrière d'entraîneures, les CNO ont la possibilité de demander un financement supplémentaire pour suivre des cours

techniques organisés spécifiquement dans cette optique.

Les demandes de soutien pour les cours nationaux et régionaux ont considérablement augmenté au cours de l'année. En 2023, le programme a apporté son soutien pour la réalisation de 285 stages, bénéficiant à 133 CNO.

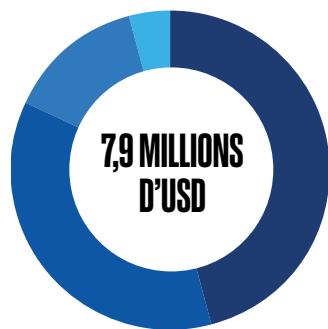
Bourses olympiques pour entraîneurs

Les entraîneurs actifs reconnus par leur FN peuvent également demander à suivre une formation continue en sciences du sport, une formation sportive spécifique ou une formation sur mesure dans un centre de haut niveau, une université ou un établissement géré par une FI. En contrepartie, il est attendu des entraîneurs bénéficiaires qu'ils tirent parti de leur expérience pour contribuer au développement de leur système sportif national. En 2023, la Solidarité Olympique a accordé 393 de ces bourses à des entraîneurs relevant de 140 CNO.

Transition de carrière des athlètes

Le programme Transition de carrière des athlètes de la Solidarité Olympique soutient les CNO sur les plans technique et financier afin d'aider les athlètes, et plus particulièrement les olympiens, à réussir leur reconversion professionnelle lorsqu'ils

Entourage en 2023



- **Stages techniques pour entraîneurs**
3,6 millions d'USD
- **Bourses olympiques pour entraîneurs**
2,8 millions d'USD
- **Subvention pour les activités des commissions des athlètes des CNO**
1,2 million d'USD
- **Transition de carrière des athlètes**
0,3 million d'USD

prennent leur retraite de la compétition de haut niveau – par exemple, en poursuivant un projet de formation individuel ou en suivant le cours Athlete365 Business Accelerator consacré à l'entrepreneuriat. Ce programme a bénéficié à des athlètes de 64 CNO en 2023.

Subventions pour les activités des commissions des athlètes des CNO

Les subventions pour les activités des commissions des athlètes des CNO visent à rendre les athlètes plus autonomes, tout en contribuant au développement d'un réseau global de représentation des athlètes. Les CNO peuvent utiliser ces subventions pour financer les activités proposées par les commissions des athlètes déjà actives ou pour soutenir la création d'une nouvelle commission des athlètes – ce qui arrive plus rarement, dans la mesure où 190 CNO disposent déjà de leur propre commission des athlètes.

Les subventions pour les activités des commissions des athlètes des CNO ont été sollicitées par un total de 103 CNO en 2023.

Athlètes et développement du sport : développement du sport

Les programmes de développement du sport visent à renforcer la pratique sportive à travers le monde, du sport de loisir au plus haut niveau, en travaillant de concert avec les FI, FN et autres partenaires clés. Ils soutiennent :

- les jeunes athlètes dans leur parcours vers une carrière prometteuse et leur qualification pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) ;
- les athlètes évoluant du niveau régional ou continental au niveau mondial ;
- les athlètes contraints de fuir leur pays et qui doivent désormais concourir en tant qu'athlètes réfugiés ; et
- le développement du sport, en aidant les CNO à élargir leurs systèmes sportifs nationaux.

Développement des systèmes sportifs nationaux

Ce programme permet aux CNO de développer et de renforcer leurs structures d'entraînement de base et leurs systèmes sportifs, et ce en mettant en place un plan d'action à moyen ou long terme propre à un ou plusieurs sports inscrits au programme des Jeux Olympiques. En 2023, un total de 92 projets portés par 70 CNO ont bénéficié du soutien délivré dans ce cadre.

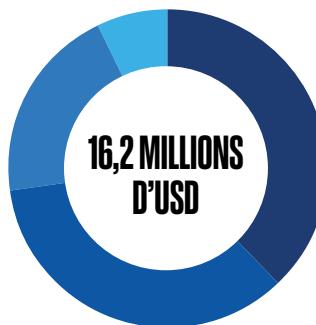
Subvention pour athlètes de niveau continental

Cette subvention vise à aider les CNO à préparer leurs athlètes de niveau continental à participer à des Jeux multisports mondiaux, continentaux et régionaux, le but ultime étant les Jeux Olympiques. Ce sont 161 CNO, soit près de 80 % de l'ensemble des CNO admissibles, qui ont bénéficié d'un soutien sur la période 2021-2023.

Développement des jeunes athlètes

Trois options s'offrent aux CNO dans le cadre de ce programme. Premièrement, ils peuvent solliciter une assistance pour l'identification et l'entraînement des jeunes athlètes ; une option retenue par 81 CNO pour un total

Développement du sport en 2023



- Subvention pour athlètes de niveau continental 6,2 millions d'USD
- Développement des jeunes athlètes 5,7 millions d'USD
- Développement des systèmes sportifs nationaux 3,2 millions d'USD
- Soutien aux athlètes réfugiés 1,1 million d'USD

de 83 projets en 2023. Deuxièmement, ils peuvent demander une aide pour soutenir les athlètes qui souhaitent disputer les épreuves de qualification en vue de participer aux JOJ d'été ou d'hiver. Durant la période 2021-2023, cette option a été retenue par 43 CNO – principalement dans la perspective des JOJ d'hiver de Gangwon 2024, suite au report des JOJ de Dakar en 2026 en raison de la COVID-19. Et troisièmement, ils peuvent bénéficier des opportunités d'entraînement organisées par les FI ; une option dont ont profité les athlètes de 122 CNO grâce aux opportunités offertes par 21 FI en 2023.

Soutien aux athlètes réfugiés – Paris 2024

Ce programme aide les athlètes réfugiés à se préparer en amont des Jeux Olympiques de Paris 2024, en aidant les CNO à les identifier et à les soutenir. L'Olympic Refuge Foundation travaille en étroite collaboration avec la Solidarité Olympique pour assurer la gestion de ce programme soutenant aujourd'hui le nombre record de 73 athlètes, épaulés par 24 CNO hôtes. En outre, cinq athlètes ont bénéficié du programme de transition de carrière des athlètes, et ce soutien est élargi à d'autres athlètes réfugiés en partenariat avec l'unité « Entourage ».



Photographié lors de la première de *We Dare to Dream* en 2023, un film documentaire sur l'équipe olympique des réfugiés du CIO, Saeid Fazloula, olympien en canoë sprint, est l'un des 73 athlètes bénéficiant du programme de soutien aux athlètes réfugiés.

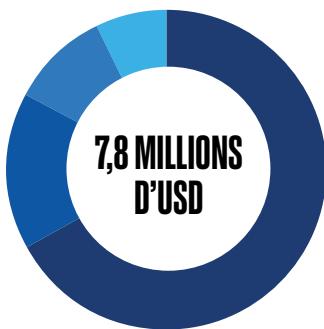


Le Comité National Olympique de Thaïlande a célébré la Journée olympique par un événement de trois jours à Mukdahan – avec le soutien de la Solidarité Olympique.

Les valeurs olympiques

Le programme sur les valeurs olympiques aide les CNO à réaliser la vision du Mouvement olympique, qui espère bâtir un monde meilleur grâce au sport, tout en étant en parfaite adéquation avec la stratégie Olympisme365 du CIO. Ce programme s'efforce d'obtenir des résultats tant au niveau organisationnel, en s'assurant que les organisations sportives sont sûres, durables et inclusives, qu'au niveau communautaire, en aidant un plus grand nombre de personnes à être actives tout en promouvant l'Olympisme et une éducation, une culture et un héritage fondés sur les valeurs olympiques.

Les valeurs olympiques en 2023



- **Initiatives** 5,2 millions d'USD
- **Bourses** 1,3 million d'USD
- **Journée olympique** 0,8 million d'USD
- **Sessions internationales de l'Académie Internationale Olympique (AIO)** 0,5 million d'USD

Les aides financières se déclinent en quatre grands axes avec la répartition suivante pour 2023 :

- les initiatives/projets portés par un CNO ou une organisation partenaire (258 aides allouées à 129 CNO) ;
- les bourses à des fins de formation / d'études (161 aides allouées à 71 CNO) ;
- la participation aux sessions de l'Académie Internationale Olympique (AIO) pour les Académies Nationales Olympiques (ANO) et les jeunes ambassadeurs olympiques (125 aides allouées à 74 CNO) ; et
- les célébrations de la Journée olympique (157 subventions accordées en 2023).



Les élèves du master MEMOS ont été conviés au Musée Olympique pour recevoir leur diplôme en 2023.

Gestion des CNO et partage de connaissances

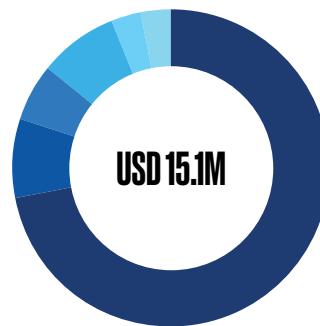
Les six programmes de gestion des CNO et de partage de connaissances visent à aider les CNO à développer et à conserver des structures administratives à la fois solides et durables, en veillant à ce que leurs organisations soient dirigées de manière professionnelle par un personnel compétent ayant accès à des informations précises et à jour.

Développement de l'administration des CNO
 La Solidarité Olympique fournit à chaque CNO une subvention administrative s'élevant à 45 000 USD par an pour les aider à couvrir leurs frais de fonctionnement. En 2023, 200 CNO ont bénéficié de cette subvention. Une subvention administrative supplémentaire de 15 000 USD est proposée aux CNO dont les principaux revenus proviennent de la Solidarité Olympique. Cette subvention a été versée à 25 CNO en 2023. En outre, 58 CNO ont demandé, et reçu, une aide pour des projets visant à consolider leur administration dans des domaines tels que les technologies de l'information, le renforcement des capacités, les finances, la planification stratégique et la communication.

Cours nationaux pour dirigeants sportifs

Ce programme a pour objectif de développer les compétences des CNO et des organisations qui leur sont affiliées en offrant la possibilité aux CNO de dispenser des formations en gestion, destinées aux dirigeants sportifs des organisations

Gestion des CNO et partage de connaissances en 2023



- Développement de l'administration des CNO
10,8 millions d'USD
- Cours nationaux pour dirigeants sportifs
1,2 million d'USD
- Formation internationale en management du sport
0,9 million d'USD
- Forums pour les CNO et leurs athlètes
1,3 million d'USD
- Échanges entre CNO
0,4 million d'USD
- Projets spéciaux
0,5 million d'USD

sportives nationales et régionales du pays, en s'appuyant sur le matériel de formation et le cadre pour l'enseignement des cours proposés par la Solidarité Olympique. En 2023, 57 CNO ont suivi 136 formations à l'administration des sports, dont 4 666 personnes ont bénéficié. En outre, 603 personnes représentant 29 CNO

ont suivi un total de 33 cours avancés en management du sport.

Formation internationale en management du sport

La Solidarité Olympique propose une formation supérieure en gestion du sport reconnue sur le plan international par l'intermédiaire de MEMOS (master exécutif en management des organisations sportives). En 2023, 53 bourses ont été octroyées à des personnes représentant 48 CNO.

Échanges entre CNO

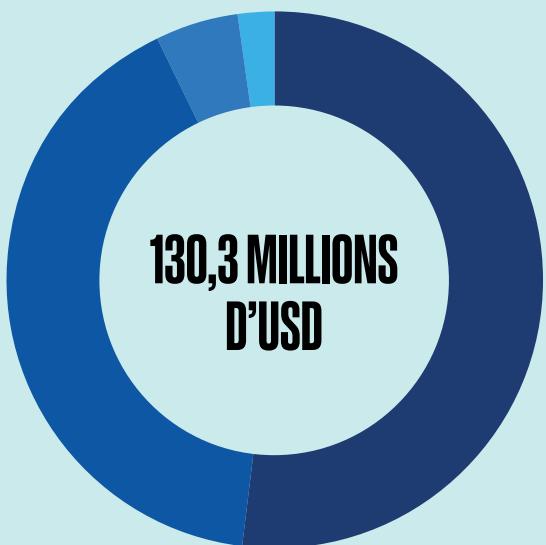
Les échanges entre CNO forment une partie importante de l'apprentissage en matière d'organisation et visent à favoriser la consolidation de leurs structures administratives. Huit projets d'un an ont été approuvés en 2023, auxquels s'ajoutent deux projets pluriannuels à long terme qui ont débuté en 2021 et 2022.

Forums pour les CNO et leurs athlètes

Les forums réunissent les CNO, les athlètes et la Solidarité Olympique pour échanger sur des thématiques spécifiques. On peut notamment citer les forums bisannuels des commissions d'athlètes continentales, organisés et financés par le programme en étroite collaboration avec les associations continentales de CNO, leurs commissions des athlètes, la commission des athlètes du CIO et le département des athlètes du CIO – lesquels, en 2023, ont eu lieu en Afrique (à Alger au mois de mars), en Asie (à Bangkok en mars) et en Europe (à Rome en novembre). Plusieurs forums ont également été organisés pour les CNO en 2023, notamment pour ceux du continent américain (à Houston en février) et de l'Océanie (à Paris en juillet), afin de traiter des préparatifs des délégations des CNO pour Paris 2024. Au cours de l'année ont également été organisés le Forum des partenaires stratégiques pour le sport et le développement durable en Océanie (à Brisbane en avril) et le Forum régional sur les finances pour les CNO d'Afrique (au Kenya en octobre-novembre).

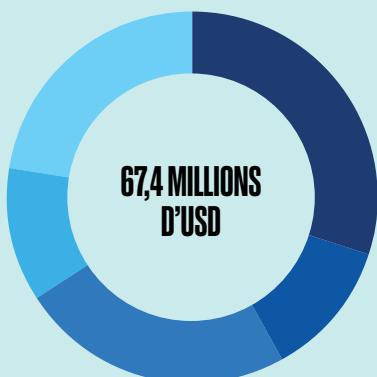
Projets spéciaux

L'objectif de ce programme est de répondre aux besoins spéciaux des CNO qui traversent des circonstances extraordinaires ou imprévues. En 2023, un CNO a pu bénéficier de ce fonds.



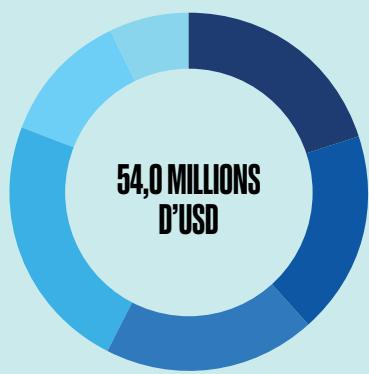
LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE EN 2023

- 67,4 millions d'USD Programmes mondiaux
- 54,0 millions d'USD Programmes continentaux
- 6,8 millions d'USD Administration
- 2,1 millions d'USD Services d'assistance technique



PROGRAMMES MONDIAUX EN 2023

- 20,4 millions d'USD Universalité des Jeux Olympiques
- 7,9 millions d'USD Entourage
- 16,2 millions d'USD Développement du sport
- 7,8 millions d'USD Valeurs
- 15,1 millions d'USD Développement des capacités et administration



PROGRAMMES CONTINENTAUX EN 2023

- 10,7 millions d'USD Afrique
- 10,0 millions d'USD Amériques
- 10,3 millions d'USD Asie
- 12,8 millions d'USD Europe
- 6,2 millions d'USD Océanie
- 4,0 millions d'USD ACNO

Parcours olympiques



LIFE'S A BEACH

Un nouveau programme, soutenu par la Solidarité Olympique, assure la promotion du volleyball de plage auprès de la nouvelle génération de jeunes athlètes.



Des jeunes Caraïbans se sont rassemblés pour s'affronter au volleyball de plage dans le cadre des tout premiers Championnats des moins de 19 ans de l'ECVA.

La Solidarité Olympique et la Fédération Internationale de Volleyball (FIVB) se sont associées pour développer la pratique du volleyball de plage chez les jeunes dans la région des Caraïbes orientales.

Le projet pilote commun vise à renforcer la participation des jeunes athlètes aux compétitions de volleyball de haut niveau, et à offrir davantage de possibilités aux équipes de se qualifier pour les événements continentaux et internationaux par catégories d'âge, tels que les Championnats du monde de volleyball de plage des moins de 21 ans de la FIVB qui se tiendront en 2025.

Soutien de la Solidarité Olympique

Soutenue par le programme de développement des jeunes athlètes de la

Solidarité Olympique, cette initiative vient épauler les CNO sur les plans technique et financier afin de leur permettre d'identifier plus facilement les jeunes athlètes et de les entraîner. Ce soutien leur permet notamment de les aider financièrement pour participer aux épreuves de qualification, mais il peut également prendre la forme d'opportunités de participer à des entraînements ou à des compétitions organisées par les FI pour les jeunes athlètes talentueux.

Steve Tutton, responsable technique et développement à la FIVB, a souligné l'importance d'aider les jeunes athlètes à se développer et a mis en évidence la contribution de la Solidarité Olympique.

« Le développement de jeunes athlètes est vital pour l'avenir du sport », a affirmé Steve Tutton. « C'est formidable de pouvoir travailler

de concert avec la Solidarité Olympique afin d'aider à offrir à ces jeunes joueurs de nouvelles possibilités de développer leur talent et d'acquérir de l'expérience dans des compétitions de haut niveau. »

Rendre les jeunes athlètes plus autonomes

Dans le cadre de ce projet, la FIVB et la Solidarité Olympique ont soutenu l'organisation des premiers Championnats de volleyball de plage des moins de 19 ans de l'Association de volleyball des Caraïbes orientales (ECVA), lesquels se sont déroulés en septembre 2023.

Ce nouveau tournoi, qui s'est déroulé à Saint-Kitts-et-Nevis, a permis à des équipes de jeunes de toute la région de montrer leurs capacités de niveau mondial. Les Dominicaines Nyla Edmund et Alyssa Kadija Bully ont remporté l'or chez les femmes, tandis que Peter Emmanuel et Rio Jaden Victor de Sainte-Lucie ont décroché la première place chez les hommes.

Le succès de ce tournoi a conduit la FIVB à s'engager à fournir une allocation annuelle à l'ECVA pour organiser l'événement, la Solidarité Olympique promettant pour sa part de continuer à couvrir les coûts liés au transport et les frais d'inscription pour les joueurs et les entraîneurs.

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers la FIVB et la Solidarité Olympique pour leur soutien à l'organisation de l'événement », a déclaré le président de l'ECVA, Glenn Quinlan. « Des compétitions comme celles-ci sont cruciales pour aider à promouvoir le volleyball dans toute la région et donner à nos jeunes athlètes les moyens de viser l'excellence sur la scène internationale. »

Suite au succès de ce projet pilote dans la région des Caraïbes orientales, le CIO et la FIVB prévoient maintenant d'étendre l'initiative à l'Océanie afin de renforcer la participation des jeunes au volleyball de plage à l'échelle mondiale.

Pour en savoir plus sur les programmes de la Solidarité Olympique, voir pages 46 à 53.

PROGRAMMES POUR LES ATHLÈTES

Alors que les athlètes du monde entier se préparaient en vue des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024 et des Jeux Olympiques de Paris 2024, la communauté Athlete365 s'est étoffée de 30 000 nouveaux membres en 2023.

Programmes de la Solidarité Olympique

La Solidarité Olympique continue d'apporter un précieux soutien aux athlètes des CNO du monde entier :

- Les programmes de **bourses olympiques pour Paris 2024**, de **bourses olympiques pour Milano Cortina 2026** (lancé en 2023) et de **soutien aux athlètes réfugiés** apportent une assistance individuelle aux athlètes en amont des prochains Jeux.
- Les **subventions pour athlètes de niveau continental** viennent en aide aux CNO pour entraîner les athlètes afin qu'ils puissent participer à des Jeux multisports mondiaux, continentaux et régionaux.
- Les **subventions pour les sports d'équipe** apportent un soutien aux équipes sur une période de quatre ans (2021–2024).
- D'autres programmes sont mis en œuvre pour soutenir indirectement l'entourage des athlètes, notamment les entraîneurs et les commissions des athlètes des CNO.

Pour de plus amples informations sur la Solidarité Olympique : ▶ page 46

Département des athlètes du CIO

Le département des athlètes du CIO a été fondé en 2021 en réponse à la recommandation 3 de l'Agenda olympique 2020+5, qui appelle le Mouvement olympique à « renforcer les droits et responsabilités des athlètes ». Dirigé par Kaveh Mehrabi, athlète aux Jeux Olympiques de Beijing 2008, ce département est géré par des athlètes, pour des athlètes, et comprend sept olympiens

ainsi qu'un ancien athlète de haut niveau, au sein d'une équipe de 21 personnes à temps plein.

Les opérations du département des athlètes s'articulent autour de quatre grands piliers :

- Le soutien et les partenariats
- Les relations
- La mobilisation de la communauté
- La communication avec les athlètes et les initiatives numériques

Athlete365

Athlete365 est une plateforme numérique qui fournit en six langues des conseils, des ressources et des services du CIO aux olympiens, aux paralympiens, aux athlètes de haut niveau et aux membres de leur entourage. La plateforme propose des contenus dans des domaines tels que les finances, le bien-être, les performances, les carrières (pour plus d'informations sur

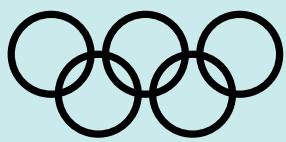
Athlete365 Career+, ▶ page 60), l'intégrité et la pratique du sport en toute sécurité, ainsi qu'une multitude de cours gratuits via Athlete365 Learning (▶ page 60).

Athlete365 permet au CIO d'entretenir des relations étroites avec les athlètes et leur entourage, en plus de développer, par la même occasion, la plus grande communauté d'olyMPIENS et d'athlètes de haut niveau au monde. Ces membres ont augmenté de 24 % en 2023, atteignant 170 000 personnes, dont plus 60 000 sont des olympiens, des paralympiens et des athlètes de haut niveau.

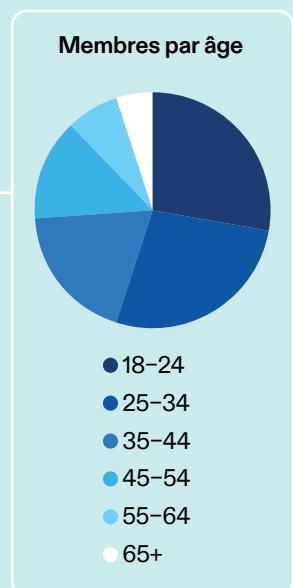
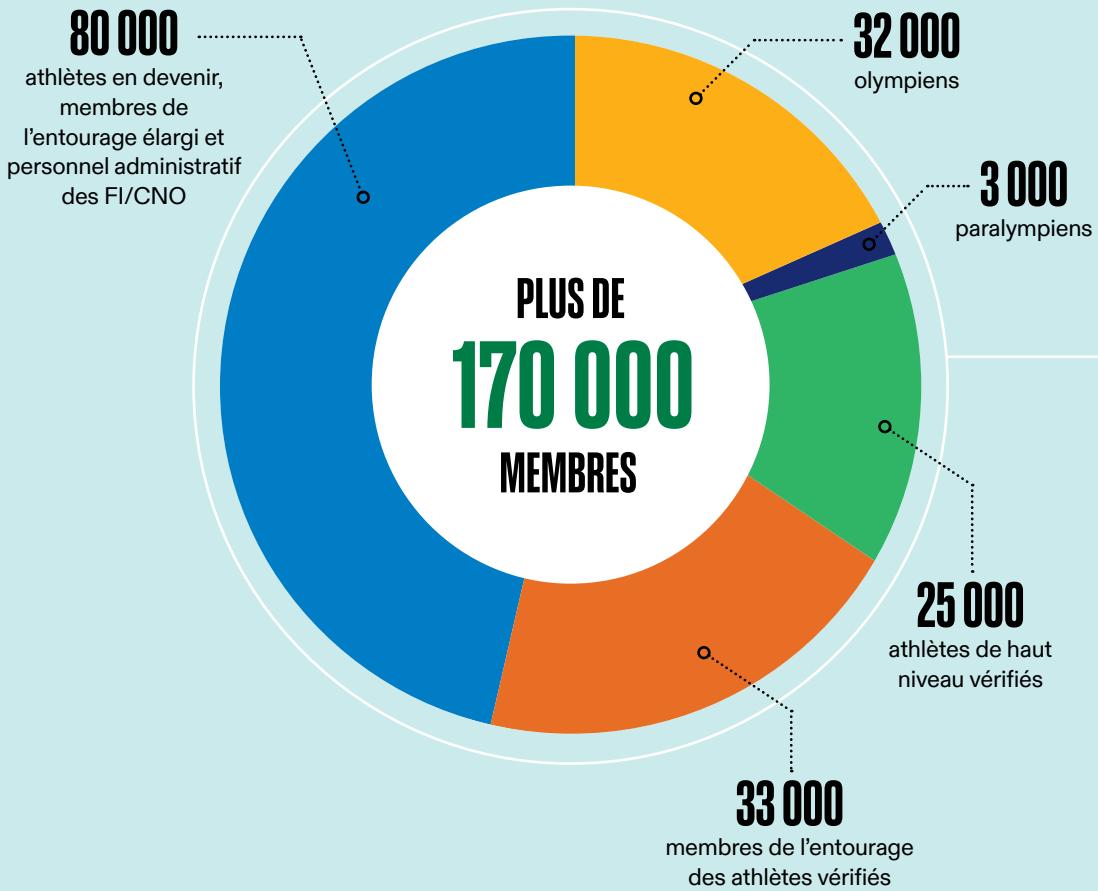
Le site web de la plateforme Athlete365 est complété par des publications relayées sur quatre médias sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn et X. En outre, une nouvelle application mobile sera la principale référence où les athlètes et leur entourage pourront se rendre avant, pendant et après les Jeux. Personnalisable par les utilisateurs, elle proposera des services assurés par



En septembre, Athlete365 s'est rapproché des athlètes participants aux qualifications olympiques en boxe pour l'Afrique.



Athlete 365



ACTIVITÉS NUMÉRIQUES EN 2023

 **1 006 266**
pages vues

 **279**
publications

 **393**
publications

 **265**
publications

 **320**
tweets

 **1 363 162**
événements

785 765
impressions

2,62 millions
d'impressions

582 300
impressions

949 970
impressions

des experts, des offres et des opportunités de la part des partenaires olympiques mondiaux et d'autres partenaires, ainsi que des fonctionnalités exclusives pendant le déroulement des Jeux. Son développement ayant commencé en 2023, le lancement de l'application est prévu avant le début des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Mobilisation avant les Jeux

Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024

Le Programme éducatif pour les athlètes est l'un des principaux piliers des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). Ce programme, lancé avant chaque édition des JOJ, soutient les jeunes athlètes en leur proposant des activités divertissantes, interactives et adaptées à leur âge sur les thèmes de l'intégrité, du bien-être, des carrières, des finances, de la représentation et des performances.

Deux formations exclusives en ligne ont été lancées en juillet 2023 pour soutenir les athlètes et leur entourage dans la perspective des Jeux de Gangwon 2024. Proposé en dix langues, ce programme de préparation aux JOJ d'hiver de Gangwon était axé sur la prévention contre la manipulation de compétitions, la protection des personnes, la santé mentale et la lutte contre le dopage, et a été largement promu par les FI et les CNO.

Ensuite, en novembre 2023, le CIO a publié sur Athlete365 son pack « Get Ready » pour Gangwon 2024. Ce pack contient des informations importantes que les athlètes et les autres participants aux Jeux doivent connaître, telles que des informations pratiques concernant les règles et les politiques, mais aussi sur la culture coréenne.

Jeux Olympiques de Paris 2024

Une vaste campagne de mobilisation des athlètes avant les Jeux a été lancée par le CIO en amont de Paris 2024. Cette campagne vise à favoriser l'engouement des athlètes, leur faire connaître les services auxquels ils peuvent accéder par l'intermédiaire du CIO, et relayer des messages essentiels sur des thèmes importants tels que la lutte contre le dopage, la pratique du sport en toute sécurité, la prévention contre la manipulation de

MOBILISATION AVANT LES JEUX DE PARIS 2024 DURANT 2023

10 055

athlètes et membres de leur entourage ont joué à PinQuest

706 000

réponses à des questions via PinQuest



9 625

nouvelles inscriptions à Athlete365

compétitions, la Solidarité Olympique et les valeurs olympiques.

En 2023, des activités de mobilisation des athlètes ont été réalisées :

- aux Jeux européens à Cracovie (juin/juillet),
- lors des qualifications olympiques en boxe pour l'Afrique à Dakar (septembre),
- aux Jeux asiatiques à Hangzhou (septembre/octobre),
- aux Jeux panaméricains à Santiago (octobre/novembre), et
- aux Jeux du Pacifique aux îles Salomon (novembre/décembre).

Les athlètes et les membres de leur entourage ont également pu tester leurs connaissances et se défier les uns les autres via l'application PinQuest.

Consultation des athlètes sur la Règle 40

En amont des Jeux Olympiques de Paris 2024, le CIO a communiqué les résultats de la consultation qu'il a menée auprès des

athlètes au sujet de la Règle 40. Dans le cadre de cette consultation, tous les athlètes ayant participé aux Jeux de Tokyo 2020 et de Beijing 2022 étaient invités à donner leur avis concernant le nouveau cadre publicitaire des athlètes mis en place pendant les Jeux.

Forum international des athlètes en 2023

À l'occasion du 11^e Forum international des athlètes, qui s'est tenu en octobre, plus de 400 représentants des athlètes se sont rassemblés pour discuter des principaux problèmes qu'ils rencontrent au sein du Mouvement olympique.

Revenu au format organisé en présentiel à Lausanne, en Suisse, à l'issue du 10^e Forum tenu en ligne en 2021, des membres de la commission des athlètes de 181 CNO étaient présents, ce qui représente près de 90 % de tous les CNO à travers le monde, aux côtés de représentants de FI, de comités d'organisation de futures éditions des Jeux Olympiques (COJO) ainsi que d'autres acteurs.

Le Forum a démarré avec le lancement de la nouvelle version de la stratégie de la commission des athlètes du CIO et s'est conclu sur une session de questions-réponses avec le président du CIO, Thomas Bach. Les droits des athlètes, la santé mentale et la pratique du sport en toute sécurité figuraient également parmi les divers sujets abordés.

Déclaration des athlètes

La Déclaration sur les droits et responsabilités des athlètes, qui décrit un ensemble commun d'éléments auxquels les athlètes aspirent, a continué d'être adoptée et mise en œuvre en 2023. À la fin de l'année, la Déclaration était adoptée par :

- 53 CNO
- 125 commissions des athlètes de CNO
- 27 FI olympiques
- 26 commissions des athlètes de FI olympiques

Les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2023 en vue de l'élaboration d'un guide complet de mise en œuvre, proposant des étapes à suivre, des bonnes pratiques et un outil d'auto-évaluation pour aider les FI et les CNO à mettre en œuvre la Déclaration. Le guide a été publié en mars 2024 sur Athlete365. Cette année, le comité de pilotage de la Déclaration des athlètes s'est également étoffé de sept nouveaux représentants des athlètes.

Commissions des athlètes

Commission des athlètes du CIO

En plus du Forum international des athlètes, la commission des athlètes du CIO a également organisé en 2023 trois conférences téléphoniques avec le réseau mondial des commissions des athlètes, lesquelles ont permis de faire le point sur des thématiques centrales pour le Mouvement olympique.

La commission a lancé sa nouvelle stratégie en octobre 2023, à l'occasion du Forum international des athlètes. Fruit de consultations avec des athlètes et leurs représentants, cette stratégie établit de quelle manière la commission s'y prend pour représenter et soutenir les athlètes, ainsi que



Le Conseil olympique d'Asie (OCA) a accueilli l'un des trois forums continentaux des athlètes organisés en 2023.

pour rendre plus autonome le réseau mondial des commissions des athlètes.

La procédure pour les élections à la commission des athlètes du CIO pour les Jeux de Paris 2024 a également été lancée cette année. En novembre, le CIO a annoncé que 32 candidats (18 femmes et 14 hommes) se présentaient aux élections pour remplacer les quatre membres de la commission dont les mandats arrivent à échéance lors des Jeux.

Commissions des athlètes à travers le monde

En 2023, les forums continentaux des athlètes se sont déroulés en Afrique (à Alger, en mars), en Asie (à Bangkok, en mars) et en Europe (à Rome, en novembre). Ces forums, financés par la Solidarité Olympique, ont été l'occasion pour les commissions des athlètes de se rassembler en vue de partager des connaissances et des bonnes pratiques, ainsi que pour discuter des principaux défis rencontrés.

Des commissions des athlètes du monde entier ont participé à un atelier mis en place dans le but de les accompagner dans leurs demandes de financement et dans la livraison de leurs projets. En outre, le CIO a lancé « La voix des athlètes », un nouveau cours de la plateforme Athlete365 Learning visant à soutenir les présidents et les membres de la commission des athlètes. ▶ Page 60

Subventions pour les activités des commissions des athlètes des CNO

Financées par la Solidarité Olympique, les subventions pour les activités des commissions des athlètes des CNO sont octroyées pour soutenir les activités proposées par les commissions existantes ou pour favoriser la création de nouvelles commissions. Toutes ces commissions peuvent demander chaque année à bénéficier de cette subvention, d'un montant maximal de 10 000 USD par CNO.

En 2023, 103 commissions des athlètes des CNO ont déposé une demande pour obtenir cette subvention, qui leur a permis d'organiser des forums nationaux des athlètes, de mettre en place des projets visant à mobiliser les athlètes, et d'organiser des ateliers à l'intention des athlètes pour aborder des thématiques centrales telles que la lutte contre le dopage, la santé mentale et la pratique du sport en toute sécurité. ▶ Page 49

Soutien apporté par les partenaires olympiques mondiaux

Le CIO collabore avec les partenaires olympiques mondiaux sur des programmes exclusifs en faveur des olympiens, paralympiens et athlètes de haut niveau, visant à leur fournir des opportunités uniques de gagner de l'argent, d'accroître leur notoriété et de soutenir des causes qui leur sont chères.

Programme « Athletes for Good » de P&G

Fondé en 2020 en collaboration avec le partenaire olympique mondial P&G, le programme « Athletes for Good » a été créé pour permettre aux athlètes de défendre des œuvres caritatives qui leur tiennent à cœur. Avant chaque édition des Jeux, les athlètes ont la possibilité de demander un financement pour soutenir la cause de leur choix. En cas de réponse favorable, le financement est versé directement aux organisations choisies par les athlètes.

En septembre 2023, P&G a annoncé quels étaient les 20 athlètes dont les causes se verrait attribuer une subvention d'une valeur de 24 000 USD. Représentant trois continents, 11 nationalités et 12 sports différents, les bénéficiaires sont des médaillés olympiques, des athlètes de haut niveau ou encore des athlètes

espérant se qualifier pour les Jeux de Paris 2024. ▶ Page 136

Subventions de voyage Airbnb pour les athlètes

Les subventions de voyage Airbnb pour les athlètes viennent en aide aux athlètes sur le plan financier afin qu'ils puissent se préparer dans des conditions favorables pour les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques. Grâce à ce programme, les athlètes peuvent demander 2 000 USD pour couvrir leurs frais d'hébergement dans des logements Airbnb, une aide précieuse pour ceux qui souhaitent s'entraîner et participer à des compétitions loin de chez eux.

Plus de 4 300 athlètes représentant 166 pays et 91 sports ont déposé une demande pour bénéficier de l'une des 1 000 subventions disponibles, 60 athlètes

« [Les subventions de voyage Airbnb pour les athlètes sont] le parfait exemple de la contribution d'un sponsor TOP à la communauté des athlètes. J'invite tous les athlètes en activité à envoyer leur candidature ; c'est une opportunité à ne pas manquer. »

Alistair Brownlee, champion olympique de triathlon et membre de la commission des athlètes du CIO



Ayden Owens-Delerme (PUR) comptait parmi les 20 bénéficiaires du programme Athletes for Good en 2023.

Henrietta Armah (GHA) a utilisé sa subvention de voyage pour les athlètes pour participer aux championnats d'Afrique de Taekwondo.

réfugiés détenteurs d'une bourse ayant également reçu cette subvention en juillet.
▶ Page 136

Programme « Buddy » d'Allianz

Lancé en avril 2023, le programme « Buddy » d'Allianz consiste à mettre en relation des employés d'Allianz avec des olympiens et des paralympiens, dans le but de créer un cadre au sein duquel les athlètes peuvent partager leurs expériences et transmettre les compétences acquises au fil des compétitions qu'ils ont disputées durant leurs parcours d'athlètes de haut niveau. Un poste rémunéré, qui leur permet de renforcer leurs compétences de présentation et de se forger un réseau avec les employés d'Allianz.

Sur les 363 candidatures, 35 athlètes ont été sélectionnés pour participer à la première édition de ce programme. ▶ Page 135

Athlete365 Learning

Athlete365 Learning propose aux membres de la communauté Athlete365 un large éventail de cours interactifs, tous conçus pour soutenir les athlètes et les membres de leur entourage dans leur parcours jusqu'aux Jeux Olympiques et au-delà. Outre les différents cours dispensés aux jeunes athlètes et à leur entourage en amont des Jeux de Gangwon 2024 (▶ page 57), la plateforme a lancé plusieurs nouveaux cours en 2023 :

- **Mindful Social Media** Pour aider les athlètes à identifier les effets négatifs des réseaux sociaux sur leur santé mentale, et recommander des techniques pour encourager une utilisation plus réfléchie des réseaux sociaux.
- **Beyond Performance: Empowering Athletes and Entourage Members** Pour aider l'entourage des athlètes à comprendre le développement global et la manière dont il peut aider les athlètes à donner le meilleur d'eux-mêmes.
- **La voix des athlètes** Pour aider les membres en poste et les personnes souhaitant intégrer la commission des

athlètes à mieux connaître les rôles et les responsabilités qui leur incombent.

- **En super forme financière avec Visa** Pour aider les athlètes à prendre le contrôle de leurs finances et à gérer leur argent avec prudence.
- **Athletes Giving Back** Pour aider les athlètes qui souhaitent se servir du sport comme base pour contribuer au développement durable et au changement social.

Athlete365 Career+

Athlete365 Career+ accompagne les athlètes dans leur transition de carrière, que ce soit en amont ou en aval. Le programme leur propose



En 2023, Athlete365 Career+ a organisé 38 ateliers, auxquels 1147 personnes ont participé à travers le monde.

ATHLETE365 LEARNING EN 2023



11 570

apprenants



19 092

inscriptions aux cours au total



6 204

cours suivis

« Je suis heureux de voir de jeunes athlètes, des athlètes plus âgés et des athlètes retraités prendre part à cette initiative. Nous ne devons jamais arrêter d'apprendre. »

Roberto Aceves, olympien aux Jeux de Los Angeles 1984 et participant à l'atelier Athlete365 Career+

notamment des ateliers, des formations et d'autres activités axés sur l'éducation, l'emploi et les compétences personnelles essentielles, organisés aussi bien en ligne qu'en présentiel par des FI, des CNO, des commissions des athlètes et des associations continentales de CNO.

En 2023, Athlete365 Career+ a tenu 38 ateliers (31 en présentiel et sept en ligne) auxquels 1147 personnes ont participé à travers le monde, avec le soutien de la Solidarité Olympique. Les ateliers sont très appréciés : 100 % des participants ont déclaré que les ateliers étaient utiles et qu'ils les recommanderaient aux autres athlètes.

Athlete365 Career+ a également continué d'offrir un accès gratuit à son portail Athlete Career Portal pour les membres d'Athlete365. Proposant déjà des conseils, des bilans de compétences, une aide à la rédaction de CV et à la préparation d'entretiens d'embauche, ainsi qu'un accès gratuit aux formations en ligne de General Assembly et LinkedIn Learning, le portail Athlete Career Portal s'est étendu de nouveaux services en décembre 2023. Au cours de l'année, 1137 licences ont été délivrées à des athlètes afin qu'ils puissent utiliser la plateforme.

Business Accelerator d'Athlete365

Ce programme soutenu par la Solidarité Olympique accompagne les athlètes en les aidant dans les toutes premières étapes de la création de leur propre entreprise. Le programme se décompose en trois phases : premièrement, des formations intensives en ligne pour aider les participants à développer leurs idées ; deuxièmement, un cours en ligne pour aider les participants à créer un plan d'affaires ; et troisièmement, un mentorat de six mois avec un expert en entrepreneuriat. Les deux premières phases sont ouvertes à tout le monde. En revanche, la troisième phase est réservée aux olympiens. La troisième promotion, composée de 25 olympiens, a été lancée lors du dernier trimestre de 2023.

Formations proposées par OBS

Les Services olympiques de radio-télévision (OBS) ont présenté une nouvelle opportunité



OBS a présenté une nouvelle opportunité de formation visant à aider les athlètes à lancer leurs carrières dans le domaine de la retransmission de manifestations sportives.

de formation visant à aider les athlètes à lancer leurs carrières dans le domaine de la retransmission de manifestations sportives. Le programme « Olympic Commentary Training » vise à donner aux olympiens et paralympiens des compétences pratiques pour le métier de commentateur, et cherche à augmenter la représentation des femmes dans le domaine. Au total, 46 anciens athlètes ont participé à ce programme, et 15 d'entre eux seront embauchés comme commentateurs indépendants pour les Jeux.

Bourses « Innovation in Action »

Le CIO s'est à nouveau associé à l'International Institute for Management and Development (IMD) et à l'UEFA pour offrir huit bourses à des olympiens afin qu'ils puissent participer au programme « Innovation in Action », d'une durée de trois mois, qui encourage les bénéficiaires à mettre en pratique leur esprit d'entreprise en conditions réelles. Le programme comprend des cours en ligne et une expérience immersive de six jours sur le campus IMD à Lausanne, à la Maison Olympique et au siège de l'UEFA.

Entourage des athlètes

Le terme « entourage des athlètes » désigne toute personne ayant une quelconque

influence sur les carrières des athlètes, des entraîneurs aux professionnels de santé en passant par la famille et les amis. Athlete365 comporte une section dédiée à l'entourage, qui contient des informations et propose des conseils, l'une des 30 commissions du CIO étant également consacrée à l'entourage des athlètes.

Commission de l'entourage des athlètes du CIO

La commission de l'entourage des athlètes du CIO a publié son nouveau plan d'action quadriennal pour la période 2023–2026. Le plan précise quelles sont les ambitions de la commission, le rôle qu'elle joue dans la mise en œuvre des recommandations de l'Agenda olympique 2020+5, ainsi que ses principaux domaines d'activité, lesquels visent à sensibiliser l'entourage des athlètes au sein du Mouvement olympique, soutenir l'égalité des genres et l'inclusion dans l'entourage des athlètes, et promouvoir la pratique du sport en toute sécurité et le bien-être mental des athlètes et de leur entourage.

Trophées du CIO récompensant des entraîneurs d'exception

Les Trophées du CIO récompensant des entraîneurs d'exception ont été remis en novembre 2023. Organisés par la commission de l'entourage des athlètes du CIO, ces

Trophées annuels sont décernés à des entraîneurs, en reconnaissance du rôle qu'ils ont joué dans la carrière de certains olympiens ainsi que de leur engagement en faveur des valeurs olympiques. Les lauréats de 2023 sont Laura Martinel (ARG, judo) et Taesuk Chang (KOR, escrime).

Prix « Action climat » du CIO

Les Prix « Action climat » du CIO reconnaissent les efforts des athlètes olympiques et paralympiques, des FI et des CNO qui prennent des mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique. Annoncés en octobre 2023, les premiers prix ont notamment récompensé les trois olympiens suivants :

- **Marcus Mepstead** (GBR) a remporté le Prix « Action climat et déplacements durables », soutenu par Airbnb. L'escrimeur a été récompensé pour avoir réduit les émissions liées à ses déplacements personnels de diverses manières.
- **Paloma Schmidt Gutiérrez** (PER) a reçu le Prix « Action climat et innovation », soutenu par Deloitte. La navigatrice a été récompensée pour son travail avec le comité d'organisation des Championnats d'Europe de l'ILCA (International Laser Class Association) à Andora, Italie, pour lesquels elle a instauré toute une série de mesures visant à réduire les déchets.
- **Ben Blankenship** (USA) a gagné le Prix « Action climat et sensibilisation des athlètes », soutenu par P&G. L'athlète de demi-fond a été récompensé pour son projet Endless Mileage, qui sensibilise aux questions de durabilité par l'intermédiaire de l'athlétisme.

Pour plus d'informations : [page 92](#).

Association mondiale des olympiens

L'Association mondiale des olympiens (WOA) est une organisation reconnue par le CIO, qui en assume pleinement son financement, ouverte aux quelque 100 000 olympiens du monde entier. Elle entretient leurs liens avec le



Plus de 150 olympiens ont participé au Forum mondial des Olympiens de la WOA à Istanbul.

Mouvement olympique, en rendant hommage à leurs exploits et en les soutenant, afin qu'ils puissent à leur tour aider leur communauté.

Les actions menées par la WOA durant l'année 2023 ont notamment été les suivantes :

- **Forum mondial des Olympiens de la WOA** Le troisième Forum mondial de la WOA a rassemblé plus de 150 olympiens pendant deux jours, durant lesquels ils ont pu échanger et participer à des ateliers à Istanbul, en Turquie.
- **Bourses d'études supérieures** La World Academy of Sport et la WOA ont accordé des bourses d'études supérieures à quatre nouveaux olympiens, qui ont pu commencer leurs études en management du sport international à l'Université de Londres.
- **Nouveaux membres** 12 nouveaux membres ont été élus en mai par l'assemblée générale de la WOA, rejoignant ainsi les 96 membres que comptent actuellement les Associations Nationales d'Olympiens (ANO), portant leur nombre à un total de 108.
- **Be OLY** La WOA a continué d'encourager les olympiens à rejoindre l'initiative unique OLY et à recevoir leurs initiales post-nominales.

Subventions de la WOA

Les subventions « Service à la Société » et « Service aux Olympiens » proposées par la WOA soutiennent les projets visant à laisser un héritage positif à long terme pour les communautés et/ou à permettre aux olympiens de se développer continuellement dans le respect des valeurs olympiques. Les subventions accordées par la WOA ont permis de soutenir une grande variété de projets en 2023 : tels que l'ANO de Zambie, qui s'est efforcé de promouvoir la santé et la forme physique grâce au sport auprès de plus de 130 enfants défavorisés, vulnérables et réfugiés ; et un programme mis en œuvre au Japon qui visait à lutter contre les disparités et les inégalités entre les genres dans le monde du sport.

Après avoir reçu un nombre record de demandes cette année, la WOA a octroyé des subventions d'une valeur de 5 000 USD pour soutenir 28 projets portés par des olympiens sur les cinq continents.

Parcours olympiques



GIVING BACK TO TRACK

Eilish McColgan, triple athlète olympique, nous parle de son association caritative, Giving Back to Track, l'une des bénéficiaires du programme Athletes for Good proposé par le partenaire olympique mondial P&G en 2023.

« J'ai eu beaucoup de chance en grandissant. Mon entraîneuse était ma mère [Liz], une championne du monde et médaillée d'argent olympique. Mes parents m'ont beaucoup soutenue, ils me conduisaient partout en Écosse pour que je puisse me rendre aux compétitions et m'achetaient toujours tout l'équipement dont j'avais besoin.

Je suis bien consciente que tout le monde n'a pas cette même chance. Plus jeune, ma mère comptait sur la gentillesse de ses entraîneurs et de son club. Michael [Rimmer], mon partenaire, athlète olympique lui aussi, devait réussir à trouver des crampons d'occasion pour pouvoir s'entraîner.

C'est pour cette raison que l'on a fondé *Giving Back to Track*.

Aider l'athlétisme au niveau local

Giving Back to Track propose deux types de soutien. Le premier est axé sur les enfants et les municipalités sous la forme de clubs extrascolaires. L'argent ne doit pas être un frein à l'accès des jeunes à l'athlétisme. C'est pourquoi nous leur proposons de s'essayer à ce sport sans se soucier de l'aspect monétaire.

L'athlétisme a tellement d'effets positifs sur la santé mentale, le bien-être et la forme physique. Toutes ces qualités sont fondamentales, alors plus on les apprend jeune, plus elles resteront avec nous le reste de notre vie.

Nous avons créé trois clubs extrascolaires à Dundee, Aberdeen et Glasgow, et nous espérons en ouvrir davantage en Écosse, puis dans le reste du Royaume-Uni. La subvention d'*Athletes for Good* de P&G va nous aider à y parvenir. Je suis incroyablement reconnaissante de bénéficier de ce soutien.

Les success-stories des boursières

L'autre type de soutien proposé par *Giving Back to Track* se fait à travers la bourse Eilish McColgan pour les jeunes femmes athlètes âgées de 16 à 22 ans. Les bénéficiaires reçoivent une tenue professionnelle, des chaussures et une bourse de déplacement.

Nous voyons cette bourse comme la garantie que ces jeunes athlètes ont les moyens de se rendre aux compétitions majeures et de donner le meilleur d'elles-mêmes. C'est aussi un programme de mentorat. Elles peuvent donc me contacter directement en cas de besoin. Je leur donne constamment des conseils sur tout un tas de sujets. Quand je n'ai pas la réponse, je les mets en relation avec les personnes compétentes.

C'était vraiment important pour moi d'œuvrer pour les jeunes femmes athlètes, puisque j'en ai été une moi aussi. Je tenais à leur venir en aide au moment où elles en ont le plus besoin.

C'est incroyable de voir les effets que notre bourse peut produire. L'une de nos plus belles success-stories jusqu'ici est Natasha Philipps, qui évolue dans mon club local, Dundee Hawkhill Harriers. L'année dernière, elle a terminé quatrième du 5 000 m des Championnats d'Europe des moins de 20 ans et elle ne cesse de progresser. Ses performances sont une véritable source de motivation pour moi et l'association. Cela me pousse encore plus à donner le meilleur de moi-même sur la piste d'athlétisme et en dehors. »

Pour en savoir plus sur le programme Athletes for Good de P&G, voir page 59.



L'association Giving Back to Track d'Eilish McColgan aide les jeunes Écossais à pratiquer gratuitement l'athlétisme.

BIEN-ÊTRE DES ATHLÈTES

Le CIO poursuit le développement de ses programmes consacrés à la santé mentale et à la pratique du sport en toute sécurité, continuant de faire du bien-être des athlètes une priorité, aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors.

Santé mentale

Le CIO est conscient que les besoins des athlètes en matière de santé mentale sont tout aussi importants pour leurs performances et leur bien-être que le sont leurs besoins en matière de santé physique.

En 2023, le CIO a réitéré son engagement en faveur de la santé mentale auprès de la communauté des athlètes, en insistant sur l'importance de prendre soin de soi et en lançant toute une gamme de nouvelles ressources. Les efforts en question comprenaient notamment les suivants :

Plan d'action du CIO pour la santé mentale

Le nouveau plan d'action pour la santé mentale élaboré par le CIO adopte une approche plus large pour soutenir la

protection et la promotion du bien-être mental des athlètes. Guidée par les principes des droits humains, de l'équité, des pratiques factuelles et du travail en collaboration, cette stratégie globale lancée en juin 2023 sert déjà de feuille de route au CIO pour promouvoir le bien-être mental.

Le plan d'action couvre cinq domaines prioritaires, ainsi que des objectifs et actions clés correspondants, à réaliser d'ici fin 2026 :

- **Culture et leadership**

Faire preuve de leadership dans ce domaine en prônant des politiques qui insistent sur l'importance de la santé mentale et du bien-être.

- **Mesure et recherches**

Contribuer à une étude plus approfondie et plus fiable sur la santé mentale chez les sportifs de haut niveau et les

groupes peu étudiés, en prêtant attention aux différences interculturelles – en reconnaissant que les approches factuelles sont essentielles pour des initiatives à fort impact.

- **Réduction de la prévalence et amélioration du bien-être**

Ce domaine d'action comprend le développement continu d'outils et d'initiatives sur mesure dirigés par des experts afin d'améliorer la connaissance sur la santé mentale, de réduire la stigmatisation, de renforcer la résilience mentale et de diminuer les facteurs de stress spécifiques au sport qui ont un impact sur la santé mentale et le bien-être.

- **Amélioration des soins**

Encourager la création d'environnements sportifs psychologiquement sûrs qui réduisent les obstacles s'opposant à la recherche d'aide, notamment en favorisant la détection précoce du moment où une aide supplémentaire peut être nécessaire et en instaurant des voies d'accès aux soins.

- **Amélioration de l'accès au sport**

Promouvoir et soutenir les bienfaits sur la santé mentale des personnes et des communautés à travers l'accès au sport et à l'Olympisme dans la société, en particulier dans les environnements disposant de ressources limitées, contribuant ainsi à la mise en œuvre d'Olympisme365.

Nouveau contenu #MentallyFit

Le CIO continue d'élargir et d'améliorer la section #MentallyFit disponible sur Athlete365, qui contient des histoires d'athlètes, des outils d'évaluation et des ressources visant à promouvoir le bien-être des athlètes. Désormais, le site propose des conseils formulés par des experts dans une grande variété de domaines pouvant affecter le bien-être mental, des outils tels que la boîte à outils du CIO sur la santé mentale des athlètes de haut niveau, ainsi que des informations concernant le programme de certification et de diplôme en matière de santé mentale des athlètes de haut niveau.

Le lancement d'une nouvelle formation, intitulée Mindful Social Media, a contribué



Jarna Garnbret (SLO) comptait parmi les olympiens à s'exprimer sur l'importance de prendre soin de soi à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale.

«Il est important que nous nous réunissions et que nous cherchions les moyens de combler le fossé entre le travail important réalisé au niveau international [pour la pratique du sport en toute sécurité] et la nécessité de trouver des solutions locales.»

S.A.R. le Prince Feisal Al Hussein, vice-président de la commission du CIO pour l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion

à renforcer MentallyFit en 2023. Conçue en collaboration avec des experts de renom, cette formation aide les athlètes à identifier les effets négatifs des réseaux sociaux sur leur santé mentale. Elle propose également toute une gamme de stratégies et de techniques pour encourager une utilisation plus réfléchie des réseaux sociaux, et met à la disposition des participants toutes les informations nécessaires dans le cas où ils auraient besoin d'aide.

En 2023, le CIO a également offert à 2 000 athlètes un abonnement premium d'un an à une application de pleine conscience de premier plan accessible via Athlete365. L'abonnement à cette application encourage les athlètes à développer des pratiques positives en prenant soin d'eux dans leur vie quotidienne tout en promouvant les bienfaits de la méditation. ▶ Page 60

Pratique du sport en toute sécurité

Le CIO continue de renforcer la protection des athlètes dans l'ensemble du Mouvement olympique. Depuis 2004, l'organisation élabore des programmes et lance des initiatives permettant à tout athlète de s'entraîner et de concourir dans un



En 2023, le CIO a complété et amélioré ses contenus #MentallyFit adressés aux athlètes.

environnement sportif parfaitement sûr – soit un cadre qui soit juste, équitable et exempt de toute forme de harcèlement et d'abus.

Les efforts du CIO visant à garantir la pratique du sport en toute sécurité sont désormais guidés et alignés sur plusieurs feuilles de route et stratégies centrales :

- **Le plan d'action du CIO pour la pratique du sport en toute sécurité**, couvrant la période 2021-2024.
- **L'Agenda olympique 2020+5**, dont la recommandation 5 appelle à renforcer la sécurité du sport et les mesures visant à préserver le bien-être mental des athlètes, ce qui a notamment inspiré la création du plan d'action du CIO pour la pratique du sport en toute sécurité. ▶ Page 26
- **Les objectifs du CIO en matière d'égalité des genres et d'inclusion pour la période 2021-2024**, qui comptent la pratique du sport en toute sécurité parmi leurs cinq domaines prioritaires. ▶ Page 98
- **La stratégie Olympisme365 du CIO**, qui a pour ambition d'encourager les partenariats ainsi que la collaboration, et de promouvoir l'importance d'organisations sportives sûres, accessibles et durables. ▶ Page 102

Financement et pôle régional en faveur de la pratique du sport en toute sécurité

En mars 2023, le CIO a annoncé la création d'un fonds de 10 millions d'USD par Olympiade afin de renforcer la prévention et la réponse au harcèlement et aux abus dans le sport au niveau local.

En parallèle, le CIO a constitué un groupe de travail chargé d'étudier la meilleure approche pour mettre sur pied des programmes et des structures de protection indépendants au niveau national, ce qui permettra d'affecter les ressources là où elles sont le plus nécessaires afin de soutenir les athlètes.

Cette démarche a conduit à l'approbation d'un plan visant à établir deux pôles régionaux pilotes de protection dans le sport, un en Afrique australe et l'autre dans les îles du Pacifique, s'appuyant sur les initiatives déjà en place dans ces régions. En outre, le CIO a soutenu les travaux préliminaires en vue de la création d'un pôle européen de protection dans le sport.

Ces deux nouveaux pôles régionaux feront office de points centraux de coordination, apporteront aux athlètes des conseils en toute indépendance, et les aideront à accéder à un accompagnement psychosocial, à une aide juridique et à toute autre forme d'assistance dont ils pourraient avoir besoin. Ces aides passeront par le biais des services existants, disponibles localement, dans la langue du sportif

et en tenant compte de la culture et de l'environnement de chacun.

Un cadre international pour la sécurité dans le sport sera également mis en place en vue d'harmoniser les normes au sein du Mouvement olympique.

Cours sur la protection des athlètes

À l'occasion de la Journée pour la pratique du sport en toute sécurité, célébrée le 8 août, le CIO a lancé deux nouveaux cours en ligne visant à protéger la sécurité et le bien-être des athlètes. Les deux nouveaux cours, intitulés « Les fondamentaux de la protection pour les jeunes athlètes » et « Les fondamentaux de la protection pour les alliés des athlètes », visent à sensibiliser les athlètes et les membres de leur entourage aux diverses formes de harcèlement et d'abus, à la manière de les reconnaître, aux moyens de prévenir ces comportements et à la façon de réagir en cas de problème. Les cours sont disponibles en dix langues sur la plateforme Athlete365.

Soutien au Mouvement olympique

L'unité du CIO pour la pratique du sport en toute sécurité continue de prodiguer des conseils d'experts pour aider les F1 et les CNO à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, des procédures et des initiatives en matière de protection des athlètes, et à intégrer la protection dans les opérations des différents secteurs fonctionnels chargés de la livraison des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Parmi les travaux du CIO visant à soutenir le Mouvement olympique, on peut également citer le « certificat de responsable de la protection dans le sport », lancé en 2021. La deuxième promotion d'étudiants a terminé son année d'études en juin 2023. Grâce à ce programme, 165 personnes venant de 66 pays ont déjà reçu la certification de responsable de la protection délivrée par le CIO à l'issue des huit mois de formation.

Prévention et réponse aux abus en ligne

À l'occasion de la Semaine olympique de l'e-sport, qui s'est tenue à Singapour, le CIO a mis à l'essai une nouvelle stratégie visant à lutter contre les abus en ligne dont

les athlètes peuvent être victimes. Ouvrant la voie dans ce domaine, le CIO collabore avec un prestataire de service dans le but de mettre en place un nouveau système basé sur l'intelligence artificielle afin de détecter (rapidement et à grande échelle) et de répondre aux abus frappant les athlètes. Cet essai ayant été couronné de succès, le service sera opérationnel pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Santé des athlètes

Le département médical et scientifique du CIO et la commission associée ont poursuivi leurs efforts visant à protéger la santé des athlètes, notamment par la prévention des blessures et des maladies. Les faits marquants de 2023 ont notamment été :

- La déclaration de consensus sur le RED-S** Une nouvelle déclaration de consensus du CIO, publiée en septembre dans le *British Journal of Sports Medicine*, souligne le risque pour les sportifs d'un syndrome affectant la santé et la performance, causé par un déséquilibre entre les calories ingérées et brûlées pendant l'exercice - connu sous le nom de déficit énergétique relatif dans le sport, ou RED-S (Relative Energy Deficiency in Sport).

- Fonds de recherche médicale et scientifique du CIO** La commission médicale et scientifique du CIO a invité

les chercheurs à adresser une demande d'assistance et de financement pour des projets axés sur la prévention des maladies et des blessures touchant les athlètes, plus particulièrement dans les domaines ayant trait à la protection des athlètes, la santé mentale, aux commotions cérébrales et à l'inclusion des personnes transgenres.

- Groupe des Jeux en visite à Paris**

Des experts du groupe des Jeux de la commission médicale et scientifique se sont rendus à Paris en juillet afin d'évaluer le niveau de préparation des soins médicaux prévus pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 et d'apporter leur aide à cet égard.

- Cours du CIO à l'intention des professionnels de la santé**

Deux cours à l'intention des professionnels de la santé ont été organisés par le CIO au mois de novembre, à Medellín (Colombie). Le 14^e cours avancé du CIO pour médecins d'équipe comprenait des conférences interactives présentées par des médecins et des universitaires de premier plan dans le domaine de la médecine du sport. Il a été suivi du 12^e cours du CIO sur l'évaluation cardiovasculaire des athlètes olympiques, qui visait à fournir aux professionnels de la santé les informations les plus récentes pour les aider à prévenir les morts subites d'origine cardiaque pouvant survenir sur l'aire de compétition.



En septembre 2023, des experts du monde entier se sont réunis à la Maison Olympique à l'occasion de la troisième réunion sur le consensus sur la protection dans le sport.

ART, CULTURE, PATRIMOINE ET ÉDUCATION OLYMPIQUE

Des arts et de la culture à l'éducation internationale, le Mouvement olympique est une source d'inspiration qui s'étend bien au-delà du monde du sport.

Le CIO a confié à la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine (FOCP) la mission de rendre la culture, le patrimoine et l'éducation olympiques accessibles et adaptés à tous.

La FOCP comprend le Musée Olympique, le Centre d'Études Olympiques et tous les programmes du CIO en faveur de la culture et du patrimoine. Individuellement et collectivement, ces initiatives visent à toucher de nouveaux publics, à produire des effets durables par le biais de l'éducation et à contribuer à faire vivre l'esprit olympique d'une flamme à l'autre, c'est-à-dire non seulement pendant le déroulement des Jeux, mais aussi entre chaque édition.

La FOCP répond précisément à la recommandation 12 de l'Agenda olympique 2020+5, laquelle vise à « aller au-delà de la communauté olympique », en soutenant un large éventail de programmes culturels innovants et d'initiatives créatives fondés sur la recherche, l'expertise et la connaissance.

En outre, la FOCP fait progresser la stratégie Olympisme365, en contribuant à la recommandation 10 de l'Agenda olympique 2020+5, laquelle a pour ambition de renforcer le rôle du sport en tant que partenaire au service des Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies, en défendant les valeurs olympiques et la contribution positive du sport dans la société, chaque jour et partout dans le monde.



Deux des plus de 10 000 étudiants qui ont visité le Musée Olympique en 2023, ici aux côtés de la flamme olympique de PyeongChang 2018.

Le Musée Olympique

Le Musée Olympique abrite la plus vaste et la plus complète collection patrimoniale olympique au monde, composée de pièces emblématiques telles que le maillot porté par Usain Bolt lors des Jeux de Beijing 2008 ou le justaucorps porté par Simone Biles en 2016 à Rio.

Le Musée Olympique a fêté son 30^e anniversaire en 2023 à l'occasion de la Journée olympique (23 juin). Le lendemain, le président du CIO, Thomas Bach, et d'autres olympiens figuraient parmi les 3 000 invités qui ont célébré cet anniversaire lors d'un événement spécial organisé au musée. Depuis son ouverture en 1993, le musée

a accueilli près de six millions de visiteurs, le plaçant ainsi parmi les dix musées les plus fréquentés en Suisse. Pour la première fois depuis la pandémie de COVID-19, le nombre de visiteurs enregistré en 2023 a dépassé les chiffres de 2019.

Voici quelques-uns des points clés de 2023 :

- **Apprentissage et éducation** Le musée continue de s'investir pour garantir aux jeunes un accès gratuit à l'éducation, en accueillant des milliers d'élèves pour participer à des visites et à des événements spéciaux. Plus de 10 000 élèves ont pris part à des visites guidées et à un atelier spécial organisé pour en apprendre davantage sur les origines des Jeux

Olympiques. En outre, près de 20 000 étudiants ont participé à un webinaire tenu en mai pour explorer des thématiques liées aux valeurs olympiques.

- **Semaine olympique** La série d'événements sportifs que le musée propose tous les ans à des enfants en âge d'aller à l'école a battu tous ses records en octobre 2023 : en effet, cette année, 8 699 enfants âgés de 6 à 15 ans ont participé aux plus de 35 activités sportives et culturelles organisées par le musée.
- **Surfer sur la vague olympique** Cette exposition d'un an, axée sur l'évolution des sports et des disciplines ayant fait leur premiers pas olympiques à Tokyo 2020, s'est achevée au mois de mars, après avoir enregistré le nombre record de 140 000 visiteurs.
- **Free to Run : En route pour le marathon de Paris 2024** En mai, le musée a révélé une nouvelle exposition proposant de

se plonger dans le monde fascinant des marathons et de la course de fond. Fin 2023, l'exposition avait attiré près de 89 000 visiteurs et enregistré le taux de satisfaction des visiteurs le plus élevé depuis la réouverture du musée en 2014.

Patrimoine olympique

Au travers du Musée Olympique, le CIO conserve la collection patrimoniale olympique la plus vaste et la plus complète au monde. Cette collection s'est étoffée de 239 nouveaux objets en 2023, dont 167 (soit 70 %) étaient des dons. Les objets en question comprenaient entre autres :

- **Les Phryges**, les mascottes des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
- Un buste d'Athéna Nikè remis à **Ellery Clark** (USA), premier champion olympique du saut en hauteur et du saut en longueur, lors des Jeux Olympiques d'Athènes 1896.



Le footballeur brésilien Richarlison, champion olympique de Tokyo 2020, a fait don de ses chaussures au Musée Olympique.

- Une paire de chaussures portée par **Richarlison** (BRA), médaillé d'or de football aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020.
- Une paire de massues et un justaucorps utilisés par **Stefani Kiryakova** (BUL), championne olympique de gymnastique dans l'épreuve de concours général des ensembles à Tokyo 2020.
- La tenue complète avec hijab portée par **Kariman Abuljadayel** (KSA) aux Jeux Olympiques de Rio 2016, lorsqu'elle est devenue la première Saoudienne à concourir aux 100 m.
- Une combinaison de voile portée par **Xu Lijia** (CHN), qui a remporté la première médaille olympique de la Chine en laser radial aux Jeux Olympiques de Beijing 2008 et a décroché la première médaille d'or olympique en dériveur pour l'Asie.
- Le vélo de **Juan Esteban Curuchet** (ARG), champion olympique de madison à Beijing 2008.
- Le maillot de bain porté par le plongeur **Greg Louganis** (USA) lorsqu'il a remporté la médaille d'argent au tremplin de 10 m lors des Jeux Olympiques de Montréal 1976.

En ce qui concerne la collection d'images du CIO, celle-ci s'est également agrandie de plus de 11 900 nouvelles photos et 1 180 heures de vidéo, comprenant :

- 20 interviews d'athlètes olympiques enregistrées dans le cadre du projet « *Words of Olympians* », afin d'immortaliser leur expérience des Jeux Olympiques pour que les prochaines générations puissent en profiter.
- Plus de 400 heures de séquences vidéo tirées des Jeux Olympiques de Mexico 1968, des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville 1992 et des Jeux Olympiques de Barcelone 1992 – acquises, conservées et accessibles sur la Médiathèque olympique (TOML).

LE MUSÉE OLYMPIQUE

COLLECTIONS



100 000

objets



**PLUS DE
900 000**

images



**PLUS DE
58 000**

heures de film



**PLUS DE
38 500**

publications



1,25KM

de documents d'archive

EN 2023

352 000

visiteurs

**PLUS DE
500**

événements spéciaux

**PLUS DE
500**

visites scolaires



124 000

abonnés sur Instagram – plus 60 % en 2023



19 MILLIONS
de vues de vidéos

Arts et culture

La rencontre entre le sport et la culture est le fondement même de l'Olympisme : dans cette optique, les programmes culturels internationaux mis en œuvre par le Musée Olympique contribuent à ériger une plateforme visant à établir un dialogue et des échanges constructifs entre le monde du sport et celui de la culture.

Voici quelques-unes des activités réalisées en 2023 :

- **Programme des olympiens artistes**

Cette initiative, qui en est à sa cinquième

année d'existence, assure la promotion des talents créatifs des olympiens et des paralympiens et leur offre la possibilité de réaliser et présenter de nouvelles œuvres d'art pendant et entre chaque édition des Jeux Olympiques.

- Trois olympiens et un paralympien ont animé pendant toute une semaine des ateliers créatifs inspirés des valeurs olympiques, organisés dans différents centres sociaux de Paris pour célébrer l'esprit d'équipe, de communauté et de solidarité.
- Six olympiens artistes ont été sélectionnés pour créer de nouvelles

œuvres qui feront l'objet d'une exposition commune dans le cadre de Paris 2024.

- **Olympism Made Visible
(L'Olympisme rendu visible)**

Le Musée Olympique a invité la photographe indienne Poulomi Basu à créer une nouvelle série d'images dans le cadre de son projet de photographie artistique, en s'inspirant cette fois des activités du Programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO) en Inde et de la capacité du sport à rendre les jeunes plus autonomes dans l'État indien d'Odisha. Une vingtaine de nouvelles photographies

ont été présentées à Mumbai en prélude à la 141^e Session du CIO.

• **Semaine olympique de l'e-sport** Le Musée Olympique a invité l'artiste et footballeuse olympique Hannah Wilkinson (NZL) à créer des œuvres originales qui ont été exposées lors de la première Semaine olympique de l'e-sport qui s'est tenue en juin. ▶ Page 73

• **Olympiade culturelle de Paris 2024**

Paris 2024 a révélé 14 affiches artistiques célébrant les valeurs olympiques et paralympiques, présentées conjointement et pour la première fois sous forme de diptyque. Elles étaient exposées de manière bien visible sur les bords de Seine, à Paris, pendant l'été 2023. ▶ Page 32

Partenariats

Le Musée Olympique tire parti de ses partenariats et collaborations à l'échelle mondiale pour maximiser ses ressources, élargir sa plateforme de récits olympiques et toucher de nouveaux publics.

Le Hub Culture et Éducation du musée offre son soutien aux institutions, aux membres et aux partenaires du Mouvement olympique afin de les aider à élaborer et produire des expositions, des présentations, des événements et des projets éducatifs. Au total, le hub a traité pas moins de 347 demandes de collaboration, ce qui représente une augmentation de 48 % par rapport à 2022.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 arrivant à grands pas, plus de la moitié des demandes que le Hub Culture et Éducation a reçues provenaient de la France. Le musée en lui-même a collaboré directement avec de nombreuses institutions culturelles françaises en 2023, telles que le Musée de la Monnaie de Paris, le Musée de l'histoire de l'immigration, le Musée de la Légion d'honneur, les Micro-Folies de La Villette, la Cinémathèque française et l'Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance de Paris, le Musée National du Sport basé à Nice et le MuséoParc Alésia situé à Alise-Sainte-Reine.

Les faits marquants de 2023 ont notamment été :

LANCÉMENT DU RÉSEAU DE L'OLYMPIC WORLD LIBRARY PAR LE CENTRE D'ÉTUDES OLYMPIQUES

Servant à la fois de catalogue de bibliothèque, de portail d'information et de moteur de recherche, l'Olympic World Library du CEO est la première ressource mondiale de littérature olympique. Riche de plus de 38 500 publications et 12 500 documents numériques, cette collection unique regroupe toutes les publications du CIO et des comités d'organisation des Jeux Olympiques

(COJO), ainsi que des livres et des articles se rapportant aux dimensions historiques, culturelles, sociales et économiques du Mouvement olympique.

un méta-catalogue de la littérature olympique, d'accroître la visibilité des collections des partenaires et de faciliter l'éducation et la recherche.

Avec le lancement du réseau de l'Olympic World Library en mai 2023, les partenaires institutionnels répartis dans le monde entier peuvent désormais gérer leurs collections dans la bibliothèque et les rendre accessibles au plus grand nombre. L'objet du réseau de l'Olympic World Library est de mettre à disposition

Le Comité National Olympique espagnol est devenu le premier partenaire du réseau de l'Olympic World Library, en intégrant le catalogue de sa bibliothèque, et en promouvant l'éducation et les études olympiques dans toute l'Espagne et pour les hispanophones du monde entier.



• **Mode et sport, d'un podium à l'autre**

Cette nouvelle exposition a été lancée en septembre par le Musée des Arts Décoratifs de Paris, dans le cadre d'un partenariat culturel avec le Musée Olympique. Explorant les liens entre la mode et le sport, de l'Antiquité à nos jours, l'exposition sera transférée au Musée Olympique en décembre 2024.

• **Surfer sur la vague olympique** Après avoir connu un succès sans pareil au Musée Olympique, cette exposition a été déplacée dans un nouveau site se trouvant non loin de la Tour Eiffel, dans le cadre d'une collaboration avec Paris je t'aime – Office de tourisme. SPOT24 – l'exposition olympique, sport et cultures urbaines met en lumière le basketball 3 contre 3, le BMX freestyle, le breaking, le skateboard, l'escalade et le surf, ainsi que les dynamiques culturelles qui les accompagnent.

• **Olympics in Reel Life – A Festival of Films and Photographs** En amont de la 141^e Session du CIO, le Musée Olympique et la Film Heritage Foundation indienne ont uni leurs efforts pour présenter la plus grande rétrospective jamais organisée pour des films olympiques. Le festival *Olympics in Reel Life* a mis en lumière 33 films olympiques réalisés par des cinéastes primés tels que Miloš Forman et John Schlesinger; des photographies tirées de la série *Olympism Made Visible* produite par Dana Lixenberg et Lorenzo Vitturi, lesquels ont participé à des ateliers avec des écoliers locaux ; ainsi que des photographies d'enfants bénéficiaires du programme PEVO à Odisha, prises par l'artiste Poulomi Basu.

Réseaux

Le Musée Olympique est à la tête d'une association regroupant des institutions membres bien connues à travers le monde, appelée Réseau des Musées Olympiques (RMO). La 18^e assemblée générale de l'organisation s'est tenue le 12 septembre, accueillant à cette occasion le Musée national du sport de Suède en tant que 35^e membre.

Parmi les autres faits marquants de 2023, on peut également citer :



Après avoir connu un succès sans pareil au Musée Olympique, l'exposition Surfer sur la vague olympique a été déplacée à Paris en 2023.

• **Let's Move** 34 musées olympiques et 110 champions de la culture et de l'éducation des CNO ont participé à la campagne « Let's Move » dans le cadre de la Journée olympique, encourageant les visiteurs du monde entier à suivre leurs traces. ▶ Page 74

• **Association internationale des collectionneurs olympiques**

L'AICO, qui aide le mouvement des collectionneurs olympiques à se développer, a tenu sa Foire Mondiale des Collectionneurs Olympiques à Paris au mois de juin. L'organisation soutient les clubs et les particuliers qui collectionnent des objets de collection historiques et culturels olympiques, en les aidant à renforcer leurs liens avec les CNO.

Programme d'éducation aux valeurs olympiques

Le PEVO est un programme éducatif clé, piloté par la FOCP, qui œuvre en faveur de l'engagement du CIO à sensibiliser aux bienfaits des activités sportives pour mener un mode de vie sain.

Le PEVO se sert du sport comme d'un outil d'éducation et de communication pour soutenir diverses communautés réparties sur les cinq continents. Les personnes chargées de la mise en œuvre du programme au niveau local s'appuient sur les manuels d'éducation olympique mis gratuitement à leur disposition pour enseigner aux jeunes bénéficiaires des compétences personnelles essentielles, sensibiliser aux questions d'inclusion sociale et d'égalité des genres, enseigner la responsabilité civique, améliorer

les connaissances physiques et scolaires et encourager la pratique du sport tout au long de la vie.

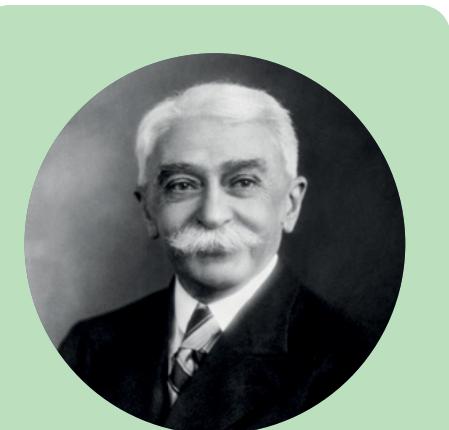
Le PEVO a eu un rayonnement considérable en 2023, en grande partie grâce à l'expansion du programme en Inde, en collaboration avec la fondation Abhinav Bindra et la fondation Reliance. Voici quelques exemples des activités menées à bien en Inde cette année :

- Les responsables locaux et gouvernementaux de la mise en œuvre du PEVO ont permis à près de 250 000 écoliers des États d'Odisha et d'Assam de bénéficier du programme.
- Les équipes pédagogiques de l'État d'Odisha ont assuré la promotion de la campagne « Let's Move » du CIO par le biais du PEVO, incitant plus de sept millions d'enfants à pratiquer une activité physique à l'occasion de la Journée olympique.
▶ Page 74
- La fondation Reliance, une organisation indienne à but non lucratif, a signé en octobre 2023 un nouvel accord de coopération avec le CIO, mettant l'accent sur la priorité commune des organisations qui est de promouvoir les valeurs olympiques auprès des jeunes à travers le sport.

Centre d'Études Olympiques

Le Centre d'Études Olympiques (CEO) du CIO est la principale source de référence pour la connaissance olympique. Sa mission consiste à s'assurer que les informations relatives à l'Olympisme et au Mouvement olympique sont enrichies en permanence et rendues accessibles. Les programmes et les services du CEO favorisent l'éducation, l'enseignement et la recherche olympiques auprès des professeurs, des chercheurs, des étudiants et des professionnels partout dans le monde.

En 2023, le CEO a traité plus de 2 500 demandes d'information et de recherche et a prêté plus de 3 200 livres. Il a également reconnu sept nouveaux Centres Universitaires d'Études et de Recherches Olympiques (CERO) établis dans six pays, amenant leur nombre total à 68 institutions basées dans 23 pays. Les CERO se consacrent à la recherche, à l'enseignement et à la diffusion des connaissances sur les Jeux Olympiques, le Mouvement olympique et l'Olympisme au sein de leurs instituts, et tirent parti des plus nombreuses opportunités d'échange et de collaboration qui s'offrent à eux à l'échelle internationale.



Lumière sur Pierre de Coubertin

Avec l'arrivée imminente des Jeux Olympiques de Paris 2024, le Centre d'Études Olympiques (CEO) favorise l'éducation, la recherche et le débat au sujet de Pierre de Coubertin, le fondateur du Mouvement olympique moderne.

En étroite collaboration avec le Comité international Pierre de Coubertin (CIPC) et le Comité français Pierre de Coubertin (CFPC), le CIO a publié en 2023 un ouvrage exhaustif sur le baron dans le cadre de sa collection « Les références du CEO ». Cette publication de 134 pages regroupe 60 textes courts et accessibles, tous agrémentés d'informations fascinantes, de citations originales et d'illustrations.

Une nouvelle ressource pédagogique destinée à des élèves à partir de 15 ans a également été publiée cette année. « Découvrez Pierre de Coubertin » recueille les propos tenus par le baron sur des thèmes importants tels que l'idéal olympique, le sport pour tous, le rôle des femmes, le fair-play, la compréhension internationale et la paix, et vise à susciter la réflexion et le débat parmi les élèves.



Le Programme d'éducation aux valeurs olympiques s'est étendu en Inde pendant l'année 2023.

Parcours olympiques



L'ART DU SPORT

L'artiste olympienne Hannah Wilkinson, qui a créé dix nouvelles œuvres à l'occasion de la Semaine olympique de l'e-sport, évoque sa double vie en tant que footballeuse et artiste.



Quatre des œuvres créées par l'olyMPIenne artiste Hannah Wilkinson à l'occasion de la toute première Semaine olympique de l'e-sport.

« J e pratiquais déjà l'art avant de me mettre au football. Lorsque le football est devenu de plus en plus sérieux, l'art est devenu mon échappatoire. Plus je réussissais dans le football, plus l'art était nécessaire pour relâcher la pression croissante. Les deux me passionnent tout autant. »

J'adore immortaliser une action avec le plus de précision possible. Les mangas m'inspirent tout particulièrement. Et lorsque je suis inspirée par quelque chose, je crée énormément. Je ne peux plus m'arrêter.

Lorsque vous êtes footballeuse de haut niveau, vous devez vous reposer en dehors de vos heures d'entraînement. Si vous êtes professionnelle, vous avez un peu de temps à votre disposition, et profiter de ces moments pour créer est une façon très saine de se détendre.

J'étais totalement emballée par cette opportunité [de créer des œuvres inspirées de l'e-sport]. J'aime les projets qui me laissent carte blanche.

Selon moi, le programme des artistes [olyMPIens] humanise les athlètes d'une

manière très spéciale. Non seulement vous voyez à quel point ils sont impressionnantes [ces athlètes] sur le plan athlétique, mais [vous voyez] aussi à quel point ils sont spéciaux sur le plan artistique.

Le football est parfois très difficile, la pression est élevée, et vous pouvez souffrir d'une blessure. C'est dans ces moments que mon art m'a vraiment sauvée. »

Pour en savoir plus sur le programme des olympiens artistes, voir page 69.

JOURNÉE OLYMPIQUE

Pour célébrer la Journée olympique de 2023, le CIO a lancé la campagne « Let's Move », qui a pour ambition d'encourager le monde à bouger pour être en meilleure santé et de lui donner les moyens de le faire.

Des millions de personnes à travers le monde ont célébré la Journée olympique en pratiquant une activité physique le 23 juin 2023 grâce à des centaines de manifestations organisées par les CNO.

La Journée olympique, créée en 1948, a fêté son 75^e anniversaire en 2023. Pour marquer l'événement, le CIO a lancé la campagne « Let's Move » pour inciter la planète à bouger un peu plus chaque jour. Menée par des olympiens et créée en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'initiative « Let's Move » invite tout le monde à prendre le temps de bouger chaque jour, pour une meilleure santé.

Les olympiens Allyson Felix, Pau Gasol, Yusra Mardini et PV Sindhu figuraient parmi les 1 000 athlètes à avoir participé activement à la mise en œuvre de la campagne en créant leur propre séance d'entraînement ou en partageant des contenus relatifs à « Let's Move » sur les médias sociaux, contribuant ainsi à encourager les populations à être actives. Par ailleurs, 24 bâtiments emblématiques du monde entier ont été illuminés en signe de solidarité, notamment la Maison Olympique de Lausanne.

La Journée olympique à travers le monde

Comme tous les ans, les CNO ont encouragé les populations à bouger à l'occasion de la Journée olympique – avec le soutien de la Solidarité Olympique. Voici quelques exemples :

En Afrique, le CNO du Gabon a organisé une marche verte de quatre kilomètres pour ramasser les déchets plastiques le long de la plage de La Maringa, au nord-ouest du pays.



L'objectif de cette initiative était de sensibiliser à la gestion des déchets et d'encourager la pratique d'une activité physique.

En Amérique du Sud, le CNO d'Argentine a collaboré avec des autorités provinciales pour

mettre en œuvre diverses activités dans différentes régions. À Buenos Aires, les célébrations se sont déroulées au Parque Indoamericano, où 1 500 enfants scolarisés dans des établissements locaux ont pu pratiquer des sports tels que le



Sainte-Lucie (en haut) et le Malawi comptaient parmi les 157 CNO qui ont célébré la Journée olympique en 2023.

« Le Mouvement olympique a la capacité unique d'exploiter le pouvoir de l'activité physique accrue par le sport afin d'améliorer la santé publique. »

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS

badminton, l'escrime, le handball et le karaté. Des athlètes se sont joints aux festivités et ont donné aux membres de la communauté des présentations sur leurs expériences dans le monde sport.

En Asie, l'université Lahore College for Women et le CNO du Pakistan ont célébré la Journée olympique en organisant des activités de plantation d'arbres en symbole de leur engagement en faveur de la durabilité. Le CNO a rappelé l'importance du sport, des activités physiques et de la préservation de l'environnement au cours de l'événement, auquel ont participé des dignitaires, des olympiens et des athlètes internationaux.

En Europe, le CNO de Slovaquie a célébré la Journée olympique en promouvant la paix. Les enfants des réfugiés vivant dans le pays se sont joints aux 3 000 autres participants pour prendre part aux compétitions et autres festivités, qui comprenaient notamment des activités de tir à l'arc, d'athlétisme, de boxe, de canoë-kayak, d'escrime, de football, de gymnastique, de handball, de karaté, de korfball, de motocyclisme, de course d'orientation, de tir, de ski et de volleyball. Le HCR, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, a joué un rôle central dans la diffusion des principes de l'Olympisme, de la paix et de la solidarité.

En Océanie, le CNO des Fidji a soutenu l'inclusion en conviant des athlètes paralympiques de tennis de table et de badminton dans le cadre des célébrations organisées à l'occasion de la Journée olympique. L'Université du Pacifique Sud et le Centre du Pacifique pour le sport et le développement durable (Pacific Centre for Sport and Sustainable Development) ont facilité la venue à Suva de personnes en situation de handicap. Le CNO a également fait la promotion de sports traditionnels impliquant des olympiens et des athlètes, tels que le décorticage et le grattage de noix de coco, un jeu maori avec un bâton et la fabrication de cerfs-volants. Les participants ont pu s'essayer à différents sports pour la première fois grâce aux activités organisées dans le cadre de l'événement.

SECTION 4

NUMÉRISATION





POINTS CLÉS

Un nombre record d'interactions sur les plateformes en ligne du CIO 79

Le groupe de travail du CIO sur l'IA se penche sur l'intelligence artificielle 79

La Semaine olympique de l'e-sport totalise des millions de vues 82

Selon l'Agenda olympique 2020+5, nous avons l'opportunité de « nous engager davantage dans la voie de la numérisation, laquelle constitue un puissant outil pour [...] promouvoir les valeurs olympiques ». La numérisation est la deuxième des cinq tendances qui sous-tendent l'actuelle feuille de route stratégique du Mouvement olympique – un thème qui a chaque jour plus d'impact sur le CIO, comme sur la société au sens large.

Cette section du rapport annuel explore en quoi le CIO et le Mouvement olympique font bien plus que d'adopter cette tendance, en faisant de la numérisation un élément central de toutes les activités futures. Une dynamique qui peut se constater par la portée et l'engagement record du site web et des médias sociaux du CIO ; à travers la formation, en 2023, du groupe de travail du CIO sur l'IA, chargé de poser les bases d'une nouvelle stratégie sur l'intelligence artificielle ; et par l'immense succès rencontré par la première Semaine olympique de l'e-sport tenue en 2023.

Engagement numérique 78

E-sport 81

ENGAGEMENT NUMÉRIQUE

L'utilisation par le CIO des moyens de communication numériques et des réseaux sociaux olympiques pour intensifier l'engagement a atteint de nouveaux sommets en 2023, avec un nombre record d'interactions sur ses plateformes.



Les Championnats du monde d'escalade de l'IFSC comptent parmi les nombreux événements diffusés en direct sur Olympics.com en 2023.

Le CIO a lancé Olympics.com en mai 2021 : une plateforme numérique unique, centrée sur les personnes, visant à créer des opportunités d'engagement, à diffuser des contenus originaux et à présenter les communications olympiques. Créea dans le cadre de la stratégie numérique du CIO, la plateforme Olympics.com rassemble plusieurs sites web et propriétés numériques du CIO jusqu'alors séparés, pour créer une source complète regroupant informations, actualités et contenus olympiques. Le site web et l'application olympique fournissent des contenus en 12 langues dans le monde entier.

Pour renforcer sa présence dans les médias numériques, le CIO a également harmonisé ses comptes sur les réseaux sociaux sous le nom @Olympics, et ce sur toutes les plateformes, notamment Facebook,

Instagram, TikTok, X (anciennement Twitter) et YouTube. Les réseaux sociaux olympiques produisent et distribuent des contenus dans le monde entier, y compris en Chine, par le biais de toutes les plateformes de médias sociaux.

Les plateformes Olympics.com et @Olympics n'ont depuis lors cessé de se développer – pour atteindre des niveaux records en 2023, une année pourtant sans édition de Jeux.

En route vers Paris 2024 : saison des qualifications olympiques

Le CIO a mis en place la saison des qualifications olympiques pour clarifier et offrir un plus grand rayonnement au parcours menant à chaque édition des Jeux. Dans la droite ligne des recommandations de l'Agenda olympique 2020+5, la saison

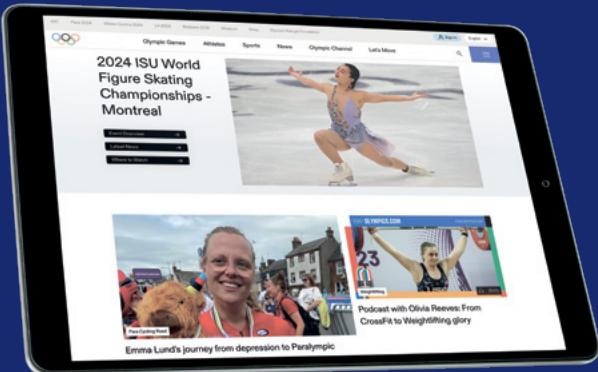
des qualifications olympiques pour les Jeux de Paris 2024 met en avant plus de 3 000 compétitions que les Fédérations Internationales (FI) et les organisateurs d'événements sportifs peuvent dorénavant, et pour la première fois, associer aux Jeux Olympiques. Nombre de ces épreuves sont identifiables par le label « Paris 2024 Qualifier », ouvrant des opportunités de promotion des athlètes et de leurs histoires tout en stimulant l'engagement numérique dans le monde entier. ▶ Page 31

Le CIO a assuré, en étroite collaboration avec les FI, une large couverture médiatique diffusée sur Olympics.com et sur les médias sociaux @Olympics, afin de promouvoir aussi bien les épreuves de qualification olympique en elles-mêmes que les athlètes qui participent à chacune d'elles :

- Les équipes chargées du site web et de l'application Olympics ont mis à disposition du public des calendriers et des explications pour chaque épreuve de qualification, ainsi que des interviews d'athlètes, des blogs en direct, des temps forts en vidéo à la demande, des informations et des résultats.
- Une diffusion en direct a également été proposée pour de nombreux événements, en fonction des accords sur les droits correspondants.
- Les médias sociaux @Olympics se sont concentrés sur les récits et les athlètes les plus importants afin de favoriser la mobilisation et les renvois vers Olympics.com.
- Les canaux de marketing numérique ont été exploités pour diffuser des bulletins d'information personnalisés adressés par e-mail, des publicités sur Internet, sur les applications et sur les plateformes de réseaux sociaux, ainsi que des notifications push pour informer des grands moments et des actualités.

PORTÉE ET ENGAGEMENT RECORDS EN 2023

OLYMPICS.COM



115 MILLIONS

d'utilisateurs uniques sur Olympics.com

28 %

d'augmentation par rapport à 2022

18 MILLIONS

d'utilisateurs par mois en moyenne (octobre 2023)

@OLYMPICS

640 MILLIONS

d'interactions par mois en moyenne sur les médias sociaux @Olympics

966 %
d'augmentation depuis juin 2020 (60 millions)



110 MILLIONS

d'abonnés sur les médias sociaux @Olympics

Pour couvrir plus de 400 épreuves de qualification, les équipes du CIO en charge des activités numériques ont collaboré avec les athlètes, les FI, les organisateurs d'événements sportifs et les Comités Nationaux Olympiques (CNO) pour favoriser l'engagement et créer une expérience cohérente pour les fans. Ces efforts ont mené à la production de :

- 750 interviews d'athlètes
- Plus de 8 000 récits, 950 diffusions en direct et 4 000 heures de contenus diffusés en direct sur Olympics.com
- 12 millions d'e-mails et un million de notifications push envoyés directement aux fans

- Plus de 7 000 publications et 400 millions d'interactions sur @Olympics
- Jusqu'à 50 % de visibilité en plus pour certains événements organisés par des FI

Let's Move

L'engagement numérique a fait partie intégrante de la campagne Let's Move du CIO, une initiative mondiale lancée en amont de la Journée olympique pour motiver les populations à adopter des modes de vie plus sains. ▶ Page 74

En collaboration avec des olympiens et athlètes bien connus du public, notamment Allyson Felix, Pau Gasol, Yusra Mardini et Pusarla Venkata Sindhu, la campagne numérique a encouragé plus de 15 millions de



L'IA et le Mouvement olympique

Le développement rapide de l'intelligence artificielle (IA) a amené le département de l'engagement et du marketing numériques et le département de la technologie et de l'information du CIO à explorer le rôle que l'IA pourrait jouer dans les années à venir au sein du CIO, des Jeux Olympiques et du Mouvement olympique au sens large.

Conscients de l'évolution rapide du paysage technologique, ces départements se sont intéressés aux diverses manières dont l'IA pourrait potentiellement être utilisée – tout en gardant à l'esprit les considérations éthiques et les risques associés.

Le CIO a convoqué un groupe de travail regroupant des experts en IA des plus grandes entreprises et universités, qui s'est réuni régulièrement au cours de l'année 2023. Les conclusions et recommandations tirées de ce groupe de travail ont contribué à définir l'approche du CIO en matière d'IA et à la rédaction de l'Agenda olympique pour l'IA, publié en avril 2024.

personnes à pratiquer une activité physique à l'occasion de la Journée olympique.

La deuxième partie de la campagne, le Let's Move Street Challenge, s'est concentrée sur le BMX, le skateboard et le breaking, et a généré 91 millions d'engagements supplémentaires sur les comptes @Olympics dans les médias sociaux.

Parcours olympiques



VISER L'OR EN E-SPORT

Une nouvelle génération de héros est née lors de la toute première Semaine olympique de l'e-sport.



Après avoir remporté les *Olympic Virtual Series* en 2021, Mori « Shoma » Shora décroche l'or au baseball lors de la Semaine olympique de l'e-sport.

A Singapour, 131 joueurs venus du monde entier se sont rassemblés pour participer à la toute première Semaine olympique de l'e-sport. Cet événement est un moment charnière pour le monde de l'e-sport, qui a permis à de nombreux concurrents de réaliser un rêve olympique abandonné depuis longtemps, le croyant irréalisable.

Une première olympique

Le premier titre de la Semaine olympique de l'e-sport a été remporté par la Team Fuego, qui a battu la Team Epic lors de l'épreuve

Zwift de cyclisme. Le quatuor était ravi de remporter les maillots jaunes virtuels.

« J'en ai toujours rêvé [de remporter une épreuve olympique] », a déclaré Martin Maertens, membre de la Team Fuego aux côtés de Lou Bates, Marlene Bjärehed et James Barnes. « Je n'ai jamais pensé que j'aurais à un moment ou un autre cette chance, mais c'est désormais bien réel. »

Tout aussi fière, Amandine Morisset, aka « TheFairyDina », a remporté la toute première finale olympique de Just Dance face à Joseph « Aazzlano » Cordero.

« C'est pour toutes les femmes qui jouent aux jeux vidéo », a déclaré TheFairyDina. « Vous en êtes capables, vous en valez la peine. Ce jeu est incroyable. Il a changé ma vie de la plus belle des manières. Je ne pourrais pas être plus fière, c'est un rêve. »

De nombreux participants jouaient pour la première fois devant des supporters pendant la Semaine olympique de l'e-sport. Ce fut notamment le cas du grand maître d'échecs serbe, Aleksei Sarana, qui a remporté l'épreuve Chess.com.

« C'est un sentiment incroyable. J'attendais beaucoup de ce tournoi et je l'ai apprécié », a déclaré Aleksei Sarana. « C'est une chose très inhabituelle, très nouvelle, mais j'ai beaucoup aimé cela. Je n'avais jamais joué devant des spectateurs. »

Remonter sur scène

Deux ans plus tôt, en 2021, le champion japonais Mori « Shoma » Shora avait remporté l'épreuve de baseball aux *Olympic Virtual Series* (OVS). Shoma s'est qualifié pour la Semaine olympique de l'e-sport grâce à ce titre qu'il a décroché aux OVS ; et une première manche de quatre tours contre son compatriote japonais Horiike « Taiju » Hiroki le place en bonne voie pour un deuxième titre. « Je suis aux anges », a déclaré Shoma.

Les prodiges de l'e-sport ont même affronté des légendes olympiques lors de la compétition de « Virtual Taekwondo ». Si Wu Jingyu, double championne olympique de taekwondo féminin, a battu sa compatriote Nur Tatar, médaillée olympique, elle n'a décroché que la troisième place du podium. Les deux vedettes olympiques ont été battues en demi-finale par deux joueurs singapouriens âgés de 14 ans, spécialistes de l'e-sport. Nigel Tan s'est ensuite imposé en finale face à Natalie Tor.

« C'était vraiment inattendu », a déclaré Nigel Tan. « Je pensais que les légendes iraient jusqu'en finale. Je suis très fier. »

Pour en savoir plus sur les programmes de la Semaine olympique de l'e-sport, voir page 82.

E-SPORT

Le succès de la première Semaine olympique de l'e-sport a marqué une étape majeure dans les efforts que le CIO déploie pour soutenir le développement des sports virtuels au sein du Mouvement olympique et mobiliser la communauté des jeux vidéo de compétition.

L'Agenda olympique 2020+5 a invité le CIO à soutenir le développement des sports virtuels au sein du Mouvement olympique. Ces recommandations ont motivé le CIO à prendre plusieurs mesures majeures pour tirer parti de la popularité croissante de l'e-sport afin de promouvoir les valeurs olympiques, d'encourager la pratique sportive et accroître l'engagement auprès des jeunes.

Suite au succès rencontré par les *Olympic Virtual Series* en 2021, une initiative pilote innovante dans le domaine de l'e-sport et le tout premier événement sous licence olympique pour des sports virtuels physiques et non physiques, le CIO a intensifié ses efforts en 2023 avec plusieurs initiatives et activités majeures.

Commission de l'e-sport du CIO

Le CIO a établi, en septembre 2023, une nouvelle commission de l'e-sport, symbole de l'immense potentiel que l'e-sport revêt pour attirer de nouveaux publics et ouvrir de nouvelles opportunités pour les athlètes comme pour les fans.

Cette commission est aujourd'hui en charge d'étudier la création de Jeux Olympiques d'e-sport. Elle aura notamment pour rôle :

- d'adresser des recommandations à la commission exécutive du CIO sur tous les éléments relatifs à la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020+5 en ce qui concerne l'e-sport et les jeux vidéo ;



La Team Fuego a remporté l'épreuve de cyclisme lors de la Semaine olympique de l'e-sport (en haut) ; tandis que chacun était invité à présenter ses plus belles performances.



Le projet de création de Jeux Olympiques d'e-sport a été annoncé lors de la 141^e Session du CIO.

« Le CIO est convaincu que les sports virtuels ont la capacité de compléter et d'améliorer les sports olympiques traditionnels, et qu'ils peuvent offrir aux athlètes et aux supporters de nouvelles possibilités de s'engager dans le Mouvement olympique. »

Thomas Bach, président du CIO

- d'aider les FI à réglementer les formats virtuels et électroniques de leurs sports ;
- de soutenir des partenariats entre la communauté sportive et la communauté de l'e-sport, afin d'encourager les jeunes à pratiquer une activité physique et à s'engager auprès du Mouvement olympique ; et
- d'optimiser l'impact des programmes en ligne et des outils numériques destinés aux athlètes olympiques au sein de la communauté de l'e-sport de compétition.

Jeux Olympiques d'e-sport

Le président du CIO, Thomas Bach, a annoncé à l'occasion de la 141^e Session du CIO que le CIO étudiait la création de Jeux Olympiques d'e-sport. Cette annonce fait suite à plusieurs initiatives du CIO en matière d'e-sport, notamment l'organisation du Forum sur l'e-sport en 2018 à Lausanne ; la mise en place, la même année, d'un groupe de liaison de l'e-sport ; les *Olympic Virtual Series* en 2021 ; ainsi que les *Olympic Esports Series* et la Semaine olympique de l'e-sport en 2023 (voir ci-dessous).

En invitant la commission de l'e-sport du CIO à étudier la création de Jeux Olympiques



Amandine Morisset, alias TheFairyDina (au centre), a été sacrée championne olympique sur Just Dance lors de la Semaine olympique de l'e-sport.

d'e-sport, le président Thomas Bach a clairement formulé ses intentions.

« La jeune génération a une façon de penser radicalement nouvelle. Les jeunes mènent actuellement une vie numérique. Nous ne devons pas ignorer leur réflexion si nous ne voulons pas compromettre notre propre avenir. Nous devons leur donner les moyens de nous guider suivant la jeunesse de leur état d'esprit. »

Semaine olympique de l'e-sport

La première Semaine olympique de l'e-sport a été organisée à Singapour du 22 au 25 juin 2023, en partenariat avec le ministère de la Culture, des Communautés et de la Jeunesse de Singapour, Sport Singapore et le CNO de Singapour.

À l'occasion de cet événement, 131 joueurs de 64 pays se sont affrontés sur dix titres, totalisant plus de sept millions de vues en direct des actions sur différentes plateformes, et 20 millions de publications sur les plateformes numériques des partenaires locaux.

En présence de 22 000 fans sur quatre jours, la Semaine olympique de l'e-sport a présenté le meilleur des sports virtuels, avec notamment les finales des *Olympic Esports Series*, l'organisation d'un forum éducatif avec des débats et tables rondes regroupant des experts du secteur, des zones de jeu en accès gratuit équipées des dernières technologies, et la présentation de matchs amicaux d'e-sport.

OLYMPIC ESPORTS SERIES

Le CIO a lancé les premières *Olympic Esports Series* en 2023. Capitalisant sur le succès des *Olympic Virtual Series*, les *Olympic Esports Series* ont mis en avant 10 disciplines d'e-sport et une nouvelle marque « Olympic Esports ». Les finales se sont déroulées à Singapour à l'occasion de la première Semaine olympique de l'e-sport.

550 000

PARTICIPIANTS

503 000

UTILISATEURS UNIQUES sur Olympics.com

10

FI OLYMPIQUES
RECONNUES
PAR LE CIO

20,9

MILLIONS
D'INTERACTIONS
sur les réseaux
sociaux @Olympics

26 MILLIONS

de vues de vidéos
sur YouTube



25 MILLIONS

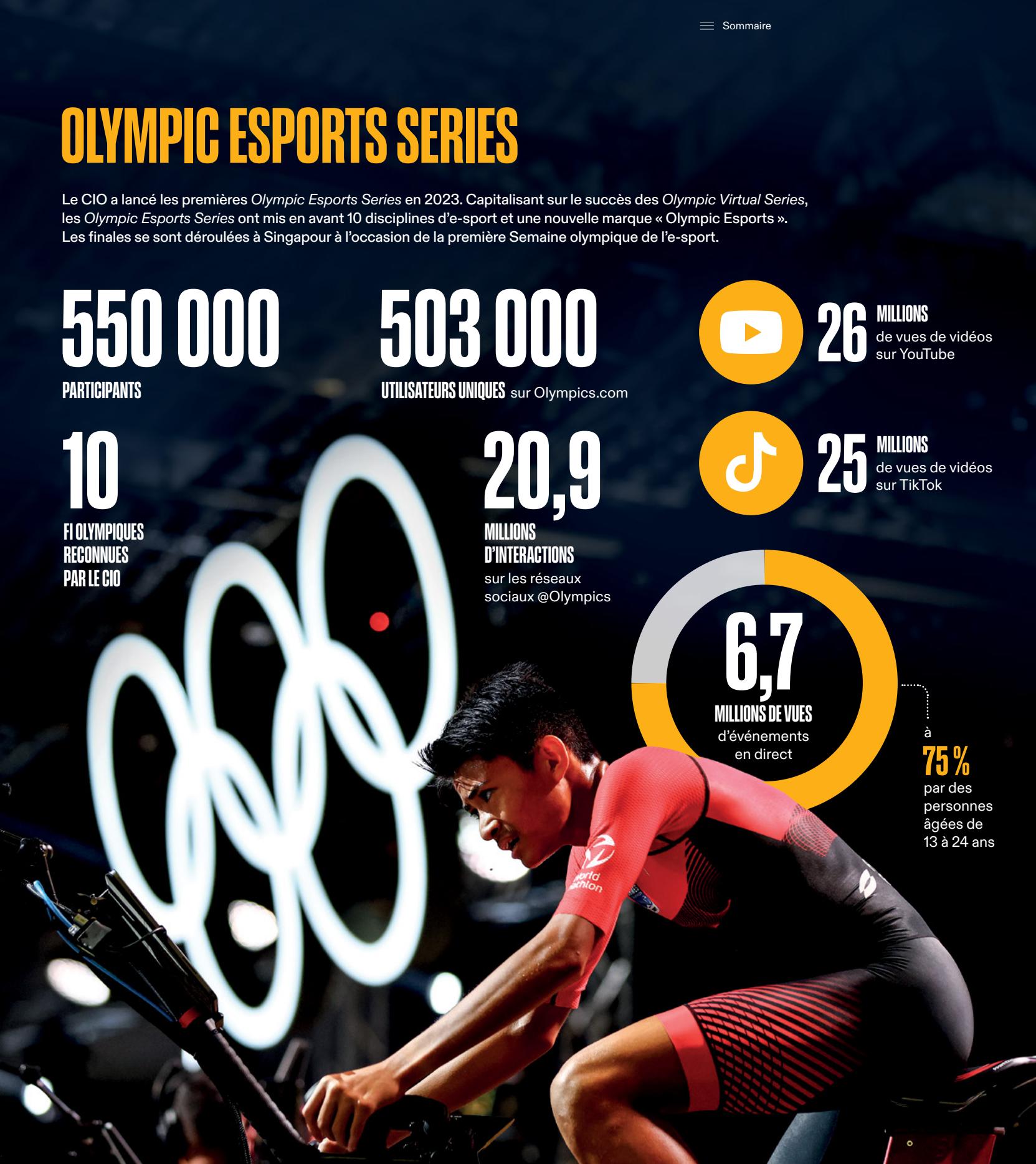
de vues de vidéos
sur TikTok

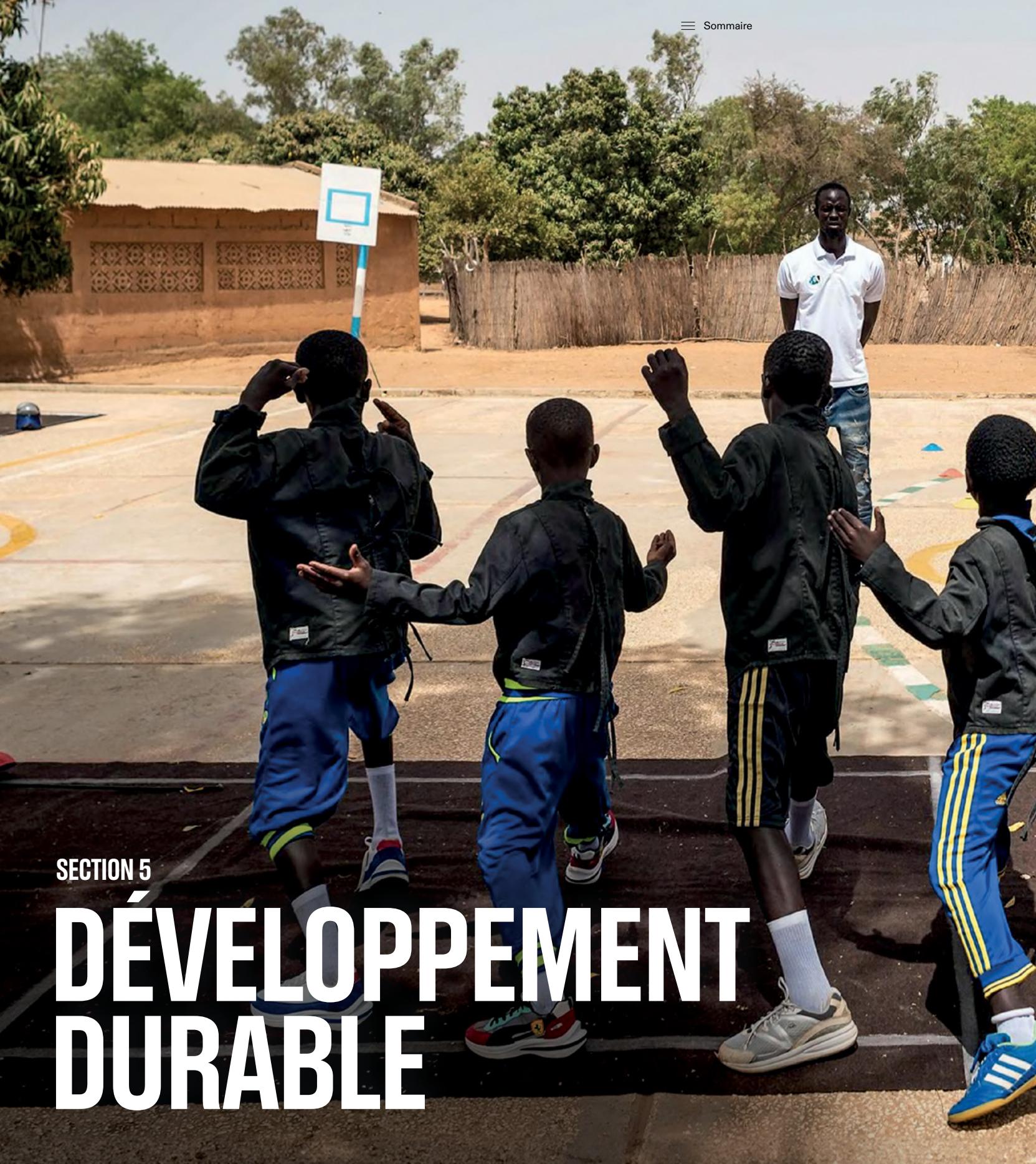


6,7

MILLIONS DE VUES
d'événements
en direct

à
75 %
par des
personnes
âgées de
13 à 24 ans





SECTION 5

DÉVELOPPEMENT DURABLE



POINTS CLÉS

Paris 2024 se prépare pour proposer les Jeux les plus durables jamais organisés

88

Le CIO et ONU Femmes renouvellent un solide partenariat

99

Les initiatives d'Olympisme365 touchent cinq millions de personnes

102

Les Nations Unies ont reconnu la contribution du sport et du Mouvement olympique à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Le développement durable est la troisième tendance qui guide l'Agenda olympique 2020+5. Mais bien plus qu'une tendance, il s'agit dans les faits d'un impératif mondial, auquel le CIO contribue en participant à sa promotion à l'échelle internationale.

La présente section du rapport annuel se penche sur les activités menées par le CIO dans le domaine du sport et au-delà, à savoir : la durabilité, l'impact et l'héritage ; les droits humains ; et l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion. Elle couvre également les nombreuses activités réalisées par le CIO sous la bannière d'Olympisme365, sa stratégie visant à renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des ODD des Nations Unies – notamment à travers le programme des jeunes leaders du CIO, la prochaine génération d'ambassadeurs des valeurs olympiques.

Durabilité, impact et héritage

86

Droits humains

96

Égalité des genres, diversité et inclusion

98

Sport et olympisme dans la société

102

Jeunes leaders du CIO

108

DURABILITÉ, IMPACT ET HÉRITAGE

Les avantages concrets associés à l'intégration de la durabilité et de l'héritage dans tous les aspects de la planification et de la livraison des événements ne sont plus à prouver, tant pour les éditions passées que futures des Jeux Olympiques. Le CIO continue donc d'intégrer ces aspects dans ses travaux, aussi bien en tant qu'organisation que dans l'ensemble du Mouvement olympique.

Le CIO en tant qu'organisation

Le CIO poursuit sa lutte contre le changement climatique au titre de l'engagement qu'il a pris en 2021, dans le cadre duquel il s'efforce d'atteindre trois objectifs :

- **Réduire les émissions** En réduisant de 30 % les émissions directes et indirectes d'ici 2024 et de 50 % d'ici 2030, conformément à l'Accord de Paris.
- **Compenser les émissions restantes** En compensant plus de 100 % des émissions résiduelles de l'organisation, principalement par le biais du projet de forêt olympique.



Le personnel a eu la chance de découvrir les ruches du CIO dans le cadre de la Semaine verte à la Maison Olympique, en septembre 2023.

- **User de son influence** En encourageant aussi bien nos parties prenantes que les fans des Jeux à agir pour combattre le changement climatique.

Plan de réduction des émissions de carbone du CIO

Le plan de réduction des émissions de carbone du CIO vise à permettre à l'organisation de réaliser son objectif de réduire ses propres émissions de 30 % d'ici fin 2024, et de 50 % d'ici 2030.

L'empreinte carbone du CIO couvre les émissions provenant de ses activités quotidiennes à Lausanne et à Madrid, ainsi que de ses événements institutionnels organisés à Lausanne et à l'étranger. Elle ne comptabilise pas les émissions de carbone des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), qui sont gérées séparément.

Le plan de réduction des émissions de carbone couvre des domaines tels que :

- **Le voyage** En adoptant des principes reflétrés et en instaurant des budgets carbone pour les déplacements
- **Le bâtiment** En veillant au maintien des performances environnementales de haut niveau de la Maison Olympique et en effectuant des travaux au Musée Olympique pour gagner en efficacité énergétique
- **L'approvisionnement** En sélectionnant des produits et des services à faible émission de carbone
- **L'informatique** En prolongeant la durée de vie des équipements
- **La restauration** En réduisant les déchets alimentaires et l'empreinte carbone moyenne par repas

En 2023, les travaux se sont poursuivis dans l'optique d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de carbone de 30 % avant fin 2024. Cette année a également été marquée par la fin de la deuxième phase des travaux d'amélioration énergétique du Musée Olympique, qui lui ont permis de



La forêt olympique est un volet important de la stratégie du CIO visant à faire face au changement climatique..

réduire sa consommation d'énergie de 35 % par rapport à la période de référence (2016–2019) et d'éliminer la quasi-totalité des combustibles fossiles.

Le CIO publie ses émissions annuelles à l'adresse suivante : <https://olympics.com/cio/sustainability/climat>. Les chiffres correspondant à 2023 ont été publiés en juin 2024.

Forêt olympique

La forêt olympique fera partie de la Grande Muraille verte, une initiative qui a pour ambition de restaurer les écosystèmes dégradés dans la région du Sahel en Afrique. Quelque 590 000 arbres indigènes seront ainsi plantés dans près de 90 villages du Mali et du Sénégal (hôte des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026) sur une superficie totale de 2 000 hectares environ.

La forêt olympique est un volet important de la stratégie du CIO visant à faire face au changement climatique, laquelle comprend la diminution des émissions conformément à l'Accord de Paris et la réduction de l'empreinte carbone de l'institution olympique.

Certification de durabilité

Le CIO a officiellement obtenu la certification ISO 20121:2012 pour ses performances en

matière de durabilité lors d'événements institutionnels.

L'ISO 20121:2012 est la norme internationale pour les systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle. La certification, lancée par le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Londres 2012, permet d'évaluer la manière dont les principes de durabilité sont intégrés dans les décisions clés à chaque étape de la planification et du déroulement d'un événement.

Les événements institutionnels du CIO comprennent ceux qui sont organisés et financés par l'organisation olympique, tels que les Sessions du CIO, les réunions des commissions, les événements en lien avec la Journée olympique, le Forum international des athlètes et d'autres conférences. Mené en novembre 2022, l'audit de certification ISO du CIO est valable pendant trois ans à compter d'avril 2023, date à laquelle l'organisation a officiellement obtenu la certification. Le CIO sera soumis à des audits de vérification annuels au cours de cette période.

Semaine verte du CIO

Après avoir été couronnée de succès en 2022, la Semaine verte a fait son retour à la Maison Olympique en septembre 2023.

Pendant toute une semaine, les membres du personnel du CIO ont pu profiter de toute une gamme d'activités, de présentations et d'ateliers sur le thème de la durabilité. Ils ont par exemple pu participer à un webinar avec le comité d'organisation de Paris 2024, discuter avec des athlètes présélectionnés pour les prix « Action climat » du CIO, assister à une présentation réalisée par des experts sur les véhicules à faible émission de carbone, prendre part à des ateliers sur la réparation de vélos et sur la sécurité, sans oublier les animations et menus spécifiques proposés aux restaurants. Ils ont même pu aller voir les ruches du CIO, lesquelles ont produit plus de 50 kg de miel en 2023.

Le CIO en tant que propriétaire des Jeux Olympiques

Le CIO travaille en étroite collaboration avec les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) afin de s'assurer qu'ils placent la durabilité, l'impact et l'héritage au cœur de leurs opérations, et ce pour toutes les éditions des Jeux Olympiques.

À partir de 2030, chaque COJO sera tenu par contrat de limiter autant que possible ses

émissions directes et indirectes, de compenser plus de 100 % de ses émissions résiduelles et d'user de son influence pour favoriser la transition vers une société et une économie à faible émission de carbone. Le COJO de Paris 2024 s'est engagé à respecter ces principes.

Les COJO doivent également tenir compte de l'héritage, c'est-à-dire les bienfaits à long terme que les Jeux Olympiques procurent à la ville hôte, à ses habitants et au Mouvement olympique. L'héritage peut prendre la forme de la construction d'une nouvelle infrastructure ou de la rénovation substantielle d'une infrastructure existante, allant des sites aux réseaux de transport respectueux de l'environnement. Il peut également s'agir d'initiatives visant à améliorer la santé et le bien-être de la société, telles que des stratégies à long terme pour accroître l'activité physique et la pratique du sport.

Jeux Olympiques de Paris 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 établiront de nouvelles normes en matière de responsabilité environnementale, en montrant comment organiser des événements sportifs mondiaux à une époque où le changement climatique s'accélère.

L'engagement de Paris 2024 à organiser des Jeux plus responsables sur les plans social, économique et environnemental a joué un rôle déterminant dans la sélection de sa candidature pour accueillir une édition des Jeux. Le comité d'organisation s'est engagé à réduire de moitié ses émissions de carbone liées aux Jeux par rapport à la moyenne des éditions de Londres 2012 et de Rio 2016, un objectif ambitieux s'inscrivant à la fois dans le cadre de l'Accord de Paris sur le changement climatique et des recommandations de l'Agenda olympique 2020 et de l'Agenda olympique 2020+5.

Pour la conduite de leurs travaux, les organisateurs des Jeux s'appuient sur un Plan Héritage et Durabilité détaillé et ambitieux, publié en 2021 et qui est au cœur des projets des organisateurs. Paris 2024 est également soutenu par le groupe d'optimisation des Jeux, nouvellement constitué par le CIO, dont la mission consiste à favoriser une livraison des Jeux à la fois plus efficace et plus durable.

Paris 2024 adopte une approche de la durabilité tournée vers l'avenir dans de nombreux domaines :

- **Limiter le recours aux nouvelles constructions** Près de 95 % des sites seront des infrastructures existantes ou des structures temporaires, le reste des constructions suivant un modèle à faible émission de carbone. Bon nombre des sites continueront d'être exploités après les Jeux.
- **Énergie** Pour émettre le moins de carbone possible, les organisateurs des Jeux ont adopté un modèle énergétique innovant qui prévoit : d'être alimenté à 100 % avec des énergies renouvelables pendant les Jeux, de privilégier l'utilisation de générateurs alimentés par du biocarburant, de l'hydrogène ou des batteries plutôt que des générateurs fonctionnant au diesel, et d'éviter le recours à des solutions énergétiques temporaires en reliant tous les sites au réseau électrique.
- **Restauration** Les organisateurs se sont engagés à servir 13 millions de repas et en-cas de manière plus respectueuse de l'environnement – l'objectif visé étant une moyenne de 1 kg de CO₂ par repas,



Paris 2024 apporte déjà un héritage social tangible pour toutes les couches de la société française.



Le programme « Impact 2024 International », lancé par l'AFD et Paris 2024, contribue à étendre l'héritage des Jeux au niveau international.

« L'événement est un laboratoire d'innovation sur la manière de réduire les émissions. Nous comptons sur tout le monde – les athlètes comme les spectateurs – pour que chacun joue son rôle. »

Georgina Grenon, directrice de l'excellence environnementale pour Paris 2024

sachant que la moyenne française s'élève à 2,3 kg. Près de 80 % des ingrédients seront issus de l'agriculture locale ; l'utilisation de plastique à usage unique sera réduite de moitié ; les déchets alimentaires seront réduits ; et la totalité des équipements et des infrastructures sera réutilisée après les Jeux.

- **Charte sociale** Paris 2024 a conclu une charte sociale avec les syndicats et les organisations patronales, une première de l'histoire olympique. L'objectif étant d'utiliser les Jeux comme un tremplin pour les petites entreprises, les entreprises sociales et les chômeurs de longue durée grâce à la formation, à des emplois de qualité et à des parcours de carrière.

• Stimuler les petites entreprises

La stratégie d'approvisionnement durable de Paris 2024 reconnaît les responsabilités socio-économiques et environnementales : 90 % des fournisseurs sont français et 75 % sont des petites ou moyennes entreprises (PME).

Voici quelques-uns des temps forts de 2023 :

• Nouvelle collaboration avec l'AFD

Le CIO, Paris 2024 et l'Agence française de développement (AFD) ont signé un accord

tripartite en septembre 2023. S'inscrivant pleinement dans la stratégie Olympisme365 du CIO, l'accord tripartite vise à étendre le programme « Impact 2024 International » lancé par l'AFD et Paris 2024, contribuant à étendre l'héritage social de Paris 2024 au niveau international. Le CIO apportera un investissement équivalent à celui de l'AFD dans les projets soutenus par cette initiative.

- **Héritage en cours** Selon un rapport d'évaluation intermédiaire publié en novembre 2023, les Jeux Olympiques de Paris 2024 apportent déjà un héritage social tangible pour toutes les couches de la société française, bénéficiant à des millions de personnes, d'entreprises et de communautés dans tout le pays. Le rapport met en lumière l'ambitieux projet d'instaurer 30 minutes d'exercice physique par jour dans les 36 250 écoles primaires de France, des équipements sportifs ayant été envoyés à près de la moitié d'entre elles durant l'été 2023. Il met également en évidence les 4,5 millions de personnes à avoir directement bénéficié des projets sportifs locaux soutenus par le programme Impact 2024.

- **1, 2, 3, Nagez !** Ce programme novateur, grâce auquel des enfants et des adultes apprennent à nager, s'est élargi à l'ensemble

du territoire français en soutenant 38 projets permettant à plus de 26 000 enfants d'apprendre à nager.

Pour de plus amples informations sur les Jeux Olympiques de Paris 2024 : ▶ page 30.

Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026

Milano Cortina 2026 a franchi le cap des 1 000 jours avant les Jeux en 2023, une année également marquée par la mise en œuvre de la première phase de son programme d'éducation scolaire intitulé GEN26. Dans le cadre de cette initiative, Milano Cortina 2026 s'est associé à des olympiens et autres athlètes pour inspirer la prochaine génération d'Italiens.

Giovanni Malagò, le président du comité d'organisation de cette édition des Jeux, a ainsi déclaré : « GEN26 a pour objectif de mobiliser les jeunes, de favoriser l'inclusion et le développement durable, et de laisser un héritage à long terme aux générations futures. L'objectif principal étant d'inspirer les jeunes en les mettant en contact avec les principes fondamentaux du sport. » Le programme a déjà bénéficié à plus de 100 000 élèves dans tout le pays.

Pour de plus amples informations sur les Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026 : ▶ page 34.

Jeux Olympiques de LA28

Les inscriptions au programme PlayLA ont pratiquement doublé. Cette initiative vise à faire tomber les barrières pour favoriser la participation des jeunes de toute la ville à des activités sportives et de fitness de qualité.

Plus de 176 000 jeunes se sont inscrits à l'édition 2022–2023 du programme, mis en œuvre par le département des parcs et loisirs de la ville de Los Angeles et financé par le CIO et LA28. PlayLA est l'engagement le plus important jamais pris en faveur du développement du sport chez les jeunes en Californie et s'inscrit dans une optique d'héritage avant, pendant et après les Jeux.

Girls Play LA donne à des jeunes filles et des adolescentes les moyens de pratiquer des activités sportives, quelles que soient



Brisbane 2032 a rejoint la nouvelle initiative « Villes et objectifs de développement durable x Olympisme365 ».

les inégalités économiques ou les barrières culturelles – et 47 % des jeunes sportifs sont aujourd’hui des femmes, un ratio presque doublé par rapport au début du programme.

Pour de plus amples informations sur les Jeux Olympiques de LA28 : ▶ page 36.

Jeux Olympiques de Brisbane 2032

Même si les Jeux Olympiques de Brisbane 2032 sont encore loin, les organisateurs ne perdent pas de temps et font de l’héritage une priorité en le plaçant au cœur de leurs plans pour les Jeux, neuf ans avant leur déroulement.

Le COJO de Brisbane 2032 et ses partenaires de livraison ont publié *Elevate 2042* en novembre 2023. Cette stratégie de grande envergure définit leur « vision commune sur 20 ans pour un héritage durable des Jeux », et expose la façon dont les organisateurs prévoient de tirer le meilleur parti de leur statut d’hôtes au profit des villes et de la région d’accueil, aussi bien avant qu’après les Jeux. ▶ Page 37

Ensuite, au mois de décembre, Brisbane a rejoint la nouvelle initiative « Villes et objectifs

de développement durable x Olympisme365 », un programme novateur, mené conjointement par le CIO et ONU-Habitat, qui vise à créer des communautés où le sport et l’activité physique sont intégrés à la vie quotidienne. Cette initiative s’inscrit dans le cadre de la stratégie Olympisme365 du CIO, qui utilise le sport pour promouvoir le développement durable. ▶ Page 37

Pour de plus amples informations sur les Jeux Olympiques de Brisbane 2032 : ▶ page 37.

Jeux Olympiques d’hiver de Beijing 2022 : Héritage en action

Le comité d’organisation de Beijing 2022 a remis son rapport final à la 141^e Session du CIO, en novembre, dans lequel il décrit comment la Chine s’appuie sur l’héritage olympique en amenant 346 millions de personnes à la pratique des sports d’hiver. Sous l’impulsion de l’Agenda olympique 2020 et de l’Agenda olympique 2020+5, les Jeux ont apporté des avantages sociaux et économiques durables et de grande envergure aux populations locales.

Le grand public et les athlètes de la région peuvent désormais profiter de l’intégralité

des sites de compétition des Jeux. En plus d’être utilisés toute l’année pour des activités grand public, des événements culturels et de divertissement, les sites accueilleront des manifestations majeures au cours des prochaines années, notamment plusieurs Coupes du monde de la Fédération internationale de bobsleigh et de skeleton (IBSF), ainsi que 11 épreuves au calendrier de l’Union internationale de patinage (ISU).

Au cours de la saison hivernale 2024-2025, le secteur chinois du tourisme de loisirs sur glace et sur neige devrait avoir accueilli plus de 520 millions de visiteurs et enregistré un revenu de plus de 720 milliards de CNY (environ 107 milliards d’USD) selon l’Académie du tourisme de Chine.

Le président du CIO, Thomas Bach, a pu être témoin en personne de l’héritage de Beijing 2022 lorsqu’il s’est rendu en Chine en mai 2023. Au cours de sa visite, Thomas Bach a annoncé que le CIO verserait sa part de l’excédent de 10,4 millions d’USD des Jeux Olympiques pour soutenir l’héritage de cette édition et le développement du sport en Chine.

Jeux Olympiques de Tokyo 2020 : profiter de l’héritage

Plus de deux ans après cette édition reportée en raison de la COVID-19, la ville continue de tirer parti de l’héritage laissé par les Jeux de Tokyo 2020, assurant la promotion du sport et offrant à ses habitants davantage de possibilités d’adopter un mode de vie plus sain et plus actif.

Aujourd’hui, les huit nouveaux sites de compétition construits spécifiquement pour Tokyo 2020 sont à nouveau ouverts au grand public. Le village olympique est en cours de transformation pour devenir la première « ville alimentée à l’hydrogène » du Japon, conformément à l’objectif de Tokyo 2020 de présenter des solutions durables et à la stratégie « Zero Emission Tokyo » du gouvernement métropolitain. L’ouverture de ce lieu est prévue en 2024.

L’héritage olympique ne se limite pas à la seule ville hôte de Tokyo. Selon le Conseil japonais du sport, de nombreuses villes japonaises ont bénéficié de l’organisation

de camps d'entraînement avant les Jeux, tandis que d'autres ont mis à profit la dynamique créée par la manifestation olympique pour améliorer les centres sportifs existants.

Nouveaux guides de l'OCDE

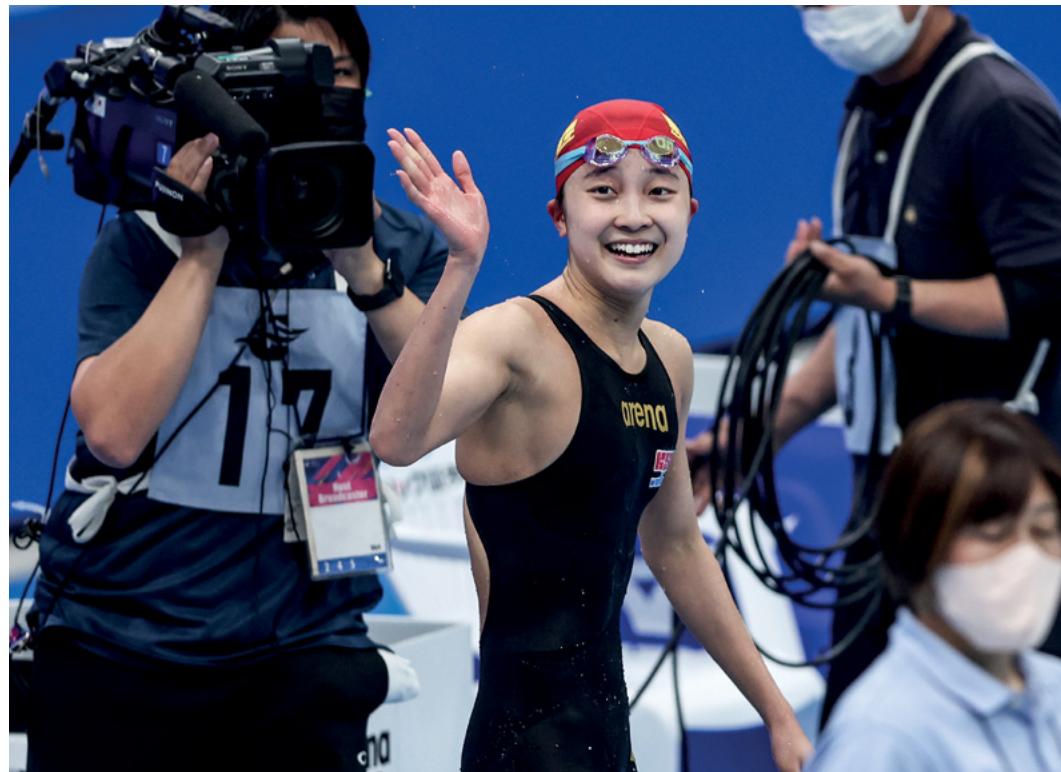
L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié deux nouveaux guides en juillet 2023. *How to measure the impact of culture, sports and business events*, et *Impact indicators for culture, sports and business events* (en anglais uniquement).

Ces deux guides visent à aider les organisateurs d'événements d'envergure mondiale à contrôler, mesurer et évaluer les retombées positives que leurs manifestations peuvent avoir sur les plans social, économique et environnemental. L'OCDE les a rédigés en consultation avec des universitaires, des experts des organisateurs d'événements, des futurs COJO, des fondations, des autorités publiques, des décideurs politiques et d'autres organisations, telles que le CIO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le CIO et les COJO sont les premiers à appliquer ces nouvelles lignes directrices, qui permettront d'évaluer de manière cohérente et fiable l'héritage des différentes éditions des Jeux Olympiques.

Le CIO en tant que chef de file du Mouvement olympique

En tant que chef de file du Mouvement olympique, le CIO joue un rôle essentiel dans le renforcement du soutien, des connaissances et des capacités dans tous les aspects ayant trait à la durabilité. L'organisation travaille sur des initiatives et des programmes en faveur de la durabilité en collaboration avec des Fédérations Internationales (FI) et des Comités Nationaux Olympiques (CNO), ainsi qu'avec d'autres entités. Ces efforts bénéficient souvent du soutien d'agences de l'ONU ou d'autres organisations spécialisées.

La stratégie du CIO pour 2030 a pour ambition d'inspirer et d'aider les parties prenantes du Mouvement olympique à développer un sport durable dans le monde entier, et de promouvoir la durabilité par le biais du sport en tirant parti de la capacité



L'héritage en œuvre : après avoir joué un rôle de premier plan lors de Beijing 2022, l'Ice Cube est aujourd'hui ouvert au public (en haut) ; le Centre aquatique de Tokyo, principal site des épreuves aquatiques de Tokyo 2020, a quant à lui accueilli plusieurs événements cette année, dont les Championnats du monde de natation 2023.

des athlètes et du symbole olympique à constituer une source d'inspiration. Le fil directeur de ces travaux repose en grande partie sur l'Agenda olympique 2020+5, lequel accorde une très grande importance aux pratiques durables.

Prix « Action climat » du CIO

Les prix « Action climat » du CIO sont remis à des athlètes, des FI et des CNO en reconnaissance des efforts qu'ils mènent concrètement pour lutter contre le changement climatique, tout en encourageant tout un chacun à faire de même. Soutenus par les partenaires olympiques et paralympiques mondiaux Airbnb, Deloitte et P&G dans trois catégories respectives, les lauréats de la toute première édition des prix ont été annoncés en septembre 2023 :

Le Prix « Déplacements durables », soutenu par Airbnb, a été décerné à :

- **Marcus Mepstead** (escrime, GBR), pour avoir réduit les émissions liées à ses déplacements personnels de diverses manières ;
- **World Sailing**, qui a fait des voyages et du transport l'un de ses principaux domaines d'action pour la réduction des émissions de carbone ; et
- **le Comité Olympique Espagnol**, qui a fait des voyages l'un de ses principaux axes d'action depuis qu'il a établi sa stratégie en matière de développement durable.

Le Prix « Innovation », soutenu par Deloitte, a été décerné à :

- **Paloma Schmidt Gutiérrez** (voile, PER), pour ses mesures visant à réduire les déchets, menées de concert avec le comité d'organisation des Championnats d'Europe de l'ILCA (International Laser Class Association) ;
- **World Rugby** pour la mise en œuvre de l'initiative The Bag That Builds, prônant les principes de l'économie circulaire, lors de la Coupe du monde 2022 de rugby à sept en Afrique du Sud ; et
- **le Comité Olympique Colombien**, pour une initiative destinée à réduire les émissions

de carbone lors des Jeux nationaux de plage et de mer, désormais déployée dans le cadre d'autres événements.

Le Prix « Sensibilisation des athlètes », soutenu par P&G, a été décerné à :

- **Benjamin Blankenship** (athlétisme, USA) pour le projet Endless Mileage, qui se consacre à la promotion de la durabilité par le biais de l'athlétisme.

Les prix feront leur retour en 2024.

Réseau des forêts olympiques

Le CIO a lancé le réseau des forêts olympiques en 2022, une initiative s'inspirant de son projet de forêt olympique, à la différence que celui-ci est piloté par des CNO. Travaillant de concert avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le CIO a établi un ensemble de principes à respecter pour intégrer le réseau. À ce titre, les projets doivent :

- contribuer à renforcer la protection et la résilience du climat et de la nature ;

« Le sport et l'environnement partagent des valeurs fondamentales de discipline, de respect et de persévérance. »

Abhinav Bindra, responsable de l'initiative « Odisha Ridley Forest »

- soutenir les communautés locales et être réalisés en partenariat avec elles ;
- être élaborés et mis en œuvre en collaboration avec des experts des domaines concernés et les autorités compétentes ; et
- mettre en place un plan d'entretien à long terme.

L'année 2023 a également été marquée par le lancement d'une ambitieuse initiative de restauration écologique dans l'État d'Odisha,



L'escrimeur britannique Marcus Mepstead figurait parmi les lauréats de la première édition des prix « Action climat » du CIO.



La forêt plantée par le CNO de Slovénie est l'un des six projets du réseau des forêts olympiques.

une région indienne bien connue pour la richesse de sa biodiversité et les espèces menacées d'extinction qu'elle abrite. Menée par le département des forêts d'Odisha, le Abhinav Bindra Foundation Trust, et The Habitats Trust, sous l'impulsion d'Abhinav Bindra, membre de la commission des athlètes du CIO et champion olympique, l'initiative « Odisha Ridley Forest » est axée sur le renforcement et la restauration des écosystèmes locaux répartis sur une superficie de 1 500 hectares afin de soutenir la biodiversité et l'équilibre écologique.

Comptant actuellement six projets, les autres initiatives du réseau de forêts olympiques sont mises en œuvre au Brésil, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Portugal, en Slovénie et en Espagne.

Cadre « Sports for Nature »

Le CIO est un partenaire fondateur et collaborateur du cadre « Sports for Nature » (Le sport au service de la nature), lancé en décembre 2022 lors de la 15^e Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15).

Soutenu par *Sails of Change*, le cadre est le fruit d'une collaboration entre l'IUCN, le CIO, le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Il vise à mettre en place une action transformatrice pour la nature dans tous les sports d'ici 2030 et au-delà, en permettant aux sports de défendre la nature et de contribuer à sa protection et à sa restauration.

Le CIO figurait parmi les 23 organisations à signer le cadre au moment de son lancement, s'engageant tous à protéger la nature contre les dommages causés aux espèces et habitats importants, à restaurer les écosystèmes clés, à mettre sur pied des chaînes d'approvisionnement durables et à éduquer et encourager les membres de la communauté sportive au sens large à agir en faveur de la nature. Fin 2023, 48 organisations avaient signé le cadre, parmi lesquelles figuraient 18 FI, cinq CNO et le comité d'organisation de Paris 2024.

Accord-cadre des Nations Unies « Le sport au service de l'action climatique »

Le CIO et ONU Climat ont travaillé de concert pour lancer l'accord-cadre « Le sport au service de l'action climatique » en décembre 2018, qui vise à soutenir et accompagner les organisations sportives pour les aider à réaliser des objectifs de lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale.

L'accord-cadre « Le sport au service de l'action climatique » cherche à atteindre les deux grands objectifs suivants : tracer une trajectoire claire afin de permettre à la communauté sportive mondiale de combattre le changement climatique ; et, utiliser le sport comme un outil fédérateur afin d'unir les citoyens du monde et de développer leur solidarité en faveur de l'action climatique.

Le soutien en faveur de l'accord-cadre a pris de l'ampleur en 2023. Il compte désormais 258 signataires, dont 86 membres du Mouvement olympique : le CIO, les comités d'organisation de Paris 2024 et Milano Cortina 2026, 33 FI, 45 CNO et cinq associations continentales de CNO.

Collaboration avec les CNO

Le CIO continue de travailler en étroite collaboration avec des CNO répartis dans le monde entier, en organisant des ateliers et des forums, en soutenant des programmes par le biais de la Solidarité Olympique, et en les incitant à rejoindre des initiatives telles que l'accord-cadre « Le sport au service de l'action climatique ».

- Amérique du Sud** Le CIO a constitué un groupe de travail sur la durabilité en Amérique du Sud dans le cadre des Jeux sud-américains de plage (Santa Marta, Colombie) en juillet 2023. Les représentants de 11 CNO et du comité d'organisation des Jeux panaméricains de 2023 se sont rassemblés pour discuter de la réduction des émissions de carbone dans le monde du sport, des politiques visant à limiter le changement climatique, ainsi que d'autres sujets majeurs.

- Caraïbes** Le CIO a organisé un atelier sur la durabilité en collaboration avec l'Association des CNO des Caraïbes (CANOC). Animé en octobre par l'Association olympique de la Barbade, il a été l'occasion pour le CIO, le PNUE et l'UICN de réaliser des présentations. Lors de l'assemblée générale de la CANOC qui s'est tenue après cet événement, les membres ont voté à l'unanimité en faveur de l'adhésion à l'accord-cadre « Le sport au service de l'action climatique ». Les représentants de 26 CNO, des responsables gouvernementaux de premier plan et des ONG se sont tous mis d'accord pour développer conjointement une stratégie de développement durable au niveau régional.

- Océanie** Le CIO et l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Océanie (ONOC) ont organisé le Forum des partenaires stratégiques pour le sport et le développement durable, tenu en mai. Les dirigeants régionaux, les organisations en charge du développement et le Mouvement olympique se sont engagés à renforcer l'utilisation du sport en tant qu'outil de développement dans la perspective des Jeux Olympiques de Brisbane 2032, ainsi que les initiatives sur l'action climatique et la conservation



Le CIO collabore avec les CNO dans le domaine du développement durable – par exemple avec le projet OCEAN (en haut), qui a organisé la formation de responsables de l'action climatique en 2023 ; ainsi qu'avec l'ONOC, qui a accueilli le Forum des partenaires stratégiques pour le sport et le développement durable en Océanie.

« Nous travaillons en harmonie et tirons parti d'un héritage important dans le Pacifique et l'Océanie pour le sport en tant qu'instrument du développement durable. »

Henry Puna, secrétaire général du Forum des îles du Pacifique, s'exprimant à l'occasion du Forum des partenaires stratégiques pour le sport et le développement durable en Océanie

par le sport, une problématique vitale pour la région.

- Europe** Le CIO continue de travailler sur le projet OCEAN (Olympic Committees of Europe Approaching Carbon Neutrality) en collaboration avec les Comités Olympiques Européens (COE) et l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO). Ce projet est mis en œuvre dans l'optique d'accompagner

et soutenir 18 CNO européens afin de les aider à mesurer leurs empreintes carbone, à définir des stratégies en matière de réduction des émissions de carbone et à renforcer la bonne gouvernance des mesures en faveur du climat. Fin 2023, les 18 CNO avaient établi un bilan carbone de référence complet, et le projet OCEAN les aidera désormais à planifier et à mettre en œuvre des mesures de réduction en 2024.

Parcours olympiques



LA DURABILITÉ AU MENU

Paris 2024 revisite la recette des services de restauration pour les événements sportifs en se préparant à servir 13 millions de repas et collations lors des Jeux.

Paris 2024 s'est engagé à réduire son empreinte carbone de moitié par rapport aux précédentes éditions des Jeux Olympiques. Si la restauration est l'un des secteurs qui produisent le moins d'émissions de carbone pendant les Jeux, la rendre plus durable est hautement symbolique dans un pays réputé pour sa cuisine. Cet objectif fait également partie intégrante des efforts déployés par Paris 2024 afin d'établir de nouvelles normes pour des événements durables.

Un défi immense et une opportunité à ne pas manquer

Avec 13 millions de repas à servir en quatre semaines sur plus de 40 sites, c'est la plus grande opération de restauration événementielle au monde », a déclaré le directeur général de Paris 2024, Étienne Thobois. « C'est un défi immense sur le plan opérationnel. Pour la France, il s'agit d'une opportunité de montrer notre savoir-faire sur toute la chaîne, de la production à la gestion des déchets en passant par la logistique, la préparation et le service. »

Selon le chef étoilé Thierry Marx, Paris 2024 représente également l'occasion de créer un nouveau modèle d'alimentation pour d'autres grands événements sportifs et culturels.

« Avec les Jeux, nous avons l'opportunité de mobiliser tous les métiers de bouche autour d'une vision de la restauration durable sur le plan environnemental et social », a affirmé Thierry Marx, qui siège au comité pour la transformation écologique des Jeux

de Paris 2024. « C'est une occasion unique d'accompagner la transformation alimentaire de manière positive, en prouvant que ce qui est bon pour le corps et pour la planète est aussi bon en bouche ! »

« En plaçant la barre plus haut en matière de restauration durable »

La vision de Paris 2024 en matière de restauration privilégie la qualité, le goût, l'expérience culinaire et l'intégrité des produits. Son élaboration a fait l'objet de consultations approfondies menées auprès des différents acteurs de la filière agroalimentaire française. Des échanges ayant notamment mené à ce que :

- 80 % de l'approvisionnement en produits alimentaires se fasse en

France et 25 % dans un rayon de 250 km autour des sites.

- Au moins 30 % de tous les produits seront bios et 100 % des produits laitiers seront français.
- Les 100 000 assiettes nécessaires dans le village olympique seront réutilisées après les Jeux, tout comme d'autres équipements et infrastructures de restauration.
- Tous les surplus de nourriture seront donnés, compostés ou utilisés pour produire du gaz renouvelable.
- 700 fontaines à eau et soda seront installées sur l'ensemble des sites de Paris 2024 par Coca-Cola, partenaire olympique mondial, en plus des points d'eau.

« La France sait assurément accueillir le monde à sa table », a déclaré Marie Sallois, directrice du développement de l'organisation et du développement durable auprès du CIO. « Nous espérons que cette approche ira au-delà d'une simple réduction de l'empreinte carbone des Jeux, en plaçant la barre plus haut en matière de restauration durable lors des événements sportifs et autres. »

Pour en savoir plus sur les questions de durabilité dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, voir page 88.



Pour Paris 2024, 80 % de tous les produits alimentaires seront approvisionnés en France.



Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka (à gauche), ici à la Maison Olympique en 2023 aux côtés du président du CIO, Thomas Bach, préside le comité consultatif des droits humains du CIO.

DROITS HUMAINS

Guidé par son cadre stratégique en matière de droits humains, le CIO s'est engagé à respecter les droits humains dans le cadre de ses attributions, conformément aux principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies.

La recommandation 13 de l'Agenda olympique 2020+5 appelle le CIO à mettre en place un cadre sur les droits humains afin de s'assurer que ces droits sont pris en compte dans tous les travaux entrepris par l'organisation. Le cadre stratégique du CIO relatif aux droits humains a été approuvé en septembre 2022 et couvre les trois sphères de responsabilité du CIO : le CIO en tant qu'organisation, le CIO en tant que propriétaire des Jeux

Olympiques et le CIO en tant que chef de file du Mouvement olympique.

Le cadre stratégique s'appuie sur le travail effectué ces dernières années par le CIO pour traiter les questions liées aux droits humains en vertu de ses responsabilités, ainsi que sur les récentes recommandations des experts. Ainsi, une unité en charge des droits humains a été constituée en avril

2021 au sein du département responsable du développement de l'organisation et du développement durable.

Le comité consultatif des droits humains du CIO, officiellement créé en décembre 2022, est l'un des résultats concrets du cadre stratégique. Il s'agit d'un instrument fondamental pour aider le CIO à assumer ses responsabilités en matière de droits humains et à faire face aux principaux risques auxquels l'organisation est confrontée dans ce domaine grâce à une stratégie et une politique globales.

Au mois d'octobre, le comité consultatif a remis son premier rapport à la 141^e Session du CIO, informant ainsi les membres

du CIO des progrès accomplis au cours de l'année écoulée depuis l'adoption du cadre stratégique du CIO relatif aux droits humains.

Amendements à la Charte olympique

La 141^e Session du CIO a approuvé les amendements à la Charte olympique qui renforceront ses engagements en matière de droits humains. Cette modification est le fruit du travail de la commission des affaires juridiques et de ses consultations avec le comité consultatif du CIO sur les droits humains. Un libellé supplémentaire a été ajouté aux principes fondamentaux de l'Olympisme sous la forme d'un engagement global en faveur du respect des droits humains, en particulier dans les principes fondamentaux 1 et 4. Ils sont disponibles en intégralité à la page 12.

Dans le même temps, le CIO a aligné la Charte olympique sur les Directives relatives à l'expression des athlètes, qui ont été introduites par le CIO en avril 2021. Le libellé ajouté dans la Règle 40 de la Charte olympique indique désormais clairement que tous les concurrents, officiels d'équipe ou autres membres du personnel d'équipe participant aux Jeux Olympiques jouiront de la liberté d'expression dans le respect des valeurs olympiques et des principes fondamentaux de l'Olympisme.

Déclaration sur les droits et responsabilités des athlètes

La Déclaration sur les droits et responsabilités des athlètes, qui a été présentée et adoptée par la 133^e Session du CIO, définit un ensemble commun de droits et de responsabilités ambitieux pour les athlètes au sein du Mouvement olympique.

Depuis son adoption, l'unité du CIO en charge des droits humains apporte son soutien au département des athlètes du CIO pour élaborer un guide de mise en œuvre de la Déclaration à l'intention des FIs et des CNO. Ce guide fait office de feuille de route détaillée et propose des étapes à suivre, des bonnes pratiques et un outil d'auto-évaluation.

« Le travail entrepris par le CIO dans le domaine des droits humains est important, car il permet de relever les défis auxquels le Mouvement olympique est confronté aujourd'hui et continuera de l'être dans les années à venir. »

M. Sereé Nonthasoot,
membre du comité consultatif
des droits humains du CIO,
lors de la 141^e Session du CIO



Stratégie de Paris 2024 en matière de droits humains

Le CIO continue de travailler avec les COJO sur les droits humains. Les travaux réalisés à cet égard en 2023 ont notamment consisté à aider Paris 2024 à mettre au point une stratégie en matière de droits humains pour son édition des Jeux, laquelle a été lancée en juin 2023. La stratégie entérine l'intention des organisateurs de garantir le respect des droits humains de toutes les personnes placées sous leur responsabilité durant les phases d'organisation, de livraison et d'héritage des Jeux, conformément aux principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies.

Projets de construction pour Dakar 2026

Les travaux de rénovation du stade Iba Mar Diop et de la piscine du Tour de l'Œuf devant être effectués aux fins des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026 exigent que les habitants du voisinage soient relogés de manière permanente. Avec le soutien de l'AFD, le gouvernement du Sénégal a mis au point un plan de relogement et d'indemnisation visant à garantir des avantages à long terme pour les populations touchées. Le CIO s'est engagé avec l'AFD à renforcer les normes en matière de relogement et d'indemnisation.

ÉGALITÉ DES GENRES, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Sous l'impulsion des objectifs qu'il s'est fixés en matière d'égalité des genres et d'inclusion pour la période 2021–2024, le CIO continue de promouvoir la parité dans le domaine du sport et par l'intermédiaire du sport, en veillant à adopter une approche inclusive dans tout ce que l'organisation entreprend.

L'Agenda olympique 2020+5 appelle le CIO à favoriser l'égalité des genres et l'inclusion. Dans le droit fil de cette feuille de route, le CIO s'est fixé 21 objectifs concrets en matière d'égalité des genres et d'inclusion pour 2021-2024, instaurant un cadre permettant de rationaliser la question de l'égalité des genres dans les trois sphères de responsabilité du CIO.

Ces 21 objectifs sont articulés autour de cinq domaines d'intérêt : la participation, le leadership, la pratique du sport en toute sécurité, la représentation des genres et l'allocation des ressources. L'ensemble de ces objectifs et domaines d'intérêt est en parfait accord avec l'initiative intitulée « Le sport au service de la Génération Égalité » lancée par ONU Femmes en 2020, et incite le

CIO à contribuer davantage aux objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies (ODD). Le CIO travaille en étroite collaboration avec les agences des Nations Unies et d'autres partenaires pour favoriser la réalisation de ces objectifs ambitieux.

Le CIO en tant qu'organisation

Le CIO s'efforce d'être exemplaire et de montrer la marche à suivre en matière de parité hommes-femmes au niveau de sa gouvernance, suivant les conseils avisés de sa commission pour l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion, qui remplace la commission Femme et sport du CIO depuis 2022. Grâce aux réformes de l'Agenda olympique 2020, des progrès considérables ont été effectués dans ce domaine entre 2013 et 2023 :

- 41 % des membres du CIO sont des femmes, contre 21 %.
- 33 % des membres de la commission exécutive du CIO sont des femmes, contre 27 %.
- 42 % des commissions du CIO sont présidées par des femmes, contre 18 %.
- 51 % des sièges au sein des commissions du CIO sont occupés par des femmes – la parité ayant été atteinte en 2022 – contre 20 % en 2013.

Sur le plan administratif, le CIO a mis en place un plan d'action en faveur de la diversité et de l'inclusion pour son personnel, couvrant la période 2021-2024. Ce plan



Le Gender Equality Through Sport Bridging Project s'appuie sur le programme One Win Leads to Another, une autre initiative conjointe CIO-ONU Femmes.



Le CIO est déterminé à assurer l'égalité des genres sur l'aire de compétition – et a alloué 50 % des places à des femmes et 50 % à des hommes pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

est articulé autour de quatre piliers : diriger, inclure, attirer et croître. Les initiatives prévues en 2024 comprennent une enquête interne auprès du personnel, une formation à l'intention des représentants de la diversité et de l'inclusion, ainsi que la constitution d'un groupe de ressources pour les employés consacré à la diversité et à l'inclusion.

Voici quelques exemples des efforts déployés à cet égard en 2023 :

- Nouveaux trophées** Le CIO a transformé les trophées « Femmes et Sport » en trophées des « Champions de l'égalité des genres, de la diversité et de l'inclusion ». Les trophées sont décernés à des personnes en reconnaissance d'une contribution remarquable à l'égalité des genres, à la diversité et à l'inclusion dans et par le sport, dans les domaines de la participation, du leadership, de la pratique du sport en toute sécurité, de la représentation des genres et de l'affectation des ressources.

- ONU Femmes** Le CIO et ONU Femmes ont reconduit leur protocole d'accord en septembre 2023, en reconnaissance de la force du partenariat liant les deux parties. Ce protocole définit la marche à suivre au cours des cinq prochaines années et prend également en compte les dernières évolutions et réalités ayant des répercussions à la fois sur les politiques en matière d'égalité des genres et sur le monde du sport.

- Égalité des genres grâce au sport** En mars, en amont du renouvellement de leur protocole d'accord, le CIO et ONU Femmes ont lancé le *Gender Equality Through Sport Bridging Project*. Cette nouvelle initiative conjointe utilise le sport comme outil pour faire progresser l'égalité des genres et prévenir la violence sexiste.

- Commission de la condition de la femme** Le CIO, ONU Femmes et la Mission permanente de Monaco auprès des Nations Unies (qui copréside le Groupe

des amis du sport au service du développement et de la paix) ont organisé conjointement un événement parallèle dans le cadre de la 67^e session de la Commission de la condition de la femme au mois de mars. L'initiative « Le sport au service de la Génération Égalité » a été présentée à l'occasion de cet événement.

Le CIO en tant que propriétaire des Jeux Olympiques

Le sport est l'une des plateformes les plus puissantes pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, et de grands progrès ont été accomplis en termes d'équilibre entre athlètes masculins et féminins participant aux Jeux Olympiques.

Paris 2024 sera la toute première édition de l'histoire des Jeux Olympiques à atteindre la parité, le CIO ayant attribué 50 % des quotas à des femmes et les 50 % restants à des hommes.

Voici un tour d'horizon des activités mises en œuvre en 2023 :

- **Paris 2024 : Terrain d'égalité** Le CIO a soutenu activement Paris 2024 dans ses démarches pour devenir l'un des premiers événements sportifs internationaux à recevoir la certification « Terrain d'égalité », un label délivré par l'État français afin de promouvoir l'égalité des genres et lutter contre les discriminations au sein des grands événements sportifs. L'expérience tirée de cet exercice deviendra un héritage des Jeux et a également incité le CIO à se rapprocher de Deloitte pour mettre conjointement au point un outil mondial d'évaluation de la situation en matière d'égalité des genres, de diversité et d'inclusion (EGDI) à l'intention des COJO et des FI.
- **Milano Cortina 2026** Le CIO a organisé un atelier d'intégration axé sur l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion, auquel des représentants de Milano Cortina 2026 ont participé. Durant cette session qui s'est tenue en décembre 2023, le CIO a présenté ses conditions opérationnelles et ses attentes, tandis que le COJO a fait savoir quelles étaient ses priorités en matière d'égalité des genres, de diversité et d'inclusion pour l'année à venir.

Le CIO en tant que chef de file du Mouvement olympique

Le CIO ne tarit pas d'efforts en faveur de l'égalité des genres et l'inclusion, en travaillant de concert avec les parties prenantes du Mouvement olympique pour les encourager à prendre les mesures nécessaires pour faire progresser et généraliser l'égalité des genres dans leurs domaines de responsabilité.

Avec le soutien du CIO, plusieurs FI et CNO sont parvenus à atteindre le minimum de 30 % de chaque genre dans leurs postes de direction, comme le prévoient les Principes universels de base de bonne gouvernance au sein du Mouvement olympique, et nombre d'entre eux réalisent des progrès constants en vue de combler l'écart entre les genres.

Voici quelques-unes des activités réalisées en 2023 :

« Le sport est un atout unique pour nous aider à mettre fin à toutes formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des jeunes filles et garantir la pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité, au leadership et à la prise de décision. Reconduire notre partenariat avec le CIO pour travailler de concert à la réalisation de cet objectif est pour nous un grand honneur. »

Sima Bahous, directrice exécutive d'ONU Femmes

- **Sommet de la Fédération internationale de tennis de table (ITTF)** Le CIO a pris part au Sommet de l'ITTF, qui s'est tenu à Bangkok au mois d'août. L'ITTF a présenté son plan pour l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion à l'horizon 2025 à l'occasion de ce sommet.
- **Symposium de la Fédération internationale de canoë (ICF) sur la place des femmes dans les sports de pagaie** Le CIO a également participé au tout premier Symposium sur la place des femmes dans les sports de pagaie, organisé en septembre. L'événement était axé sur l'accession d'un plus grand nombre de femmes à des postes de direction dans le monde du sport tout en assurant une transition en douceur, ainsi que sur la

manière de motiver la prochaine génération de dirigeantes.

- **Forum « Women in Sport » de Panam Sports** En mars, le CIO a assisté Panam Sports dans l'organisation d'un forum sur la place des femmes dans le monde du sport, cofinancé par la Solidarité Olympique. Ayant pour thème « S'engager sur la voie du changement », l'événement s'est tenu en présence de présidents et de responsables de l'égalité des genres, de la diversité et de l'inclusion de 41 CNO, aux côtés de la vice-présidente du CIO, Nicole Hoevertsz, et du membre de la commission exécutive du CIO S.A.R. le prince Feisal Al-Hussein, vice-président de la commission du CIO pour l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion.

- **2^e Forum de l'ACNO sur l'égalité des genres** Le CIO a épaulé l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) pour l'organisation de son 2^e Forum sur l'égalité des genres, cofinancé par la Solidarité Olympique, qui s'est tenu en octobre sur le thème « From the Boardroom to the Playing Field » (De la salle du conseil d'administration à l'aire de compétition). L'événement s'est tenu au Cap-Vert en présence de présidents et de responsables de l'égalité des genres, de la diversité et de l'inclusion de 54 CNO, mais aussi de plusieurs membres du CIO, parmi lesquels figuraient Kirsty Coventry et S.A.R. le prince Feisal Al-Hussein, tous deux membres de la commission exécutive.



Le Forum « Women in Sport » de Panam Sports s'est déroulé en 2023.

Parcours olympiques



NOUS SOMMES PLUS FORTES QUE NOUS LE PENSONS

Andrea Bednas évoque le programme WISH (Women in Sport High-performance pathway), lancé par le CIO, qui donne aux femmes entraîneures les moyens d'atteindre le plus haut niveau.



La Néerlandaise Andrea Bednas (à droite), entraîneure de snowboard, a bénéficié du programme WISH proposé par le CIO.

Andrea Bednas est coutumière de l'infériorité numérique. Lorsqu'une entraîneure néerlandaise se présente à une épreuve avec ses snowboardeuses, il n'est pas rare qu'elle soit la seule femme sur le banc des entraîneurs.

« En snowboard, il n'y a pas beaucoup de femmes entraîneures », révèle-t-elle. « C'est un peu intimidant d'être uniquement entourée d'hommes. » Lorsque vous arrivez quelque part et que vous êtes la seule femme, vous vous sentez observée et vous pouvez avoir l'impression de ne pas être à votre place. D'ailleurs, les autres entraîneurs mettront un peu de temps avant de venir vous parler. »

Un problème dans le monde du sport

Il s'agit d'un problème qui persiste dans le sport de haut niveau. Il faut saluer les

progrès considérables qui ont été accomplis sur l'aire de compétition, mais il faut bien reconnaître que la parité hommes-femmes est loin d'être atteinte pour ce qui est des entraîneurs. Aux Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022, seulement 10 % des entraîneurs accrédités étaient des femmes, et elles n'étaient pas beaucoup plus nombreuses aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020, où elles ne représentaient que 13 %.

Le programme WISH est un élément clé de la réponse que le CIO apporte pour résoudre cette situation.

Financé par la Solidarité Olympique à hauteur d'un million d'USD, le programme WISH entend offrir aux femmes davantage de possibilités d'accéder à des postes d'entraîneurs de haut niveau lors de compétitions nationales, continentales

et internationales. Le programme permettra à 123 femmes entraîneures dans 22 sports et venant de 60 pays de développer leurs compétences de leaders, leur confiance en elles et leur carrière, et leur permettra d'autre part de bénéficier d'un mentorat individuel en matière de leadership et d'un soutien de tous les instants auprès d'un spécialiste de leur sport.

La situation est différente dans les hautes sphères

Andrea Bednas estime que le programme WISH lui a énormément apporté.

« J'ai eu de nombreux retours de la part d'autres femmes bénéficiaires du programme, notamment au sujet de leurs propres expériences et des problèmes qu'elles ont rencontrés avec des hommes entraîneurs », a-t-elle déclaré. « Il faut savoir s'imposer et c'est précisément ce que nous enseigne ce programme : que nous sommes plus fortes que nous le pensons.

« Je pense qu'il est très important que les jeunes femmes entraîneures qui commencent à peine à apprendre le métier gardent ce point à l'esprit, et qu'elles sachent que d'autres femmes rencontrent les mêmes difficultés – et qu'il existe des personnes et des programmes qui sont là pour les aider à surmonter ces difficultés. »

Stimulée par le programme WISH, Andrea Bednas vient désormais en aide à des jeunes femmes entraîneures dans son propre centre de formation, en les accompagnant dans leur plan de carrière.

« Mon équipe est constituée de quatre entraîneures âgées de 18 à 25 ans », explique-t-elle. « Elles viennent juste de commencer. Nous essayons de résoudre les différences en nous attaquant à la racine du problème, dans l'espérance que la situation évolue dans les plus hautes sphères d'ici quelques années. »

Pour en savoir plus sur le programme WISH, voir page 150.

SPORT ET OLYMPIISME DANS LA SOCIÉTÉ

Depuis de nombreuses années, le CIO contribue à l'édification d'un monde meilleur et pacifique grâce au sport. Aujourd'hui, grâce à Olympisme365, ces projets sont regroupés dans une stratégie harmonisée et ciblée.

Olympisme365

La stratégie Olympisme365 est le programme du CIO ayant pour ambition de renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important au service des Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies, grâce à des partenariats noués avec un éventail de parties prenantes, dont certaines sont membres du Mouvement olympique.

Olympisme365 est un moteur de l'action collective et de l'innovation, et encourage la pratique des sports urbains et de l'e-sport



Le partenaire olympique mondial Allianz a organisé le premier camp international MoveNow, en août et septembre 2023, à l'occasion duquel il a accueilli à Munich 30 jeunes athlètes talentueux venant de 10 pays.

en tant que force positive. Les thèmes et domaines prioritaires d'Olympisme365 reflètent le rôle positif que le sport et l'Olympisme peuvent jouer dans la société en contribuant à favoriser :

- des communautés actives et en bonne santé ;
- des communautés équitables et inclusives ;
- l'éducation et les moyens de subsistance , et
- la paix et des communautés sûres.

Olympisme365 soutient des activités, des initiatives et des programmes concrets dans des domaines tels que :

- la pratique du sport ;
- le sport et la transformation sociale ;
- la formation, le renforcement des capacités et l'assistance technique dans les domaines du sport et du développement durable ;
- la production de rapports, de directives et de campagnes visant à partager des connaissances, à sensibiliser et à améliorer les politiques et les flux d'investissement dans les domaines du sport et du développement durable ; et
- des campagnes visant à promouvoir l'impact positif du sport sur les personnes et les communautés.

Les effets de la stratégie se font déjà ressentir positivement au travers du travail accompli avec ses 36 collaborateurs, parmi lesquels figurent des agences des Nations Unies, des organisations internationales en charge du développement, d'autres organisations non gouvernementales (ONG) et des acteurs du monde sportif, travaillant de concert dans le cadre de dix consortiums regroupant différents partenariats répartis sur 66 pays. Depuis le lancement d'Olympisme365 en 2021, plus de 500 initiatives ont été mises en œuvre par des CNO avec le soutien de la Solidarité Olympique, touchant

collectivement plus de cinq millions de personnes.

Domaines couverts par les portefeuilles Olympisme365

Voici quelques-unes des principales réalisations accomplies en 2023 dans les domaines couverts par les portefeuilles Olympisme365 :

Sport, santé et communautés actives

Mettre le sport au service de la santé physique, mentale et sociale et du bien-être de la population, tout en aidant cette dernière à trouver une communauté dans laquelle s'épanouir grâce au sport.

• **Collaboration avec PATH** Une nouvelle collaboration entre le CIO et PATH, une ONG internationale dont la vocation est d'accroître l'équité en matière de santé par le biais de l'innovation et des partenariats, permettra à plus d'un million de personnes dans cinq pays d'avoir plus facilement accès à des activités sportives communautaires bénéfiques pour la santé d'ici à 2025, en commençant par le Viet Nam. Cette collaboration lancée en novembre 2023 s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération technique conclu entre le CIO et l'OMS.

• **Étude sur la pratique sportive chez les jeunes** Le CIO et Allianz, partenaire olympique mondial, ont publié « MoveNow Move365: Understanding trends in youth participation in sport » (MoveNow. Move365 : comprendre les tendances de la pratique sportive chez les jeunes) à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse (12 août). Cette nouvelle étude indépendante s'appuie sur des données d'enquête provenant de 5 000 jeunes et 2 000 parents répartis dans dix pays, et examine les niveaux de pratique d'activités physiques et sportives chez les jeunes ainsi que les facteurs qui exercent une influence à cet égard.

Sport, égalité et communautés inclusives

Promouvoir la contribution du sport et de l'Olympisme dans la société à l'amélioration



Trêve olympique pour Paris 2024

La 78^e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution « Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », en vue de l'observation de la Trêve olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Tony Estanguet, président de Paris 2024, a officiellement présenté la résolution à l'Assemblée générale en novembre au nom du gouvernement français, et Thomas Bach, le président du CIO, a appelé à son adoption. Elle a été adoptée à une écrasante majorité de 118 voix favorables, 2 abstentions et aucune voix contre.

de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion, lutter contre toutes les formes de discrimination et améliorer l'accès au sport pour les groupes confrontés à des obstacles supplémentaires et les possibilités qui leur sont offertes à cet égard.

• **Création d'un réseau** Lancé en avril 2023, le *Oceania Sport, Equality and Inclusive Communities Impact Network* (Réseau d'influence en faveur du sport, de l'égalité et des communautés inclusives en Océanie) est une coalition

OLYMPIC REFUGE FOUNDATION

L'Olympic Refuge Foundation (ORF) est une organisation internationale indépendante à but non lucratif dont la mission consiste à permettre à des jeunes déplacés de force de pratiquer un sport en toute sécurité. S'appuyant sur le partenariat de longue date entre le CIO et l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'ORF a vu le jour en 2017.

Plus de 100 millions de personnes sont déplacées en raison de conflits, de violences et de persécutions. Ce chiffre est le plus élevé jamais enregistré depuis que des registres sont tenus, sachant que plus de la moitié de ces personnes sont des enfants. Commencer une nouvelle vie dans un environnement inconnu est source de défis pour de nombreux jeunes déplacés, souffrant notamment d'abus, de violence, d'isolement, de stress, d'anxiété et d'incertitudes pesant sur leur avenir. Pour le CIO et l'ORF, le sport peut faire partie de la solution, et l'ORF s'efforce dorénavant de donner accès à la pratique d'un sport en toute sécurité à un million de jeunes déplacés de force d'ici 2024.

L'ORF soutient 16 programmes mis en œuvre dans 12 pays, donnant à plus de 330 000 jeunes déplacés et à leurs communautés d'accueil un sentiment d'appartenance grâce au sport. On peut

par exemple citer un nouveau programme lancé au Burkina Faso en 2023, ainsi que d'autres nouveaux programmes de l'ORF au Bangladesh et en Jordanie.

L'ORF soutient également les athlètes réfugiés. En effet, elle gère l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO qui, pour la première fois, sera dirigée par une réfugiée, Masomah Ali Zada, membre à la fois de l'équipe olympique de réfugiés à Tokyo 2020 et de la commission des athlètes du CIO, et qui endossera le rôle de cheffe de

mission pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. L'ORF assure également la gestion du programme de soutien aux athlètes réfugiés, en étroite collaboration avec la Solidarité Olympique. ▶ Page 50

Forum mondial sur les réfugiés – Engagement commun en matière de sport

Le président du CIO, Thomas Bach, qui préside également l'ORF, a annoncé en décembre l'Engagement multipartite du sport pour l'inclusion et la protection des réfugiés, à l'occasion du deuxième Forum



En juillet 2023, le centre Olampafrica du Malawi, à Lilongwe, a organisé un festival O!YES spécial d'une journée.

de parties prenantes œuvrant pour que davantage de femmes, de filles et de communautés puissent accéder aux bienfaits du sport. Crée par les Comités Nationaux Olympiques d'Océanie (ONOC), le CIO, la Solidarité Olympique, ONU Femmes et le programme de sport pour le développement du gouvernement australien « Team Up », le réseau a organisé un atelier régional sur trois jours en octobre, axé sur le renforcement des compétences et la planification des mesures en matière de protection des athlètes. Seize CNO ont participé à cet atelier qui a débouché sur des actions

mondial sur les réfugiés, qui n'est autre que le plus grand rassemblement international ayant pour ambition de soutenir les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. En vertu de cet engagement commun, 50 millions d'USD seront affectés au soutien, par le biais du sport, de plus de 800 000 personnes déplacées à travers le monde.

Le président Thomas Bach a annoncé cet engagement au nom de la Coalition sportive au service des réfugiés, créée en 2019 en amont du premier Forum mondial sur les réfugiés par l'ORF, le HCR et la Fondation SCORT. Au moment de l'annonce, ce nouvel engagement du monde du sport était ratifié par plus de 130 organisations, dont plus de 30 CNO, plus de 20 FI et FN, des gouvernements, des organisations de réfugiés, des agences des Nations Unies, des organisations de la société civile, des représentants du secteur privé.

Le CIO et l'ORF se sont engagés à verser 15 millions d'USD pour :

- Soutenir les athlètes réfugiés et l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO.
- Renforcer les récits positifs sur les réfugiés dans les médias grâce à la visibilité mondiale des Jeux Olympiques.
- Promouvoir la santé mentale et le bien-être psychosocial des jeunes réfugiés grâce au sport.

concrètes visant à offrir aux femmes et aux jeunes filles un accès plus sûr et plus inclusif à la pratique du sport dans toute la région du Pacifique.

- **Programme Olympafrica Youth Empowerment Through Sport (O!YES)**
Le programme O!YES prône l'égalité et l'inclusion par le biais de programmes sportifs communautaires mis en œuvre dans plus de 30 pays à travers l'Afrique. Grâce au soutien du CIO, la Fondation Olympafrica renforce davantage sa capacité à mettre en œuvre, suivre et évaluer des programmes sportifs sûrs,

- Plaider en faveur d'un large soutien aux réfugiés en créant des coalitions multipartites.

Autres faits marquants de 2023

- **We Dare to Dream**

Ce nouveau documentaire réalisé par Waad Al-Kateab, nommée aux Oscars pour son film *Pour Sama*, suit le parcours de l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO, avant et pendant le déroulement des Jeux Olympiques de Tokyo 2020. Ce film cherche à faire évoluer le discours à l'égard des réfugiés, en préconisant d'utiliser le sport comme un outil au service du développement.

- **Programme « Game Connect » en Ouganda**

« Game Connect » est un programme mis en œuvre par l'ORF pour mettre en relation des communautés issues de cinq districts ougandais par l'intermédiaire du sport. Un examen approfondi de la première phase du programme a pu révéler une diminution considérable des symptômes de dépression et d'anxiété auprès des jeunes bénéficiaires du programme par rapport aux autres. La deuxième phase a débuté en 2023.

- **SPIRIT au Bangladesh**

Le programme SPIRIT (Sport pour la protection, la résilience et la transformation) a été lancé en 2022 dans les villes de Dhaka et Kurigram,

au Bangladesh. S'agissant du premier programme de l'ORF à se pencher sur les déplacements liés au réchauffement climatique, SPIRIT s'appuie sur des sports tels que le football, le handball et les jeux traditionnels pour aider les jeunes à se forger un avenir plus radieux. Le programme est mis en œuvre par Terre des hommes Bangladesh, une organisation caritative internationale venant en aide aux enfants, en collaboration avec deux ONG locales, SOLIDARITY et Breaking the Silence.

- **Réaction face à la situation en Ukraine**

Dans le contexte de la crise qui sévit en Ukraine, l'ORF a mené à bien des projets pilotes en Pologne et en Moldavie visant à former des professionnels du sport et de la santé mentale aux premiers secours psychologiques à prodiguer dans le milieu sportif. Fort du succès que ce projet pilote a rencontré en touchant 51 000 jeunes en 2023, l'ORF prévoit d'élargir l'initiative par le biais d'un partenariat avec le Centre de référence pour le Soutien Psychosocial opérant sous l'égide de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dans des pays tels que la Bulgarie, la Tchéquie, l'Allemagne, la République de Moldova, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et l'Ukraine.

inclusifs et durables qui ont bénéficié à plus de 1 500 jeunes par le biais d'une participation sportive régulière en 2023, et ont touché plus de 45 000 personnes par le biais d'activités de sensibilisation.

- **Programmes sportifs communautaires**
Le CIO et la Fundación SES (pour Sustainability, Education and Solidarity, soit durabilité, éducation et solidarité) pilotent un consortium d'organisations de la société civile et de développement régional afin de mettre en œuvre des programmes sportifs communautaires destinés à 50 000 jeunes répartis dans 15 pays d'Amérique latine jusqu'en 2025. Environ 6 000 praticiens, enseignants, éducateurs et responsables politiques sont en train d'être formés, en mettant l'accent sur la sensibilisation et le renforcement des compétences dans

- **Gender Equality Through Sport Bridging Project** ▶ Page 99

Sport, éducation et moyens de subsistance
Développer des compétences transférables parmi les jeunes et améliorer l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux opportunités entrepreneuriales à travers l'accès au sport et à l'Olympisme dans la société.

les domaines du sport, de l'éducation et des moyens de subsistance.

Sport, paix et communautés sûres

Intensifier la coopération avec les secteurs de la justice pénale et du sport de manière à intégrer le sport dans les stratégies et les politiques de prévention de la délinquance juvénile, notamment au moyen de propositions concrètes en matière de renforcement des capacités en mettant en place une communauté d'apprentissage et en investissant dans des projets communautaires à visée démonstrative.

- **Prévenir la délinquance grâce au sport**

Dans le cadre de l'initiative « Sport against Crime: Outreach, Resilience, Empowerment (SC:ORE) (Le sport contre

la criminalité : sensibilisation, résilience et responsabilisation des jeunes à risque), le CIO et l'ONUDC ont travaillé main dans la main pour élaborer un référentiel et un guide politique sur la manière de se servir du sport pour lutter concrètement contre la délinquance juvénile et sensibiliser les jeunes à risque. S'appuyant sur le programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO ; ▶ page 71), le référentiel sert de base pour la préparation d'ateliers axés sur le renforcement des capacités des organisations sportives et de la société civile ; la mise en œuvre de programmes pilotes axés sur le sport et la prévention de la délinquance juvénile au Mexique et au Sénégal ; ainsi que la mise en place d'un programme d'apprentissage et d'échange de connaissances en ligne.



Le programme d'héritage « Impact 2024 International » de Paris 2024 soutient actuellement 45 projets dans 19 pays.

« Le sport va bien au-delà de la seule activité physique. Le sport est un moyen d'émancipation. Le sport est synonyme de santé. Le sport est synonyme d'inclusion. Le sport est synonyme de respect. Le sport est synonyme de solidarité. Le sport est synonyme d'appartenance. Le sport est synonyme de paix. »

Thomas Bach, président du CIO, annonçant l'engagement sportif commun (Joint Sports Pledge) à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés

L'innovation pour gagner en portée et en pérennité

Olympisme365 repose sur un investissement ciblé visant à mettre en place, tester et renforcer les capacités dans le but d'encourager les innovations basées sur le sport et l'Olympisme qui ont un impact concret sur les communautés visées, peuvent être élargies et font progresser les domaines prioritaires d'Olympisme365.

- **Programme relatif à l'héritage international de Paris 2024**

Une nouvelle collaboration entre le CIO, l'Agence française de développement (AFD) et le comité d'organisation de Paris 2024 permet de pérenniser le financement de projets communautaires novateurs en matière de sport et de changement social. Les projets en question s'inscrivent dans le cadre du programme d'héritage international « Impact 2024 » de Paris 2024, lequel regroupe déjà 45 projets mis en œuvre dans 19 pays pour plus de 77 000 bénéficiaires.

- **Feuille de route pour favoriser l'investissement**

Le CIO, en sa qualité de membre de la Coalition pour le développement durable par le sport, a soutenu la création et le lancement d'une nouvelle feuille de route pour aider les banques publiques de développement à exploiter le sport pour réaliser les ODD. À l'occasion du sommet Finance en commun, organisé par les banques publiques de développement en 2023, il a également été reconnu que le sport était un moteur important de la réalisation des ODD, reconnaissant son rôle de « levier social afin de relier, mobiliser et faire participer activement les citoyens ».

- **Athletes Giving Back**

Cette nouvelle formation, disponible sur Athlete365 depuis août 2023, fournit aux athlètes des ressources et des stratégies leur permettant de tirer parti du sport pour contribuer de manière positive au développement durable et au changement social. Plus de 290 personnes s'étaient inscrites à cette formation à la fin de l'année 2023.

- **Jeune leaders du CIO** ▶ Page 108

Parcours olympiques



FAIRE BOUGER LES CHOSES

Trois jeunes leaders du CIO reviennent sur les efforts qu'ils ont déployés pour faire évoluer la société par l'intermédiaire au sport.

Les jeunes leaders du CIO sont très bien placés pour savoir que le sport peut changer des vies. Leurs projets sociaux, soutenus par Panasonic, s'appuient sur le pouvoir du sport de faire bouger les choses. Pour les aider à devenir des agents du changement social, chaque jeune leader est encadré par un mentor, bénéficiaire d'une expérience sur le terrain et se voit verser un financement de départ.

Être totalement soi-même

Javier Raya a expérimenté par lui-même la capacité du sport à promouvoir l'inclusion et la diversité, une question sur laquelle l'Espagnol a tenu à se concentrer dans le cadre de son projet pour les jeunes leaders du CIO. « Compete Proud » (Concourir avec fierté) est une plateforme numérique qui présente des récits et des expériences inspirantes d'athlètes LGBTQI+, tout en fournissant des outils et des ressources afin de contribuer à rendre le sport plus ouvert et plus inclusif.

« Je veux mettre en avant ces athlètes et leurs expériences fortes, afin qu'à travers leurs histoires, ils deviennent des modèles en concourant avec fierté. Vous devez être vous-même, tant sur l'aire de compétition qu'en dehors », explique-t-il.

Javier Raya ne tarit pas d'éloges au sujet du programme des jeunes leaders du CIO.

« Il nous donne différents outils, ressources et stratégies pour mettre sur pied un projet qui, dans mon cas, a de grandes ambitions »,

déclare-t-il. « Bénéficier de ce réseau [avec d'autres jeunes leaders du CIO] a également été un atout formidable. Vous apprenez aussi de leurs expériences, même s'ils travaillent à la création d'un projet différent. En définitive, nous œuvrons tous à la réalisation d'un objectif commun lié au sport. »

Bâtir des projets et forger des personnalités

Mayssa Bsaibes estime que le programme a joué un rôle déterminant dans la réussite de son projet Kee-PING Hope | Kee-PING, qui fabrique des tables et des raquettes de ping-pong à partir de bois recyclé pour les offrir à des orphelinats au Liban, son pays natal.

« Je tiens à remercier le programme des jeunes leaders du CIO d'avoir fait de mon rêve une réalité », confie-t-elle. Ce programme



Najib Chajiddine (à gauche) et Javier Raya comptent parmi les personnes à avoir récemment bénéficié du programme des jeunes leaders du CIO.

a changé ma vie. Je viens d'un petit pays ; c'est pourquoi il était très important pour moi d'obtenir le soutien du CIO. L'équipe nous suit au quotidien. Cela va bien au-delà du seul soutien financier, c'est aussi un moyen de nous aider à bâtir nos projets et à forger nos personnalités. »

Faire des étincelles

Najib Chajiddine est reconnaissant du soutien grâce auquel il a pu mettre en place son projet *United Maroc*, qui rend le sport plus accessible aux jeunes Marocains au travers de la première académie de basketball 3x3 en Afrique.

« Ce programme m'a aidé à me développer moi-même mais aussi à développer *United Maroc* », affirme-t-il. « Il fournit un soutien, un mentorat et un réseau pour aider les personnes comme moi à réaliser leurs projets et à avoir un impact positif sur leurs communautés et au-delà. »

« Pour moi et pour le projet *United Maroc*, le programme représente la meilleure occasion au meilleur moment. La combinaison du 3x3, du programme des jeunes leaders du CIO et de *United Maroc* fait des étincelles. »

Pour en savoir plus sur les jeunes leaders du CIO, voir page 108.



JEUNES LEADERS DU CIO

S'inscrivant cette fois dans le cadre de la stratégie Olympisme365, la sixième édition du programme des jeunes leaders du CIO a démarré en 2023.

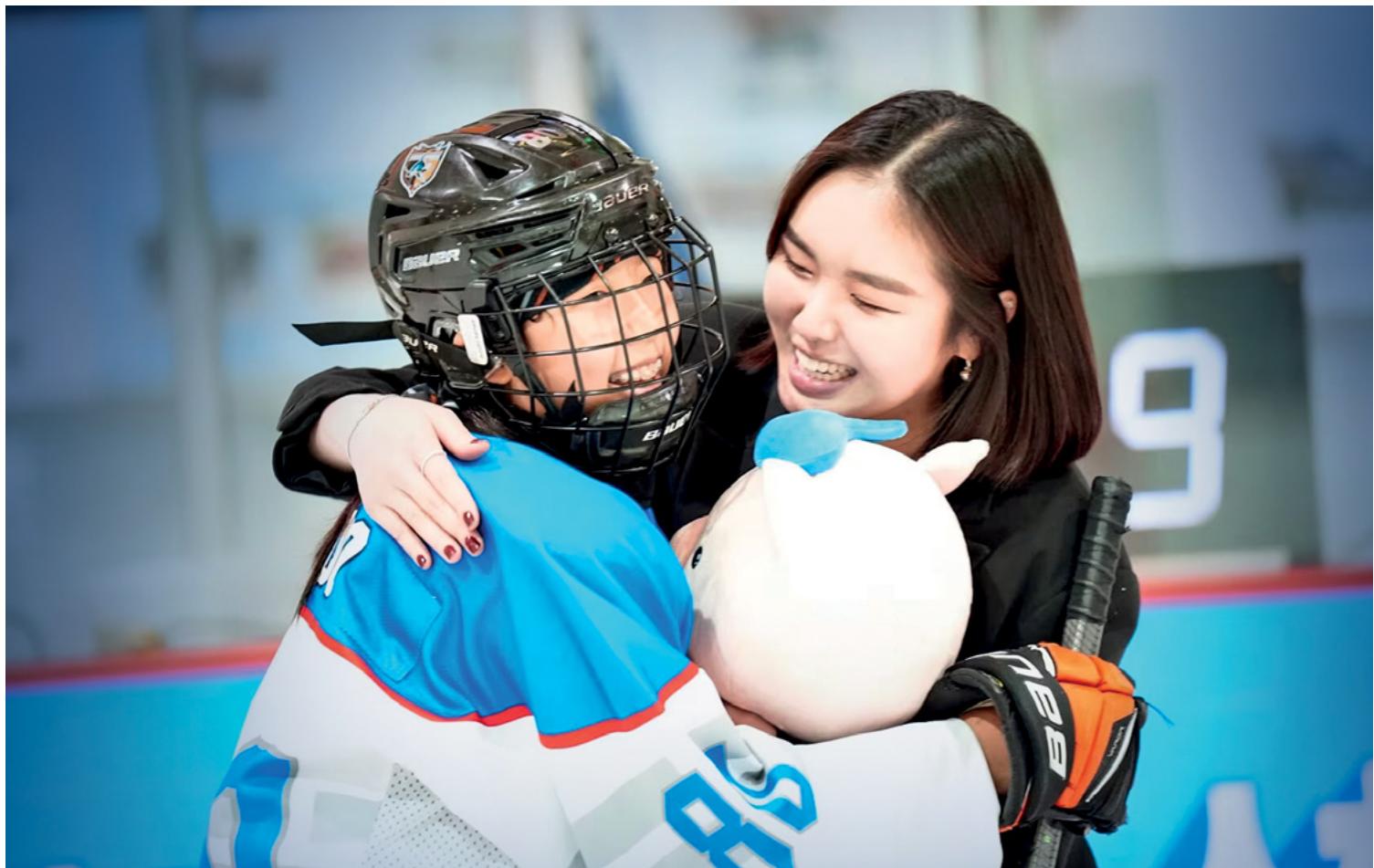
Le programme des jeunes leaders du CIO continue de donner aux jeunes les moyens de se servir du potentiel transformateur que le sport et l'Olympisme peuvent avoir sur la société pour exercer une influence positive au sein de leurs communautés. Soutenu par Panasonic, partenaire olympique et

paralympique mondial, ce programme ciblé invite les jeunes leaders du CIO à développer leurs propres entreprises sociales visant à résoudre les problèmes les plus pressants dont souffrent leurs communautés, en proposant des solutions axées sur le sport pour y répondre.

Chaque projet aborde au moins un des objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies, dans la lignée de l'Agenda olympique 2020+5, et sa vision consistant à renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des ODD. En tant qu'ambassadeurs de l'Olympisme, les jeunes leaders du CIO jouent un rôle actif pour conseiller le CIO, et plus largement le Mouvement olympique, sur des sujets spécifiques, tout en assurant la promotion des Jeux et des valeurs olympiques à travers le monde.

Confirmation des nouveaux jeunes leaders du CIO pour le cycle 2023–2026

Les 25 nouveaux jeunes leaders du CIO ont été annoncés en février 2023. Ils suivent désormais une version améliorée du



La jeune leader du CIO Sang Eun Lee a fondé la *Dream League*, offrant aux jeunes femmes sud-coréennes la possibilité de pratiquer le hockey sur glace dans un environnement sûr et propice à l'épanouissement.

programme, qui est passé d'un modèle annuel à un programme sur quatre ans. Les 25 nouvelles recrues du CIO ont été sélectionnées parmi plus de 360 candidatures reçues de 86 pays du monde entier. Ainsi, avec les 25 membres de la promotion 2021-24, le programme des jeunes leaders du CIO compte aujourd'hui 50 membres en activité.

Chaque jeune leader du CIO reçoit un financement de départ étalé sur quatre ans, assorti de modules d'apprentissage hebdomadaires et d'opportunités de nominations à des postes de dirigeants – tous conçus pour fournir aux participants les outils et l'expertise supplémentaires dont ils auront besoin pour devenir des entrepreneurs sociaux accomplis.

Contribution du programme des jeunes leaders du CIO à la stratégie Olympisme365

Le programme des jeunes leaders du CIO s'inscrit parfaitement dans la stratégie Olympisme365. Tant le programme que les jeunes leaders du CIO en eux-mêmes sont des contributeurs clés dans la réalisation des objectifs de la stratégie.

En juillet 2023, le programme a été officiellement intégré au nouveau département Olympisme365 du CIO. Une évaluation minutieuse et un alignement des missions et des objectifs concomitants entre la stratégie et le programme ont été réalisés en amont de cette intégration.

Dans le cadre d'Olympisme365, le programme des jeunes leaders du CIO souhaite renforcer et élargir sa portée et son impact. L'accent sera également mis sur le renforcement des capacités afin d'évaluer l'impact que les projets des jeunes leaders du CIO ont à long terme sur les jeunes et leurs communautés dans les domaines de la santé, de l'éducation et des moyens de subsistance, de l'égalité et de l'inclusion, de la paix et de la sécurité des communautés, ainsi que sur le partage des bonnes pratiques et des enseignements, soutenant et contribuant ainsi à la vision de la stratégie Olympisme365.

JEUNES LEADERS DU CIO

JEUNES LEADERS DU CIO EN ACTIVITÉ



41
pays

4
ans



13 D'AFRIQUE
10 D'AMÉRIQUE
12 D'ASIE
12 D'EUROPE
3 D'Océanie

TOUS LES JEUNES LEADERS DU CIO

Fondé en
2016 

119 jeunes leaders du CIO

166 programmes axés sur le sport mis en œuvre

37 000 personnes touchées

10 000 CHF

versés à chaque jeune leader du CIO comme financement de départ



« Le programme des jeunes leaders du CIO m'a permis d'acquérir toutes les compétences dont j'avais besoin pour être à la tête de mon projet, l'iLEAP : de la création de contenu, à la gestion des activités et de la communication jusqu'au financement, en passant par l'image de marque et la réflexion sur la conception. »

Tania Lee, jeune leader du CIO de la promotion 2021-2024



SECTION 6

CRÉDIBILITÉ



POINTS CLÉS

Début du programme de contrôle antidopage de Paris 2024 119

Nouveau fonds pour la prévention des manipulations de compétitions 122

Le CIO préside l'IPACS pour lutter contre la corruption dans le sport 123

« Notre capacité à influer sur le cours des choses dépendra d'une plus grande crédibilité et de l'intégrité de nos institutions et de nos compétitions, ainsi que du maintien de la transparence, de la conformité et de la bonne gouvernance, autant d'aspects qui constituent le fondement même de l'idéal olympique. » L'Agenda olympique 2020+5 considère la crédibilité comme l'une des cinq tendances clés qui façonnent notre monde actuel – et souligne son importance cruciale pour le Mouvement olympique.

La section suivante traite des efforts déployés par le CIO pour améliorer la crédibilité dans le monde du sport. Elle présente notamment en détail les travaux réalisés pour renforcer la gouvernance et l'administration du CIO, mais aussi d'autres organisations du Mouvement olympique. Elle aborde en outre la crédibilité sur l'aire de compétition, en particulier à travers les programmes de lutte contre le dopage et la manipulation des compétitions. Plusieurs des plus importants partenariats du CIO y sont également présentés, notamment celui entretenu avec l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) et le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS). La liste complète des membres du CIO fin 2023 est également fournie dans la présente section.

Gouvernance et éthique 112

Lutte pour un sport propre 119

Membres du CIO 126

GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

Le CIO continue de renforcer ses principes de gouvernance – notamment par la mise en œuvre de la recommandation 14 de l'Agenda olympique 2020+5, qui appelle à « Consolider le Mouvement olympique grâce à la bonne gouvernance ».



Les membres du CIO présents lors de la 141^e Session du CIO, tenue à Mumbai en octobre 2023.

Le CIO continue de défendre les règles éthiques et les principes de base de la bonne gouvernance pour toutes les composantes du Mouvement olympique. Cela se traduit notamment par la mise en place de mécanismes de prise de décisions transparents et démocratiques, l'établissement de rapports d'information financière et d'audits financiers conformément aux normes internationales, ainsi que la publication de rapports financiers et de règles d'éthique et de conformité.

Dans le domaine du sport, l'intégrité est liée à des principes éthiques inscrits dans les Principes fondamentaux de l'Olympisme. Pour illustrer et clarifier ces différentes facettes, le CIO a publié cette année *L'intégrité dans le sport : l'approche du CIO*, qui revient sur les travaux menés par le CIO pour aider le Mouvement olympique à respecter ces principes éthiques et réduire la prévalence des menaces à l'intégrité dans le sport.

Principes universels de base de bonne gouvernance

Tous les membres du Mouvement olympique doivent adopter, comme norme minimale, les Principes universels de base de bonne gouvernance au sein du Mouvement olympique. Les Principes universels de base de bonne gouvernance ont été approuvés pour la première fois par le XIII^e Congrès olympique de Copenhague (Danemark), en 2009. Ils ont ensuite été mis à jour en septembre 2022 dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020+5, en ce qui concerne la reddition de comptes, les procédures de vote et d'élection, la transparence, la lutte contre le dopage et la manipulation de compétitions, la protection des personnes, les mécanismes de signalement, la transparence financière, le soutien apporté aux athlètes et la solidarité.

Le CIO a lancé une campagne internationale pour sensibiliser à cette nouvelle mouture des Principes universels de base, avec des

ateliers spécifiques organisés à l'intention des Fédérations Internationales (FI) et des organisations reconnues par le CIO. Le CIO a également fourni aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) des informations et conseils sur la mise en œuvre des Principes universels de base, et a offert son soutien pour aider les parties prenantes du Mouvement olympique à mettre en œuvre les Principes universels de base aux niveaux nationaux et continentaux.

Code d'éthique du CIO

Le Code d'éthique du CIO constitue un cadre de principes éthiques fondé sur les valeurs et principes olympiques. Élaboré et mis à jour par la commission d'éthique du CIO, il fait partie intégrante de la Charte olympique.

Le Code d'éthique fournit une explication claire de son champ d'application, une description des principes fondamentaux de l'Olympisme, des définitions relatives à la bonne conduite et à l'intégrité des

compétitions pour le CIO et les parties prenantes du Mouvement olympique, et fait état des obligations de déclaration. La dernière édition du Code d'éthique intègre les éléments suivants :

- la nouvelle version du Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, et son Règlement d'application pendant les Jeux Olympiques ;
- la nouvelle version des Principes universels de base de bonne gouvernance (voir ci-dessus) ; et
- la nouvelle version des Règles de procédure concernant les violations présumées de la Charte olympique ou de toute autre décision ou réglementation applicable, autres que les violations des règles antidopage, édictées par le CIO, une FI ou un CNO, y compris en lien avec les procédures disciplinaires, à l'occasion des Jeux Olympiques.

Le CIO en tant qu'organisation

Le CIO est une organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif, à forme d'association dotée de la personnalité juridique, reconnue par le Conseil fédéral suisse, et dont la durée est illimitée. En vertu de la Charte olympique, le CIO a pour mission de promouvoir l'Olympisme dans le monde et de conduire le Mouvement olympique. Il est régi conformément à des principes de base de bonne gouvernance et à des normes éthiques élevées.

Session

La Session est l'assemblée générale qui regroupe les membres du CIO et se tient au moins une fois par an pour prendre des décisions importantes – notamment l'élection des hôtes des Jeux, la composition du programme des sports pour les Jeux et l'élection de nouveaux membres.

Outre la Session ordinaire, une Session extraordinaire peut être convoquée à n'importe quel moment par le président ou à la demande écrite d'au moins un tiers des membres du CIO.



Huit nouveaux membres du CIO ont été élus lors de la 141^e Session du CIO à Mumbai.

Deux Sessions ont été organisées en 2023 : la 140^e Session du CIO, une Session extraordinaire tenue en ligne le 22 juin 2023 ; et la 141^e Session, une Session ordinaire qui s'est déroulée à Mumbai, en Inde, du 15 au 17 octobre 2023. Pour plus de détails sur les deux Sessions de 2023 : ▶ page 24.

Président

Le président du CIO a pour tâche de présider toutes les activités du CIO et de représenter l'organisation de manière permanente. Il (ou elle) est élu(e) en Session par vote secret, parmi les membres du CIO, pour un mandat de huit ans, renouvelable une fois pour quatre ans. Thomas Bach est l'actuel et neuvième président du CIO : il a été élu lors de la 125^e Session en septembre 2013 et a été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans en mars 2021.

Commission exécutive

La commission exécutive assume la responsabilité générale de l'administration du CIO et la gestion de ses affaires. Elle est composée du président du CIO, de quatre vice-présidents et de dix autres membres, tous élus par la Session au scrutin secret, à la majorité des votants, pour un mandat de quatre ans. Les membres de la commission exécutive ne peuvent pas exercer plus de deux mandats consécutifs et doivent attendre ensuite deux ans pour être à nouveau éligibles.

Lors de la 141^e Session du CIO tenue en octobre 2023, S.A.R. le Prince Feisal Al Hussein a été réélu membre de la commission exécutive du CIO pour un nouveau mandat

Commissions du CIO

- Affaires juridiques
- Affaires publiques et communication institutionnelle
- Athlètes
- Comité d'audit
- Comité des ressources humaines
- Commission de futur hôte pour les Jeux de l'Olympiade
- Commission de futur hôte pour les Jeux Olympiques d'hiver
- Culture et patrimoine olympique
- Disciplinaire
- Durabilité et héritage
- E-sport
- Éducation olympique
- Égalité des genres, diversité et inclusion
- Élection des membres du CIO
- Engagement numérique et communications marketing
- Entourage des athlètes
- Éthique
- Finances
- Médicale et scientifique
- Olympisme365
- Programme olympique
- Revenus et partenariats commerciaux
- Solidarité Olympique
- Technologie et innovation technique

Commissions de coordination du CIO

- 4^{es} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver – Gangwon 2024
- Jeux de la XXXIII^e Olympiade – Paris 2024
- XXV^{es} Jeux Olympiques d'hiver – Milano Cortina 2026
- 4^{es} Jeux Olympiques de la Jeunesse – Dakar 2026
- Jeux de la XXXIV^e Olympiade – Los Angeles 2028
- Jeux de la XXXV^e Olympiade – Brisbane 2032

de quatre ans, et Kirsty Coventry a été élue pour remplacer Nawal El Moutawakel à la fin de son mandat de quatre ans. Environ un tiers des membres de la commission exécutive sont des femmes, conformément à l'objectif du CIO de compter au moins 30 % de femmes dans les fonctions décisionnaires.

Commissions

Le CIO peut créer des commissions dans le but de conseiller la Session, la commission exécutive ou le président, lequel met en place des commissions permanentes ou autres commissions institutionnelles ou ad hoc et des groupes de travail chaque fois que cela apparaît nécessaire. Ces commissions sont composées de membres du CIO et de divers experts externes. L'année 2023 a également été marquée par la création de la commission de l'e-sport du CIO, portant ainsi le nombre total de commissions du CIO à 30 au 31 décembre 2023. Pour consulter la liste complète : ▶ page 113.

Sur les 583 postes que comptaient les commissions du CIO en septembre 2023, 296 étaient occupés par des femmes (soit 50,8 %), et 287 par des hommes (49,2 %). Des chiffres en progrès depuis septembre 2022, date à laquelle la parité homme-femme a été atteinte pour la première fois au sein des commissions du CIO, et une amélioration considérable de la représentation des femmes depuis 2013, dans la mesure où elles n'occupaient que 20 % des postes de ces commissions à cette époque.



La commission des athlètes du CIO, l'une des 30 commissions du CIO, s'est réunie en septembre 2023 à l'occasion du Forum international des athlètes.



Ban Ki-moon (à droite) préside la commission d'éthique du CIO depuis 2017.

Commission d'éthique

Le CIO a été la première organisation sportive à instituer une commission d'éthique indépendante, qu'elle a mise en place en 1999 afin de sauvegarder les principes éthiques du Mouvement olympique, énoncés dans le Code d'éthique.

Le président et la majorité des membres de cette commission ne sont pas des membres ou d'anciens membres, ni des membres honoraires du CIO, et tous les membres de la

commission sont élus par la Session du CIO pour un mandat de quatre ans, renouvelable deux fois au maximum. La commission d'éthique est présidée par Ban Ki-moon, qui fut le 8^e secrétaire général des Nations Unies.

La commission d'éthique remplit trois fonctions :

- Elle élabore et met constamment à jour un cadre de principes éthiques, notamment un Code d'éthique et des textes d'application spécifiques basés sur les valeurs et les principes défendus par la Charte olympique.
- Elle examine les potentielles violations du Code d'éthique et, le cas échéant, formule des recommandations à la commission exécutive du CIO. Ces recommandations demeurent confidentielles jusqu'à ce que la commission exécutive du CIO prenne une décision. Toutes les décisions sont publiées sur <https://olympics.com/cio/commission-d-ethique/#decisions>.
- Elle donne également des conseils au CIO sur la mise en œuvre des principes éthiques.

L'année 2020 a vu le déploiement complet du nouveau règlement relatif aux conflits d'intérêts, par lequel les membres et les directeurs du CIO soumettent régulièrement une déclaration d'intérêts. Ce règlement est aujourd'hui toujours en vigueur et a été étendu en 2023 aux membres des commissions du CIO et de la commission exécutive. Dans le cas où des contrats du CIO se trouveraient dans une situation propice aux conflits d'intérêts, la situation sera intégralement divulguée à la commission exécutive du CIO pour validation de la procédure. Au cours de l'année écoulée, cette procédure a été suivie à chaque fois.

La commission d'éthique du CIO soutient également les diverses activités du Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS ; ▶ page 123).

Comité d'audit

Le comité d'audit rend compte à la commission exécutive et au président du CIO, et aide la direction générale à s'acquitter de ses responsabilités en termes de gestion des risques, compte-rendu financier, conformité, contrôle et gouvernance. Ledit comité a l'autorité et la responsabilité de mener à bien tout audit jugé nécessaire et d'accomplir toutes les autres tâches qui lui auront été confiées par la commission exécutive et/ou le président du CIO. Le comité d'audit est soutenu par le responsable de l'audit interne et supervise toutes les entités du CIO.

Les responsabilités du comité d'audit sont les suivantes :

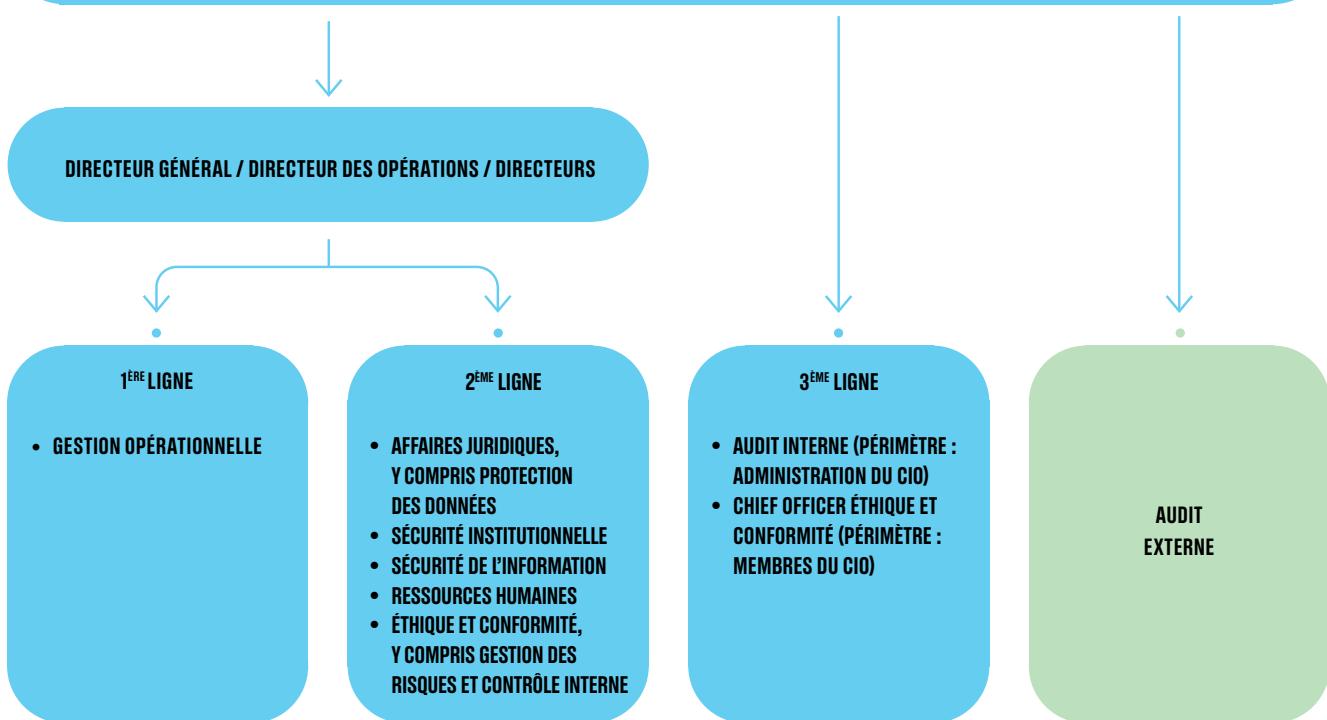
- veiller à l'intégrité des états financiers du CIO, s'assurer que les états financiers du

CIO et de ses entités associées sont tenus conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS) et respectent la législation suisse et la Charte olympique, contrôler toute autre annonce formelle liée à sa situation financière et réviser les rapports d'information financière ;

- superviser les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques du CIO et rendre compte à la commission exécutive s'agissant des types de risques auxquels le CIO est exposé, en vérifiant qu'une planification efficace de la continuité des opérations est en place ;
- s'assurer de la conformité avec les politiques, procédures et règlements internes et externes applicables,

MODÈLE DES TROIS LIGNES

SESSION / COMMISSION EXÉCUTIVE / PRÉSIDENT / COMITÉ D'AUDIT / COMMISSION D'ÉTHIQUE / AUTRES COMMISSIONS



y compris les arrangements en vertu desquels le personnel du CIO et les parties tierces externes pourraient, en toute confidentialité, soulever des questions quant à d'éventuelles irrégularités en termes d'éthique ou de compte-rendu financier ;

- conseiller la commission exécutive, pour approbation annuelle par la Session, quant à la nomination, la reconduction ou la révocation de l'organe de révision externe, et approuver la nomination et la révocation du responsable de l'audit interne et suivre de près l'efficacité de la fonction d'audit interne.

La commission des finances

La commission des finances du CIO a pour mission de conseiller la Session, la commission exécutive et le président du CIO s'agissant des questions liées à la gestion d'intérêts, avec le mécanisme de prévention financière du CIO, afin de préserver la continuité des opérations et de renforcer la transparence et la bonne gouvernance du CIO et du Mouvement olympique. La commission des finances du CIO est épaulée par le département des finances et supervise toutes les entités du CIO.

Ses responsabilités sont les suivantes :

- examiner et pré-valider les informations financières afin de pouvoir formuler des avis et des recommandations à la Session, à la commission exécutive et au président

du CIO concernant la prise de décisions financières importantes ;

- conseiller et guider les autres commissions du CIO s'agissant des questions financières ;
- veiller à ce que le CIO et ses entités associées possèdent un mécanisme de contrôle financier et budgétaire efficace et transparent, et que les principes et procédures de gestion financière approuvés par la commission exécutive du CIO soient respectés ;
- adresser des recommandations à la commission exécutive du CIO sur la stratégie à suivre pour les placements financiers du Mouvement olympique et s'assurer tous les trimestres, par le biais du comité de gestion de la trésorerie, que cette stratégie est bien suivie ou réactualisée en fonction de l'évolution des conditions sur les marchés financiers ;
- passer en revue les états financiers annuels avant de les soumettre, pour approbation, à la commission exécutive et à la Session.

Modèle de gouvernance du CIO en matière de risques et d'assurances

Le système de gestion des risques et des assurances du CIO est un élément central de son modèle de gouvernance. Un modèle de gouvernance efficace en matière de risques

et d'assurances permet au CIO de limiter les problèmes potentiels et de tirer parti d'opportunités tout en garantissant qu'il peut accomplir sa mission et ses objectifs.

Pour maîtriser les risques, le CIO suit le « modèle des trois lignes », mondialement reconnu, qui identifie trois groupes dotés de différents rôles et responsabilités :

- **La première ligne** regroupe les fonctions opérationnelles qui détiennent et gèrent les risques, dans le cadre des activités quotidiennes du CIO. Les départements du CIO veillent à identifier, évaluer, signaler et maîtriser les risques de manière opportune.
- **La seconde ligne** regroupe les fonctions d'encadrement qui contribuent à la mise au point et/ou à la surveillance des contrôles relevant de la première ligne de défense. Il s'agit là d'une fonction de supervision, destinée à assurer que les contrôles, les cadres de référence, politiques et procédures sont mis en place, alignés sur les objectifs du CIO et appliqués par l'ensemble de l'administration.
- **La troisième ligne** regroupe les fonctions indépendantes qui donnent des assurances aux organes de gouvernance ainsi qu'au directeur général sur l'efficacité de l'évaluation et de la gestion des risques et du contrôle interne relevant des deux premières lignes. L'indépendance de ces fonctions est indispensable pour garantir l'objectivité du modèle.

Système de contrôle interne

En conformité avec le droit suisse, le système de contrôle interne du CIO reprend le référentiel du COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission), reconnu au niveau international, révisé en 2013 sous l'appellation de Cadre intégré de contrôle interne, qui couvre l'environnement de contrôle, la gestion du risque, les activités de contrôle, les informations et la communication, et les activités de surveillance. Le système de contrôle interne et son efficacité opérationnelle dans les processus clés de l'organisation sont vérifiés chaque année par le vérificateur externe.



OBS (Olympic Broadcasting Services) est l'une des nombreuses sociétés de services du CIO.

Sécurité institutionnelle

La fonction sécurité institutionnelle a pour mission de veiller à ce que le CIO puisse poursuivre ses activités générales dans un environnement toujours plus difficile, tout en assurant la sûreté et la sécurité des personnes, ainsi que l'intégrité et la disponibilité de ses biens et de ses informations. La sécurité institutionnelle adopte une approche basée sur le renseignement pour émettre un avis sur les divers niveaux de protection du CIO et les superviser.

Au vu de l'augmentation générale des menaces liées à Internet, le CIO prend activement de nouvelles mesures pour sauvegarder la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations sensibles et des systèmes essentiels à son activité, notamment par l'intermédiaire de la commission de la technologie et de l'innovation technique.

Structure de gouvernance

Dans son modèle des trois lignes, la troisième ligne de la gouvernance du CIO relève de l'autorité du président du CIO, de la commission d'éthique et du comité d'audit. Elle englobe le bureau éthique et conformité et les fonctions d'audit. L'audit externe fait également partie de la structure de gouvernance.

Le bureau éthique et conformité

Créé en 2015, le bureau éthique et conformité a une mission avant tout préventive, par la sensibilisation et l'information sur les principes éthiques et la conformité. Il endosse également un rôle consultatif pour l'ensemble du Mouvement olympique, afin de contribuer à une meilleure application des principes et règles éthiques. Dans tous les cas, ces conseils demeurent confidentiels.

Le bureau éthique et conformité comprend l'unité consolidée de conformité, de gestion des risques et de contrôle interne. L'unité a été créée en 2019 pour renforcer la deuxième ligne du modèle des trois lignes du CIO et a permis à ce dernier de renforcer sa stratégie de conformité pour atteindre des normes de gouvernance plus élevées.



OBS est l'organisme de radiodiffusion hôte pour toutes les éditions des Jeux Olympiques.

Si le bureau éthique et conformité suspecte un manquement aux principes éthiques et aux règles du CIO, il réalise une première analyse de conformité. Dans les cas graves, il peut en référer à la commission d'éthique en vertu du règlement de procédure, lequel renforce la transparence et le droit des personnes concernées à une procédure équitable.

Audit interne

L'audit interne est une fonction indépendante et objective d'assurance et de conseil destinée à ajouter de la valeur et à améliorer les opérations du CIO (y compris la Solidarité Olympique) et de toutes les entités qui lui sont associées, à savoir IOC Television & Marketing Services SA, Olympic Broadcasting Services SA, Olympic Channel Services SA, la Fondation olympique, la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine, et les filiales espagnoles, Olympic Broadcasting Services SL et Olympic Channel Services SL.

L'audit interne est effectué selon les prescriptions de l'Institut des vérificateurs

internes (Institute of Internal Auditors), conformément à la définition de l'audit interne et aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (International Standards for the Professional Practice of Internal Auditing). Il aide le CIO à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, l'efficacité de la gouvernance et de la gestion des risques de l'organisation, ainsi que ses processus internes de contrôle.

Le responsable de l'audit interne est nommé par le comité d'audit, sous l'autorité duquel il est fonctionnellement placé ; le comité d'audit revoit régulièrement les champs de l'audit interne, les plans d'audit et les conclusions des audits internes.

Audit externe

Le vérificateur externe détermine si les états financiers consolidés répondent aux normes internationales d'informations financières (IFRS) et à la législation applicable (soit au droit suisse pour le CIO et les entités

basées en Suisse, et au droit espagnol pour Olympic Broadcasting Services SL et Olympic Channel Services SL), et si les états financiers statutaires séparés sont conformes à la législation applicable. Les états financiers du CIO sont préparés conformément aux normes IFRS, même si le CIO n'est pas juridiquement tenu de procéder ainsi.

Le vérificateur externe effectue l'audit conformément aux législations et normes applicables ainsi qu'aux normes internationales en matière d'audit. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir l'assurance que les états financiers consolidés ne comportent aucune anomalie significative. Un audit comporte une évaluation de la pertinence des méthodes comptables utilisées et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées, ainsi que l'évaluation de la présentation globale des états financiers.

Les procédures choisies dépendent de l'appréciation du vérificateur, comme l'évaluation des risques d'anomalie significative des états financiers, qu'elle soit due à une fraude ou à une erreur. En faisant ces évaluations de risques, le vérificateur examine le système de contrôle interne correspondant à l'établissement et à la présentation correcte des états financiers consolidés, afin de fixer des procédures d'audit adaptées aux circonstances, sans toutefois exprimer un avis sur l'efficacité du système de contrôle interne.

Administration du CIO

En vertu de la délégation de pouvoirs prévue dans la Charte olympique, les responsabilités de l'administration du CIO comprennent :

- la préparation, l'exécution et le suivi des décisions prises par la Session, la commission exécutive et le président ;
- la préparation et le suivi des travaux de toutes les commissions ;
- la liaison avec la Solidarité Olympique, et avec les FI, les CNO et les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) ;



Quelques-unes des 800 personnes qui travaillent au sein de l'administration du CIO à la Maison Olympique.

- la coordination de la préparation de toutes les éditions des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse ;
- l'organisation et la préparation d'autres manifestations olympiques ;
- la diffusion d'informations au sein du Mouvement olympique ;
- le conseil aux parties intéressées et aux candidats à l'organisation des Jeux Olympiques ;
- les relations avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales œuvrant, en particulier, dans les domaines du sport, de l'éducation et de la culture ; et
- la mise en œuvre d'autres tâches courantes ou ponctuelles qui lui sont assignées par le président et la commission exécutive.

L'administration du CIO est placée sous la responsabilité du directeur général qui en assure la direction, sous l'autorité du président, avec l'assistance des directeurs en charge de secteurs de compétences spécifiques.

À la fin de l'année 2023, le CIO comptait dans ses rangs un total de 800 personnes de 74 nationalités, sous contrat à durée indéterminée ou déterminée, soit un effectif de 763,8 personnes en équivalent temps plein, dont 57 % de femmes.

Statut fiscal du CIO

Le CIO redistribue 90 % de ses revenus. De par son statut d'organisation d'intérêt public, le CIO, de même que la Fondation olympique et la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine, bénéficie d'une exemption d'impôts sur le revenu en vertu d'un accord conclu avec le Conseil fédéral suisse le 1er novembre 2000. La Fondation pour l'éthique olympique universelle, constituée en 2001, est aussi totalement exemptée d'impôts directs, en vertu d'une décision des autorités fiscales du canton de Vaud datée du 5 novembre 2001.

En tant que sociétés de services du CIO, IOC Television & Marketing Services SA, Olympic Broadcasting Services SA, Olympic Broadcasting Services SL, Olympic Channel Services SA et Olympic Channel Services SL sont assujetties à la réglementation fiscale qui les contraint à introduire une marge bénéficiaire en sus de leurs frais de fonctionnement.

Le CIO, IOC Television & Marketing Services SA, Olympic Broadcasting Services SA, Olympic Channel Services SA et la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine sont assujettis à la TVA suisse. Certaines entités du « groupe CIO » enregistrées en Suisse sont assujetties à d'autres impôts levés au niveau fédéral, cantonal et/ou communal (par ex. : taxes sur le divertissement, taxe foncière, taxes douanières) et doivent respecter des conditions spécifiques en matière de conformité fiscale.

LUTTE POUR UN SPORT PROPRE

Le CIO reste déterminé à renforcer l'intégrité du sport et à protéger les athlètes intègres – notamment en restant constamment vigilant face aux menaces liées au dopage et à la manipulation de compétitions.

Lutte contre le dopage

Le CIO suit une approche « tolérance zéro » en ce qui concerne le dopage. À travers des programmes complets de contrôles en amont des Jeux, la conservation pendant dix ans des échantillons prélevés avant et pendant les Jeux, et la réanalyse des échantillons des Jeux passés, le CIO protège les athlètes intègres et préserve l'intégrité du sport international.

Dans le cadre de l'Agenda olympique 2020, le CIO a investi 60 millions d'USD dans la protection des athlètes intègres.

Sur cette somme, 30 millions d'USD ont servi

à fonder l'Agence de contrôles internationale (ITA), un organisme indépendant qui fournit aujourd'hui des services de contrôles du dopage pour les Jeux Olympiques, les Fl et les principales manifestations – dans le cadre du nouveau plan stratégique quadriennal de l'ITA, lancé en 2023. En 2024, l'ITA arrivera au terme de ses fonds initiaux, et le CIO a approuvé dans l'année un nouveau fonds de 10 millions d'USD pour soutenir l'ITA durant la prochaine Olympiade.

Le CIO contribue également à hauteur de 50 % au financement de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), soit un peu plus de 22 millions d'USD en 2023, les 50 % restants

provenant des gouvernements du monde entier. L'ITA et l'AMA étaient présents à la 141^e Session du CIO tenue en octobre 2023.

L'Agenda olympique 2020+5 continue de guider les efforts réalisés par le CIO pour protéger les athlètes intègres.

L'organisation continue de plaider en faveur de l'indépendance des programmes antidopage et de l'application des sanctions dans l'ensemble du Mouvement olympique, tout en aidant les organisations sportives à promouvoir l'importance du sport propre, dans l'intérêt tant du fair-play que de la santé des athlètes.

Jeux Olympiques de Paris 2024

Le programme de contrôles du dopage en amont de Jeux de Paris 2024 a été lancé en octobre 2023 par l'ITA, pour le compte du CIO. Ce programme préalable aux Jeux se poursuivra jusqu'à l'ouverture du village olympique, le 18 juillet 2024.

Le programme est également soutenu par le groupe d'experts de l'ITA pour la période avant les Jeux de Paris 2024, qui édicte des recommandations relatives aux contrôles à l'intention de toutes les organisations antidopage concernées. Pour la première fois, le programme bénéficie également du soutien d'une commission de supervision spécialement créée à cet effet, pour encore renforcer les mesures antidopage en amont de Paris 2024.

En avril 2023, l'ITA a organisé une édition spéciale de son programme de formation « Doping Control Officer Foundation » pour Paris 2024, la première étape de formation des agents de contrôle antidopage pour les Jeux.

Ensuite, en octobre, l'AMA a lancé une nouvelle formation de préparation aux Jeux à l'intention des athlètes et des entraîneurs désireux de participer aux Jeux de Paris 2024. Hébergée sur la plateforme ADEL (Anti-Doping Education and Learning) de l'AMA, la formation a été élaborée en collaboration avec le CIO et l'ITA, et vise à donner aux athlètes et aux entraîneurs une bonne compréhension des règles, procédures et exigences en matière de lutte contre le dopage pour Paris 2024.



Les Phryges comptaient parmi les nombreux visiteurs du stand de l'AMA lors du Forum international des athlètes de 2023.



En juin 2023, l'ITA a dispensé une formation sur la lutte contre le dopage aux participants de la toute première Semaine olympique de l'e-sport.

Autres Jeux Olympiques

L'année a également été le cadre de préparatifs avec l'arrivée imminente des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Gangwon 2024. En novembre, l'ITA – en collaboration avec le CIO et avec le soutien de l'AMA – a publié le *NOC Clean Sport Education Guide* pour aider les CNO participants à Gangwon 2024 à former les athlètes et membres du personnel d'encadrement sur les questions relatives au sport propre. L'ITA et l'AMA ont également collaboré en 2023 pour mettre sur pied l'initiative à visée éducative intitulée « Une équipe pour un sport propre », dans le cadre du programme éducatif destiné aux athlètes de Gangwon 2024 mis en place par le CIO. Il s'agit de la première collaboration de l'ITA et de l'AMA sur des initiatives d'engagement des athlètes pour une manifestation multisports majeure.

L'année 2023 a également marqué le début des préparatifs de l'ITA pour les Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026. En septembre, l'ITA a entamé un nouveau partenariat avec NADO Italia, l'organisation nationale antidopage italienne.

Enfin, en décembre, l'ITA a débuté son programme indépendant de réanalyse des échantillons prélevés lors des Jeux Olympiques de Rio 2016. La première phase se concentre sur les échantillons des athlètes toujours en activité et s'achèvera avant les Jeux, parallèlement au programme de contrôles mis en œuvre par l'ITA avant les Jeux.

Semaine olympique de l'e-sport

En juin 2023, l'ITA a dispensé une formation sur la lutte contre le dopage aux participants de la toute première Semaine olympique de l'e-sport. Lors de cette manifestation, le CIO a organisé une table ronde sur l'e-sport propre, pour sensibiliser à l'importance de protéger la santé des participants tout en faisant la promotion des valeurs olympiques dans le contexte de l'e-sport.

Recherche en sciences sociales

Le CIO a rejoint la plateforme de collaboration pour la recherche en sciences sociales (RSS). Cette communauté informelle a été établie par l'AMA en 2021 et compte également parmi ses partenaires l'Organisation des

SOUTIEN À LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE



370 MILLIONS D'USD

Financement du Mouvement olympique pour lutter contre le dopage

10 MILLIONS D'USD

Financement du CIO à l'ITA pour la prochaine Olympiade

Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Commission européenne Erasmus+ Actions Sport, le Conseil de l'Europe et le Partenariat pour une concurrence propre. Ces partenaires ont partagé leurs expériences et œuvré à donner plus de visibilité à la recherche en sciences sociales (RSS) dans le sport.

Prévention des manipulations de compétitions

Les travaux du CIO visant à éliminer les risques de manipulation de compétitions et de trucage de matchs sont menés par l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions.

Cette unité a été créée en 2017 suite à l'approbation par la commission exécutive du CIO en décembre 2015 du Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions. Le document a été mis à jour en 2022 et fait aujourd'hui partie intégrante de la Charte olympique. Toutes les organisations sportives, y compris les FI et CNO, doivent respecter le Code, soit

Parcours olympiques



JOUER « FAIR-PLAY »

Le CIO a alloué un nouveau fonds de 10 millions d'USD par Olympiade pour continuer de soutenir les travaux de l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions – une présence précieuse et bien visible lors de plusieurs événements majeurs en 2023.



Hortense Limouzin et ses coéquipières françaises ont rendu visite au stand de l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions aux Jeux européens.

L'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions mène la lutte contre les manipulations de compétitions et le trucage de matchs. La stratégie de l'Unité couvre l'élaboration et la mise en application de règles et de lois, les renseignements et les enquêtes, ainsi que des activités de sensibilisation et de développement des compétences, notamment lors de plusieurs manifestations multisports tenues en 2023.

Elle soutient les organisateurs de manifestations multisports dans deux domaines essentiels : d'une part, l'organisation d'activités de sensibilisation

sur la prévention des manipulations de compétitions et, d'autre part, la surveillance des événements, par le biais du système d'information du CIO sur les paris et l'intégrité (IBIS) et de ses partenaires, permettant de collecter de précieux renseignements.

L'Unité a notamment été sollicitée lors des Jeux européens, organisés du 21 juin au 2 juillet 2023 à Cracovie, en Pologne. L'événement a regroupé près de 7 000 athlètes de 48 pays pour prendre part à 254 épreuves médaillées dans 29 sports, certaines servant de qualification pour Paris 2024. L'envergure et la place de premier plan de ces Jeux ont offert à l'Unité une

opportunité idéale de rencontrer les athlètes dans le cadre de l'initiative Athlete365, en proposant des activités pédagogiques basées sur la pratique, à travers notamment des jeux interactifs, dans un stand spécifique installé dans le village des athlètes.

Diffusion d'informations

Hortense Limouzin, joueuse française de basket 3x3, comptait parmi les athlètes qui ont visité ce stand. « Je n'y connaissais pas grand-chose aux manipulations de compétitions, et je suis contente d'être passée par ce stand », a-t-elle déclaré, après s'y être rendue avec plusieurs coéquipières. « Je vais maintenant essayer de faire passer le message aux autres athlètes. »

Lana Grgić, cheffe de mission et experte en intégrité pour le CNO de Bosnie-Herzégovine, s'est également arrêtée sur ce stand.

« C'était très agréable de voir l'équipe de l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions parler directement avec les athlètes et les délégations, » a-t-elle déclaré. « Les athlètes de notre délégation ont vraiment apprécié les activités interactives proposées, et ont ainsi pu mieux comprendre le phénomène. Je tiens à remercier l'Unité pour son engagement permanent et pour le soutien qu'elle offre aux membres de nos délégations. »

L'Unité a en effet saisi cette opportunité pour entrer en contact avec autant d'athlètes que possible. « Par le biais de cette initiative, nous avons eu l'opportunité d'entrer directement en contact avec plus de 1 000 athlètes et membres de leur entourage durant la période des compétitions », explique Rida Ahmed, membre de l'Unité. « C'était fantastique de voir les athlètes engager le dialogue et comprendre les règles essentielles. Par nos efforts continus de sensibilisation, nous sommes convaincus que les athlètes, et le monde du sport en général, sont mieux protégés contre cette menace sérieuse. »

Pour en savoir plus sur l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, voir page 120.



Les athlètes présents lors du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne d'hiver de 2023 en ont appris plus sur la campagne Believe in Sport du CIO.

en appliquant directement les dispositions qu'il contient, soit en se conformant à des réglementations similaires.

La commission exécutive du CIO a confirmé en mars 2023 que le CIO allouerait un nouveau fonds de 10 millions d'USD par Olympiade pour continuer à soutenir l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions. Ce fonds permettra non seulement de mieux surveiller les activités en lien avec les Jeux Olympiques et les Jeux Olympiques de la Jeunesse, mais aussi d'augmenter le nombre d'épreuves organisées par les FI et les organisateurs d'événements multisports faisant l'objet d'une surveillance par l'Unité. Il renforcera également le soutien que l'Unité peut apporter aux composantes du Mouvement olympique pour les aider à gérer leurs propres dossiers.

L'approche de l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions est basée sur une stratégie « à 3 piliers » :

• A : Législation et réglementation

Notamment le Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives, et l'étude du CIO et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sur les dispositions pénales relatives aux poursuites engagées en cas de manipulation de compétitions.

• B : Sensibilisation et développement des compétences À travers notamment le Code de conduite du CIO, des formations en ligne sur la prévention des manipulations de compétitions, le programme mondial INTERPOL-CIO de formation et de développement des compétences sur l'intégrité du sport, ainsi que d'autres outils de sensibilisation.

• C : Renseignement et enquêtes À travers notamment le Système d'information sur les paris et l'intégrité (IBIS), des enquêtes portant sur le service d'alerte intégrité et conformité du CIO, ainsi que d'autres outils et supports.

Guidée par cette stratégie, l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions a élaboré des règles, des campagnes complètes et un système de renseignement pour l'ensemble du Mouvement olympique, venant ainsi en aide aux FI, aux CNO, aux organisateurs de manifestations multisports ainsi qu'à d'autres organisations pour préserver l'intégrité du sport.

Législation et réglementation

En 2023, l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions s'est concentrée sur la sensibilisation des FI aux modifications apportées au Code en septembre 2022. L'Unité poursuit également ses efforts permanents de soutien aux organisateurs de manifestations multisports et aux CNO pour les aider à adopter des règles conformes au Code.

Sensibilisation et développement des compétences

Le CIO a lancé sa campagne « Believe in Sport » en 2018 pour sensibiliser les athlètes, leur entourage et les officiels sur la menace de la manipulation des compétitions. L'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions a créé un référentiel « Believe in Sport » comprenant des vidéos, des brochures et d'autres outils, auxquels se sont ajoutées de nouvelles ressources en 2023.

Le programme des ambassadeurs de la campagne « Believe in Sport » s'est également étoffé pendant l'année. Les ambassadeurs de la campagne « Believe in Sport » sont des athlètes, entraîneurs ou arbitres, actifs ou à la retraite, formés par l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, œuvrant à sensibiliser aux dangers des manipulations de compétition. Ces ambassadeurs font partie intégrante des campagnes de l'Unité en amont des Jeux de Gangwon 2024 et de Paris 2024, ainsi que des activités permanentes de sensibilisation auprès des FI et des CNO.

L'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions a également soutenu les FI et les CNO en réalisant des activités de sensibilisation à l'occasion des Jeux continentaux organisés en 2023, notamment un webinaire adressé à 70 CNO en avril et un atelier auxquels 37 FI ont participé en mai. L'Unité a également tenu un stand lors de tous les Jeux continentaux dans le cadre des activités du programme Athlete365 du CIO.

Manipulation technologique des compétitions

Comme recommandé par l'Agenda olympique 2020+5, l'Unité a commandé une étude sur le degré de sensibilisation à la manipulation technologique des compétitions, et sur le statut des réglementations des FI en ce qui concerne ces manipulations. Les résultats de l'étude montrent que les FI olympiques ont, dans leur ensemble, un bon degré de sensibilisation à ces risques, et qu'elles ont mis en place des solutions pour les atténuer. L'Unité du Mouvement olympique

L'IPACS EN 2023

Le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) regroupe des organisations sportives, des gouvernements et des organisations intergouvernementales pour lutter contre la corruption dans le sport. Le CIO compte parmi les cinq partenaires fondateurs de l'organisation et en a endossé la présidence début 2023.

Cette année, l'IPACS a poursuivi le renforcement de ses efforts d'atténuation des risques de corruption dans le sport, dans la lignée de sa stratégie annuelle approuvée en novembre 2022.

Conférence générale annuelle

La 6^e Conférence générale annuelle de l'IPACS a réuni plus de 100 partenaires de l'IPACS au siège de l'ONUDC en septembre. Les principaux thèmes abordés en étaient la prévention de la corruption par la bonne gouvernance et le renforcement de la coopération entre les autorités judiciaires pénales et les organisations sportives.

Remaniement des groupes de travail de l'IPACS

Lors de la Conférence, les partenaires de l'IPACS ont décidé de fusionner trois des quatre groupes de travail de l'IPACS : le groupe de travail 1 « réduire les risques de corruption en matière de passation de marchés », le groupe de travail 2 « garantir l'intégrité dans la sélection des grands événements sportifs » et le groupe de travail 3 « promouvoir les principes de bonne gouvernance ». Constitué dans l'optique que l'IPACS gagne en efficacité, ce nouveau groupe de travail sur la promotion de la bonne gouvernance pour la prévention de la corruption dans le sport s'est réuni en novembre pour discuter de la promotion des outils de prévention élaborés par les trois anciens groupes de travail.

Lignes directrices pour les organisateurs de Jeux

En octobre 2023, le CIO et l'Organisation de coopération et de développement



économiques (OCDE) ont publié les Lignes directrices pour la livraison efficiente d'infrastructures et de services associés pour les Jeux Olympiques, une publication accompagnée d'une boîte à outils en ligne. Sur la base des expériences des COJO passés et présents, ces lignes directrices viennent apporter aux comités d'organisation leur aide dans différents domaines, tels que la structure institutionnelle et le management organisationnel, la durabilité et l'héritage, la participation des parties prenantes et des citoyens et la gestion du programme. Elles viennent faire suite à la publication par l'OCDE de deux guides sur l'évaluation de l'impact à long terme d'événements mondiaux tels que les Jeux Olympiques.

Lutte contre la corruption dans le sport

En octobre, l'IPACS, le CIO et l'ONUDC ont également publié le guide législatif « Legal Approaches to Tackling Bribery in Sport ». Cette publication propose aux législateurs, décideurs politiques, procureurs et autres parties prenantes concernées des recommandations et conseils pratiques sur ce sujet important.

GlobE Network de l'ONUDC

En parallèle à sa réunion plénière organisée en juillet, le Réseau opérationnel mondial des autorités de détection et de répression spécialisées dans la lutte contre la corruption de l'ONUDC (GlobE Network) a tenu un événement consacré à la protection du sport contre la corruption et la criminalité économique. Le CIO, en qualité de représentant de l'IPACS, comptait parmi les 60 participants à réfléchir à des moyens d'utiliser le GlobE Network de l'ONUDC comme modèle pour lutter contre la corruption et la criminalité économique dans le sport, soutenu par la collaboration entre

les organisations sportives, les autorités de justice pénale et les forces de l'ordre.

Déclaration du Conseil de l'Europe

En septembre, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté une déclaration sur l'intégrité du sport qui « salue le travail du Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) et l'invite à poursuivre son approche transversale et multipartite et à renforcer la mise en œuvre des normes applicables les plus élevées visant à lutter contre la corruption et à promouvoir une culture de bonne gouvernance dans le sport ».

Sensibilisation

L'IPACS a été présent lors de plusieurs manifestations majeures touchant à la lutte contre la corruption dans le sport, notamment :

- le Forum européen du sport (mai) ;
- la réunion annuelle de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe (juin) ;
- un atelier du gouvernement suisse sur la corruption dans le sport (juillet) ;
- la première réunion du réseau de l'UE contre la corruption (septembre) ;
- le Forum international des athlètes (octobre, photo ci-dessus) ; et
- la 10^e Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (décembre).

Pour en savoir plus sur l'IPACS et accéder à ses guides et ses publications, veuillez consulter le site www.ipacs.sport

sur la prévention des manipulations de compétitions poursuivra ses efforts de soutien aux FI pour encore renforcer ces mesures de prévention des risques.

Travail en partenariat

L'Unité a poursuivi ses collaborations avec INTERPOL, l'ONUDC et le Conseil de l'Europe sur des études et guides axés sur la prévention des manipulations de compétitions. Ces collaborations

comprènent des activités de renforcement des capacités pour les FI, les CNO et les fédérations nationales en matière de prévention des manipulations de compétitions, mais aussi des activités adressées aux institutions chargées du respect de la loi, aux autorités de justice pénale, aux entités gouvernementales et aux opérateurs de paris sportifs. Ces activités ont aujourd'hui touché plus de 1500 représentants de plus de 120 pays.

L'Unité continue également de travailler avec ces partenaires pour promouvoir la création de cadres de coopération internationaux entre les autorités sportives, les autorités gouvernementales et les forces de l'ordre. L'Unité a le statut d'observateur auprès du Comité de suivi du Conseil de l'Europe créé pour surveiller la mise en œuvre de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives (également appelée Convention de Macolin). En plus de représenter le Mouvement olympique au Comité, l'Unité participe également à plusieurs groupes de travail cruciaux.

Enfin, le CIO a rejoint le Conseil de l'Europe, INTERPOL, EPATHLA (la plateforme nationale grecque pour l'intégrité du sport), l'UEFA et la Fédération hellénique de football en tant qu'organisateur de la Semaine de l'intégrité du sport, tenue en novembre à Athènes. Cette manifestation encourage la coopération entre les parties prenantes pour lutter contre les manipulations de compétitions et protéger l'intégrité du sport.

Renseignement et enquêtes

L'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions a proposé son aide en matière de surveillance et de renseignement pour tous les Jeux continentaux organisés en 2023 – les Jeux européens (juin–juillet), les Jeux asiatiques (septembre–octobre), les Jeux panaméricains (octobre–novembre) et les Jeux du Pacifique (novembre–décembre) – ainsi qu'à toutes les compétitions de qualification olympiques qui s'y prêtent.

Le soutien apporté par l'Unité a été pris en compte dans ses évaluations des risques ainsi que dans ses préparatifs visant à assurer une surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et ses activités de renseignement pour les compétitions olympiques de 2024. En plus de veiller à l'intégrité de ces compétitions, l'Unité a également collecté des informations cruciales sur les tendances relatives aux paris sportifs en ce qui concerne les Jeux Olympiques et les sports au programme.

Réattribution des médailles olympiques

La commission exécutive du CIO a confirmé la réattribution de médailles pour deux épreuves athlétiques des Jeux Olympiques de Londres 2012, suite à la disqualification de deux médaillés d'or pour violations des règles antidopage.

Lashinda Demus (USA) est aujourd'hui considérée comme la championne du 400 m haies féminin pour

cette édition. Championne du monde en 2011, Lashinda Demus avait terminé sur la deuxième place du podium à Londres 2012, mais la médaille d'or lui a désormais été réattribuée suite à la disqualification de l'athlète russe Natalya Antyukh pour violation des règles antidopage. La médaille d'argent a été réattribuée à Zuzana Hejnová, de République tchèque, et celle de bronze à l'athlète Kaliese Spencer, de Jamaïque.

La Chinoise Shenjie Qieyang (en photo) est quant à elle considérée championne de l'épreuve féminine du 20 km marche et nouvelle détentrice du record olympique, sa médaille passant de l'argent à l'or suite à la disqualification de la Russe Elena Lashmanova. Avec cette réattribution, le podium de l'épreuve est composé exclusivement d'athlètes chinoises : Hong Liu passe de la médaille de bronze à l'argent, faisant d'elle une détentrice de l'ensemble des médailles olympiques, avec sa médaille d'or à Rio 2016 et de bronze à Tokyo 2020 ; la médaille de bronze a quant à elle été réattribuée à Xiuzhi Lu, place qu'elle a également décrochée à Rio 2016.



Parcours olympiques



UNE MÉDAILLE DE BRONZE AU GOÛT D'OR

Mieux vaut tard que jamais – en 2023, la skieuse freestyle suisse Fanny Smith a pu recevoir sa médaille de Beijing 2022.

Si Fanny Smith a participé quatre fois aux Jeux Olympiques et a remporté les championnats du monde et 29 victoires en Coupe du monde, sa médaille de bronze en skicross reçue en 2023 restera sans doute parmi les plus précieuses à ses yeux.

Lors de sa quatrième participation aux Jeux Olympiques d'hiver, Fanny Smith a franchi la ligne à la troisième place à Beijing 2022 – reproduisant sa performance de PyeongChang 2018, où elle avait remporté sa première médaille olympique. Cependant, les juges ayant estimé qu'elle avait intentionnellement géné une autre athlète, elle a été disqualifiée et la médaille de bronze est revenue à la skieuse allemande Daniela Maier.

Fanny Smith a fait appel de la décision, qui a été finalement annulée par la Fédération Internationale de Ski et de Snowboard (FIS), jugeant que le contact n'était ni intentionnel ni évitable, ce qui lui a permis de recevoir sa médaille de bronze. Exceptionnellement, Daniela Maier a pu également conserver sa médaille, étant donné que l'incident était dû à une erreur des juges, et qu'aucune des athlètes n'était en tort.

Une belle occasion

Le processus de réattribution des médailles olympiques du CIO a pour but de veiller à ce que les athlètes intègres reçoivent la récompense qu'ils méritent. Une fois la réattribution de médaille approuvée,

l'athlète peut recevoir sa médaille lors d'une cérémonie de son choix, avec le soutien du CIO et de son CNO.

Grâce à ce système, Fanny Smith a eu l'honneur d'être conviée à une cérémonie pleine d'émotion en avril 2023, durant laquelle le président du CIO, Thomas Bach, lui a remis la médaille de bronze qui lui revient, en la présence de sa famille et de ses amis.

« J'ai ressenti une grande injustice à Beijing et cela m'a beaucoup blessée », a reconnu Fanny. « Je ne souhaite à personne de vivre une telle expérience. Je vois cela comme un couac dans ma vie. Je dois continuer à avancer et voir le côté positif. Je sais que cela va me rendre plus forte. »

La cérémonie de remise de médaille, soutenue par le CIO, le Comité National Olympique suisse et le Musée Olympique, s'est tenue dans le cadre du processus de réattribution des médailles olympiques, une initiative menée par la commission des athlètes du CIO.

« Cette deuxième médaille a un goût d'or pour moi », a déclaré Fanny. « Même si j'aurais préféré recevoir ma médaille à Beijing, je suis très heureuse de pouvoir célébrer cet accomplissement chez moi, en Suisse, avec mes amis et ma famille. »

« Je remercie le CIO pour cette belle occasion. Pour moi, cet épisode est enfin terminé, et il se termine bien. »



En avril 2023, Fanny Smith a reçu sa médaille de bronze des mains de Thomas Bach, président du CIO.

MEMBRES DU CIO

Suite aux changements survenus dans la composition du CIO en 2023, la proportion de femmes atteint 41,1 %, soit le plus haut niveau à ce jour. À la fin de l'année, le CIO comptait 107 membres et 41 membres honoraires – dont 53 olympiens et 40 médaillés olympiques.

Le CIO se compose de membres bénévoles qui agissent en qualité de représentants du CIO et du Mouvement olympique dans leurs pays respectifs. Ils ne sont pas les représentants de leur pays au sein du CIO. Les membres du CIO se réunissent lors de la Session pour voter sur des décisions relatives au CIO et aux Jeux Olympiques, notamment l'élection des hôtes olympiques, des nouveaux membres de l'organisation, des membres de la commission exécutive et du président.

Les membres du CIO sont choisis en fonction de leur expérience et de leurs compétences. Ils comprennent des olympiens, ainsi que des présidents ou hauts dirigeants de FI, de CNO ou d'autres organisations reconnues par le CIO. Les membres sont élus pour un mandat de huit ans reconductible. Le nombre de membres est limité à 115, avec une limite d'âge fixée à 70 ans pour les membres élus après le 12 décembre 1999 et à 80 ans pour les membres élus avant cette date.

Changements dans la composition du CIO intervenus en 2023

La 141^e Session du CIO, tenue en octobre 2023, a confirmé plusieurs changements dans la composition du CIO.

- S.A.R. le Prince Feisal Al Hussein a été réélu membre de la commission exécutive du CIO pour un nouveau mandat de quatre ans.

- Kirsty Coventry a été élue membre de la commission exécutive pour remplacer Nawal El Moutawakel à la fin de son mandat de quatre ans.
 - Trois membres du CIO ont également été réélus pour de nouveaux mandats de huit ans : S.A.S. le Prince Souverain Albert II, S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg et Mme Nawal El Moutawakel.
 - Quatre membres du CIO ont été réélus pour de nouveaux mandats, en tenant compte des limites d'âge :
 - M. Valeriy Borzov a été réélu pour siéger jusqu'à la fin de 2029 ;
 - Syed Shahid Ali a été réélu pour siéger jusqu'à la fin de 2026 ;
 - Mme Gunilla Lindberg a été réélue pour siéger jusqu'à la fin de 2027 ; et
 - M. Nenad Lalović a été réélu pour siéger jusqu'à la fin de 2028.
 - Deux membres du CIO, M. Gerardo Werthein et M. Luis Mejía Oviedo, ont vu leur mandat prolongé de quatre ans.
 - Cinq nouveaux membres individuels ont été élus : Mme Yael Arad, M. Balázs Fürjes, Mme Cecilia Tait Villacorta, Mme Michelle Yeoh et M. Michael Mronz.
 - Deux nouveaux membres du CIO ont été élus en lien avec leurs fonctions au sein d'une FI : Mme Petra Sörling, présidente de la Fédération internationale de tennis de table (ITTF) et M. Jae-youl Kim, président de l'Union internationale de patinage (ISU).
 - M. Mehrez Boussayene a été élu membre en sa qualité de président du Comité National Olympique tunisien.
- En plus de ces changements :
- Henry Kissinger, membre d'honneur du CIO, est décédé en 2023.
 - Quatre membres honoraires du CIO sont également décédés en 2023 : S.M. le Roi Constantin, Niels Holst-Sørensen, Phillip Walter Coles et James L. Easton.

Indemnisation des membres

Dans le cadre de ses efforts pour augmenter la transparence et apporter la preuve de sa bonne gouvernance conformément à la Recommandation 29 (« Accroître la transparence ») de l'Agenda olympique 2020, le CIO a accepté de publier sa politique d'indemnisation applicable aux membres et au président du CIO. Cette politique est en concordance avec le statut légal du CIO en tant qu'organisation à but non lucratif et avec l'esprit de la Charte olympique.

Sur demande des membres du CIO (suivant une procédure simple), une partie des dépenses administratives personnelles relatives à l'exécution de leurs fonctions respectives au sein du CIO est compensée par un montant forfaitaire. Ce montant varie selon les différentes fonctions.

Membres du CIO et membres honoraires

- Aide administrative annuelle : 7 000 USD
- Indemnité journalière pour les membres du CIO pour tout type de réunion, notamment commission, Session et Jeux Olympiques (afin de couvrir le temps consacré au voyage, le jour avant et le jour après la réunion sont compensés) : 450 USD

- Indemnité journalière pour les présidents des commissions du CIO lors des réunions de leur commission (afin de couvrir le temps du voyage, le jour avant et le jour après la réunion sont compensés) : $2 \times 450 \text{ USD}$

- Indemnité journalière pour les membres de la commission exécutive du CIO pour les réunions de la commission exécutive (afin de couvrir le temps du voyage, le jour avant et le jour après la réunion sont compensés) : $2 \times 450 \text{ USD}$

L'indemnité correspondante peut être allouée par le président du CIO lorsqu'il confie une mission spéciale à un membre de l'organisation.

Président du CIO

Comme tous les membres du CIO, le président est bénévole. C'est pourquoi le CIO applique le principe selon lequel, d'une part, le président ne doit pas bénéficier financièrement de sa position, mais, d'autre part, il n'a pas à financer les activités relatives à sa fonction en puisant sur son épargne personnelle.

Selon ce principe et afin d'accroître la transparence suivant la recommandation de l'Agenda olympique 2020, la commission d'éthique du CIO a proposé le traitement suivant, applicable depuis le 1^{er} janvier 2015 :

- Le président du CIO sera traité de la même façon et bénéficiera de la même indemnité que les membres de la commission exécutive pendant les réunions de la commission exécutive et que celle des membres du CIO durant les Jeux Olympiques.

- Conformément aux droits et obligations qui lui sont conférés par la Charte olympique, le président du CIO a une fonction de président exécutif. C'est pourquoi le président du CIO est en mission 365 jours par an. Dans la ligne des pratiques anciennes et comme les autres membres du CIO, le président du CIO reçoit une indemnité pour couvrir partiellement ses dépenses.

- Le président ne recevra ni le soutien annuel ni les indemnités journalières en relation avec toutes les réunions des commissions ou avec les autres missions, auxquels il aurait droit comme membre du CIO.

- Au lieu de cela, pour couvrir une partie des dépenses personnelles du président en lien avec l'exécution de sa fonction, la commission d'éthique a fixé un montant annuel forfaitaire, indexé sur l'inflation. En 2023, cette indemnité s'est élevée à 275 000 EUR.

MEMBRES DU CIO EN 2023

Au 31 décembre 2023, le CIO comptait 107 membres : 58,9 % d'hommes et 41,1 % de femmes, âgés en moyenne de 57 ans. À cette même date, le CIO comptait 41 membres honoraires.

Une liste des membres du CIO au 31 décembre 2023 est reproduite ci-dessous.

NOM	PAYS/CNO	SPORT/DISCIPLINE	PARTICIPATION AUX JO	MÉDAILLÉ(E) OLYMPIQUE
S.A.S. la Princesse Nora de LIECHTENSTEIN	LIE			
S.A.S. le Prince Souverain ALBERT II	MON	Bobsleigh	1988 • 1992 • 1994 • 1998 • 2002	
Mme Anita L. DEFRAZTZ	USA	Aviron	1976	
S.A.R. la Princesse ROYALE	GBR	Sports équestres	1976	
M. Richard L. CARRIÓN	PUR			
M. Denis OSWALD*	SUI	Aviron et hockey sur glace	1968 • 1972 • 1976	
M. Thomas BACH***	GER	Escrime	1976	
Dr Robin E. MITCHELL*	FIJ	Athlétisme et hockey		
M. Shamil TARPISCHEV	RUS	Tennis		
M. Valeriy BORZOV	UKR	Athlétisme	1972 • 1976	
Syed Shahid ALI	PAK	Polo		
Mme Gunilla LINDBERG	SWE			
M. Guy DRUT	FRA	Athlétisme	1972 • 1976	
S.A.R. le Grand-Duc de LUXEMBOURG	LUX			
Mme Nawal EL MOUTAWAKEL	MAR	Athlétisme	1984	
M. Ser Miang NG**	SGP	Voile		
M. Zaiqing YU	CHN			
M. John COATES, AC**	AUS			
M. Juan Antonio SAMARANCH**	ESP			
S.A. l'Émir Cheik Tamim Bin Hamad AL-THANI	QAT	Football et tennis		
Mme Nicole HOEVERTSZ**	ARU	Natation synchronisée	1984	
M. Sergii BUBKA	UKR	Athlétisme	1988 • 1992 • 1996 • 2000	
Professeur Uğur ERDENER	TUR	Basketball		
Mme Lydia NSEKERA	BDI			
S.A.R. le Prince Feisal AL HUSSEIN*	JOR			
Mme Marisol CASADO	ESP			
Dr Gerardo WERTHEIN*	ARG	Sports équestres		
Mme Lingwei LI	CHN	Badminton		
Baron Pierre-Olivier BECKERS-VIEUJANT	BEL			
Mme Aïcha GARAD ALI	DJI	Handball		
Mme Kirsty COVENTRY*	ZIM	Natation	2000 • 2004 • 2008 • 2012 • 2016	
M. Octavian MORARIU	ROU	Rugby		
M. Bernard RAJZMAN	BRA	Volleyball	1976 • 1980 • 1984	
Mme Mikaela COJUANGCO JAWORSKI*	PHL	Sports équestres		

NOM	PAYS/CNO	SPORT/DISCIPLINE	PARTICIPATION AUX JO	MÉDAILLÉ(E) OLYMPIQUE
M. Paul K. TERGAT	KEN 	Athlétisme	1996 • 2000 • 2004	
Mme Daghawit Girmay BERHANE	ETH 			
M. Mamadou Diagna NDIAYE ¹	SEN 			
M. Nenad LALOVIĆ*	SRB 			
Mme Nita AMBANI	IND 			
Mme Sari ESSAYAH	FIN 	Athlétisme	1992 • 1996	
M. Ivo FERRIANI*	ITA 	Bobsleigh	1988	
M. Luis Alberto MORENO	COL 			
Mme Auvita RAPILLA	PNG 	Netball		
M. Anant SINGH	RSA 			
Mme Tricia SMITH	CAN 	Aviron	1976 • 1984 • 1988	
M. Karl STOSS	AUT 			
Mme Britta HEIDEMANN	GER 	Escrime	2004 • 2008 • 2012	
M. Seung Min RYU	KOR 	Tennis de table	2000 • 2004 • 2008 • 2012	
M. Dániel GYURTA	HUN 	Natation	2004 • 2008 • 2012 • 2016	
Mme Yelena ISINBAEVA	RUS 	Athlétisme	2000 • 2004 • 2008 • 2012	
Mme Sarah WALKER	NZL 	Cyclisme	2008 • 2012	
Mme Baklai TEMENGIL	PLW 	Canoë		
Mme Kristin KLOSTER*	NOR 	Sports équestres		
Mme Khunying Patama LEESWADTRAKUL	THA 			
M. Luis MEJÍA OVIEDO	DOM 			
M. Neven ILIC	CHI 			
M. Jean-Christophe ROLLAND	FRA 	Aviron	1992 • 1996 • 2000	
M. Ingmar DE VOS	BEL 			
M. Jiří KEJVAL	CZE 	Aviron		
Mme Emma TERHO*	FIN 	Hockey sur glace	1998 • 2002 • 2006 • 2010 • 2014	
Mme Hong ZHANG	CHN 	Patinage de vitesse	2014 • 2018	
Mme Samira ASGHARI	AFG 	Basketball		
Mme Daina GUDZINEVIČIŪTĖ	LTU 	Tir	1996 • 2000 • 2004 • 2008 • 2012	
M. Camilo PÉREZ LÓPEZ MOREIRA	PAR 	Divers		
Mme Felicite RWEMARIKA	RWA 			
M. William Frederick BLICK	UGA 	Divers		
S.A.R. le Prince Jigye Ugyen WANGCHUCK	BHU 	Basketball		
M. Andrew PARSONS	BRA 	Divers		
M. Morinari WATANABE	JPN 	Divers		
M. Giovanni MALAGÒ	ITA 			
Mme Odette ASSEMBE ENGOULOU	CMR 			
Mme Filomena FORTES	CPV 			
Mme Matlohang MOILOA-RAMOQOPO	LES 	Tennis de table		
M. Tidjane THIAM	CIV 			
Mme Laura CHINCHILLA	CRC 			

* Membre de la commission exécutive ¹N'est plus membre depuis le 1^{er} janvier 2024

NOM	PAYS/CNO	SPORT/DISCIPLINE	PARTICIPATION AUX JO	MÉDAILLÉ(E) OLYMPIQUE
M. Erick THOHIR	INA			
M. Spyros CAPRALOS	GRE	Water-polo	1980 • 1984	
M. Mustapha BERRAF	ALG	Basketball		
M. Kee-heung LEE	KOR			
M. Yasuhiro YAMASHITA	JPN	Judo	1984	
M. David HAGGERTY	USA	Tennis et ski		
M. Gianni INFANTINO	SUI			
Mme María de la Caridad COLÓN RUENES	CUB	Athlétisme	1980	
Mme Kolinda GRABAR-KITAROVIĆ	CRO			
S.A.R. la Princesse Reema Bandar AL-SAUD	KSA			
M. Battushig BATBOLD	MGL			
Lord Sebastian COE	GBR	Athlétisme	1980 • 1984	
Mme Astrid UHRENHOLDT JACOBSEN	NOR	Ski de fond	2010 • 2014 • 2018	
M. Pau GASOL SÁEZ	ESP	Basketball	2004 • 2008 • 2012 • 2016 • 2020	
M. Yuki OTA	JPN	Escrime	2004 • 2008 • 2012 • 2016	
Mme Federica PELLEGRINI	ITA	Natation	2004 • 2008 • 2012 • 2016 • 2020	
Mme Maja Martyna WŁOSZCZOWSKA	POL	Cyclisme	2004 • 2008 • 2016 • 2020	
M. Humphrey KAYANGE	KEN	Rugby	2016	
M. Yiech Pur BIEL	IOC [†]	Athlétisme	2016	
Mme Danka BARTEKOVÁ	SVK	Tir	2008 • 2012 • 2016 • 2020	
M. David LAPPARTIENT	FRA	Cyclisme		
M. Martin FOURCADE	FRA	Biathlon	2010 • 2014 • 2018	
Mme Frida HANSDOTTER	SWE	Ski alpin	2010 • 2014 • 2018	
Mme Yael ARAD	ISR	Judo	1992	
M. Balázs FÜRJES	HUN			
Mme Cecilia TAIT VILLACORTA	PER	Volleyball	1980 • 1984 • 1988	
Mme Michelle YEOH	MAS	Divers		
M. Michael MRONZ	GER			
Mme Petra SÖRLING	SWE	Tennis de table		
M. Jae-youl KIM	KOR			
M. Mehrez BOUSSAYENE	TUN			

Membres honoraires

M. Shagdarjav MAGVAN	MGL			
M. Mustapha LARFAOUI	ALG			
Mme Manuela DI CENTA	ITA		Ski de fond	1984 • 1988 • 1992 • 1994 • 1998
M. Kipchoge KEINO	KEN		Athlétisme	1964 • 1968 • 1972
M. Chiharu IGAYA	JPN		Ski alpin	1952 • 1956 • 1960
Professeur Arne LJUNGQVIST	SWE		Athlétisme	1952
M. Antun VRDOLJAK	CRO			
Intendant général Lassana PALENFO	CIV			

[†] Réfugié reconnu par le HCR

NOM	PAYS/CNO	SPORT/DISCIPLINE	PARTICIPATION AUX JO	MÉDAILLÉ(E) OLYMPIQUE
M. Francisco J. ELIZALDE	PHL			
S.M. le Roi Willem-Alexander des PAYS-BAS	NED			
M. Richard Kevan GOSPER, AO	AUS	Athlétisme	1956 • 1960	
M. Jean-Claude KILLY	FRA	Ski alpin	1964 • 1968	
Raja Randhir SINGH	IND	Tir	1968 • 1972 • 1976 • 1980 • 1984	
S.A.R. le Prince Nawaf Bin Faisal Bin Fahad Bin ABDULAZIZ AL SAUD	KSA			
M. Melitón SÁNCHEZ RIVAS	PAN			
Dr Julio César MAGLIONE	URU	Natation		
M. Lambis V. NIKOLAOU	GRE			
M. Vitaly SMIRNOV	RUS	Water-polo		
M. Olegario VÁZQUEZ RAÑA	MEX	Tir	1964 • 1968 • 1972 • 1976	
M. Toni KHOURY	LBN			
M. Alexander POPOV	RUS	Natation	1992 • 1996 • 2000 • 2004	
Général Mounir SABET ²	EGY	Tir		
M. Timothy Tsun Ting FOK	HKG			
M. Issa HAYATOU	CMR	Athlétisme et basketball		
M. Gerhard HEIBERG	NOR			
S.A.R. le Prince Tunku IMRAN	MAS	Squash		
M. Mario PESCANTE	ITA	Athlétisme		
M. Sam RAMSAMY	RSA	Athlétisme		
M. Ung CHANG	PRK	Basketball		
M. Franco CARRARO	ITA	Ski nautique		
M. Iván DIBÓS	PER	Aviron		
M. Willi KALTSCHMITT LUJÁN	GUA	Baseball		
Sir Austin L. SEALY, KT.	BAR			
M. Samih MOUDALLAL	SYR	Haltérophilie		
M. Habu GUMEL	NGR			
Mme Beatrice ALLEN	GAM			
S.A.R. le Prince héritier Frederik de DANEMARK	DEN			
Sir Craig REEDIE GBE	GBR	Badminton		
M. Richard W. POUND, K.C., Ad.E.	CAN	Natation	1960	
M. Pál SCHMITT	HUN	Escrime	1968 • 1972 • 1976	

Membre suspendu

Cheik Ahmad Al-Fahad AL-SABAHI³

Membre honoraire suspendu

M. Carlos Arthur NUZMAN Volleyball 1964

² Décédé en 2024

³ Le 25 avril 2024, la commission exécutive du CIO a approuvé les recommandations de la commission d'éthique du CIO visant à sanctionner le cheikh Ahmad Al-Fahad Al-Sabah en suspendant tous les droits, prérogatives et fonctions liés à sa qualité de membre du CIO pour une période de quinze (15) ans à compter de la date de la précédente sanction décidée par la commission exécutive du CIO le 27 juillet 2023.

SECTION 7

RÉSILIENCE





POINTS CLÉS

Les partenaires aident le CIO à bâtir un monde meilleur grâce au sport **136**

Le programme d'hospitalité mondial est lancé pour Paris 2024 **140**

De nouveaux accords sur les droits médias ont été signés en 2023 **142**

Le CIO redistribue 90 % de ses revenus aux athlètes, aux organisations sportives et aux autres membres du Mouvement olympique à travers le monde. Ces revenus sont essentiellement générés par les programmes commerciaux, qui garantissent la résilience, la stabilité et le succès à long terme du Mouvement olympique et des Jeux Olympiques.

La résilience économique et financière est la cinquième tendance sur laquelle est basé l'Agenda olympique 2020+5, et la présente section traite de son importance pour le Mouvement olympique. Elle couvre les collaborations fructueuses du CIO avec ses partenaires olympiques mondiaux, le niveau le plus élevé de parrainage olympique ; le programme de licence en perpétuelle évolution de l'organisation ; ainsi que les détenteurs de droits médias, qui apportent la magie des Jeux Olympiques aux fans des quatre coins du monde.

Partenaires du Mouvement olympique **134**

Droits médias **142**

PARTENAIRES DU MOUVEMENT OLYMPIQUE

En 2023, le CIO a collaboré avec les partenaires olympiques mondiaux tout au long de l'année dans le cadre d'initiatives visant à soutenir les athlètes, à promouvoir les Jeux Olympiques et les valeurs olympiques, et à bâtir un monde meilleur grâce au sport.

Le programme des partenaires olympiques (TOP) représente le plus haut niveau de parrainage olympique. Le CIO a créé ce programme en 1985 afin de développer une base de revenus diversifiée pour les Jeux Olympiques, et d'établir avec des entreprises des partenariats à long terme qui profitent au Mouvement olympique dans son ensemble. Le programme a rencontré, et continue de rencontrer, un succès considérable, avec des revenus de 96 millions d'USD enregistrés au cours du premier cycle 1985–1988 pour atteindre près de 2,3 milliards d'USD au cours de la période 2017–2020/21.

Cette augmentation a permis de revoir à la hausse le financement accordé aux athlètes et aux organisations, sachant que le CIO redistribue 90 % de ses revenus pour soutenir l'organisation des Jeux Olympiques et promouvoir le développement du sport et du Mouvement olympique au niveau mondial.

Réunion du groupe des dirigeants des partenaires TOP

La réunion annuelle du groupe des dirigeants des partenaires TOP, qui s'est tenue à la Maison Olympique en novembre 2023, a rassemblé des représentants des partenaires olympiques mondiaux, du CIO et du Comité International Paralympique (IPC).

Dans le cadre de cette réunion, les partenaires ont pu discuter de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 et de l'avenir du programme TOP, notamment à la lumière de la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020+5, des programmes du

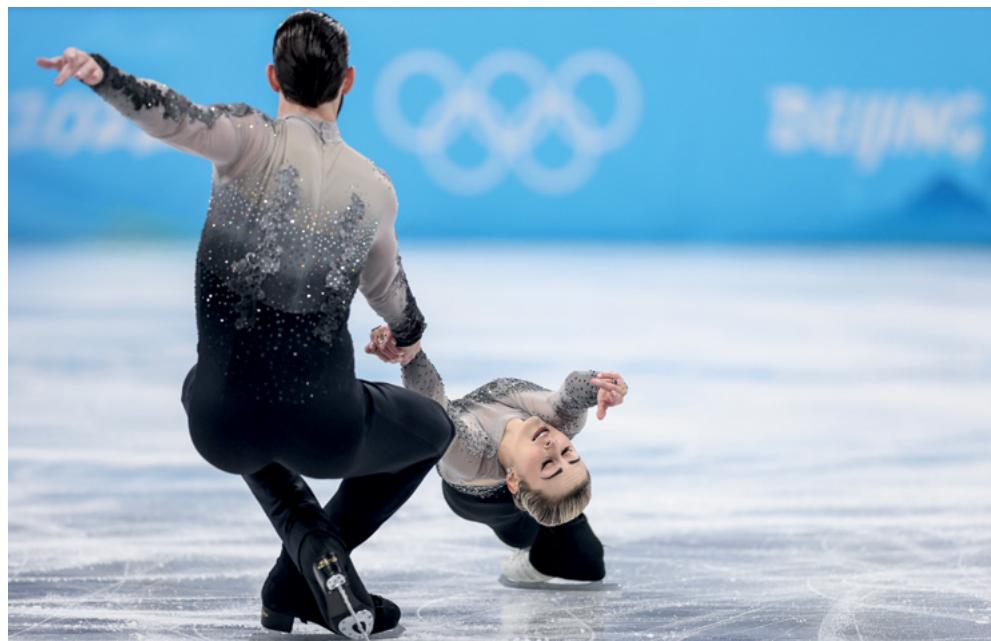
CIO en faveur des athlètes, des médias olympiques et de l'engagement numérique.

Séminaire des partenaires TOP en faveur des athlètes

Les athlètes ont été au cœur d'un atelier organisé sur deux jours en avril 2023 à la Maison Olympique. Le séminaire des partenaires TOP en faveur des athlètes a rassemblé des olympiens, des partenaires olympiques mondiaux, des membres de la commission des athlètes du CIO, ainsi que des membres du département des athlètes

du CIO et de l'équipe chargée de la gestion des partenariats du CIO, afin de discuter de la manière de faire progresser, de soutenir et de développer des programmes utiles pour et avec les athlètes.

Les participants ont échangé leur expertise et leurs idées en matière de carrière sportive des athlètes, d'engagement et de narration, de possibilités de générer des revenus pour les athlètes, ainsi que de planification de la reconversion professionnelle après la carrière sportive.



Le travail en partenariat permet de soutenir la mission du CIO de bâtir un monde meilleur grâce au sport.

LE PROGRAMME DES PARTENAIRES OLYMPIQUES (TOP)

Fondé en 1985

Niveau le plus élevé de parrainage olympique

Les partenaires TOP

airbnb

Alibaba

Allianz

Atos

BRIDGESTONE

Coca-Cola
可口可樂

Deloitte.

intel.

OMEGA

Panasonic

P&G

SAMSUNG

TOYOTA

VISA

Les partenaires TOP fournissent

De précieuses ressources financières pour le Mouvement olympique

Des produits, des services, une technologie, une expérience et du personnel afin de soutenir l'organisation des Jeux Olympiques

Un appui direct pour l'entraînement et le développement des athlètes olympiques et des jeunes espoirs dans le monde entier

Des campagnes de marketing mondiales visant à promouvoir les Jeux et les valeurs olympiques, et à renforcer le soutien aux athlètes

Des services indispensables aux athlètes participant aux Jeux

Des actions permettant d'améliorer l'expérience vécue par les spectateurs aux Jeux Olympiques

Soutien aux athlètes

Les partenaires olympiques mondiaux travaillent main dans la main avec le CIO pour mettre en œuvre des programmes exclusifs en faveur de la communauté des athlètes à travers le monde, en mettant à profit leurs domaines d'expertise respectifs pour offrir aux athlètes une grande variété de

services et d'outils qui leur permettront de s'épanouir pleinement aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors. Voici quelques-uns des programmes mis en œuvre en 2023 :

Programme « Buddy » d'Allianz

Lancée en avril 2023 par Allianz, cette initiative ouvre de nouvelles opportunités aux athlètes olympiques et paralympiques en

leur permettant d'endosser des fonctions de mentorat rémunérées auprès des employés d'Allianz. En faisant part des expériences qu'ils ont eu l'occasion de vivre au cours de leur carrière sportive, les 35 athlètes – sélectionnés parmi 360 candidatures – ont pu aborder des thématiques cruciales telles que la résilience, la gestion du stress et le bien-être mental. ▶ Page 60



Frank Cooper de Visa (à gauche) a accueilli le sprinter Noah Lyles dans la Team Visa en novembre 2023.

Subventions de voyage Airbnb pour les athlètes

Ce programme de subventions a été lancé par Airbnb en 2021, pendant la pandémie de COVID-19, pour aider financièrement les athlètes à se préparer pour les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques. Mille subventions ont été octroyées en 2023, soit le double des précédentes années. Grâce à ce programme, les athlètes peuvent demander une subvention d'un montant de 2 000 USD pour couvrir leurs frais de déplacement et d'hébergement dans le cadre de Paris 2024. Depuis la création du programme, Airbnb a attribué 4 millions d'USD de subventions de voyage, aidant ainsi 3 000 athlètes dans le cadre de leur parcours jusqu'aux Jeux. ▶ Page 59

Formation « Financial Fitness » (Santé financière)

Visa et la plateforme Athlete365 du CIO se sont associés en septembre 2023 pour lancer cette formation en ligne, conçue pour aider les athlètes à gérer leurs finances pendant et après leur carrière sportive. Les athlètes qui participent à cette formation peuvent acquérir des notions financières

de base, telles que l'établissement d'un budget, et recevoir un certificat attestant de leurs connaissances financières.

Team Deloitte

Deloitte a présenté une équipe de 25 athlètes de haut niveau – dont 19 professionnels de l'entreprise ainsi que des anciens employés et des athlètes sponsorisés – que l'entreprise soutiendra sur la route de Paris 2024. Représentant 14 pays et 15 sports différents, la Team Deloitte comprend 12 olympiens et quatre paralympiens, ainsi qu'un grand nombre d'athlètes en lice pour leur première participation aux Jeux.

Team Visa

Visa a annoncé en novembre 2023 que l'entreprise soutiendrait 117 athlètes dans leur parcours jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, dans le cadre de son initiative Team Visa. Cette équipe est le groupe le plus important et le plus diversifié de l'histoire du programme, représentant plus de 60 pays/territoires et 40 sports. Les 117 athlètes sélectionnés ont déjà remporté collectivement 175 médailles olympiques et paralympiques, et 15 membres de la Team

Visa participeront à leurs premiers Jeux Olympiques ou Paralympiques. ▶ Page 141

Partenariats ciblés

L'Agenda olympique 2020+5 appelle le CIO à faire évoluer et à améliorer le programme TOP dans le cadre d'efforts plus larges visant à moderniser ses modèles de génération de revenus. Les efforts en question ont notamment consisté à collaborer avec des partenaires commerciaux sur des programmes mutuellement bénéfiques s'appuyant sur le sport pour bâtir un monde meilleur ; ce que nous appelons des « partenariats ciblés ».

Ces partenariats ciblés capitalisent sur le pouvoir du sport en tant que catalyseur important pour la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies (ODD). Dans le même temps, ils permettent aux partenaires de se rapprocher des différents publics au travers de leurs ambitions, de leurs objectifs et de leurs valeurs, plutôt que de se cantonner à la promotion de leurs produits ou de leurs services. Voici quelques-uns des partenariats mis en œuvre en 2023 :

Prix « Action climat » du CIO

Airbnb, Deloitte et P&G ont soutenu la première édition des Prix « Action climat » du CIO, lesquels reconnaissent les efforts des athlètes, des Fédérations Internationales (FI) et des Comités Nationaux Olympiques (CNO) qui prennent des mesures concrètes pour réduire l'impact du sport sur le climat, tout en incitant d'autres personnes à faire de même. ▶ Page 92

Programme « Athletes for Good » de P&G

Dans le cadre de la dernière édition en date de son programme « Athletes for Good », P&G a sélectionné les 20 athlètes qui se verront verser chacun une subvention de 24 000 USD pour soutenir l'association caritative de leur choix. Les candidatures envoyées par plus de 100 athlètes ont été examinées sur la base de nombreux critères, dont leur passion et leur engagement personnel auprès de leur association partenaire. Représentant 11 nationalités et 12 sports différents, les bénéficiaires sont des médaillés olympiques



Le coureur américain Ben Blankenship comptait parmi les lauréats du premier Prix « Action climat » du CIO.

et paralympiques, des athlètes de haut niveau ou encore des athlètes espérant se qualifier pour les Jeux de Paris 2024. Depuis la création du programme, 1,4 million d'USD ont été distribués à des associations caritatives sélectionnées par des athlètes. ▶ Page 59

Allianz World Run

Pour célébrer la Journée olympique, l'Allianz World Run a mis les employés de l'entreprise au défi d'enregistrer leur distance cumulée de course à pied et leurs minutes d'activité physique pendant 90 jours, leurs efforts permettant de débloquer des fonds pour des organisations caritatives lorsqu'ils atteignent certaines étapes. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre plus large de la campagne « MoveNow » d'Allianz, qui vise à renforcer le rôle du sport dans la société et à encourager les jeunes générations à être plus actives. L'objectif de l'Allianz World Run est aligné sur la stratégie Olympisme365 du CIO, qui vise à renforcer le rôle du sport en tant que catalyseur important pour la réalisation des ODD. ▶ Page 102

Défi « Olympic Day Step Challenge » de Samsung

Samsung a célébré la Journée olympique avec le lancement d'une initiative mettant les utilisateurs de l'application Samsung Health au défi de réaliser 100 000 pas par semaine sur la période allant du 7 au 23 juin. Ce défi s'inscrivait dans le cadre de l'initiative « Let's Move » (Bougeons) du CIO, laquelle vise à encourager le monde à bouger davantage chaque jour. ▶ Page 74

Let's Move Street Challenge

Samsung a soutenu le CIO pour le lancement du Let's Move Street Challenge en septembre 2023, invitant les amateurs de BMX, de breaking et de skateboard à montrer leurs compétences créatives dans le cadre d'une compétition organisée en ligne, imaginée dans le but d'inciter un plus grand nombre de jeunes à bouger en pratiquant des sports urbains. Sur les milliers de vidéos reçues de plus de 83 pays, les 21 gagnants sélectionnés ont remporté un voyage à Shanghai pour assister à une épreuve de qualification olympique sur place.



Les clients d'Airbnb ont pu séjourné dans la maison d'enfance de Pierre de Coubertin, fondateur du Mouvement olympique moderne.



Deloitte a inauguré son nouveau centre d'innovation sportive en partenariat avec le CIO (à gauche) ; tandis qu'Alibaba a soutenu la première Semaine olympique de l'e-sport à Singapour (à droite).

Soutien aux Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques n'existaient pas sans le soutien des partenaires olympiques mondiaux, lesquels fournissent des services techniques, des savoir-faire et des financements indispensables au bon déroulement des opérations pendant les Jeux. De la même manière, les campagnes mondiales de marketing contribuent à promouvoir les Jeux, les athlètes et les valeurs olympiques.

En 2023, bon nombre des activités des partenaires étaient axées sur les préparatifs en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024, parmi lesquelles :

Centre des opérations technologiques

En octobre 2023, Atos a ouvert un Centre des opérations technologiques (Technology Operations Center – TOC) pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. Le TOC servira de centre de contrôle et de commande des opérations technologiques des 63 sites olympiques et paralympiques qui accueilleront des compétitions ou d'autres événements.

Séjour d'une nuit dans la maison de Pierre de Coubertin

Airbnb a célébré la dernière année avant les Jeux Olympiques de Paris 2024 en offrant aux fans la possibilité de passer une nuit unique dans la maison d'enfance de Pierre de Coubertin, le fondateur du Mouvement olympique moderne.

Mobilisation des employés de Deloitte

À l'occasion de la Journée olympique, Deloitte a rejoint l'initiative Let's Move du CIO avec le lancement d'un programme d'un mois proposant des activités sur le thème des Jeux Olympiques pour ses quelque 415 000 collaborateurs, comprenant des masterclasses animées par des olympiens et des paralympiens, des exercices pour encourager différents types de mouvements, des quiz en lien avec le partenariat entre Deloitte et les Mouvements olympique et paralympique, ainsi que des possibilités de remporter des prix et de faire un don en leur nom à l'Olympic Refuge Foundation.

Centre d'innovation sportive de Deloitte

En octobre, Deloitte a inauguré son nouveau centre d'innovation sportive (Sport Innovation Hub) à Madrid, en partenariat avec le CIO. Cet espace ultramoderne sera utilisé pour

« Le soutien apporté aux athlètes est au cœur de notre partenariat ; nous nous sommes engagés à mettre sur pied des programmes qui fournissent un soutien financier adapté aux besoins de chacun. »

Felix Vo, responsable du partenariat Paris 2024 chez Airbnb

étudier la transformation numérique des Jeux Olympiques.

Rapport sur l'impact économique de Paris 2024

Une étude réalisée par Deloitte a révélé que les voyages réservés via Airbnb devraient permettre à des communes de tout l'hexagone, au-delà de Paris et des grands sites touristiques, de bénéficier des retombées économiques générées par le tourisme pendant les Jeux. Les

Horloge du compte à rebours

OMEGA a célébré la dernière année avant les Jeux de Paris 2024 en dévoilant l'horloge officielle du compte à rebours dans la capitale française. Avec son motif inspiré de l'emblème de Paris 2024, une flamme au centre entourée d'un cercle doré, l'horloge du compte à rebours sera porteuse d'enthousiasme et d'exaltation dans toute la ville hôte en prélude aux Jeux de l'année prochaine. ▶ Page 30



séjours réservés sur Airbnb durant les Jeux Olympiques et Paralympiques devraient permettre à l'économie française d'engranger plus d'un milliard d'euros ; ce montant comprenant les revenus des hôtes Airbnb, les dépenses des visiteurs dans les restaurants et magasins locaux, sans oublier l'impact indirect sur les divers secteurs d'activité.

Soutien au développement de l'e-sport

L'Agenda olympique 2020+5 reconnaît que la popularité des sports virtuels et de l'e-sport est en plein essor. De fait, le CIO explore les nouvelles opportunités que ce domaine ouvre pour accroître l'engagement des jeunes, promouvoir les valeurs olympiques et encourager la pratique d'un sport. À cet effet, l'organisation a collaboré avec les partenaires olympiques mondiaux dans le cadre de diverses initiatives, dont en voici quelques exemples :

Soutien d'Alibaba en faveur de la durabilité dans le domaine de l'e-sport

Le partenaire olympique mondial Alibaba était l'un des partenaires premium de la première Semaine olympique de l'e-sport, qui s'est tenue en juin 2023 à Singapour. Alibaba Cloud a mis en œuvre Energy Expert, sa plateforme de durabilité alimentée par l'IA, qui mesure, analyse et gère les émissions carbone des constructions temporaires créées pour accueillir l'événement. ▶ Page 81

Soutien de Samsung en faveur des technologies mobiles dans le domaine de l'e-sport

Samsung, partenaire olympique mondial et partenaire premium de la première Semaine olympique de l'e-sport, a fourni des technologies mobiles et des moniteurs de jeux vidéo aux fins des compétitions d'e-sport organisées dans le cadre de l'événement et d'activités publiques. Ce partenariat fait écho

à l'engagement de Samsung s'inscrivant dans sa philosophie « Do What You Can't » (Réalisez l'impossible), un appel à repousser ses limites et à donner aux gens les moyens d'accomplir ce qui peut paraître impossible aux yeux des autres.

Camp MoveNow – Édition e-sport d'Allianz

Allianz et le CIO ont accueilli à Singapour 23 adolescents de toute l'Asie afin de leur offrir une occasion unique d'améliorer leurs compétences de gameur à l'occasion de la première Semaine olympique de l'e-sport. Le camp de trois jours MoveNow – Édition e-sport proposait un entraînement aux e-sports sur des jeux populaires, des séances de mentorat avec des joueurs de renom, ainsi que des activités visant à améliorer la santé mentale et physique et les aptitudes sociales.

Programme mondial de licences

Dans le cadre de ses efforts continus pour diversifier ses sources de revenus, le CIO a lancé plusieurs nouvelles collections de produits dérivés officiels des Jeux Olympiques.

Portée par l'Agenda olympique 2020+5, la stratégie mondiale du CIO en matière de licences permet aux fans de se procurer des produits officiels, des objets de collection et des souvenirs leur offrant un lien tangible avec les Jeux Olympiques et les valeurs olympiques, notamment en ligne par l'intermédiaire de l'Olympic Shop (shop.olympics.com).

Ce programme mondial a été mis en place dans le but de renforcer et promouvoir la marque olympique, non seulement pendant les Jeux Olympiques, mais aussi entre les éditions des Jeux. Voici quelques-uns des temps forts de 2023 :

Collection de vêtements olympiques

Le CIO a lancé en mars 2023 sa première ligne de vêtements olympiques, qui propose des sweats à capuche, des t-shirts et des sweat-shirts, présentant des motifs inspirés des anneaux olympiques et des couleurs reprenant la palette distinctive de la marque olympique.

Collection spéciale pour le premier anniversaire de Beijing 2022

Le CIO, en coopération avec ses titulaires de licences en Chine, a lancé une collection de produits, de peluches des mascottes et de figurines pour célébrer le premier anniversaire des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 en février – notamment Bing Dwen Dwen, la mascotte des Jeux, vêtue d'un costume de lapin pour marquer l'année du lapin. Les articles de cette collection pouvaient être achetés en boutique ou depuis l'Olympic Store via Tmall.

Collection Pierre de Coubertin

Au mois de juin, le CIO a lancé une collection de t-shirts et d'accessoires rendant hommage à Pierre de Coubertin, le fondateur des Jeux Olympiques modernes. Les articles de cette collection présentent des citations et des portraits stylisés de Pierre de Coubertin.

Défis sportifs connectés

En décembre, le CIO a annoncé une collaboration avec une application interactive d'entraînement en intérieur pour offrir aux coureurs, cyclistes et rameurs du monde entier la possibilité de s'attaquer à distance aux parcours olympiques avant les Jeux de Paris 2024. Ainsi, les utilisateurs peuvent connecter leur équipement de fitness domestique compatible à l'application Kinomap, laquelle affiche alors un enregistrement vidéo des itinéraires exacts qui seront empruntés par les athlètes lors des Jeux. En outre, le niveau de résistance et l'inclinaison de l'équipement se règlent automatiquement en fonction de l'itinéraire affiché à l'écran, offrant ainsi aux utilisateurs une expérience d'entraînement inégalée, aussi proche que possible des véritables parcours olympiques.

Programme d'hospitalité pour les Jeux de Paris 2024

En janvier 2023, Paris 2024 et On Location ont dévoilé une plateforme mondiale de vente en ligne, laquelle permet au grand public d'accéder pour la première fois à des formules d'hospitalité personnalisables pour les Jeux Olympiques.

Cette plateforme est la première à être dévoilée depuis la mise en œuvre du nouveau

BARCELONE 1992 COLLECTION « OLYMPIC HERITAGE »



Dans le cadre de leur accord de licence à long terme, le CIO et la marque française Lacoste ont lancé une collection de vêtements et d'accessoires rendant hommage aux Jeux Olympiques de Barcelone 1992. Cinquième collaboration entre le CIO et Lacoste, cette gamme vise à célébrer l'héritage graphique d'une édition emblématique des Jeux Olympiques ; elle rejoint les collections en co-branding commémorant les Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble 1968, les Jeux Olympiques de Mexico 1968, les Jeux Olympiques de Los Angeles 1984 et les Jeux Olympiques de Tokyo 1964.

modèle d'hospitalité mondial du CIO en 2021, qui vise à permettre aux fans et aux parties prenantes d'accéder à des expériences uniques de voyage et d'hospitalité, billets inclus, par l'intermédiaire d'un seul fournisseur exclusif d'hospitalité. Diverses options d'hospitalité sont proposées aux fans, leur permettant de personnaliser leur voyage en choisissant la durée de leur séjour, leur hébergement préféré et des expériences culturelles supplémentaires.

Initié dans le cadre des réformes de l'Agenda olympique 2020+5, ce modèle d'hospitalité mondial vise à introduire des solutions clés en main à long terme au profit des comités d'organisation, des passionnés de sport et des parties prenantes. On Location a été désigné par le CIO comme fournisseur mondial en matière d'hospitalité à compter de Paris 2024 jusqu'à LA28.

« Notre nouveau modèle d'hospitalité et de billetterie mondial représente pour les passionnés de sport et pour les parties prenantes une manière plus sûre, plus simple, plus accessible et plus inclusive de vivre les Jeux Olympiques. »

Anne-Sophie Voumard,
directrice des services de télévision
et de marketing du CIO

Parcours olympiques



SOUTIEN AUX ATHLÈTES

Les partenaires olympiques mondiaux expliquent pourquoi le soutien aux athlètes fait partie intégrante de leur partenariat avec le Mouvement olympique.



L'haltérophile maltaise Yasmin Zammit Stevens fait partie du programme Team Visa pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les partenaires olympiques mondiaux soutiennent les athlètes à chaque étape de leur carrière sportive. En travaillant avec le CIO, ils fournissent une grande variété de produits, de services et d'autres initiatives en faveur des athlètes dans le cadre de leur parcours vers les Jeux Olympiques et au-delà.

« Les athlètes sont au cœur de nos activités depuis de nombreuses années », explique Kate Gordon, directrice senior du marketing lié au parrainage olympique chez Visa, partenaire olympique mondial depuis 1986. « Nous avons tout de suite compris, dès le début de notre partenariat, que les athlètes sont la véritable force motrice du Mouvement

olympique. C'est leur passion qui est une source d'inspiration pour le monde entier. »

Le soutien que Visa apporte aux athlètes a notamment pris la forme d'un programme proposant des stages à des olympiens et des paralympiens, d'un cours visant à inculquer aux athlètes des connaissances en matière de finances, ainsi que l'initiative Team Visa, qui existe depuis déjà longtemps.

« Il nous semble que la plupart des olympiens et des paralympiens ne disposent pas du soutien dont d'autres athlètes professionnels peuvent bénéficier s'agissant de leur carrière. C'est pourquoi nous tenons à les aider à ce sujet, et ils en ont vraiment besoin », ajoute

Kate Gordon. « Les retours ont toujours été très positifs lorsque nous avons présenté ces programmes et ces ressources aux athlètes. »

« Au cœur de tout ce que nous entreprenons »

Allianz, qui a intégré le programme TOP en 2021, met lui aussi un point d'honneur à soutenir les athlètes.

« Le CIO et Allianz partagent exactement la même vision à l'égard des athlètes », explique Marleen Wernstedt, responsable du programme des athlètes chez Allianz.

« Nous plaçons les athlètes au cœur de tout ce que nous entreprenons. Nous voulons les soutenir pendant et après leur carrière sportive. »

Ce soutien se concrétise notamment par le programme « Buddy » d'Allianz, lancé en 2023, qui offre aux olympiens et aux paralympiens la possibilité d'assumer des fonctions rémunérées de mentor auprès des employés d'Allianz.

« Pour nous, les préparer à tout ce que la vie a à leur offrir, c'est leur permettre de donner le meilleur d'eux-mêmes dans leur carrière sportive ou dans tout ce qu'ils souhaitent accomplir », ajoute Marleen Wernstedt.

Soutenir tout le monde

Pour les athlètes, l'utilité du soutien apporté par les partenaires olympiques mondiaux ne fait aucun doute.

« La collaboration entre les athlètes et les partenaires TOP est réciproquement bénéfique », explique Chantal Buchser, responsable du soutien aux athlètes et des partenariats auprès du CIO.

« Les athlètes ont l'occasion d'apprendre des partenaires TOP. En outre, les partenaires TOP ont beaucoup à offrir aux athlètes à chaque étape de leur carrière. Nous cherchons donc à réunir les athlètes et les partenaires TOP pour voir si nous pouvons tirer parti de ce potentiel. »

Pour en savoir plus sur les partenaires olympiques mondiaux, voir page 134.

DROITS MÉDIAS

Les nouveaux accords sur les droits médias conclus en 2023 confirment que les Jeux Olympiques sont toujours aussi populaires à travers le monde et permettent à l'ensemble du Mouvement olympique de s'assurer de disposer des ressources financières essentielles à sa pérennité.



Les accords sur les droits médias du CIO ont constitué la principale source de revenus du Mouvement olympique pendant des décennies.

Le CIO est le propriétaire des droits médias pour les Jeux Olympiques au niveau mondial – qu'il s'agisse de leur diffusion à la télévision, à la radio ou sur les plateformes numériques. Il collabore avec ses détenteurs de droits médias pour permettre au plus grand nombre de personnes possible, partout dans le monde, de vivre la magie des Jeux.

Pendant plus de trente ans, les accords sur les droits médias conclus par le CIO ont constitué la principale source de revenus du Mouvement olympique, lui assurant une base financière solide et contribuant à garantir la viabilité des Jeux Olympiques à long terme.

Nouveaux accords sur les droits médias

En 2023, le CIO a conclu un certain nombre d'accords sur les droits médias pour les

prochains Jeux, assurant ainsi une couverture mondiale complète sur diverses plateformes médiatiques et la plus large audience possible. En voici quelques exemples :

- **Amérique : Brésil**
LiveMode a obtenu les droits non exclusifs pour la diffusion numérique gratuite des Jeux de Paris 2024.
- **Amérique : Chili**
Chilevisión, une chaîne de télévision détenue par Paramount au Chili, a acquis les droits exclusifs de diffusion en clair des Jeux de Paris 2024.
- **Amérique : Mexique**
TelevisaUnivision a acquis les droits exclusifs pour les chaînes de télévision gratuites et non exclusifs pour les chaînes

payantes, pour la diffusion des Jeux de Paris 2024 sur le territoire mexicain.

- **Amérique : Panama**
Prodena a acquis les droits exclusifs pour les chaînes de télévision gratuites et non exclusifs pour les chaînes payantes, pour la diffusion des Jeux de Paris 2024 au Panama.
- **Asie : Asie centrale et du Sud-Est**
Infront Sports & Media AG a obtenu les droits de diffusion exclusifs dans 22 pays d'Asie centrale et d'Asie du Sud-Est pour la période 2026-2032.
- **Europe**
Tous les droits médias en Europe pour les quatre éditions des Jeux Olympiques qui se tiendront entre 2026 et 2032 ont été accordés à l'Union Européenne de Radio-Télévision et à Warner Bros. Discovery.
- **Océanie : Australie**
Nine Entertainment Co. a obtenu l'exclusivité des droits médias en Australie pour toutes les éditions des Jeux Olympiques de 2024 à 2032.

Diffusion des Jeux Olympiques

En tant que diffuseur hôte pour chaque édition des Jeux Olympiques, Olympic Broadcasting Services (OBS) fournit la couverture des compétitions et des cérémonies olympiques aux détenteurs de droits médias du monde entier.

Dans le cadre de cette fonction, OBS utilise les technologies de diffusion les plus récentes pour améliorer continuellement le niveau des services fournis aux détenteurs de droits

médias. Il incombe en outre à OBS d'assurer la conception, la mise en place et l'exploitation du Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) pendant chaque édition des Jeux.

En octobre 2023, OBS a annoncé le lancement de *Framing the Future*, un programme unique de formation qui vise à donner aux femmes les moyens nécessaires pour qu'elles puissent exercer dans le domaine de la retransmission de manifestations sportives. Le but de cette initiative est d'augmenter le nombre de femmes au sein des équipes de production des sites, et plus particulièrement parmi les cadreurs. OBS a formé plus de 70 femmes au maniement de la caméra à Paris, et 25 d'entre elles se sont vu proposer des postes en tant qu'indépendantes pour les Jeux.

En outre, OBS embauchera environ 1100 étudiants pour divers postes de base, rémunérés, pour la diffusion de Paris 2024, à travers son programme de formation aux techniques de la diffusion, qui s'inscrit dans une optique d'héritage mis en œuvre dans toutes les villes hôtes pour les étudiants des universités locales.

Jeux Olympiques de Paris 2024

En août, l'ensemble des détenteurs de droits médias du monde se sont réunis dans la capitale française pour la deuxième réunion des diffuseurs mondiaux, organisée par OBS

en collaboration avec le comité d'organisation de Paris 2024. Cette réunion est une étape cruciale, toutes les organisations de médias s'efforçant d'affiner leurs plans pour les Jeux.

OBS prévoit de s'appuyer sur une multitude de technologies innovantes pour que Paris 2024 bénéficie de la plus large couverture jamais réalisée à ce jour. Au total, OBS produira plus de 11 000 heures de couverture, intégrant plusieurs systèmes innovants tels que des objectifs cinématographiques dotés d'une faible profondeur de champ pour plonger le public dans le feu de l'action ; des graphiques dynamiques basés sur des données pour diffuser les performances des athlètes dans les moindres détails ; et une multitude d'angles de caméra pour immerger les fans au cœur de l'action. OBS présentera également de nouvelles améliorations basées sur l'IA qui feront du visionnage des Jeux Olympiques une expérience toujours plus captivante.

Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026

En mars 2023, OBS a organisé la première réunion d'information des diffuseurs mondiaux pour Milano Cortina 2026, dans le cadre de laquelle les détenteurs de droits médias se sont rassemblés pour visiter certains sites de compétitions et le CIRTV, tout en faisant le point sur les préparatifs des Jeux et sur l'avancement du plan de couverture et des opérations de diffusion.



Le CIO renforce ses liens avec CMG

En octobre 2023, le CIO et China Media Group (CMG) ont signé un nouveau protocole d'accord visant à renforcer les liens entre les deux organisations.

CMG, anciennement connu sous le nom de CCTV, diffuse les Jeux Olympiques en Chine depuis les années 1980 – dans le cadre de son accord avec l'Union asiatique de radio-télévision (ABU) d'abord, puis après avoir acquis les droits auprès du CIO directement pour les Jeux Olympiques de Beijing 2008.

Le protocole d'accord prévoit que le CIO et CMG continuent à collaborer et à travailler ensemble tout au long de leur partenariat.



Un nouveau programme de formation d'OBS donne aux femmes les moyens nécessaires pour être mieux représentées que jamais dans le domaine de la retransmission de manifestations sportives.

« Notre nouveau partenariat avec Nine permettra à tous les passionnés de sport australiens de bénéficier d'une couverture sans précédent des Jeux sur la plateforme de leur choix. »

Thomas Bach, président du CIO

SECTION 8

AGENDA OLYMPIQUE 2020+5 RAPPORT À MI-PARCOURS, POINTS FORTS





L'Agenda olympique 2020+5 a été adopté en mars 2021 en tant que feuille de route stratégique du CIO et du Mouvement olympique au sens large pour guider notre travail jusqu'en 2025. L'Agenda consiste en un ensemble de 15 recommandations qui s'inspirent de cinq tendances contemporaines influentes, toutes identifiées comme des domaines où le sport et les valeurs de l'Olympisme peuvent jouer un rôle clé.

Alors que l'Agenda olympique 2020+5 est arrivé à mi-parcours, le CIO a publié en octobre 2023, un rapport détaillant certaines des principales réalisations à ce jour. Cette section, organisée par les cinq tendances, met en lumière quelques-uns des points forts.

Agenda olympique 2020+5

Rapport à mi-parcours, points forts	146
Jeux Olympiques	148
Solidarité	150
Transformation numérique	152
Développement durable	154
Crédibilité	156
Résilience économique et financière	158

AGENDA OLYMPIQUE 2020+5 RAPPORT À MI-PARCOURS, POINTS FORTS

Alors que l'Agenda olympique 2020+5 est arrivé à mi-parcours, le CIO a publié en octobre 2023, un rapport détaillant certaines des principales réalisations à ce jour. Cette section met en lumière quelques-uns des points forts.



L'Agenda olympique 2020+5 a été adopté en mars 2021 en tant que feuille de route stratégique du CIO et du Mouvement olympique au sens large, destinée à orienter leur travail jusqu'en 2025. Il s'appuie sur les réalisations de l'Agenda olympique 2020, un ensemble de 40 recommandations adoptées en décembre 2014, qui ont contribué à façonner le Mouvement olympique à l'horizon 2020.

L'Agenda olympique 2020+5 consiste en un ensemble de 15 recommandations qui s'inspirent de cinq tendances contemporaines influentes, toutes identifiées comme des domaines où le sport et les valeurs olympiques peuvent jouer un rôle clé. Ces tendances sont les suivantes :

- La solidarité
- La transformation numérique
- Le développement durable
- La crédibilité
- La résilience économique et financière

L'Agenda olympique 2020+5 est mis en œuvre grâce à l'engagement et à la participation active de chacune des parties constitutives du Mouvement olympique et de ses partenaires, parmi lesquels les Nations Unies et un certain nombre d'ONG qui soutiennent la mission et les valeurs du Mouvement. Après son adoption, l'Agenda olympique 2020+5 a déjà un impact significatif sur le travail du CIO et du Mouvement olympique au sens large.

Alors que l'Agenda olympique 2020+5 est arrivé à mi-parcours, le CIO a publié en octobre 2023, un rapport détaillant certaines des principales réalisations à ce jour.

L'AGENDA OLYMPIQUE 2020+5

Les 15 recommandations

- 1 Renforcer le caractère unique et l'universalité des Jeux Olympiques
- 2 Favoriser des Jeux Olympiques durables
- 3 Renforcer les droits et responsabilités des athlètes
- 4 Continuer à attirer les meilleurs athlètes
- 5 Renforcer davantage la sécurité du sport et la protection des athlètes intègres
- 6 Améliorer et promouvoir le parcours jusqu'aux Jeux Olympiques
- 7 Coordonner l'harmonisation du calendrier sportif
- 8 Développer l'engagement numérique auprès des citoyens
- 9 Encourager le développement des sports virtuels et s'engager davantage auprès des communautés de jeux vidéo
- 10 Renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies
- 11 Renforcer le soutien apporté aux réfugiés et aux populations déplacées
- 12 Aller à la rencontre de nouveaux publics au-delà de la communauté olympique
- 13 Continuer à montrer l'exemple en matière de citoyenneté d'entreprise
- 14 Consolider le Mouvement olympique grâce à la bonne gouvernance
- 15 Créer des modèles innovants pour la génération de revenus



Ces dernières années, notre monde a connu des changements fondamentaux. Comme nous l'avions prévu au début de la crise de la COVID-19, nous sommes aujourd'hui confrontés à de vastes conséquences sociales, financières, économiques et politiques qui en découlent et qui sont exacerbées par les conflits, les guerres et les catastrophes naturelles auxquelles nous devons faire face.

L'Agenda olympique 2020+5 est une feuille de route pouvant nous permettre de nous préparer à ce nouveau monde, et nous pouvons être fiers des progrès réalisés sur l'ensemble des 15 recommandations depuis son adoption en mars 2021.

Les réalisations décrites dans le présent rapport sont d'excellents exemples de ce que nous pouvons accomplir ensemble et témoignent de l'énorme travail effectué en partenariat avec nos parties prenantes.

Il reste encore beaucoup à faire, mais nous pouvons d'ores et déjà nous attendre à des Jeux Olympiques Paris 2024 – la première édition inspirée par l'Agenda olympique 2020 et l'Agenda olympique 2020+5 de bout en bout.

L'Agenda olympique 2020+5 a également un impact significatif sur le Mouvement olympique au sens large, nous permettant de renforcer le rôle du sport dans la société – et de mettre davantage en évidence les domaines dans lesquels le sport et les valeurs de l'Olympisme peuvent transformer les défis en opportunités.

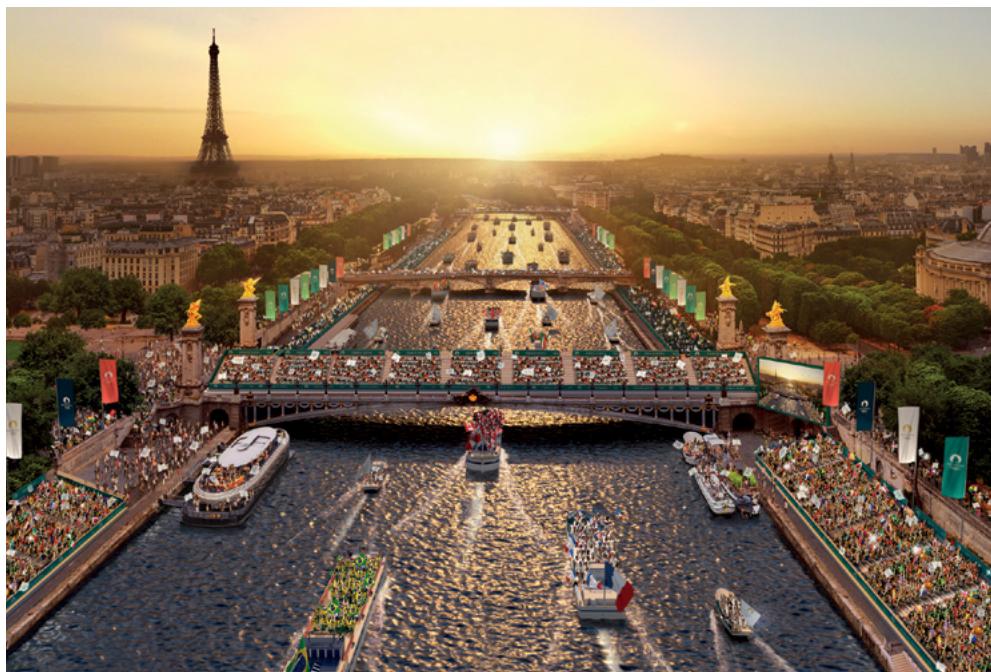
Thomas Bach
Président du CIO

JEUX OLYMPIQUES

Les Jeux Olympiques Paris 2024 sont les premiers Jeux à être planifiés et livrés conformément aux réformes engagées dans le cadre de l'Agenda olympique 2020 et de l'Agenda olympique 2020+5, du début à la fin. Les Jeux de Paris 2024 serviront de modèle pour les éditions futures des Jeux et d'inspiration pour d'autres événements majeurs.

Les Jeux Olympiques ont grandement bénéficié de l'Agenda olympique 2020+5, en s'appuyant sur le succès des changements introduits dans le cadre de l'Agenda olympique 2020. Ce qui était déjà une évidence lors des Jeux de Tokyo 2020 et Beijing 2022 se manifeste désormais pleinement dans les préparatifs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Parmi les points forts notables, citons :

- L'égalité des genres sur l'aire de compétition pour la première fois à des Jeux Olympiques. Le CIO attribue en effet les places à parts égales entre les athlètes, 50 % pour les femmes et 50 % pour les hommes.
- Des Jeux durables :
 - Les Jeux de Paris 2024 seront les premiers Jeux Olympiques à respecter l'Accord de Paris sur le changement climatique.
 - Paris 2024 prévoit d'établir de nouvelles normes de durabilité pour les grands



Des Jeux inclusifs

40 000
participants au
Marathon Pour Tous

30 MINUTES
Séance de
d'exercice introduite dans les
écoles primaires françaises

+ de 26 000
enfants apprennent à nager grâce à
l'initiative « 1, 2, 3, Nagez ! » de Paris 2024

événements sportifs, en réduisant de moitié l'empreinte carbone des Jeux par rapport à la moyenne des éditions de Londres 2012 et Rio 2016.

- Des Jeux plus urbains :
 - Les Jeux ont été adaptés à la ville, plutôt que la ville adaptée aux Jeux.
 - Les compétitions se dérouleront au pied de la tour Eiffel, place de la Concorde et sur d'autres sites emblématiques.
 - La cérémonie d'ouverture aura lieu en plein cœur de la ville, avec la Seine et ses quais pour décor, où des centaines de milliers de personnes réservent un accueil exceptionnel aux meilleurs athlètes du monde.

Des Jeux respectueux de l'environnement

RÉDUCTION DE MOITIÉ DE L'EMPREINTE CARBONE

Par rapport à Londres 2012 et Rio 2016

95 %

de sites existants ou temporaires



100 %

d'énergie renouvelable prévue pour les Jeux



100 %

de protection de la biodiversité sur les sites olympiques



Des Jeux urbains



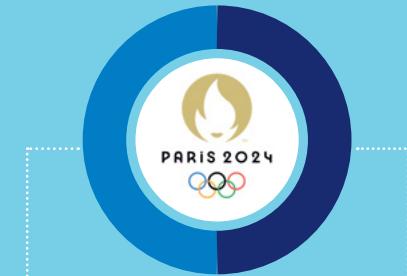
Des centaines de milliers de spectateurs attendus lors de la cérémonie d'ouverture



Sites urbains emblématiques, comme la tour Eiffel

100 %

des sites accessibles par les transports publics



50 %

d'athlètes femmes

50 %

d'athlètes hommes

Jeux de la jeunesse



Breaking



Skateboard



Escalade sportive



Surf

• Des Jeux inclusifs :

- Les spectateurs auront l'occasion de participer à des initiatives telles que le Marathon Pour Tous, qui offrira à 40 000 coureurs l'expérience unique de courir le même parcours de marathon le même jour que le marathon olympique masculin.
- Le Parc des champions verra les olympiens et les supporteurs célébrer ensemble l'esprit olympique.
- Paris 2024 encourage d'ores et déjà

la population à s'impliquer. Le label Terre de Jeux 2024 a été attribué à 4 000 villes et régions de France, incitant des millions de personnes à faire du sport.

- Paris 2024 a réussi à introduire 30 minutes d'activité physique par jour dans les programmes des écoles primaires françaises et espère toucher 4,2 millions d'élèves dans tout le pays.
- Le CIO et les organisateurs des Jeux font la promotion de ces Jeux non seulement

en tant que Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques Paris 2024, attestant d'une véritable inclusivité.

- Des Jeux placés sous le signe de la jeunesse et qui comprennent des sports qui séduisent les jeunes : le breaking fait ses débuts olympiques, tandis que le skateboard, l'escalade sportive et le surf sont également au programme après le succès rencontré à Tokyo 2020.

SOLIDARITÉ

Le principe de solidarité est l'essence même du Mouvement olympique, lequel vise à éclairer le chemin vers la construction d'un monde meilleur grâce au sport.

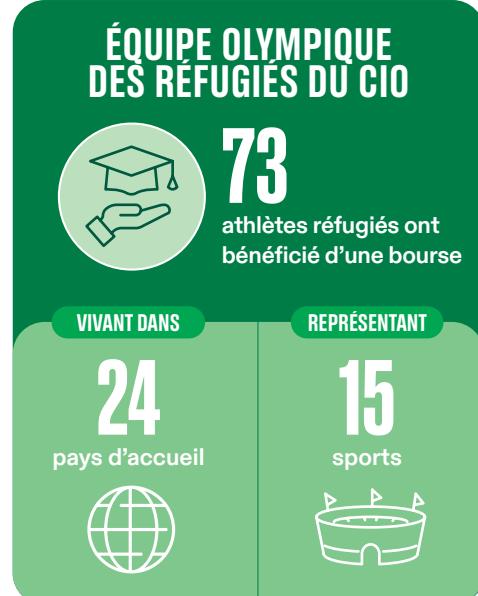
- Le plan 2021-2024 de la Solidarité Olympique a vu son budget augmenter de 16 %, ce qui porte son budget d'assistance et de développement à 590 millions d'USD, dont une hausse de 25 % des programmes de soutien aux athlètes tels que bourses d'études, formation et éducation des athlètes.

- Le CIO a élaboré un plan d'action pour la santé mentale ; cette feuille de route préconise la mise en œuvre d'initiatives fondées sur des données probantes et sur la recherche pour promouvoir le bien-être mental des athlètes, des entraîneurs et du personnel d'encadrement.

- En collaboration avec plusieurs Fédérations Internationales (FI), le CIO a lancé le programme WISH (Women in Sport High Performance Pathway) afin d'aider les femmes entraîneuses à accéder à des postes de haut niveau. Ce programme bénéficie d'un financement d'un million d'USD provenant de la Solidarité Olympique. Au total, le programme WISH bénéficiera à 123 entraîneuses représentant 22 sports et 60 pays.

- L'Olympic Refuge Foundation (ORF) a lancé de nouveaux programmes au Bangladesh, au Burkina Faso, en Colombie, en France, en Jordanie et en Turquie. Ces activités ont permis à plus de 99 000 jeunes déplacés et à leurs communautés d'accueil de participer directement au programme de protection par le sport, avec un total de 16 programmes déployés dans 12 pays.

- La Fondation olympique pour la culture et le patrimoine (« FOCP ») a mis en place le Programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO) en Inde et au Sénégal. En Inde, le programme a, à ce jour, concerné plus de 250 000 écoliers des États d'Odisha et d'Assam. Les premiers résultats indiquent qu'il a permis d'améliorer les taux de fréquentation scolaire, d'accroître la participation des filles à des activités sportives et de transformer la dynamique liée au genre.





Athlete 365

Athlete365 est une plateforme numérique au service des olympiens, des paralympiens, des sportifs de haut niveau et de leur entourage. À la fin de l'année 2023, la communauté Athlete365 comptait plus de 170 000 membres.

80 000

athlètes aspirants aux Jeux, membres de l'entourage élargi et personnel administratif des FI/CNO

32 000

Olympiens

3 000

Paralympiens

**PLUS DE
170 000
MEMBRES**

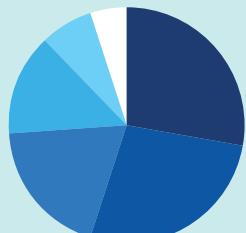
33 000

membres de l'entourage des athlètes vérifiés

25 000

athlètes de haut niveau vérifiés

Membres par âge



- 18-24
- 25-34
- 35-44
- 45-54
- 55-64
- 65+

JOURNÉE OLYMPIQUE 2023

Cette année, la Journée olympique a été célébrée sur le thème #LetsMove pour encourager la pratique du sport

**157**

CNO ont présenté des activités

**15 MILLIONS**

de personnes ont pris part à des activités physiques

**+ de 1 000**

athlètes ont participé



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le numérique offre une foule de possibilités nouvelles pour atteindre, mobiliser et inspirer les individus partout sur la planète. Le CIO continue d'ouvrir de nouvelles voies pour partager les valeurs olympiques avec les supporters du monde entier.



Comptes olympiques de réseaux sociaux

Le CIO a regroupé ses propriétés numériques sur le site Olympics.com et ses canaux officiels de réseaux sociaux olympiques sous formes de comptes avec l'extension @Olympics sur 12 plateformes – et a augmenté le nombre d'interactions.

10 M

de suiveurs sur YouTube

8 M

d'utilisateurs uniques en moyenne par mois sur Olympics.com



110 M

d'abonnés sur les réseaux sociaux

640 MILLIONS
D'INTERACTIONS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX PAR MOIS

BEIJING 2022 : UN RAYON D'ACTION ET DES INTERACTIONS RECORD

NO.1

L'APPLICATION

Olympics a été la première application sportive utilisée dans plus de 20 territoires

20

MILLIARDS

de vues de contenu vidéo, toutes plateformes confondues

68,1

MILLIONS

d'utilisateurs uniques sur le site web et l'application Olympics

2 FOIS plus que pour

l'édition de PyeongChang 2018



- Le CIO a regroupé tous ses actifs numériques, y compris ceux des comités d'organisation, sur une seule et même plateforme numérique centrée sur les personnes : Olympics.com
- Tokyo 2020 et Beijing 2022 ont été les Jeux les plus actifs de l'histoire sur le plan numérique.
- Le CIO a lancé la saison des qualifications olympiques, une série de plus de 3 000 compétitions qui donnent la possibilité à plus de

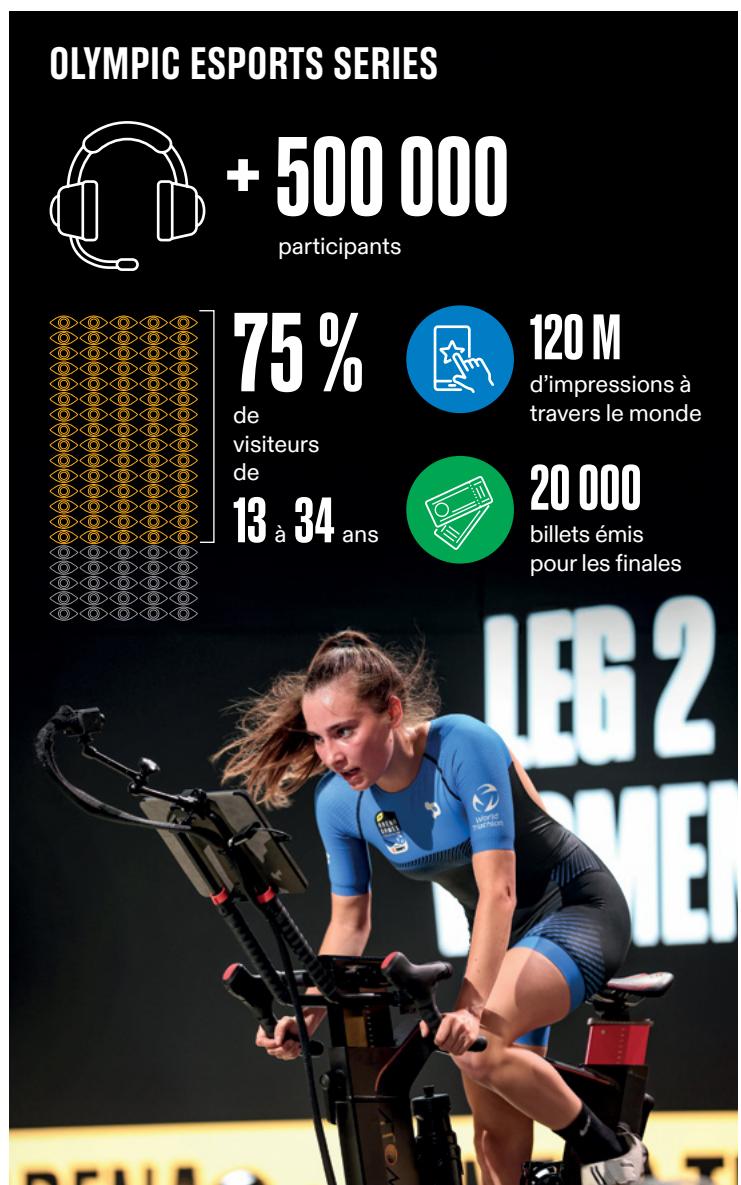
180 000 athlètes de se qualifier pour les Jeux Olympiques. Nombre de ces épreuves sont faciles à identifier grâce au label « Paris 2024 Qualifier ». Rien qu'en 2022, Olympics.com a diffusé en direct les 31 événements, générant plus d'un million d'utilisateurs uniques et 100 millions d'engagements sur les réseaux sociaux centrés sur les athlètes.

- En 2021, le CIO a piloté la toute première Olympic Virtual Series, avec plus de 240 000 participants de plus de 100 pays s'affrontant dans cinq disciplines d'e-sport.

Ce succès a donné naissance aux Olympic Esports Series, avec 500 000 participants qui s'affrontent dans 10 disciplines d'e-sport. La finale de la série s'est déroulée pendant la première Semaine olympique de l'e-sport à Singapour en juin 2023.

- Le CIO s'est associé à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) lors de la Journée olympique 2023 dans le cadre de la campagne #LetsMove visant à promouvoir des modes de vie sains et à encourager tout un chacun à faire

du sport. Cela a conduit à 115,5 millions d'interactions via les comptes olympiques sur les réseaux sociaux, soit 15 fois plus que pour la Journée Olympique l'année précédente.





DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le sport est largement reconnu comme un vecteur majeur du développement durable, notamment par les Nations Unies, qui ont souligné le rôle que le sport et le Mouvement olympique doivent jouer pour concourir à la réalisation de leurs objectifs de développement durable (ODD).

- Conformément à l'Accord de Paris, le CIO s'est fixé un objectif de réduction des émissions de carbone de 30 % d'ici 2024 et de 50 % d'ici 2030.

- En 2023, 258 organisations sportives dans le monde auront signé l'accord-cadre « Le sport au service de l'action climatique » lancé par les Nations Unies en collaboration avec le CIO.

- Le CIO est un partenaire fondateur, collaborateur et initiateur du tout premier cadre « Sports for Nature » (Le sport au service de la nature). Il a été parmi les 23 organisations à signer cet accord pionnier lors de son lancement en décembre 2022 lors de la 15^e Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15).

Olympisme365: Quatre domaines prioritaires

- 1 Sport, santé et communautés actives
- 2 Sport, égalité des genres et communautés inclusives
- 3 Sport, éducation et moyens de subsistance
- 4 Sport, paix et communautés sûres

- Outre la réduction des émissions, le CIO crée la forêt olympique qui fera partie de la Grande Muraille verte, une initiative dont l'objectif est de restaurer les écosystèmes dégradés dans la région du Sahel en Afrique. En 2022, alors que le Mouvement olympique renforce son engagement dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement naturel, le CIO a lancé le réseau des forêts olympiques, une initiative qui reconnaît les projets locaux des CNO en faveur de la nature, réalisés selon les meilleures pratiques.

- Le CIO et ses parties prenantes contribuent de longue date à l'édification d'un monde meilleur et pacifique grâce au sport, en appuyant des projets menés au niveau communautaire à travers le monde. Ces projets, et bien d'autres, sont désormais regroupés au sein d'un cadre stratégique aligné et ciblé, Olympisme365, dont l'objectif est de renforcer le rôle du sport en tant que facilitateur incontournable de la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

FORÊT OLYMPIQUE

Contribution du CIO à l'initiative de la Grande Muraille verte, qui a pour ambition de restaurer les écosystèmes dégradés dans la région du Sahel en Afrique

90

villages



SENÉGAL



MALI



1860
hectares

260

terres agricoles
agroforestières

1600

projets d'enrichissement et
de restauration de forêts

200 000

tonnes d'équivalent CO₂

590 000

arbres dont

14 000

pour des terres
agricoles
agroforestières

576 000

pour des projets
d'enrichissement
et de restauration
de forêts



L'ENGAGEMENT DU CIO EN FAVEUR DU CLIMAT

En réponse à la crise climatique qui ne cesse de s'aggraver, le CIO s'aligne sur l'Accord de Paris en matière de changement climatique, signé en 2015 lors de la COP21 (ci-dessus)



RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DANS LE DROIT FIL DE L'ACCORD DE PARIS

Réduction de **50 %** des émissions de carbone directes et indirectes d'ici 2030

Réduction de **30 %** des émissions d'ici 2024



COMPENSER PLUS DE 100 % DE NOS ÉMISSIONS RÉSIDUELLES

200 000 tonnes d'équivalent CO₂ séquestrées grâce à la forêt olympique



USER DE NOTRE INFLUENCE AFIN D'ENCOURAGER AUSSI BIEN NOS PARTIES PRENANTES QUE LES FANS DES JEUX À AGIR POUR COMBATTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

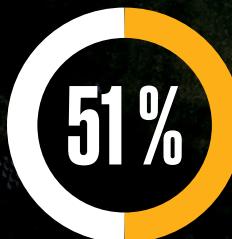
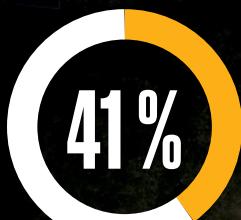
CRÉDIBILITÉ

La crédibilité sur l'aire de compétition et en dehors est cruciale pour le Mouvement olympique. Le CIO continue de faire une priorité de l'intégration de la crédibilité dans tous les volets de son action.

- En 2022, le CIO a mis à jour les Principes universels de base de bonne gouvernance au sein du Mouvement olympique pour y inclure une clarification du principe de responsabilité au-delà de l'aspect financier, des processus de vote et d'élection et de la transparence. Les passages se rapportant à la lutte contre le dopage, à la manipulation des compétitions, à la protection, aux mécanismes de signalement et à l'éducation ont également été étoffés.
- Le CIO a créé un fonds de 10 millions d'USD pour renforcer la pratique du sport en toute sécurité au niveau local, et un groupe de travail étudie activement les structures et les systèmes dédiés à la pratique du sport en toute sécurité.
- Le CIO a lancé le certificat international de responsable de la protection dans le sport et la première promotion qui a rassemblé 69 étudiants originaires de 38 pays des cinq continents a maintenant terminé leur formation. Le CIO encourage également toutes les FI et tous les CNO à créer un poste de responsable de la protection – et 100 % des FI ont désormais nommé une personne à ce poste.
- Le CIO a élaboré et met actuellement en place un cadre stratégique en faveur des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies, lequel oblige les hôtes des Jeux Olympiques à respecter ces principes. En lien avec ce cadre, le CIO a également créé un comité consultatif des droits humains.

L'ÉGALITÉ DES GENRES AU CIO

S'efforçant de parvenir à l'équilibre hommes-femmes, le CIO est parvenu à une représentation significative des femmes au sein de ses instances de gouvernance



- Le CIO continue de veiller à la participation du Mouvement olympique au Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS), une plateforme multipartite dont la mission est de rassembler les organisations sportives internationales, les gouvernements, les organisations intergouvernementales et d'autres partenaires compétents afin d'intensifier et de soutenir les actions visant à en finir avec la corruption et à promouvoir une culture de bonne gouvernance dans et en lien avec le sport. Le CIO a été désigné par l'IPACS pour présider ses activités en 2023 et 2024 au nom du mouvement sportif, selon le principe de rotation de deux ans du poste de président entre les gouvernements et les organisations sportives.
- Ayant soutenu la création de l'Agence de contrôles internationale (ACI), une organisation indépendante qui met en œuvre des programmes antidopage, le CIO continue d'encourager les FI et les autres organisateurs de grandes manifestations à déléguer leurs programmes antidopage à l'ACI. L'ACI a dirigé les programmes indépendants de lutte contre le dopage à Tokyo 2020 et Beijing 2022 pour le compte du CIO.

- Le CIO contribue à hauteur de 50 % à l'ensemble du financement de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), ce qui équivaut à un peu plus de 22 millions d'USD en 2023. C'est le même montant que celui versé par tous les gouvernements du monde réunis, qui financent les 50 % restants.
- Le CIO a alloué un fonds de 10 millions d'USD par Olympiade pour continuer à soutenir le travail mené sur la prévention de la manipulation des compétitions. L'instance poursuit également sa collaboration avec INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Conseil de l'Europe dans ce domaine.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Dans le cadre de sa politique de tolérance zéro à l'égard du dopage, le CIO a lancé plusieurs initiatives visant à préserver l'intégrité des athlètes, notamment :

- Des programmes de dépistage en amont des Jeux
- Le stockage pendant 10 ans des échantillons prélevés avant et pendant les Jeux
- Une nouvelle analyse des échantillons prélevés lors des Jeux précédents

Conformément à l'Agenda olympique 2020, le CIO a réalisé un investissement de 60 millions d'USD dans la protection des athlètes intègres, dont 30 millions d'USD pour créer l'Agence de contrôles internationale (ATI), une organisation indépendante qui fournit désormais des services de contrôle antidopage aux FI et lors de grandes manifestations, y compris les Jeux Olympiques.

Le CIO contribue également à hauteur de 50 % au financement de l'AMA, ce qui équivaut à un peu plus de 22 millions d'USD en 2023, les 50 % restants proviennent des gouvernements du monde entier.

L'Agenda olympique 2020+5 contribue désormais à accélérer les efforts du CIO en vue de la protection des athlètes intègres, et l'instance olympique continue d'encourager l'ensemble des FI et les organisateurs de grandes manifestations à déléguer entièrement leurs programmes antidopage à l'Agence de contrôles internationale.

50 %
DU FINANCEMENT
DE L'AMA
PROVIENT DU CIO



55 %
+ DE DES ATHLÈTES DE BEIJING 2022 ONT ÉTÉ
SOUMIS À UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE

6 300
+ DE ÉCHANTILLONS RECUEILLIS
LORS DES JEUX DE TOKYO 2020

RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le CIO est une association non gouvernementale, à but non lucratif. Entièrement financée par des fonds privés, l'instance ne perçoit aucune somme des gouvernements. Elle a pour mission de conduire le Mouvement olympique et de contribuer à l'édification d'un monde meilleur grâce au sport.

Le CIO est tributaire des recettes générées par les programmes commerciaux, qui garantissent la résilience, la stabilité et le succès à long terme du Mouvement olympique et des Jeux Olympiques.

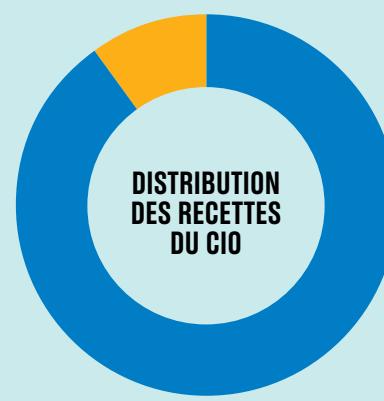
Grâce à une gestion et des systèmes solides, mis en place au fil des ans, les finances du CIO se sont avérées robustes malgré la pandémie mondiale de COVID-19.

En ces temps difficiles, nous n'avons perdu aucun partenaire. Bien au contraire, le CIO a accueilli Deloitte au sein du programme des partenaires olympiques (TOP) en 2022, dans le cadre d'un accord prévu pour durer jusqu'en 2032. En outre, de nouveaux accords ont été signés avec des détenteurs de droits médias. Les Jeux Olympiques de 2032 ont été attribués à Brisbane.

- Le CIO a organisé avec succès la livraison des éditions de Tokyo 2020 et Beijing 2022 sur fond de pandémie de COVID-19.
- Les futurs hôtes des Jeux Olympiques ont été désignés jusqu'en 2032 : Paris 2024, Jeux Olympiques d'hiver Milano-Cortina 2026, Jeux Olympiques LA28 et Brisbane 2032 ; de même que les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver Gangwon 2024 et les Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026. Entre-temps, les hôtes potentiellement intéressés par l'organisation des Jeux Olympiques 2036 atteignent des nombres à deux chiffres.
- Des contrats à long terme ont été signés dernièrement concernant la diffusion de

LE CIO, UNE ORGANISATION À BUT NON LUCRATIF

Les partenariats permettent au CIO de redistribuer 90 % de ses recettes.



90 %

Répartition : athlètes, Fédérations Internationales (FI), Comités Nationaux Olympiques (CNO), comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), Jeux Olympiques, promotion du Mouvement olympique, implémentation de l'Agenda olympique 2020 et l'Agenda olympique 2020+5

10 %

Activités du CIO pour développer le sport et dépenses de fonctionnement

plusieurs éditions des Jeux Olympiques avec divers détenteurs de droits médias dans le monde entier, notamment avec l'Union européenne de radio-télévision et Warner Bros. Discovery, le réseau australien Nine Network, Infront Sports & Media et CBC Radio Canada.

- Le CIO a lancé son nouveau modèle d'hospitalité et de billetterie en juin 2021. Dans le même temps, à l'issue d'un processus de sélection en plusieurs étapes, l'instance a désigné On Location, leader dans le domaine de l'hospitalité pour être le prestataire de services exclusif des programmes d'hospitalité et d'hébergement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Milano Cortina 2026 et LA28.

Cette décision du CIO a été prise par consensus avec tous les COJO, qui se sont pleinement engagés et ont intégré la stratégie, le processus de sélection et le contrôle préalable.

Malgré la crise économique mondiale, les finances du CIO demeurent stables, contrairement à celles de nombreuses autres organisations internationales. Suite aux discussions menées avec d'autres partenaires commerciaux et hôtes potentiellement intéressés par l'organisation des Jeux Olympiques, nous pouvons considérer que les perspectives économiques pour le CIO et le Mouvement olympique sont pour le moins stables.

LA RETRANSMISSION DES JEUX A BATTU TOUS LES RECORDS

JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO 2020

3,05
ILLIARDS

de téléspectateurs dans le monde



28 MILLIARDS

de contenus vidéos visualisés



23 MILLIARDS

d'heures consommées via la télévision et le numérique

JAPON
115,8 MILLIONS

de téléspectateurs japonais ont regardé la retransmission de Tokyo 2020 à la télévision, soit plus de 91 % de la population

EUROPE

175 MILLION

de téléspectateurs ont suivi la retransmission des Jeux par Discovery via la télévision et le numérique, soit 13 fois plus que PyeongChang 2018

AUSTRALIE
20 MILLIONS

d'Australiens ont regardé Tokyo 2020, ce qui en fait l'événement le plus important de l'histoire de l'Australie en termes de télévision et de streaming



ÉTATS-UNIS
150 MILLIONS

d'Américains ont regardé la retransmission des Jeux par NBC



JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE BEIJING 2022

2,01
ILLIARDS

de téléspectateurs dans le monde

713
ILLIARDS

de minutes de retransmission consommée

5,9
HEURES

regardées par téléspectateur

Augmentation par rapport à PyeongChang 2018

4,7 %
↑

17,6 %
↑

12 %
↑

182 975

heures de retransmission au niveau mondial



20 MILLIARDS

de vues de contenu vidéo, toutes plateformes confondues

24

détenteurs de droits médias (dont Olympic Channel, la chaîne olympique)

160

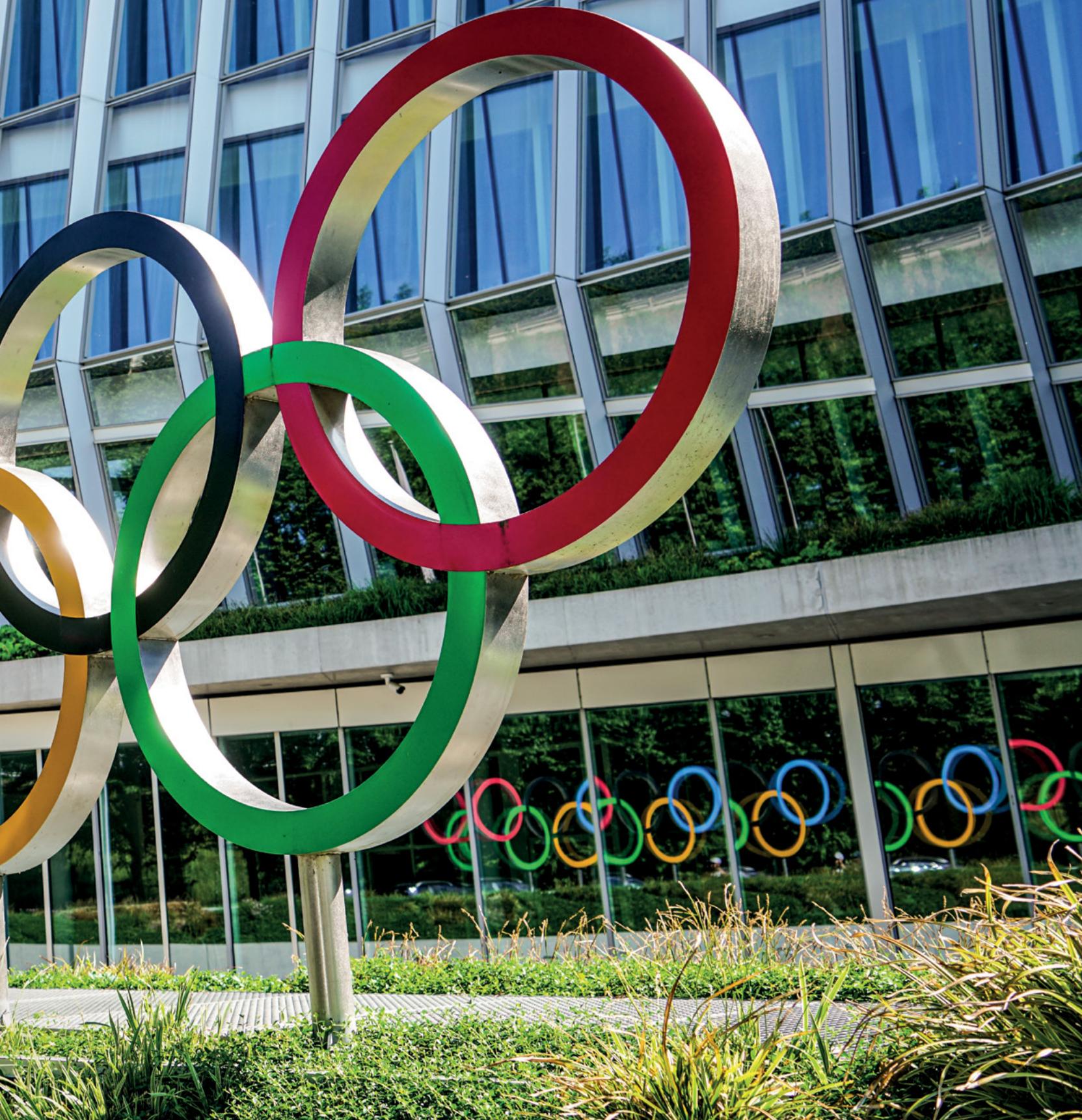
+ de chaînes de diffusion (dont des détenteurs de sous-licences)



SECTION 9

ÉTATS FINANCIERS





PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES DE 2023

Le CIO est une association à but non lucratif qui a pour mission de conduire le Mouvement olympique et de contribuer à l'édification d'un monde meilleur à travers le sport. Le CIO fonctionne sur la base de périodes quadriennales appelées Olympiades, au cours desquelles ont lieu une édition d'hiver et une édition d'été des Jeux Olympiques, ainsi que des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Pour assurer la crédibilité du Mouvement olympique, de ses valeurs et de sa mission, le CIO s'efforce de démontrer une bonne gouvernance dans toutes ses pratiques, notamment en augmentant la transparence de ses opérations financières. Par conséquent, bien qu'il n'ait aucune

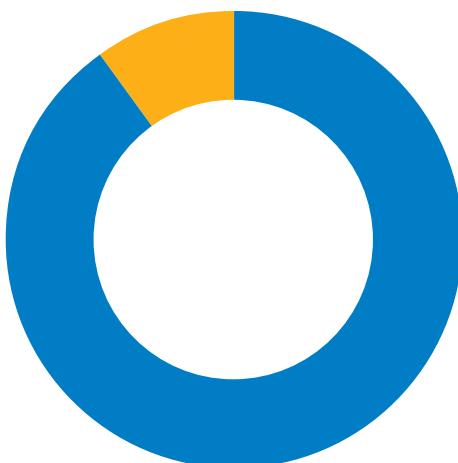
obligation légale d'appliquer les normes comptables IFRS (Normes internationales d'informations financières), le CIO est fermement convaincu que le respect de ces normes lui permettra d'améliorer la transparence, la comparabilité et la qualité de ses états financiers.

Sources de revenus du CIO

Le CIO est entièrement financé au moyen de fonds privés.

Sa solide assise financière est assurée par les partenariats conclus avec les sponsors et diffuseurs qui lui procurent des revenus durables et garantissent l'indépendance

RÉPARTITION DES REVENUS DU CIO (EN %)



90 %

Répartition : athlètes, Fédérations Internationales (FI), Comités Nationaux Olympiques (CNO), comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), Jeux Olympiques, promotion du Mouvement olympique, implémentation de l'Agenda olympique 2020 et l'Agenda olympique 2020+5

10 %

Activités du CIO pour développer le sport et dépenses de fonctionnement

et la stabilité financières du Mouvement olympique. La croissance continue de ces partenariats soutient la réalisation des objectifs du CIO relativement au développement du sport partout dans le monde et à la promotion générale du Mouvement olympique.

Le CIO génère des revenus par le biais de plusieurs programmes, dont la vente des droits de diffusion, le programme mondial des partenaires TOP et les programmes des fournisseurs officiels et de concession de licences.

Avec 0,9 milliards d'USD de revenus comptabilisés au total en 2023, la force et la valeur de ses programmes de partenariat se sont maintenues.

Le CIO conserve 10 % de ses revenus

Le CIO conserve 10 % des revenus olympiques pour financer ses activités de développement du sport et couvrir les dépenses de fonctionnement liées à la conduite du Mouvement olympique. Le reste est reversé afin de soutenir l'organisation des Jeux Olympiques, promouvoir le développement du sport et du Mouvement olympique partout dans le monde, et favoriser la mise en œuvre des Agendas olympiques 2020 et 2020+5.

Durant l'Olympiade 2017-2020/2021, le CIO a soutenu le Mouvement olympique sur la base d'un montant quotidien équivalent à 4,2 millions d'USD sur toute l'année, comparé aux 3,4 millions d'USD versés chaque jour lors de l'Olympiade précédente.

Les chiffres apparaissant dans les états financiers et les tableaux sont arrondis : le total peut donc parfois varier de la somme des éléments. Les chiffres 0 et 0,0 sont des valeurs arrondies représentant moins de la moitié de l'unité utilisée, mais plus que zéro (zéro arrondi). Un tiret (–) à la place d'un chiffre équivaut à zéro (zéro absolu).

REVENUS DU CIO POUR 2017-2020/21

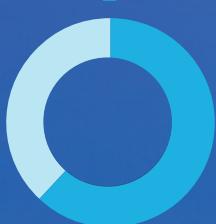
Source : états financiers vérifiés du CIO

7,6 MILLIARDS D'USD

REVENUS DU CIO, 2017-2020/21

61 %

DROITS DE DIFFUSION



4 %

AUTRES REVENUS



5 %

AUTRES DROITS

30 %

DROITS DE MARKETING
DU PROGRAMME TOP



Contributions du CIO au Mouvement olympique

En 2023, le CIO a soutenu le Mouvement olympique à hauteur de 0,6 milliards d'USD, par l'intermédiaire de contributions directes ainsi qu'au moyen de divers programmes, activités et projets destinés à soutenir l'organisation des Jeux Olympiques et à promouvoir le développement du sport et le Mouvement olympique dans le monde entier.

Les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO)

La part versée par le CIO contribue à l'organisation des Jeux d'été et d'hiver. Elle comprend une contribution directe (via la part des droits de retransmission télévisée et des droits de marketing dans le cadre du programme TOP) ; la prise en charge de frais considérables auparavant supportés par les COJO, tels que les opérations du diffuseur hôte et l'engagement numérique ; et diverses formes de soutien, notamment par le biais de son programme de transfert des connaissances. Les COJO génèrent également des revenus supplémentaires par le biais d'activités commerciales à l'échelle nationale facilitées par l'usage autorisé des marques olympiques en association avec celles des COJO.

Par rapport à Salt Lake City 2002, la contribution du CIO à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 a pratiquement doublé.

CONTRIBUTION DU CIO POUR SOUTENIR LES JEUX	MILLIONS D'USD
JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ	
Athènes 2004	965
Beijing 2008	1250
Londres 2012	1374
Rio 2016	1531
Tokyo 2020	1892*
JEUX OLYMPIQUES D'HIVER	
Salt Lake City 2002	552
Turin 2006	561
Vancouver 2010	775
Sotchi 2014	833
PyeongChang 2018	887
Beijing 2022	970

Source : états financiers vérifiés du CIO

* Ce chiffre comprend une partie des coûts liés au report des Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

Solidarité Olympique / Comités Nationaux Olympiques (SO / CNO)

Le CIO distribue une partie de ses revenus à chacun des 206 CNO à travers le monde afin de les aider à former et perfectionner leurs jeunes espoirs, leurs athlètes et leurs équipes olympiques. Le CIO affecte également une partie des revenus à la Solidarité Olympique, entité autonome chargée de la distribution des revenus aux CNO.

La part des revenus provenant des Jeux de Beijing 2022 versée à la Solidarité Olympique et aux CNO est équivalente à celle de Sotchi 2014. Par rapport à la précédente édition des Jeux Olympiques d'hiver, le CIO a engagé des dépenses supplémentaires pour les mesures de lutte contre la COVID-19, le système de gestion en circuit fermé, ainsi que les frais supplémentaires associés aux ressources humaines, aux opérations, à la logistique et à la diffusion.

REVENUS BRUTS AUX CNO VIA LA SO JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ	MILLIONS D'USD
Athènes 2004	234
Beijing 2008	301
Londres 2012	520
Rio 2016	540
Tokyo 2020	540
JEUX OLYMPIQUES D'HIVER	
Salt Lake City 2002	87
Turin 2006	136
Vancouver 2010	215
Sotchi 2014	199
PyeongChang 2018	215
Beijing 2022	201

Source : états financiers vérifiés du CIO



Fédérations Internationales (FI)

Le CIO verse une part des revenus aux FI. Ces fonds viennent soutenir le développement du sport dans le monde entier et ils sont alloués après la tenue des Jeux auxquels les FI ont participé.

La part des revenus provenant des Jeux de Beijing 2022 versée aux FI est équivalente à celle de Sotchi 2014. Par rapport à la précédente édition des Jeux Olympiques d'hiver, le CIO a engagé des dépenses supplémentaires pour les mesures de lutte contre la COVID-19, le système de gestion en circuit fermé, ainsi que les frais supplémentaires associés aux ressources humaines, aux opérations, à la logistique et à la diffusion.

REVENUS BRUTS AUX FI	MILLIONS D'USD
JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ	
Athènes 2004	257
Beijing 2008	297
Londres 2012	520
Rio 2016	540
Tokyo 2020	540
JEUX OLYMPIQUES D'HIVER	
Salt Lake City 2002	92
Turin 2006	128
Vancouver 2010	209
Sotchi 2014	199
PyeongChang 2018	215
Beijing 2022	201

Source : états financiers vérifiés du CIO

Organisations et fédérations reconnues par le CIO

Le CIO verse une partie des revenus olympiques à des organisations internationales reconnues comme l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), le Conseil International de l'Arbitrage en matière de Sport (CIAS), l'Académie Internationale Olympique (AIO), l'Agence de contrôles internationale (ITA) et le Comité International Paralympique (IPC). Le CIO soutient également l'IPC en permettant aux athlètes des Jeux Paralympiques de concourir dans la même ville que les athlètes des Jeux Olympiques, de bénéficier des services du même comité d'organisation, d'utiliser les mêmes installations sportives et de jouir des mêmes conditions de voyage et d'hébergement que les athlètes olympiques.

En 2023, 55 millions d'USD ont été distribués.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ)

La contribution du CIO sert à soutenir la mise sur pied des JOJ. Tenus pour la première fois en 2010 à Singapour, les JOJ ont lancé une tradition olympique vouée à mobiliser les jeunes par des programmes sportifs, éducatifs et culturels.

CONTRIBUTION DU CIO POUR LES JOJ	MILLIONS D'USD
JOJ D'ÉTÉ	
Singapour 2010	40
Nanjing 2014	50
Buenos Aires 2018	64
JOJ D'HIVER	
Innsbruck 2012	20
Lillehammer 2016	35
Lausanne 2020	26

Source : états financiers vérifiés du CIO

Une solide situation financière

La situation financière du CIO est restée saine et solide au 31 décembre 2023. Cela a donné au CIO la souplesse nécessaire pour naviguer dans l'incertitude mondiale causée par la pandémie et pour renforcer son soutien au Mouvement olympique.

L'actif totalise 6,5 milliards d'USD : les actifs circulants s'élèvent à 4,5 milliards d'USD, tandis que les actifs immobilisés se montent à 2,0 milliards d'USD. La trésorerie et les avoirs financiers, se montant à 5,9 milliards

d'USD au total, représentent 91 % de la situation financière totale du CIO. Le total des passifs s'élève à 2,7 milliard d'USD, ce qui représente 41 % de la situation financière globale. Celui-ci est totalement couvert par les actifs circulants, ce qui montre la santé financière générale du CIO et la durabilité à long terme.

Le solde des fonds s'élève à 3,8 milliards d'USD, ce qui représente 59 % de la position financière totale. Sur le solde des fonds total, 87 % sont des fonds non affectés pour couvrir les dépenses et les contributions

prévues durant les années non olympiques où ne sont pas comptabilisés de revenus liés aux Jeux, et pour alimenter le fonds de réserve de la Fondation Olympique dans le cadre de la stratégie de gestion des risques du CIO. Les fonds affectés, qui représentent 13 % du solde des fonds, sont destinés au financement des programmes annuels d'assistance financière aux CNO gérés par la Solidarité Olympique, ainsi qu'au soutien financier apporté au Mouvement olympique par le biais du fonds du Mouvement olympique.

ÉTATS CUMULÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023 (USD 000)

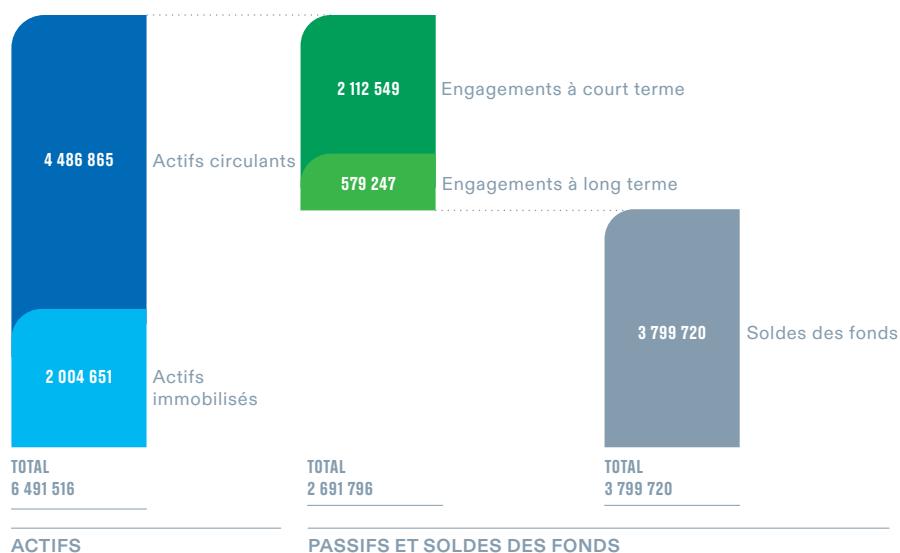


TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À LA SESSION	168
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	170
État de la situation financière consolidée	170
État des activités consolidées	171
État consolidé du résultat global	172
Tableau de financement consolidé	172
État du mouvement des fonds consolidés	174
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	175
1. Activité	175
2. Base de présentation et résumé des méthodes comptables significatives	176
A) Base de préparation	176
B) Conversion des monnaies étrangères	176
C) Consolidation	177
D) Actifs financiers	178
E) Charges différées	178
F) Immobilisations corporelles	178
G) Immobilisations incorporelles	178
H) Production de contenu	179
I) Engagements de prévoyance	179
J) Provision	179
K) Passifs financiers	179
L) Fonds affectés	179
M) Reconnaissance des revenus	180
N) Distribution des revenus	180
O) Impôts sur le bénéfice	180
P) Comptabilisation des instruments financiers dérivés et des opérations de couverture	181
3. Gestion du risque financier	182
A) Facteurs de risque financier	182
B) Procédures de gestion des risques financiers	184
C) Stratégie de gestion des fonds	187
D) Estimation de la juste valeur	187
4. Liquidités	189
5. Actifs financiers	189
A) Mouvements des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	189
B) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat par portefeuille et catégorie	190
C) Actifs financiers par catégorie	191
6. Débiteurs et autres actifs circulants	192
7. Débiteurs et autres actifs immobilisés	193
8. Immobilisations corporelles	194
9. Immobilisations incorporelles	196
10. Créditeurs et charges à payer	197
11. Avances relatives aux Jeux Olympiques, revenus et charges différés	198
A) Avances sur droits TV	198
B) Revenus différés	198
C) Charges différées	199
12. Plan de prévoyance à primauté de prestations	199
13. Passifs financiers	202
14. Fonds affectés	205
15. Revenus des droits de télévision	206
16. Droits de marketing du programme TOP	206
17. Autres droits	207
18. Autres revenus	207
19. Dépenses relatives aux Jeux Olympiques	208
20. Dépenses relatives aux Jeux Olympiques de la Jeunesse	209
21. Programme de la Solidarité Olympique	210
22. Distribution des revenus	211
23. Promotion du Mouvement olympique	212
24. Coûts opérationnels	212
25. Salaires et charges sociales	213
26. Produits / (charges) financiers, nets	213
27. Évènements postérieurs à la date de clôture	214
28. Transactions avec des parties liées	214

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À LA SESSION

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Comité International Olympique et ses filiales (le groupe), comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2023, l'état des activités consolidées, l'état consolidé du résultat global, le tableau de financement consolidé et l'état du mouvement des fonds consolidés pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 170 à 215) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidées du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux IFRS Accounting Standards et sont conformes à la loi suisse et à la Charte olympique.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux International Standards on Auditing (ISA) et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui

nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et à l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA), et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la commission exécutive. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune

forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de la déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités de la commission exécutive relatives aux comptes consolidés

La commission exécutive est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS Accounting Standards et aux dispositions légales. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives,

que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la commission exécutive est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la commission exécutive a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux ISA et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, les ISA et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent

des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la commission exécutive du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entièvre responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à la commission exécutive ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b, al. 3, CC en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions de la commission exécutive.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PRICEWATERHOUSECOOPERS SA

Travis Randolph **Gérard Ambrosio**
Expert-réviseur agréé Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Lausanne, Suisse
Le 12 juin 2024

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)		AU 31 DÉCEMBRE	
	NOTES	2023	2022
ACTIFS			
ACTIFS CIRCULANTS			
Liquidités	4	272 606	807 701
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5	2 972 861	2 517 569
Débiteurs et autres actifs circulants	6	1 072 539	262 048
Charges différées relatives aux Jeux Olympiques	11	168 859	—
		4 486 865	3 587 318
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5	1 212 196	726 670
Débiteurs et autres actifs immobilisés	7	393 085	540 377
Immobilisations corporelles	8	297 731	283 598
Immobilisations incorporelles	9	42 773	40 792
Charges différées relatives aux Jeux Olympiques	11	58 866	116 689
		2 004 651	1 708 126
TOTAL ACTIFS		6 491 516	5 295 444
PASSIFS ET SOLDE DES FONDS			
ENGAGEMENTS À COURT TERME			
Créanciers et charges à payer	10	369 270	582 780
Avances relatives aux Jeux Olympiques	11	1 567 891	—
Revenus différés	11	170 670	146 019
Passifs financiers	13	4 718	4 692
		2 112 549	733 491
ENGAGEMENTS À LONG TERME			
Créanciers et charges à payer	10	6 843	7 910
Avances relatives aux Jeux Olympiques	11	335 243	752 803
Revenus différés	11	20 711	12 888
Passifs financiers	13	142 976	135 179
Engagements de prévoyance nets	12	73 474	29 522
		579 247	938 302
SOLDE DES FONDS			
Non affectés		3 253 452	2 982 139
Affectés	14	500 269	607 380
Différence de conversion cumulée		49 502	37 635
Couverture de flux de trésorerie		(3 503)	(3 503)
		3 799 720	3 623 651
TOTAL PASSIFS ET SOLDE DES FONDS		6 491 516	5 295 444

ÉTAT DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE

	NOTES	2023			2022		
		NON AFFECTÉS	AFFECTÉS	TOTAL	NON AFFECTÉS	AFFECTÉS	TOTAL
REVENUS							
Droits de télévision	15	—	—	—	1 453 899	—	1 453 899
Droits de marketing du programme TOP	16	739 524	—	739 524	706 866	—	706 866
Autres droits	17	142 450	—	142 450	88 170	—	88 170
Autres revenus	18	19 324	795	20 119	112 841	1 270	114 111
		901 298	795	902 093	2 361 776	1 270	2 363 046
DÉPENSES							
DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES, CONTRIBUTIONS ET PROJETS SPÉCIAUX							
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques	19	—	—	—	(385 664)	(14 239)	(399 903)
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques de la Jeunesse	20	(6 980)	(2 757)	(9 737)	(1 192)	—	(1 192)
Bourses et contributions		(12 695)	(44 692)	(57 387)	(17 248)	(47 641)	(64 889)
Programme de la Solidarité Olympique	21	—	(121 676)	(121 676)	—	(112 879)	(112 879)
Projets spéciaux		(17 001)	(2 222)	(19 223)	(9 934)	(196)	(10 130)
		(36 676)	(171 347)	(208 023)	(414 038)	(174 955)	(588 993)
DISTRIBUTION DE REVENUS AUX COJO, CNO, USOPC ET FI							
Distribution de revenus	22	(60 400)	50 000	(10 400)	(948 658)	201 030	(747 628)
Droits de marketing du programme TOP	22	(345 505)	—	(345 505)	(436 352)	—	(436 352)
Distribution d'autres droits		(7 085)	—	(7 085)	(3 825)	—	(3 825)
		(412 990)	50 000	(362 990)	(1 388 835)	201 030	(1 187 805)
PROMOTION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE							
		(164 804)	—	(164 804)	(165 075)	—	(165 075)
COÛTS OPÉRATIONNELS							
		(178 693)	(6 771)	(185 464)	(167 679)	(6 196)	(173 875)
EXCÉDENT DE REVENUS / (DÉPENSES) AVANT REVENUS / (DÉPENSES) FINANCIERS							
		108 135	(127 323)	(19 188)	226 149	21 149	247 298
Produits / (charges) financiers, nets	26	200 210	20 212	220 422	(28 083)	3 562	(24 521)
EXCÉDENT DE REVENUS / (DÉPENSES)		308 345	(107 111)	201 234	198 066	24 711	222 777

Certains montants comparatifs ont été adaptés pour refléter un changement de classification.

Les notes figurant aux pages 175 à 215 font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)	POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE	
	2023	2022
EXCÉDENT DE REVENUS / (DÉPENSES)	201 234	222 777
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL :		
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASÉS DANS L'ÉTAT DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES		
Réévaluation d'engagements postérieurs à l'emploi (note 12)	(37 032)	39 934
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE RECLASÉS DANS L'ÉTAT DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES		
Couverture de flux de trésorerie	—	2 254
Différence de conversion	11 867	(3 770)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'ANNÉE	(25 165)	38 418
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL POUR L'ANNÉE	176 069	261 195

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)	POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE	
	2023	2022
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Excédent de revenus / (dépenses)	201 234	222 777
Ajustements pour :		
– (Produits) / charges financiers	(224 263)	20 872
– Amortissements	22 629	31 736
– Différences de change	4 193	(17 523)
– Variation des provisions	5 846	8 698
	9 639	266 560

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ (SUITE)

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)	POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE	
	2023	2022
Variations des :		
- Crédits ainsi que des prélevements à l'USOPC et aux COJO, nettes des charges à payer y relatives	(811 294)	54 519
- Créditeurs et charges à payer	(3 037)	(65 541)
- Autres débiteurs et autres actifs (droits du programme TOP inclus)	(82 983)	119 317
- Charges différées relatives aux Jeux Olympiques	(111 036)	76 961
- Avances relatives aux Jeux Olympiques	1 171 125	(48 000)
- Revenus différés	32 473	(11 386)
	195 248	125 870
Intérêts reçus	128 406	52 005
Intérêts payés	(4 045)	(2 657)
	124 361	49 348
LIQUIDITÉS NETTES GÉNÉRÉES / (UTILISÉES) PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	329 248	441 778
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(23 401)	(9 119)
Cession d'immobilisations	178	80
Acquisition d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(2 930 587)	(2 734 705)
Cession d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 092 158	2 565 060
LIQUIDITÉS NETTES GÉNÉRÉES / (UTILISÉES) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(861 652)	(178 684)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement du principal des obligations locatives	(2 835)	(2 550)
Remboursement des emprunts bancaires	(1 997)	(1 894)
LIQUIDITÉS NETTES GÉNÉRÉES / (UTILISÉES) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(4 832)	(4 444)
AUGMENTATION / (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	(537 236)	258 650
MOUVEMENT DES LIQUIDITÉS		
Au début de l'exercice	807 701	548 878
Augmentation / (diminution)	(537 236)	258 650
Effets des modifications des cours de change	2 141	173
A LA FIN DE L'EXERCICE	272 606	807 701

ÉTAT DU MOUVEMENT DES FONDS CONSOLIDÉS

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)	FONDS NON AFFECTÉS	FONDS AFFECTÉS	DIFFÉRENCES DE CONVERSION CUMULÉES	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL
SOLDE AU 1^{er} JANVIER 2022	2 744 139	582 669	41 405	(5 757)	3 362 456
Excédent de revenus / (dépenses) reconnu dans l'état des activités consolidées	198 066	24 711	—	—	222 777
Autres éléments du résultat global pour l'année	39 934	—	(3 770)	2 254	38 418
Résultat global pour l'année					261 195
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022	2 982 139	607 380	37 635	(3 503)	3 623 651
Excédent de revenus / (dépenses) reconnu dans l'état des activités consolidées	308 345	(107 111)	—	—	201 234
Autres éléments du résultat global pour l'année	(37 032)	—	11 867	—	(25 165)
Résultat global pour l'année					176 069
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	3 253 452	500 269	49 502	(3 503)	3 799 720



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. ACTIVITÉ

Le Comité International Olympique (CIO), domicilié à Lausanne, Suisse, est une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif, en la forme d'une association dotée de la personnalité juridique. La mission du CIO est de diriger le Mouvement olympique en conformité avec la Charte olympique. Le Mouvement olympique comprend les organisations, athlètes et autres personnes qui ont accepté d'être guidés par la Charte olympique, y compris, en plus du CIO, les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) incluant le Comité Olympique et Paralympique des États-Unis d'Amérique (USOPC) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO).

Les revenus du CIO sont en grande partie générés par des redevances sur les droits de télévision relatifs aux Jeux Olympiques, mais aussi par l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques.

Outre les activités du CIO, ces états financiers consolidés comprennent les activités des organisations et programmes suivants :

- La Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine (FOCP), une fondation régie par les règles du Code civil suisse. Le CIO lui a confié la tâche de dépeindre l'histoire et le développement du Mouvement olympique au fil des années et d'associer plus étroitement le Mouvement olympique avec l'art et la culture, aussi bien à l'attention des spécialistes que pour le public en général.

- La Fondation Olympique (FO), une fondation régie par les règles du Code civil suisse. Le CIO lui a confié la tâche de soutenir les activités du Mouvement olympique dans les domaines de la culture, de l'éducation et du sport.

- La Solidarité Olympique (SO), un programme développé conjointement par le CIO et les Comités Nationaux Olympiques. Son but est de prêter assistance aux CNO officiellement reconnus, plus particulièrement les plus démunis, pour qu'ils puissent accomplir leur mission et faire connaître les idéaux du Mouvement olympique.

- IOC Television and Marketing Services SA (IOC TMS), une société dont la FO détient 100 % des parts, qui gère le programme international de parrainage du CIO, les diverses activités marketing ainsi que les activités liées aux droits télévisuels et autres médias.

- Le programme TOP (The Olympic Partners), le programme international de parrainage du CIO géré par IOC TMS.

- Olympic Broadcasting Services SA (OBS SA), une société dont la FO détient 100 % des parts, qui fournit tous les services relatifs à l'établissement et à la gestion de la fonction de diffuseur hôte des Jeux Olympiques.

- Olympic Broadcasting Services SL (OBS SL), une société qui fournit des

services à OBS SA et détenue à 100 % par cette dernière.

- Olympic Channel Services SA (OCS SA), une société dont la FO détient 100 % des parts, qui fournit tous types de services en relation avec les programmes audiovisuels en lien avec le Mouvement olympique et le sport et pour assurer la distribution de ces programmes à travers tous les médias disponibles, y compris grâce à la diffusion numérique et linéaire.

- Olympic Channel Services Spain SL (OCS SL), une société qui fournit des services à OCS SA et détenue à 100 % par cette dernière.

Les activités de la FOCP, de la FO, de la SO, de IOC TMS, du programme TOP, de OBS SA, de OBS SL, de OCS SA et de OCS SL ont été consolidées avec celles du CIO (ensemble, le CIO ou le groupe) étant donné que ce dernier détient la totalité des droits de vote ou le contrôle du conseil de chaque organisation et programme.

Le 5 décembre 2017, l'Olympic Refuge Foundation (ORF) a été constituée. L'ORF n'est pas consolidée dans les états financiers consolidés suivant l'évaluation effectuée par le groupe sous l'angle d'IFRS 10 États Financiers Consolidés. Le CIO fournit à l'ORF des services opérationnels et administratifs. Les coûts liés à la fourniture de ces services sont présentés par le groupe en dépenses dans l'État des activités consolidées.

2. BASE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

A) Base de préparation

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des IFRS Accounting Standards et en conformité avec ces dernières. Les méthodes comptables significatives sont décrites ci-dessous et ont été invariablement appliquées au cours des périodes présentées, sauf indication contraire. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat* et des *instruments financiers dérivés*, lesquels sont présentés à leur juste valeur. Les transactions et les soldes entre les organisations et programmes inclus dans les états financiers consolidés ont été éliminés.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par la commission exécutive du CIO le 12 juin 2024.

Les chiffres produits dans ces états financiers consolidés sont présentés en USD en raison du caractère international des activités du CIO, et du fait que les revenus sont majoritairement libellés dans cette monnaie.

Principaux jugements comptables, estimations et hypothèses

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les IFRS Accounting Standards requiert de la direction du groupe qu'elle émette des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur l'application des méthodes, sur les

montants reportés au titre de revenus et de charges, d'actifs et passifs ainsi que sur les informations complémentaires fournies. Les résultats réels peuvent diverger de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses y relatives sont révisées de manière constante. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des futurs exercices concernés.

Les domaines impliquant un plus haut degré de jugement ou d'incertitude sont expliqués plus en détail dans les notes correspondantes, y compris la détermination des engagements envers le personnel (note 2I), la comptabilisation et l'évaluation des provisions (note 2J) et l'analyse de dépréciation des actifs financiers selon IFRS 9 (note 2D).

Certains montants comparatifs des états financiers consolidés ont été reclasés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Normes, avenants et interprétations pas encore effectifs et qui n'ont pas encore été adoptés

Un certain nombre de nouvelles normes, d'avenants de normes et d'interprétations sont applicables pour les exercices commençant après le 31 décembre 2023, et n'ont pas été appliqués dans la préparation de ces états financiers consolidés.

Aucune de ces nouvelles normes et avenants de normes ne devrait avoir d'impact matériel sur les états financiers consolidés. Il n'y a pas d'autres interprétations IFRS ou IFRIC non effectives qui auraient un effet significatif sur le groupe.

B) Conversion des monnaies étrangères

a) Sociétés du groupe

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »).

Les *États des activités* de toutes les entités du groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en USD aux taux de change moyens de l'année et les *États de situation financière* aux taux de clôture au 31 décembre 2023 et 2022. Les différences de conversion en résultant sont comptabilisées dans l'*État de mouvement des fonds consolidés*.

Les principaux taux de change utilisés sont présentés à la page 177.

1 USD CONTRE	TAUX DE CLÔTURE		TAUX MOYENS	
	2023	2022	2023	2022
Franc suisse	CHF	0.8414	0.9245	0.8974
Euro	EUR	0.9058	0.9343	0.9504

b) Transactions et soldes

Les revenus et dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans l'*État des activités consolidées*. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

C) Consolidation

a) Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles le groupe a le contrôle. Le groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé à, ou qu'il a les droits sur, des rendements variables issus de sa participation dans la société et lorsqu'il est en mesure d'influencer ces rendements à travers le pouvoir qu'il exerce sur la société. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré

au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des passifs encourus et des instruments de capitaux propres émis par le groupe. Le coût d'acquisition inclut la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque acquisition, le groupe enregistre tout intérêt ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise soit à la juste valeur soit à la valeur proportionnelle des actifs nets des intérêts ne donnant pas le contrôle.

L'excédent de contrepartie transférée, le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise ainsi que la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise par

rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis évalués à la juste valeur sont comptabilisés en tant que goodwill. Lorsque ce montant est inférieur à la juste valeur des actifs nets acquis dans la filiale acquise, lors d'acquisition à des conditions avantageuses, l'écart est comptabilisé directement dans l'*État des activités consolidées*.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du groupe.

b) Transactions et participations ne donnant pas le contrôle

Le groupe détient 100 % de ses filiales. Par conséquent, il n'y a pas d'intérêts non contrôlants.

c) Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote.

D) Actifs financiers

Le groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et coût amorti*. La classification est liée à la finalité pour laquelle l'actif financier a été acquis. La direction décide de la classification des actifs financiers au moment de leur comptabilisation et remet en cause cette désignation à chaque date d'arrêté des comptes.

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un actif financier est ainsi défini s'il est acquis en vue d'être vendu à court terme (détenu à la vente). Les actifs de cette catégorie sont considérés comme actifs circulants si leur cession est prévue dans les 12 mois suivants la date de clôture de l'exercice.

Le groupe catégorise les actifs suivants à la juste valeur par le biais du résultat net :

- les instruments de dette qui ne sont pas admissibles à l'évaluation au coût amorti ;
- les instruments de capitaux propres qui sont détenus à des fins de négociation ; et
- les instruments dérivés.

Les acquisitions et cessions de placements sont enregistrées à la date de leur règlement. Les *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat* sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et les coûts d'acquisition sont enregistrés dans l'*État des activités consolidées*. Ils sont par la suite maintenus à leur juste valeur. Les placements ne sont plus comptabilisés à compter de la date à laquelle le droit de percevoir des fonds qui leur est attaché a expiré ou a été cédé, ou lorsque le CIO a transféré quasiment tous les droits et risques qui leur sont attachés.

Les gains et les pertes provenant des réévaluations des *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat*, y compris les intérêts et les revenus de dividendes, sont présentés dans l'*État des activités consolidées* parmi

les *produits / (charges) financiers, nets*, au cours de la période concernée.

b) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés ayant des conditions de paiement fixes évaluables, qui ne sont pas cotés sur un marché public. Ils sont détenus dans un modèle d'affaire qui a pour objectif de récolter les flux de trésorerie contractuels. Ils sont inclus dans les *actifs circulants* sauf si leur échéance se situe plus de 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans ce dernier cas, ils sont classés parmi les *actifs immobilisés*.

Les créances sont reconnues au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Des données de marché observables ont été compilées pour procéder à l'analyse de dépréciation des Pertes de Crédit Attendues des *actifs financiers au coût amorti*. Cette analyse n'engendre pas de dépréciation matérielle.

Le traitement comptable des *actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* est indiqué dans la note P ci-dessous.

E) Charges différées

Les charges relatives aux Jeux Olympiques (les « Jeux ») qui n'ont pas encore eu lieu sont différées et reconnues dans l'*État des activités consolidées* lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques, y compris certaines dépenses relatives à des projets qui profitent à plusieurs éditions.

Les dépenses relatives aux Jeux Olympiques de la Jeunesse sont comptabilisées dans l'*État des activités consolidées* lorsqu'elles sont engagées.

F) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Le matériel de radio-télédiffusion est amorti en fonction de son utilisation au cours des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques d'hiver une année sur deux.

Les amortissements d'immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire et basés sur la durée de vie utile des immobilisations définie comme suit :

Immeubles	50 ans
Installations immobilières et aménagements extérieurs	de 20 à 25 ans
Aménagements immobiliers, meubles et équipements	de 5 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans
Collections	de 0 à 25 ans

Les terrains sont comptabilisés au coût d'acquisition et ne font pas l'objet d'amortissement. Les nouvelles installations et les rénovations importantes sont capitalisées ; l'entretien, les réparations et les remplacements mineurs sont comptabilisés dans l'*État des activités consolidées* au moment où ils interviennent.

Les contrats de location sont inclus dans les *Immobilisations corporelles*. Se référer à la note 8.

La période et la méthode d'amortissement sont revues au moins à la fin de chaque exercice comptable.

G) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées sur la base des coûts encourus pour acquérir les actifs ou les mettre en service. Après la première comptabilisation, ils sont comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire et basée sur la durée de vie utile des immobilisations définie comme suit :

Logiciels et licences	de 4 à 5 ans
Médiathèque	de 4 à 10 ans
Collections	Non amorties
Projet de technologie de l'information	Au cas par cas

La période et la méthode d'amortissement sont revues au moins à la fin de chaque exercice comptable.

H) Production de contenu

La production de contenu pour la plateforme numérique d'Olympic Channel est évaluée initialement au coût de production ou d'acquisition du contenu et est comptabilisée immédiatement dans l'*État des activités consolidées*, d'*Olympic Channel et stratégie digitale* (détailés dans *Promotion du Mouvement olympique*).

I) Engagements de prévoyance

Le groupe finance plusieurs plans de prévoyance pour les employés du CIO, de la FOCP et de IOC TMS. Ces plans sont de type cash-balance plan, assimilés à des plans en primauté de prestations pour le traitement selon la norme comptable. Les actifs de ces plans de prévoyance sont détenus dans un fonds séparé et indépendant des actifs du groupe. Par ailleurs, le groupe verse des contributions à des plans de prévoyance pour OBS SL, OCS SL, CIO et IOC TMS.

Les passifs ou actifs enregistrés dans l'*État de la situation financière consolidée* au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, après déduction de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies est évaluée annuellement par un actuarien indépendant en utilisant la méthode du coût unitaire projeté. La valeur actualisée

des paiements futurs d'actualisation est déterminée par référence à un taux de marché fondé sur le taux d'intérêt d'obligations émises par des entités de première catégorie dont l'échéance est cohérente avec la durée des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Les écarts actuariels provenant des écarts entre les estimations et la réalité, et de l'évolution des hypothèses actuarielles, sont reconnus en *Autres éléments du résultat global* durant la période pendant laquelle ils sont générés.

Les coûts des services passés sont immédiatement enregistrés dans l'*État des activités consolidées*.

Les hypothèses retenues dans les calculs actuariels sont indiquées dans la note 12.

J) Provision

Le groupe comptabilise une provision lorsqu'une obligation actuelle résulte d'un événement passé, une sortie de flux de trésorerie est probable, et le montant peut être estimé avec fiabilité. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour régler l'obligation actuelle. Quand il y a un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de trésorerie soit nécessaire pour le règlement est déterminée en considérant la classe d'obligations en entier. Une provision est reconnue même si la probabilité d'une sortie de trésorerie concernant un élément inclus dans la même catégorie d'obligations peut être faible. La provision est évaluée à la valeur actuelle de la meilleure estimation de la dépense par la direction pour régler l'obligation actuelle à la fin de l'exercice comptable. La provision est réévaluée chaque année. Si une sortie de trésorerie n'est plus probable, la provision est extournée.

Le groupe a comptabilisé une provision pour le programme de contrôle de dopage aux Jeux Olympiques, représentant l'obligation du groupe de mener un programme de contrôle

de dopage pour chaque édition des Jeux Olympiques en accord avec le Code mondial antidopage en conservant les échantillons collectés sur une période de 10 ans. Les jugements de la direction sont utilisés pour estimer les coûts du programme de contrôle de dopage. Le nombre de cas est estimé sur la base du nombre total des échantillons de réanalyse pour chaque édition des Jeux et sur la base des résultats historiques. Le solde de cette provision est présenté sous *Créanciers et charges à payer* (note 10).

K) Passifs financiers

Les emprunts bancaires sont des passifs financiers comptabilisés au coût amorti.

La juste valeur des emprunts est égale à leur valeur comptable, étant donné que l'effet de leur actualisation est négligeable.

L) Fonds affectés

Les fonds affectés au financement du programme quadriennal de la Solidarité Olympique et l'assistance tripartite aux organisations du Mouvement olympique (le Fonds du Mouvement olympique) sont présentés sous les *fonds affectés* dans les *états financiers consolidés*. Le solde de ces fonds comprend les allocations non utilisées des programmes précédents à reporter sur le programme futur de la Solidarité Olympique et du Fonds du Mouvement olympique. Voir également la note 14.

M) Reconnaissance des revenus

a) Droits de télévision

Les redevances sur les droits de télévision pour la diffusion des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse sont reconnues lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques (à un moment précis). Les acomptes reçus par le CIO avant cette date sont différés puisqu'ils pourraient être remboursables (passif sur contrat) en tout temps, entièrement ou en partie, aux chaînes de télévision jusqu'à l'achèvement des Jeux Olympiques, au cas où l'une ou plusieurs des conditions stipulées dans les contrats devaient se réaliser.

b) Droits du programme TOP

Les revenus des droits du programme TOP sont reçus en espèces, valeur en nature (VIK) et marketing en nature (MIK). La VIK et le MIK peuvent être convertis en espèces selon certains contrats spécifiques.

En général, les droits du programme TOP reçus en espèces, ainsi que la VIK et le MIK convertibles en espèces sont comptabilisés progressivement. Ces produits sont reçus par le CIO quelle que soit leur nature. Si ces produits ne sont pas reçus en VIK ou MIK, alors ils seront reçus en espèces au terme du contrat. La licence d'utilisation de la marque olympique est transférée tout au long de la durée du contrat (méthode fondée sur les extrants). La VIK et le MIK non-convertibles en espèces sont comptabilisés au cours de la période, débutant à la date à laquelle les biens et les services sont rendus.

Les revenus VIK et MIK perçus sous forme de valeur en nature sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur. Celle-ci correspond au prix du marché estimé que l'on peut obtenir entre parties bien informées consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normales.

c) Autres droits

Les autres droits comprennent les revenus provenant de l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. Ces revenus représentent la part du groupe relative aux programmes de marketing des COJO et des revenus provenant du parrainage, des licences et d'autres accords avec des fournisseurs. Ces revenus sont comptabilisés durant la période au cours de laquelle le paiement est dû (à un moment précis), correspondant à la période durant laquelle les ventes sous-jacentes sont réalisées. Une partie de ces revenus est perçue sous forme de biens ou de services. Les revenus relatifs au fournisseur officiel en matière d'hospitalité sont comptabilisés progressivement afin de refléter le transfert des bénéfices durant toute la durée du contrat (méthode fondée sur les extrants).

d) Autres revenus

Les autres revenus comprennent les revenus de diffusion unilatérale et des Jeux Paralympiques, les autres revenus provenant des Jeux Olympiques, les revenus liés aux contenus ainsi que les revenus du Musée Olympique. Les revenus de diffusion unilatérale et des Jeux Paralympiques sont reconnus lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques (à un moment précis). Les revenus liés à la livraison réussie des Jeux Olympiques sont reconnus à un moment précis lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques. Les acomptes reçus par le CIO avant cette date sont différés puisqu'ils pourraient être remboursables en tout temps, entièrement ou en partie, jusqu'à l'achèvement des Jeux Olympiques, au cas où l'une ou plusieurs des conditions stipulées dans les contrats devaient se réaliser. Les autres sources de revenus figurant dans cette catégorie des états financiers sont comptabilisées durant la période au cours de laquelle le paiement est dû ou le montant est reçu (à un moment précis).

e) Éléments de la composante financement

Le groupe ne considère pas les acomptes reçus en relation avec les droits de télévision comme un arrangement financier selon IFRS 15. De plus, le groupe ne s'attend pas à être engagé dans tout autre contrat où la période entre le transfert des services au client et le paiement par le client excède une année. Par conséquent, le groupe ne procède à aucun ajustement de valeur pour la valeur temps.

N) Distribution des revenus

En application de la recommandation faite durant le XIIIe Congrès olympique à Copenhague en 2009, les revenus distribuables incluent les revenus en liquide et en nature des droits de télévision, des droits du programme TOP et une partie des revenus issus des royalties. La part des revenus distribués aux COJO, à l'USOPC et les coûts relatifs aux Jeux Olympiques sont déduits du revenu afin de calculer la part égale attribuable aux Fédérations Internationales, aux Comités Nationaux Olympiques et au Comité International Olympique.

Les redevances des droits du programme TOP, déduction faite des frais de gestion, sont réparties entre le CIO, les COJO et les CNO sur la base d'une formule standard convenue entre les parties. Cette répartition est enregistrée selon la politique mentionnée ci-dessus relative à la reconnaissance des droits du programme TOP.

O) Impôts sur le bénéfice

Le CIO, la FO et la FOCP sont exemptés de paiement d'impôts sur le bénéfice. Les impôts sur le bénéfice enregistrés par IOC TMS, OBS SA et OBS SL aux 31 décembre 2023 and 2022 sont compris dans la rubrique *Coûts opérationnels* pour un montant de USD 0,28 million en 2023 et de USD 1,45 million en 2022. Les impôts sur le bénéfice enregistrés par OCS SA et OCS SL sont inclus dans les coûts d'*Olympic Channel et stratégie digitale*

(présentés sous la rubrique *Promotion du Mouvement olympique*) pour un montant de USD 0,54 million en 2023 et de USD 0,46 million en 2022.

P) Comptabilisation des instruments financiers dérivés et des opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement reconnus à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat et sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de reconnaissance du gain ou de la perte dépend du fait que l'instrument financier dérivé soit déterminé comme étant un instrument de couverture et si tel est le cas, de la nature de l'élément couvert. Tout changement de la juste valeur d'instruments financiers dérivés non considérés comme des instruments de couverture sont immédiatement constatés dans l'*État des activités consolidées*.

Le groupe désigne certains instruments financiers dérivés comme instruments de couverture d'un risque particulier associé

à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (*couverture de flux de trésorerie*).

Certaines transactions d'instruments financiers procurent une couverture économique adéquate selon les principes de gestion des risques du groupe ; toutefois, elles ne sont pas qualifiées de couverture en vertu des règles spécifiques de la norme IFRS 9. Par conséquent, l'instrument de couverture et l'élément couvert sont comptabilisés de façon indépendante comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Au début de la transaction, le groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs du management en matière de risque et la stratégie concernant les diverses opérations de couverture. Le groupe documente également ses évaluations, à la fois au début de l'opération de couverture et sur une base continue afin de savoir si les instruments financiers dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

Couverture du flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie est constatée dans les *autres éléments du résultat global*. Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés à l'*État des activités consolidées* sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte l'*État des activités consolidées* (par exemple, lorsque la transaction prévue et faisant l'objet de la couverture a lieu). Lorsqu'un instrument de couverture arrive à échéance ou est cédé, ou lorsqu'il n'est plus destiné à la couverture de change, le profit ou la perte cumulé(e) constaté(e) en capitaux propres est maintenu(e) en capitaux propres et reprise en résultat lorsque la transaction prévue affecte l'*État des activités consolidées*. Lorsque la réalisation de l'opération prévue n'est plus probable, le gain cumulé ou la perte cumulée dans les fonds est immédiatement transférée(e) à l'*État des activités consolidées* sous les *Produits / (charges) financiers, nets*.

3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

A) Facteurs de risque financier

Les activités du groupe l'exposent à tout un éventail de risques financiers, parmi lesquels les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt.

Son programme global de gestion des risques vise à minimiser les éventuels effets défavorables sur ses activités. Pour couvrir certains risques, le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des options sur devises, des swaps de taux d'intérêt, des *swaptions* et des contrats à terme.

La gestion du risque est effectuée par le service de trésorerie dans le cadre des limites fixées par la commission des finances et selon les politiques approuvées par la commission exécutive.

a) Risque de change

Le groupe est exposé au risque de change principalement parce que la plupart de ses revenus sont générés en diverses monnaies,

notamment en USD, EUR, GBP, AUD, CAD et JPY, alors que ses charges opérationnelles sont essentiellement libellées en francs suisses. Des options sur devises et des contrats à terme sont utilisés pour réduire l'exposition au risque.

La juste valeur intégrale d'un instrument financier dérivé est classée comme un actif ou passif à long terme lorsque l'élément couvert résiduel est supérieur à 12 mois et comme un actif ou passif à court terme lorsque la durée de vie résiduelle jusqu'à l'échéance est inférieure à 12 mois. Les dérivés détenus à des fins de négoce sont comptabilisés comme actifs ou passifs à court terme.

Un contrat à terme de devises s'élevant à USD 550,6 millions avait été désigné comme instrument de couverture pour couvrir le risque de change sur les futures avances de droit de diffusion contractuelles en JPY (*couverture de flux de trésorerie*). Le contrat à terme est arrivé à échéance en mai 2020 et, à partir de cette date, la comptabilité de couverture n'est plus appliquée à la relation de couverture associée. En 2023, aucun gain ni perte (2022 : perte de USD 0,8 million) n'a

été recyclé des autres éléments du résultat global vers l'État des activités consolidées, dans la section *Revenus des droits de télévision*. Le solde négatif restant dans la réserve de couverture de flux de trésorerie s'élevait à USD 3,8 millions en 2023 et sera recyclé dans l'État des activités consolidées en 2024.

Jusqu'au 31 décembre 2021, une partie du portefeuille en EUR du CIO a été désignée comme instrument de couverture pour couvrir le risque de change sur les futurs décaissements en EUR de la contribution du CIO (*couverture de flux de trésorerie*). A partir du 31 décembre 2021, la comptabilité de couverture n'est plus appliquée à la relation de couverture associée car les objectifs de gestion du risque avaient changé. En 2023, aucun gain ni perte (2022 : perte de USD 1,5 million) n'a été recyclée des autres éléments du résultat global vers l'État des activités consolidées, dans la section *Distribution de revenus*. Le solde positif restant dans la réserve de couverture de flux de trésorerie en 2023 s'élève à USD 0,3 million et sera recyclé dans l'État des activités consolidées en 2024.

Le tableau suivant montre la sensibilité du groupe aux monnaies étrangères ci-dessus (en millions de USD) :

2023		2022	
IMPACT SUR L' EXCÉDENT DE REVENUS / (DÉPENSES)		IMPACT SUR L' EXCÉDENT DE REVENUS / (DÉPENSES)	
DÉPRÉCIATION DE 10 % PAR RAPPORT À L'USD	APPRECIATION DE 10 % PAR RAPPORT À L'USD	DÉPRÉCIATION DE 10 % PAR RAPPORT À L'USD	APPRECIATION DE 10 % PAR RAPPORT À L'USD
EUR	(14.8)	14.8	(4.2)
JPY	(9.1)	9.1	(1.4)
CHF	10.3	(10.3)	8.7
AUD	(11.2)	11.2	(9.5)
GBP	(0.7)	0.7	(0.3)
CAD	(10.6)	10.6	(8.4)

b) Risque de taux d'intérêt

Le groupe est exposé au risque de taux d'intérêt par l'impact de variation des taux sur les actifs portant intérêt. Ce risque est en partie géré par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et de *swaptions*.

Au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt avaient été supérieurs de 1 %, toutes les autres variables étant par ailleurs constantes, l'*excédent de revenus / (dépenses)* de l'exercice aurait été inférieur de USD 37,6 millions (2022 : USD 21,1 millions), principalement en raison de variations de juste valeur des obligations incluses dans les *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat*. Si les taux d'intérêt avaient été inférieurs de 1 %, l'*excédent de revenus / (dépenses)* aurait été supérieur de USD 39,3 millions (2022 : USD 22,6 millions).

c) Risque de crédit

La plupart des revenus du groupe sont générés par les redevances sur les droits de télévision et autres droits. Le groupe estime que toutes les sommes dues en vertu de ces droits sont recouvrables dans

leur totalité. La majeure partie des revenus de diffusion est récupérée avant les Jeux Olympiques. Le groupe a pour politique de limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. Les liquidités sont placées auprès d'importantes banques ; c'est également avec ces dernières que sont conclus les instruments dérivés et les contrats de dépôt. Les titres d'investissement comprennent des notes émises par d'importantes sociétés et entités gouvernementales de même que des parts de fonds de placement émises par d'importantes banques. La possibilité de recouvrement auprès des parties prenantes est très probable, et aucune perte significative n'a été reconnue dans le passé.

Des données de marché observables ont été compilées pour procéder à une analyse de dépréciation des Pertes de Crédit Attendues. Cette analyse n'engendre pas de dépréciation matérielle.

d) Risque de marché

Le groupe est soumis aux risques de marché en raison de ses *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat* autres que les instruments du marché

monétaire. Ce risque est géré par le groupe au moyen des procédures de gestion des risques financiers décrites ci-dessous.

Au 31 décembre 2023, si les indices des marchés actions avaient été supérieurs / inférieurs de 10 %, toutes les autres variables étant par ailleurs constantes, l'*excédent de revenus / (dépenses)* de l'exercice aurait été supérieur / inférieur de USD 38,9 millions (2022 : USD 35,5 millions), principalement du fait des gains ou pertes de juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

e) Risque de trésorerie

Le service de trésorerie du CIO contrôle et gère les liquidités du groupe et prépare régulièrement des prévisions concernant la position future de ses liquidités. Ces prévisions tiennent compte de clauses contractuelles pour les entrées et sorties de fonds en vertu des accords portant sur les droits de diffusion et du programme TOP, du financement des obligations contractuelles du CIO envers les autres organisations du Mouvement olympique et des frais de fonctionnement des programmes et des entités du groupe.

Le tableau ci-après ventile par échéance les engagements financiers non dérivés et les passifs financiers dérivés nets en fonction de la période restant à courir entre la date du bilan et la date d'échéance contractuelle. Les montants figurant dans le tableau correspondent à la valeur non actualisée des flux de trésorerie contractuels.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 (USD 000)

Créanciers	143 868	—	—	—
Obligation locative	2 579	2 263	6 120	5 344
Emprunts bancaires	2 139	2 139	6 418	120 692
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	148 587	4 402	12 538	126 036

MOINS D'UN AN ENTRE 1 ET 2 ANS ENTRE 2 ET 5 ANS PLUS DE 5 ANS

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (USD 000)

Créanciers	268 825	—	—	—
Obligation locative	2 745	2 640	5 738	7 222
Emprunts bancaires	1 947	1 947	5 841	111 791
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022	273 517	4 587	11 579	119 013

MOINS D'UN AN ENTRE 1 ET 2 ANS ENTRE 2 ET 5 ANS PLUS DE 5 ANS

B) Procédures de gestion des risques financiers

a) Principes et objectifs généraux

Le Comité International Olympique reçoit des fonds et les distribue aux différentes composantes du Mouvement olympique. La commission des finances et la commission exécutive souhaitent adopter des principes et procédures régissant la gestion de ces fonds ainsi que le niveau de risque lié au marché et au crédit qui peut être supporté, ainsi que les rapports à soumettre.

Les procédures décrites ci-après doivent être respectées dans le cadre de la gestion des fonds sous le contrôle du CIO. Ces fonds sont répartis selon quatre portefeuilles séparés, ci-après dénommés le portefeuille du Comité International Olympique, le portefeuille de la Fondation Olympique, le portefeuille de la Solidarité Olympique et le portefeuille du programme TOP.

Les objectifs de ces procédures sont de décrire, pour chaque portefeuille, (a) l'objet du portefeuille concerné, ses objectifs de rendement et son niveau de risque, (b) le type de placement autorisé ainsi que les limites par catégorie d'instruments financiers utilisés, (c) les limites maximales d'exposition au risque de marché par portefeuille, par échéance et par mesure de valeur en risque, (d) les limites de prêts à accorder en fonction des classements de risques de crédit et (e) les rapports financiers obligatoires.

b) Responsabilités

La commission des finances est chargée de recommander des politiques à la commission exécutive, qui les approuve. Les portefeuilles sont gérés par le trésorier et supervisés par le comité de trésorerie (CT) ainsi que par la commission des finances. Les membres du CT sont le président de la commission des finances, un membre du CIO, le directeur général, la directrice des opérations, le directeur des finances et le trésorier.

La commission exécutive approuve la stratégie d'investissement pour les portefeuilles du Comité International Olympique, de la Fondation Olympique et du programme TOP sur la recommandation de la commission des finances, puis exerce une supervision générale de sa mise en œuvre. L'exécution de stratégies d'investissement approuvées relève de la responsabilité du CT. La stratégie d'investissement du portefeuille de la Solidarité Olympique est soumise à l'approbation préalable de la commission de la Solidarité Olympique. Le trésorier est chargé de faire respecter les limites et d'appliquer les stratégies approuvées.

c) Portefeuille du Comité International Olympique

Le portefeuille du CIO comprend des fonds provenant essentiellement de la vente des droits de diffusion qui pourraient dans certaines circonstances devoir être remboursés en devises étrangères, dans un délai incertain. Le reste du portefeuille est utilisé pour couvrir les frais de fonctionnement généralement en francs suisses, et autres dépenses.

La nature incertaine et à court terme des créances sur le portefeuille du CIO implique que ce dernier doit présenter un profil de risque modéré avec comme objectif principal la préservation du capital.

Les types de placements autorisés comprennent :

- Des instruments du marché monétaire, des emprunts et obligations
- Des billets de trésorerie
- Les opérations de change au comptant et à terme
- Des produits structurés dont le capital est garanti à 100 %
- Des options sur devises
- Des swaps de taux, des dérivés tels que *forward rate agreements*, options ou *swaptions*
- Des fonds du marché monétaire

Tous les autres types d'investissements nécessitent l'approbation préalable du CT et / ou de la commission des finances.

Pour ce qui est des titres à revenu fixe, les limites suivantes doivent être appliquées :

- Les valeurs doivent être cotées « A » ou plus selon le système de notation composite Bloomberg (*Bloomberg Composite Rating*). Si une note tombe au-dessous de A durant la durée de vie de l'obligation, une analyse plus approfondie devra être entreprise et le cas sera soumis à la prochaine réunion du CT.
- Les proportions suivantes s'appliqueront :
Obligations AAA et AA 60-100 %
Obligations A 0-40 %
Les obligations non-cotées ne sont pas autorisées.
- L'échéance des placements à revenu fixe ne doit pas dépasser quatre années, et la *value at risk* (valeur à risque) à 90 jours doit rester inférieure à 5 % de la valeur de marché.
- L'exposition totale envers une entité ne doit pas dépasser 6 % de la valeur de marché du total du portefeuille d'obligations.
- Des titres structurés, maximum 20 % de la valeur de marché du portefeuille obligataire.

Pour les billets de trésorerie :

- Les billets de trésorerie sont comptabilisés en tant qu'instruments du marché monétaire.
- Les valeurs doivent être cotées à court terme « A-3 » ou plus par *Standard & Poor's*.
- La date d'échéance ne doit pas excéder 12 mois.

Pour les instruments financiers dérivés :

Les ventes d'options sont autorisées dans le but d'améliorer le rendement et sont toujours couvertes dans le portefeuille par un actif sous-jacent.

Les contrats du type *forward* sur les monnaies sont toujours couverts par un actif sous-jacent dans le portefeuille. Les opérations de prêts de titres ne sont pas autorisées.

d) Portefeuille de la Fondation Olympique

La Fondation Olympique a été chargée par le CIO de soutenir les activités du Mouvement olympique. Le portefeuille de la Fondation Olympique devra comprendre suffisamment d'investissements réalisables avec une perte minimum, afin de couvrir les besoins de trésorerie du CIO dans l'éventualité de l'annulation d'une future édition des Jeux Olympiques. Depuis les Jeux de la XXVIII^e Olympiade à Athènes, le CIO a contracté des assurances annulation et abandon des Jeux visant à atténuer les risques financiers et à assurer sa viabilité opérationnelle.

Le portefeuille a une orientation à long terme et un objectif de rendement absolu. L'univers des placements est vaste et par conséquent la tentation du risque dans le cadre de ce portefeuille sera plus élevée que dans le cadre du portefeuille du CIO.

Les mandats externes pour certains investissements spécifiques sont autorisés.

Les types de placements autorisés comprennent :

- Des instruments de marché monétaire, des emprunts et obligations
- Des billets de trésorerie
- Les actions ordinaires et les *Exchange-Traded Funds*
- Les fonds de placement dans les titres décrits ci-dessus
- Les fonds de dette et actions de marchés émergents
- Les fonds de placement alternatifs, *hedge funds* ou *private equity*
- Les fonds de placement immobiliers ou les investissements directs dans l'immobilier
- Investissements dans les matières premières
- Produits structurés à capital garanti à 100 %
- Les opérations de change au comptant et à terme
- Options sur devises étrangères et taux d'intérêt

Pour ce qui est des placements à taux fixe, les limites suivantes sont applicables :

- Cotations – La notation composite Bloomberg (*Bloomberg Composite Rating*) sera utilisée comme référence et les proportions suivantes seront respectées : Obligations AAA et AA 55-100 % Obligations A 0-40 % Obligations BBB, BB et B 0-5 % Les obligations non notées ne sont pas autorisées.

- L'échéance des produits de placement à taux fixe ne doit pas excéder 10 ans, et la *value at risk* à 90 jours doit rester inférieure à 9 % de la valeur de marché.
- L'exposition totale à une entité ne doit pas excéder 6 % de la valeur totale de marché du portefeuille obligataire.
- Les produits structurés avec protection du capital ne devraient pas dépasser 20 % de la valeur du portefeuille obligataire sur le marché.

Pour les billets de trésorerie :

- Les billets de trésorerie sont comptabilisés en tant qu'instruments du marché monétaire.
- Les valeurs doivent être cotées à court terme « A-3 » ou plus par *Standard & Poor's*.
- La date d'échéance ne doit pas excéder 12 mois.

Pour les placements en actions, les limites suivantes s'appliquent :

- L'exposition envers une seule entité ne doit pas dépasser 6 % de la valeur de marché du portefeuille d'actions. L'exposition envers un fonds d'action ou un fonds de fonds ne doit pas dépasser 12 % de la valeur de marché totale du portefeuille d'actions.
- Les actions sur marchés émergents ne doivent pas dépasser 20 % de la valeur de marché du portefeuille d'actions.
- La part du portefeuille investie en actions ne doit pas dépasser 30 % de la valeur de marché du portefeuille.

Pour les placements alternatifs, les limites suivantes s'appliquent :

- La part du portefeuille investie en fonds alternatifs, tel que les *hedge funds* et les fonds de fonds, ne peut pas excéder 15 % de la valeur de marché totale du portefeuille.

Pour les investissements dans les matières premières, les limites suivantes s'appliquent :

- Les placements doivent être limités à 5 % de la valeur de marché totale du portefeuille.

Pour les investissements immobiliers, les limites suivantes s'appliquent :

- Les investissements directs dans l'immobilier (construction) ainsi que les investissements dans des fonds immobiliers seront limités à 10 % de la valeur du portefeuille global sur le marché.

Pour les instruments financiers dérivés :

- Les ventes d'options sont autorisées dans le but d'améliorer le rendement et sont toujours couvertes par un actif sous-jacent dans le portefeuille.
- Les contrats du type *forward* sur les monnaies sont toujours couverts par un actif sous-jacent dans le portefeuille.
- Les opérations de prêts de titres ne sont pas autorisées.

Tous les autres types d'investissements nécessitent l'approbation préalable du CT et / ou de la commission des finances.

Répartition par monnaie

Les placements de la Fondation Olympique peuvent être effectués dans toute monnaie convertible. Cependant, les limites suivantes doivent être maintenues et respectées :

- 80-100 % des placements doivent être en dollars américains
- 0-20 % des placements doivent être en euros
- 0-10 % des placements doivent être en francs suisses
- Toutes les autres devises (0-5 %)

e) Portefeuille de la Solidarité Olympique

Le portefeuille de la Solidarité Olympique détient les fonds devant être distribués par la Solidarité Olympique.

La stratégie consiste à gérer les allocations versées par le CIO tous les deux ans et à coupler les investissements avec les sorties d'argent prévues. La nature du portefeuille devrait comporter un risque faible, l'objectif principal étant la préservation du capital. Le portefeuille sera orienté sur le court terme et aura un objectif de rendement absolu.

1. Fonds opérationnel de la Solidarité Olympique

Les types de placements autorisés comprennent :

- Des instruments du marché monétaire, des emprunts et obligations
- Des billets de trésorerie

Pour ce qui est des placements à taux fixe, les limites suivantes sont applicables :

- Notation – Le *Bloomberg Composite Rating* sera utilisé comme référence et les proportions suivantes s'appliqueront : Obligations AAA et AA 50-100 % Obligations A 0-50 % Si une obligation est soudainement déclassée en dessous de A, le service de trésorerie du CIO informera la Solidarité Olympique afin de procéder à une analyse approfondie pour établir le niveau de risque.
- L'échéance des produits de placement à taux fixe ne doit pas excéder 5 ans et la *value at risk* à 90 jours doit rester inférieure à 6 % de la valeur de marché.
- L'exposition totale à une entité ne doit pas excéder 6 % de la valeur totale de marché du portefeuille obligataire, fonds excédentaire inclus.

Pour les billets de trésorerie :

- Les billets de trésorerie sont comptabilisés en tant qu'instruments du marché monétaire.
- Les valeurs doivent être cotées à court terme « A-3 » ou plus par *Standard & Poor's*.
- La date d'échéance ne doit pas excéder 12 mois.

2. Fonds excédentaires de la Solidarité Olympique

Après les Jeux de Londres en 2012, un fonds de réserve a été créé. Le but de ce fonds est de couvrir d'éventuelles allocations plus faibles du CIO.

Le fonds peut être investi dans tous les types de produits détaillés dans la section 1 et, jusqu'à concurrence de maximum 15 % du fonds excédentaire, dans les instruments suivants :

- Les actions ordinaires et les *Exchange-Traded Funds*
- Fonds de dette et actions de marchés émergents
- Les fonds de placement alternatifs ou *hedge funds* investis dans les titres décrits ci-dessus

Tous les investissements seront réalisés dans des actifs en USD.

Tous les autres types d'investissement nécessitent l'approbation préalable de la commission de la Solidarité Olympique.

f) Portefeuille du programme TOP

Au même titre que la Solidarité Olympique, le programme TOP détient un portefeuille opérationnel et un fonds excédentaire.

Le fonds excédentaire du programme TOP a été mis en place en 2009 avec les profits marketing des précédents programmes TOP. Son but est de couvrir l'éventuel déficit du programme TOP. Dans le cas où aucun déficit n'interviendrait, les investissements seront étendus aux programmes futurs.

Étant donné que le modèle d'affaires du programme TOP est similaire à celui de la Solidarité Olympique, par analogie, les mêmes politiques d'investissement s'appliquent. Toutefois, les investissements du programme TOP peuvent être effectués en différentes devises.

Tous les autres types d'investissements nécessitent l'approbation préalable du CT et / ou de la commission des finances.

g) Banques dépositaires

Les actifs des différentes entités du groupe CIO doivent être détenus dans plusieurs banques afin de respecter le principe de diversification. Aucune d'entre elles ne peut détenir plus de 40 % des actifs totaux. Cette limite peut être temporairement dépassée lors d'importantes entrées de liquidités.

h) Benchmarks – Indices de référence

Chaque catégorie de placements incluse dans les portefeuilles du CIO devrait avoir un indice de référence identifié. Ces indices sont utilisés pour comparer le rendement total réalisé des classes d'actifs des portefeuilles du CIO avec un indice passif correspondant.

i) Rapports

Des rapports sur les portefeuilles de placement doivent être présentés à la commission des finances tous les semestres et au CT tous les mois. De plus, un rapport succinct (tableau de bord) est émis tous les mois et envoyé à la direction. Ce rapport s'assure du respect des procédures. Tout écart est mis en évidence et fait l'objet d'un suivi et d'une décision finale par la direction.

j) Non-respect des procédures et mise à jour

Des exceptions peuvent être approuvées dans le cas où des conditions inhabituelles du marché nécessiteraient une action immédiate et où il ne serait pas possible de réunir la commission des finances à temps. Si une action proposée entraîne un dépassement de la limite autorisée, un accord doit être obtenu au moins par le directeur des finances et le président de la commission des finances, avant de procéder à l'exécution de l'ordre sur le marché. À la réunion suivante du comité de trésorerie, les transactions effectuées doivent être présentées pour ratification.

Au cours de l'année 2023, comme en 2022, le tableau de bord mensuel n'a pas révélé de contradiction significative avec les procédures de gestion des risques.

Les procédures sont révisées au moins tous les deux ans. La mise à jour sera le résultat d'une réévaluation des objectifs des portefeuilles, des profils de risque, des investissements et devises autorisés et de la répartition des avoirs.

La dernière version date de juin 2023 et a été approuvée par la commission des finances réunie le 2 juin 2023 et par la commission exécutive le 7 juin 2023. Reconnaissant l'importance des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que l'impact positif que peut avoir

l'implémentation de procédures responsables dans le processus d'investissement, la mise à jour majeure a consisté à intégrer des directives spécifiques ESG dans la procédure de gestion d'actif.

C) Stratégie de gestion des fonds

Le solde des fonds comprend les fonds affectés qui sont gérés séparément en vue du financement du programme de la Solidarité Olympique ainsi que d'honorer les engagements liés au Fonds du Mouvement olympique. Les fonds non affectés sont détenus en vue du financement de la Fondation Olympique ainsi que du fonds de roulement du CIO.

D) Estimation de la juste valeur

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers évalués à la juste valeur, par méthode d'évaluation. Les différents niveaux ont été définis de la manière suivante :

- prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) ;
- données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (niveau 2) ; et
- données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables) (niveau 3).

Le tableau ci-dessous représente la répartition des actifs et passifs financiers à la juste valeur par niveau de risque au 31 décembre 2023.

USD 000	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
- Dépôts bancaires	222 900	—	—	222 900
- Fonds du marché monétaire	2 052 202	—	—	2 052 202
- Obligations	1 420 763	—	—	1 420 763
- Actions	202 047	—	2 506	204 553
- Fonds alternatifs	—	184 902	—	184 902
- Fonds immobiliers	97 083	—	—	97 083
- Instruments financiers dérivés	—	2 654	—	2 654
TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS	3 994 995	187 556	2 506	4 185 057

Le tableau ci-dessous représente la répartition des actifs et passifs financiers à la juste valeur par niveau de risque au 31 décembre 2022.

USD 000	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
- Dépôts bancaires	42 553	—	—	42 553
- Fonds du marché monétaire	1 706 635	—	—	1 706 635
- Obligations	1 031 256	—	—	1 031 256
- Actions	172 229	—	2 989	175 218
- Fonds alternatifs	—	179 713	—	179 713
- Fonds immobiliers	101 939	—	—	101 939
- Instruments financiers dérivés	—	6 925	—	6 925
TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS	3 054 612	186 638	2 989	3 244 239

À noter que les fonds alternatifs se composent de positions de *hedge funds* et de fonds de *private equity*.

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, de négociants, de courtiers, de groupes industriels, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions de marché régulières. La cotation utilisée pour les actifs financiers du groupe est le dernier cours

coté du jour. Ces instruments sont classés en niveau 1. Les instruments de niveau 1 comprennent principalement des actions, des obligations et des dépôts bancaires classés comme *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat*.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré-à-gré et les investissements alternatifs) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces

différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent le moins possible sur les estimations propres du groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

Le tableau ci-dessous présente les changements intervenus dans le niveau 3 pour l'année 2023.

USD 000	ACTIONS
Balance d'ouverture	2 989
Achats d'instruments de niveau 3	—
Ventes d'instruments de niveau 3	(277)
Gains et pertes reconnus au compte de résultat	(206)
Balance de clôture	2 506
GAINS OU (PERTES) TOTAUX DE LA PÉRIODE INCLUS DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIFS DÉTENUS À LA FIN DE LA PÉRIODE	(230)

Le tableau ci-dessous présente les changements intervenus dans le niveau 3 pour l'année 2022.

USD 000	ACTIONS
Balance d'ouverture	5 179
Achats d'instruments de niveau 3	—
Ventes d'instruments de niveau 3	(1)
Gains et pertes reconnus au compte de résultat	(2 189)
Balance de clôture	2 989
GAINS OU (PERTES) TOTAUX DE LA PÉRIODE INCLUS DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIFS DÉTENUS À LA FIN DE LA PÉRIODE	(2 189)

4. LIQUIDITÉS

USD 000	2023	2022
Trésorerie	145 371	96 434
Dépôts bancaires		
- en USD	104 500	566 119
- en CAD	-	56 492
- en AUD	-	41 560
- en EUR	-	47 096
- en CHF	15 094	-
- en GBP	7 642	-
TOTAL LIQUIDITÉS	272 606	807 701

5. ACTIFS FINANCIERS

A) MOUVEMENTS DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

USD 000	2023	2022
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE		
Solde d'ouverture	3 244 239	3 134 534
Acquisitions	2 930 587	2 734 705
Cessions	(2 092 158)	(2 565 060)
Gains / (pertes) sur vente d'actifs financiers (note 26)	19 421	(6 077)
Différences de change	9 111	(10 406)
Augmentation / (diminution) de la valeur de marché	73 857	(43 457)
SOLDE DE CLÔTURE	4 185 057	3 244 239
AU 31 DÉCEMBRE		
Dont actifs circulants	2 972 861	2 517 569
Dont actifs immobilisés	1 212 196	726 670
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT	4 185 057	3 244 239

B) ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR PORTEFEUILLE ET CATÉGORIE

USD 000	AU 31 DÉCEMBRE	2023	2022
A) COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE			
Dépôts bancaires		222 900	42 553
Fonds du marché monétaire		1 302 089	624 164
Obligations		607 350	472 537
Instruments financiers dérivés		2 654	6 925
	2 134 993	1146 179	
B) FONDATION OLYMPIQUE			
Fonds du marché monétaire		90 986	139 541
Obligations		579 290	431 583
Actions		204 553	175 218
Fonds alternatifs		162 235	159 036
Titres immobiliers		97 083	101 939
	1 134 147	1 007 317	
C) SOLIDARITÉ OLYMPIQUE			
Fonds du marché monétaire		171 288	289 354
Obligations		174 640	108 012
Fonds alternatifs		22 667	20 677
	368 595	418 043	
D) PROGRAMME TOP			
Fonds du marché monétaire		487 839	653 575
Obligations		59 483	19 125
	547 322	672 700	
TOTAL DES PORTEFEUILLES		4 185 057	3 244 239
TOTAL PAR CATÉGORIE			
Dépôts bancaires		222 900	42 553
Fonds du marché monétaire		2 052 202	1 706 635
Obligations		1 420 763	1 031 256
Actions		204 553	175 218
Fonds alternatifs		184 902	179 713
Titres immobiliers		97 083	101 939
Instruments financiers dérivés		2 654	6 925
	4 185 057	3 244 239	

Veuillez noter que les *liquidités* (note 4) ne sont pas incluses dans les montants ci-dessus.

C) ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

USD 000	ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT	COÛT AMORTI	TOTAL
ACTIFS DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2023			
Actifs circulants			
- Liquidités (note 4)	—	272 606	272 606
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	2 972 861	—	2 972 861
- Débiteurs et autres actifs circulants (note 6)	—	1 072 539	1 072 539
Actifs immobilisés			
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	1 212 196	—	1 212 196
- Débiteurs et autres actifs immobilisés (note 7)	—	393 085	393 085
TOTAL	4 185 057	1 738 229	5 923 287
ACTIFS DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2022			
Actifs circulants			
- Liquidités (note 4)	—	807 701	807 701
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	2 517 569	—	2 517 569
- Débiteurs et autres actifs circulants (note 6)	—	262 048	262 048
Actifs immobilisés			
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	726 670	—	726 670
- Débiteurs et autres actifs immobilisés (note 7)	—	540 377	540 377
TOTAL	3 244 239	1 610 126	4 854 365

La valeur comptable de chaque catégorie d'actifs financiers présentée ci-dessus est équivalente à la juste valeur, sauf indication contraire dans les notes y relatives.

6. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

USD 000	2023	2022
Avances versées aux comités d'organisation des Jeux Olympiques :		
– Paris 2024	593 014	—
– Milano Cortina 2026	7 711	7 711
Créances à recevoir des comités d'organisation des Jeux Olympiques :		
– Paris 2024	99 116	6 828
– Milano Cortina 2026	693	1 475
– Los Angeles 2028	13	48
– Autres comités d'organisation	44	166
Droits du programme TOP à recevoir	52 810	54 251
Créances de droits de télévision	33 863	911
Impôt anticipé et TVA à récupérer	39 565	24 125
Produits à recevoir	177 978	123 980
Intérêts courus	17 626	12 208
Charges payées d'avance et avances	33 026	23 818
Autres débiteurs	16 460	5 907
Soutien financier à une Fédération Internationale	620	620
TOTAL DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	1 072 539	262 048

Au 31 décembre 2023, des créances de USD 62,3 millions étaient échues. Au 31 décembre 2022, des créances de USD 54,7 millions étaient échues.

Les avances et créances aux COJO sont garanties par les gouvernements nationaux et locaux respectifs, lesquels ont la notation *Standard & Poor's* suivante au 31 décembre 2023 : gouvernement français (Paris 2024) AA (2022 : AA), gouvernement italien (Milano Cortina 2026) BBB (2022 : BBB) et gouvernement de la ville de Los Angeles (Los Angeles 2028) AA (2022 : AA).

7. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS IMMOBILISÉS

USD 000	2023	2022
Avances aux comités d'organisation des Jeux Olympiques :		
- Paris 2024	—	207 343
- Milano Cortina 2026	140 423	79 634
- Los Angeles 2028	216 262	180 000
- Brisbane 2032	10 000	—
Créances à recevoir des comités d'organisation des Jeux Olympiques :		
- Los Angeles 2028	14 523	3 328
Créances de droits de télévision	—	53 746
Produits à recevoir	—	225
Prêts aux entreprises associées	3 629	3 303
Impôt différé actif	2 718	2 806
Dépôts de garantie	1 753	1 648
Charges payées d'avance et avances	3 090	7 038
Autres actifs financiers	67	66
Soutien financier à une Fédération Internationale	620	1 240
TOTAL DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS IMMOBILISÉS	393 085	540 377

Les avances et créances aux COJO sont garanties par les gouvernements nationaux et locaux respectifs, lesquels ont la notation Standard & Poor's suivante au 31 décembre 2023 : gouvernement français (Paris 2024) AA (2022 : AA), gouvernement italien (Milano Cortina 2026) BBB (2022 : BBB), gouvernement de la ville de Los Angeles (Los Angeles 2028) AA (2022 : AA) et gouvernement de l'état du Queensland (Brisbane 2032) AA+.

Au 31 décembre 2022, les créances de droits de télévision étaient concentrées sur une seule contrepartie dont la notation de Standard & Poor's était A-.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

USD 000	TERRAINS, BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	AMÉNAGEMENTS IMMOBILIERS, MOBILIER ET ÉQUIPEMENT	MATÉRIEL INFORMATIQUE	MATÉRIELS DE RADIO- TÉLÉDIFFUSION	COLLECTIONS	CONSTRUCTION EN COURS	TOTAL
AU 1^{ER} JANVIER 2022							
Coûts	290 948	62 769	23 142	51 060	23 151	7 457	458 527
Amortissements cumulés	(40 307)	(48 602)	(20 368)	(46 959)	(2 083)	—	(158 319)
VALEUR COMPTABLE NETTE	250 641	14 167	2 774	4 101	21 068	7 457	300 208
AU 31 DÉCEMBRE 2022							
Valeur comptable nette à l'ouverture	250 641	14 167	2 774	4 101	21 068	7 457	300 208
Différences de change	(2 039)	(314)	(131)	64	—	(553)	(2 973)
Acquisitions / cessions nettes	4 202	1 998	851	65	118	54	7 288
Transferts, net	—	13	—	6 919	—	(6 932)	—
Amortissements	(8 666)	(5 336)	(1 229)	(5 580)	(114)	—	(20 925)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	244 138	10 528	2 265	5 569	21 072	26	283 598
AU 31 DÉCEMBRE 2023							
Valeur comptable nette à l'ouverture	244 138	10 528	2 265	5 569	21 072	26	283 598
Différences de change	8 747	203	131	118	—	174	9 373
Acquisitions / cessions nettes	226	1 212	4 227	6 719	164	7 438	19 986
Transferts, net	—	91	—	—	—	(91)	—
Amortissements	(9 004)	(4 776)	(1 335)	—	(111)	—	(15 226)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	244 107	7 258	5 288	12 406	21 125	7 547	297 731
AU 31 DÉCEMBRE 2023							
Coûts	304 073	67 157	27 388	63 676	23 433	7 547	493 274
Amortissements cumulés	(59 966)	(59 899)	(22 100)	(51 270)	(2 308)	—	(195 543)
VALEUR COMPTABLE NETTE	244 107	7 258	5 288	12 406	21 125	7 547	297 731

RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'AMORTISSEMENT (USD 000)

Inclus dans :

	2023	2022
— Coûts opérationnels (note 24)	6 843	6 919
— Promotion du Mouvement olympique (note 23)	6 163	6 481
— Dépenses relatives aux Jeux Olympiques (note 19)	—	7 080
— Charges différées des Jeux Olympiques (note 11)	2 220	445
TOTAL AMORTISSEMENTS - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 226	20 925
Reconnaissance des charges différées des précédentes éditions de Jeux Olympiques (note 11)	—	845

Le tableau ci-dessous présente les mouvements relatifs aux actifs reconnus au titre de droit d'utilisation selon IFRS 16.

USD 000	TERRAINS, BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	AMÉNAGEMENTS IMMOBILIERS, MOBILIER ET ÉQUIPEMENT	TOTAL
AU 31 DÉCEMBRE 2022			
Valeur comptable nette à l'ouverture	16 874	394	17 268
Acquisitions / cessions nettes	2 996	1 341	4 337
TOTAL ACTIFS RECONNUS	19 870	1 735	21 605
Différences de change	(878)	(14)	(892)
Amortissements	(2 141)	(739)	(2 880)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	16 851	982	17 833
AU 31 DÉCEMBRE 2022			
Coûts	25 868	4 262	30 130
Amortissements cumulés	(9 017)	(3 280)	(12 297)
VALEUR COMPTABLE NETTE	16 851	982	17 833
AU 31 DÉCEMBRE 2023			
Valeur comptable nette à l'ouverture	16 851	982	17 833
Acquisitions / cessions nettes	—	184	184
TOTAL ACTIFS RECONNUS	16 851	1 166	18 017
Différences de change	481	23	504
Amortissements	(2 299)	(825)	(3 124)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	15 033	364	15 397
AU 31 DÉCEMBRE 2023			
Coûts	26 625	4 478	31 103
Amortissements cumulés	(11 592)	(4 114)	(15 706)
VALEUR COMPTABLE NETTE	15 033	364	15 397

Les actifs reconnus au titre de droit d'utilisation se composent d'un immeuble de bureau, d'entrepôts, de véhicules et de machines. Une obligation locative correspondante a été reconnue sous les *Passifs financiers* (note 13).

Les actifs reconnus au titre de droit d'utilisation sont tous dépréciés à partir du début de la location jusqu'à la fin de la durée d'utilisation ou de la location si celle-ci devrait être plus courte. Les durées de location ont été estimées au cas par cas selon les termes des contrats et les estimations des durées d'utilisation probables faites par les utilisateurs (note 13). En considérant la durée d'amortissement de ces actifs, le groupe a appliqué les principes comptables tels que décrits dans la note 2F.

Les conditions de location ne comportent aucune restriction d'utilisation, toutefois les actifs concernés ne peuvent pas être mis en gage.

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

USD 000	LOGICIEL ET LICENCES	MÉDIATHÈQUE	COLLECTIONS	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS DE CONSTRUCTION	TOTAL
AU 1^{ER} JANVIER 2022					
Coûts	71 427	51 806	29 772	2 380	155 385
Amortissements cumulés	(57 080)	(48 519)	(4 910)	—	(110 509)
VALEUR COMPTABLE NETTE	14 347	3 287	24 862	2 380	44 876
AU 31 DÉCEMBRE 2022					
Valeur comptable nette à l'ouverture	14 347	3 287	24 862	2 380	44 876
Différences de change	(838)	—	—	(133)	(971)
Acquisitions / cessions nettes	113	—	214	7 371	7 698
Transferts, net	7 007	—	—	(7 007)	—
Amortissements	(7 651)	(3 160)	—	—	(10 811)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	12 978	127	25 076	2 611	40 792
AU 31 DÉCEMBRE 2022					
Coûts	65 067	51 806	29 987	2 611	149 471
Amortissements cumulés	(52 089)	(51 679)	(4 911)	—	(108 679)
VALEUR COMPTABLE NETTE	12 978	127	25 076	2 611	40 792
AU 31 DÉCEMBRE 2023					
Valeur comptable nette à l'ouverture	12 978	127	25 076	2 611	40 792
Différences de change	463	—	—	49	512
Acquisitions / cessions nettes	900	—	350	7 734	8 984
Transferts, net	9 196	—	—	(9 196)	—
Amortissements	(7 388)	(127)	—	—	(7 515)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	16 149	—	25 426	1198	42 773
AU 31 DÉCEMBRE 2023					
Coûts	69 297	51 806	30 337	1198	152 638
Amortissements cumulés	(53 148)	(51 806)	(4 911)	—	(109 865)
VALEUR COMPTABLE NETTE	16 149	—	25 426	1198	42 773

RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'AMORTISSEMENT (USD 000)

Inclus dans :

	2023	2022
– Coûts opérationnels (note 24)	135	3 240
– Promotion du Mouvement olympique (note 23)	5 183	4 741
– Dépenses relatives aux Jeux Olympiques (note 19)	—	2 460
– Charges différées des Jeux Olympiques (note 11)	2 197	370
TOTAL AMORTISSEMENTS - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 515	10 811
Reconnaissance des charges différées des précédentes éditions de Jeux Olympiques (note 11)	—	592

10. CRÉANCIERS ET CHARGES À PAYER

USD 000	2023	2022
ENGAGEMENTS À COURT TERME		
Montants à payer aux comités d'organisation des Jeux Olympiques :		
- Tokyo 2020	—	14 550
- Beijing 2022	29 607	140 081
- Paris 2024	41 575	63 200
Droits à distribuer au Mouvement olympique	8 186	77 566
Autres créanciers	72 686	50 994
Charges à payer	216 140	235 670
Provision pour contrôle de dopage	1 076	719
TOTAL CRÉANCIERS ET CHARGES À PAYER	369 270	582 780
 ENGAGEMENTS À LONG TERME		
Autres provisions	557	194
Provision pour contrôle de dopage	6 286	7 716
TOTAL CRÉANCIERS ET CHARGES À PAYER	6 843	7 910

11. AVANCES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES, REVENUS ET CHARGES DIFFÉRÉS

A) AVANCES SUR DROITS TV

USD 000	2023			2022		
	TOTAL AVANCES SUR DROITS TV	DÉDUCTION DES DROITS TV RÉPARTIS À L'USOPC	AVANCES, NETTES	TOTAL AVANCES SUR DROITS TV	DÉDUCTION DES DROITS TV RÉPARTIS À L'USOPC	AVANCES, NETTES
Jeux Olympiques de Paris 2024	1 647 681	(79 815)	1 567 866	695 238	(11 093)	684 145
Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026	288 153	(24 735)	263 418	13 880	(1 237)	12 643
Jeux Olympiques de Los Angeles 2028	30 380	(2 015)	28 365	23 748	(2 015)	21 733
Futurs Jeux Olympiques et Jeux Olympiques de la Jeunesse	46 801	(3 316)	43 485	37 598	(3 316)	34 282
TOTAL	2 013 015	(109 881)	1 903 134	770 464	(17 661)	752 803
Part à court terme	1 647 706	(79 815)	1 567 891	—	—	—
Part à long terme	365 309	(30 066)	335 243	770 464	(17 661)	752 803
TOTAL	2 013 015	(109 881)	1 903 134	770 464	(17 661)	752 803

B) REVENUS DIFFÉRÉS

USD 000	2023	2022
Jeux Olympiques de Paris 2024	25 767	—
Programme TOP	157 788	158 428
Autres	7 826	479
TOTAL	191 381	158 907
Part à court terme	170 670	146 019
Part à long terme	20 711	12 888
TOTAL	191 381	158 907

C) CHARGES DIFFÉRÉES

USD 000	2023	2022
Jeux Olympiques de Paris 2024	168 859	76 440
Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026	31 099	16 782
Jeux Olympiques de Los Angeles 2028	22 167	20 038
Futurs Jeux Olympiques	5 600	3 429
TOTAL	227 725	116 689
Part à court terme	168 859	—
Part à long terme	58 866	116 689
TOTAL	227 725	116 689

12. PLAN DE PRÉVOYANCE À PRIMAUTE DE PRESTATIONS

Le fonds de prévoyance du CIO couvre la quasi-totalité des employés. Le plan a été évalué par des actuaires indépendants, suivant la méthode du coût unitaire projeté au 31 décembre 2023, comme en 2022.

La situation du plan de prévoyance et les montants inclus dans l'*État de la situation financière consolidée* aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se présentent comme suit :

USD 000	2023	2022
Engagements de prévoyance futurs	348 555	253 261
Juste valeur des actifs du plan	(275 081)	(223 739)
ENGAGEMENT / (ACTIF) NET RECONNU DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	73 474	29 522

Le mouvement des engagements de prévoyance (prépaiements) se présente comme suit :

USD 000	ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE DÉFINIS	JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU PLAN	TOTAL
AU 1^{ER} JANVIER 2022	307 344	(245 053)	62 291
Coût des services rendus sur l'exercice	17 261	—	17 261
Impact des modifications du plan	1 709	—	1 709
Charge / (produit) d'intérêt	1 030	(821)	209
CHARGE NETTE ENREGISTRÉE DANS L'ÉTAT DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES	20 000	(821)	19 179
Réévaluations :			
– Rendements des actifs du plan, excluant les montants inclus dans la charge / (produit) d'intérêt	—	28 087	28 087
– Perte / (gain) actuariel – changement financier	(90 998)	—	(90 998)
– Perte / (gain) actuariel – changement staff	22 977	—	22 977
MONTANT RECONNU DANS L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	(68 021)	28 087	(39 934)
Différences de change :			
Contributions :	(5 404)	3 637	(1 767)
– de l'employeur	—	(10 247)	(10 247)
– des employés	7 129	(7 129)	—
Prestations versées	(7 787)	7 787	—
AU 31 DÉCEMBRE 2022	253 261	(223 739)	29 522
AU 1^{ER} JANVIER 2023	253 261	(223 739)	29 522
Coût des services rendus sur l'exercice	13 628	—	13 628
Impact des modifications du plan	—	—	—
Charge / (produit) d'intérêt	6 001	(5 302)	699
CHARGE NETTE ENREGISTRÉE DANS L'ÉTAT DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES	19 629	(5 302)	14 327
Réévaluations :			
– Rendements des actifs du plan, excluant les montants inclus dans la charge / (produit) d'intérêt	—	(4 968)	(4 968)
– Perte / (gain) actuariel – changement financier	39 877	—	39 877
– Perte / (gain) actuariel – changement staff	2 123	—	2 123
MONTANT RECONNU DANS L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	42 000	(4 968)	37 032
Différences de change :			
Contributions :	29 395	(23 921)	5 474
– de l'employeur	—	(12 881)	(12 881)
– des employés	8 725	(8 725)	—
Prestations versées	(4 455)	4 455	—
AU 31 DÉCEMBRE 2023	348 555	(275 081)	73 474

Le rendement effectif des actifs du plan se traduit par un gain de USD 10,3 millions en 2023 (2022 : perte de USD 27,3 millions).

Les hypothèses utilisées pour les calculs actuariels sont les suivantes :

	2023	2022
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer les valeurs actualisées	1,45 %	2,30 %
Taux annuel de croissance des salaires futurs	1,50 %	1,50 %
Taux estimé de croissance des prestations futures de prévoyance	0,00 %	0,00 %
Taux estimé de rendement à long terme des actifs du plan	1,45 %	2,30 %
Table de mortalité	LPP2020_G	LPP2020_G

À titre indicatif de la sensibilité des hypothèses ci-dessus, une diminution du taux d'escampte de 0,5 % par année, toutes choses étant égales par ailleurs, impliquerait une augmentation de l'engagement de retraite de USD 42,6 millions (2022 : USD 29,6 millions). Des changements au niveau des autres hypothèses ci-dessus n'impliquerait pas de changements significatifs de l'engagement de retraite.

L'allocation des actifs du plan au 31 décembre est la suivante :

USD 000	2023	2022
Liquidités	8 246	4 077
Actions	69 198	57 019
Obligations	114 255	94 748
Immobiliers et fond immobiliers	66 117	52 847
Autres	17 265	15 048
TOTAL	275 081	223 739
Liquidités et actifs cotés	268 806	218 741
Actifs non cotés (immobilier)	6 275	4 998
TOTAL	275 081	223 739

Les contributions estimées au fonds de prévoyance au 31 décembre 2024 s'élèvent à USD 14,1 millions.

L'échéance moyenne pondérée de l'obligation des engagements de prévoyance définis est de 22,5 ans en 2023 (2022 : 21,7 ans).

L'analyse de la maturité attendue des versements des prestations de retraite non actualisées pour les dix prochaines années est la suivante :

AU 31 DÉCEMBRE 2023	USD 000
2024	6 816
2025	6 909
2026	7 133
2027	7 041
2028	7 808
2029-2033	46 146

13. PASSIFS FINANCIERS

USD 000	2023	2022
Engagements à court terme :		
– Obligation locative	2 579	2 745
– Emprunt bancaire	2 139	1 947
TOTAL PASSIFS FINANCIERS À COURT TERME	4 718	4 692
Engagements à long terme :		
– Obligation locative	13 727	15 600
– Emprunt bancaire	129 249	119 579
TOTAL PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME	142 976	135 179

En 2016, le groupe a contracté un emprunt d'un montant de CHF 120 millions pour financer la construction de son siège à Lausanne, qui a été consolidé en emprunt hypothécaire à la fin de la construction en 2019. À titre de garantie, un montant de CHF 40 millions des actifs de la Fondation Olympique sont nantis en faveur de la banque. Les coûts d'emprunt ont été reconnus au taux de 1,49 % (2022 : 1,88 %), qui est également le taux d'intérêt effectif des emprunts.

USD 000	COÛT AMORTI	TOTAL
PASSIFS FINANCIERS DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2023		
Engagements à court terme :		
– Emprunt bancaire	2 139	2 139
– Obligation locative	2 579	2 579
Engagements à long terme :		
– Emprunt bancaire	129 249	129 249
– Obligation locative	13 727	13 727
TOTAL	147 694	147 694
PASSIFS FINANCIERS DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2022		
Engagements à court terme :		
– Emprunt bancaire	1 947	1 947
– Obligation locative	2 745	2 745
Engagements à long terme :		
– Emprunt bancaire	119 579	119 579
– Obligation locative	15 600	15 600
TOTAL	139 871	139 871

La valeur comptable de chaque catégorie de passifs financiers présentée ci-dessus est équivalente à la juste valeur, sauf indication contraire dans les notes relatives.

Le tableau ci-dessous résume la réconciliation de la dette financière nette pour les *emprunts bancaires* et les *obligations locatives*.

USD 000	EMPRUNTS BANCAIRES		OBLIGATIONS LOCATIVES	
	2023	2022	2023	2022
RÉCONCILIATION DE LA DETTE FINANCIÈRE NETTE				
Solde au 1 ^{er} janvier	121 526	125 041	18 345	17 517
Variations durant l'année	9 862	(3 515)	(2 039)	828
<i>Emprunt ou location supplémentaire</i>	—	—	185	4 329
<i>Intérêt payé</i>	—	—	54	38
<i>Principal payé</i>	(1 996)	(1 894)	(2 889)	(2 588)
<i>Différences de change</i>	11 858	(1 621)	132	(65)
<i>Ecarts de conversion cumulés</i>	—	—	479	(886)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	131 388	121 526	16 306	18 345

Les obligations locatives sont mesurées selon le principe de la valeur actualisée qui comprend principalement les paiements fixes. Les paiements variables indexés sur l'indice des prix ont été inclus dans l'obligation locative et initialement mesurés selon l'indice des prix à la date de début du contrat.

Le groupe a décidé d'utiliser les exemptions prévues par la norme et a exclu du champ d'application :

- Les locations à court terme (dont la durée est inférieure à une année)
- Les actifs de faible valeur (dont la juste valeur est inférieure à USD 5 000)

Les paiements associés à ces locations sont reconnus en tant que charges dans l'*État des activités consolidées* ou en tant que charges différées selon la note 2E si liés aux activités de diffusion. L'effet des intérêts de location est enregistré dans les *Produits / (charges) financiers, nets*.

USD 000	2023	2022
DÉPENSES EN RELATION AVEC LES EXEMPTIONS RELATIVES À LA COMPTABILISATION IFRS 16		
Loyers payés en relation avec des locations à court terme et bien sous-jacent de faible valeur	1 636	28 328
Loyers payés en relation avec des paiements de loyers variables qui ne sont pas compris dans l'obligation locative	—	—
TOTAL LOYERS PAYÉS INCLUS DANS LES COÛTS OPÉRATIONNELS	1 636	28 328
Loyers payés en relation avec des locations à court terme et bien sous-jacent de faible valeur	1 136	5
Loyers payés en relation avec des paiements de loyers variables qui ne sont pas compris dans l'obligation locative	—	—
TOTAL LOYERS PAYÉS INCLUS DANS LES CHARGES DIFFÉRÉES (COURANT)	1 136	5

Les contrats de location sont généralement définis pour des périodes fixes d'un à cinq ans et peuvent avoir des clauses de renouvellement. En déterminant les conditions du contrat de location, la direction a tenu compte des faits et circonstances qui pourraient mener à exercer une clause de renouvellement ou à ne pas exercer une clause de résiliation. Les options de renouvellement ont été prises en considération uniquement si la direction estimait que cette hypothèse semblait raisonnablement plausible.

Aucun contrat de location ne prévoit un transfert de propriété à la fin du contrat et aucune option d'achat existante ne semble suffisamment attractive pour être exercée.

USD 000	2023	2022
RISQUE DE LIQUIDITÉ DES OBLIGATIONS LOCATIVES		
Moins d'un an	2 579	2 745
1 à 2 ans	2 263	2 640
2 à 5 ans	6 120	5 738
Plus de 5 ans	5 344	7 222
SOLDE DE L'OBLIGATION LOCATIVE AU 31 DÉCEMBRE	16 306	18 345

Les contrats de leasing des véhicules ont été actualisés selon le taux mentionné dans le contrat. L'obligation locative souscrite par OBS SL et OCS SL a été actualisée en utilisant le taux d'intérêt de la banque centrale d'Espagne (2023 : 1,47 %, 2022 : 1,44 %). Le taux d'intérêt effectif du groupe de 2,37 % (2022 : 2,44 %) a été appliqué pour tous les autres contrats. Ce taux est celui que chaque entité du groupe aurait à payer pour emprunter les fonds nécessaires à l'acquisition d'un actif d'une valeur similaire à ceux actuellement en location dans un environnement économique semblable en termes d'échéances, de sécurité et de conditions.

14. FONDS AFFECTÉS

Le tableau ci-dessous présente les mouvements dans le solde des fonds affectés en relation avec le programme de la Solidarité Olympique et le Fonds du Mouvement olympique.

USD 000	PROGRAMME DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE	FONDS DU MOUVEMENT OLYMPIQUE	TOTAL
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2022	467 586	115 083	582 669
Part de la distribution des revenus aux CNO (note 22)	76 030	—	76 030
Fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement olympique (note 22)	—	125 000	125 000
Utilisation:			
– Dépenses liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (note 20)	—	—	—
– Dépenses liées aux Jeux Olympiques	(14 239)	—	(14 239)
– Programme de la Solidarité Olympique (note 21)	(112 879)	—	(112 879)
– Coûts opérationnels	(6 122)	(74)	(6 196)
– Projets spéciaux	—	(196)	(196)
– Allocation à l'Agence Mondiale Antidopage	—	(22 730)	(22 730)
– Allocation au Conseil International d'Arbitrage en matière de Sport	—	(8 464)	(8 464)
– Allocation au Comité International Paralympique	—	(2 000)	(2 000)
– Assistance financière aux autres organisations du Mouvement olympique	300	(14 747)	(14 447)
Autres revenus	1 270	—	1 270
Produits / (charges) financiers, nets	3 562	—	3 562
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022	415 508	191 872	607 380
Part de la distribution des revenus aux CNO (note 22)	50 000	—	50 000
Fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement olympique (note 22)	—	—	—
Utilisation:			
– Dépenses liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (note 20)	(1 329)	(1 428)	(2 757)
– Dépenses liées aux Jeux Olympiques	—	—	—
– Programme de la Solidarité Olympique (note 21)	(121 676)	—	(121 676)
– Coûts opérationnels	(6 771)	—	(6 771)
– Projets spéciaux	—	(2 222)	(2 222)
– Allocation à l'Agence Mondiale Antidopage	—	(22 478)	(22 478)
– Allocation au Conseil International d'Arbitrage en matière de Sport	—	(8 153)	(8 153)
– Allocation au Comité International Paralympique	—	(2 000)	(2 000)
– Assistance financière aux autres organisations du Mouvement olympique	300	(12 361)	(12 061)
Autres revenus	795	—	795
Produits / (charges) financiers, nets	20 212	—	20 212
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	357 039	143 230	500 269

15. REVENUS DES DROITS DE TÉLÉVISION

USD 000	2023	2022
SOURCE DE REVENUS DES DROITS DE TÉLÉVISION PAR RÉGION		
Amériques	—	1 012 374
Europe	—	238 912
Afrique	—	4 800
Asie	—	190 715
Océanie	—	7 098
TOTAL REVENUS DES DROITS DE TÉLÉVISION	—	1 453 899

Les revenus reconnus dans l'*État des activités consolidées* en 2022 qui étaient inclus dans le solde des *avances relatives aux Jeux Olympiques* au début de l'exercice 2022 étaient de USD 799,1 millions.

16. DROITS DE MARKETING DU PROGRAMME TOP

USD 000	2023	2022
DROITS DE MARKETING DU PROGRAMME TOP PAR TYPE DE RECONNAISSANCE DU REVENU		
Revenus reconnus progressivement	739 230	705 466
Revenus reconnus à un moment précis	294	1 400
DROITS DE MARKETING DU PROGRAMME TOP	739 524	706 866

Les revenus reconnus dans l'*État des activités consolidées* en 2023 qui sont inclus dans le solde des revenus différés au début de l'exercice 2023 sont de USD 145,5 millions (2022 : USD 94,2 millions).

17. AUTRES DROITS

USD 000	2023	2022
Redevances :		
- Programme marketing du COJO	121 360	56 272
- Licences	6 527	8 939
Fournisseurs	1 601	6 518
Hospitalité	12 000	12 000
Autres	962	4 441
TOTAL AUTRES DROITS	142 450	88 170

18. AUTRES REVENUS

USD 000	2023	2022
Revenus diffusion unilatérale et Jeux Paralympiques	—	73 749
Autres revenus	20 119	40 362
TOTAL AUTRES REVENUS	20 119	114 111

Les revenus de diffusion unilatérale et des Jeux Paralympiques reconnus dans l'*État des activités consolidées* en 2022 qui étaient inclus dans le solde des *avances relatives aux Jeux Olympiques* et des *revenus différés* au début de l'exercice 2022 étaient de USD 64,5 millions.

19. DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES

USD 000	2023	2022
Coûts de diffusion	—	265 374
Coûts de candidature, préparation des Jeux et transfert de connaissance	—	24 004
Technologie et communication digitale	—	19 049
Opérations Jeux	—	43 612
Contributions aux CNO, comprenant bourses de transports, équipements et athlètes	—	14 239
Programmes médicaux et de contrôle de dopage	—	5 903
Programme Marketing et coûts des droits TV	—	12 090
Prime d'assurance pour annulation des Jeux	—	8 967
Autres coûts	—	6 665
TOTAL DES DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES	—	399 903

Les coûts de diffusion comprennent les dépenses d'équipement, de production et de télécommunication prises en charge par le groupe pour la diffusion en direct des signaux télévisuels et radiophoniques des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 :

USD 000	2023	2022
Coûts de diffusion:		
– Matériel de diffusion et construction installations	—	105 054
– Amortissement du matériel de diffusion	—	10 978
– Salaires et charges sociales	—	20 920
– Main-d'œuvre opérationnelle Jeux	—	40 172
– Logistique	—	43 826
– Production	—	30 622
– Télécommunications	—	11 021
– Administration et autres dépenses	—	2 781
TOTAL COÛTS DE DIFFUSION	—	265 374

20. DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

USD 000	2023	2022
Coûts de diffusion	1 427	17
Coûts de candidature, préparation des Jeux et transfert de connaissance	1 575	593
Technologie et communication digitale	1 854	582
Opérations Jeux	2 124	—
Frais de transport, voyage et résidence des athlètes, NOC et FI	2 757	—
TOTAL DES DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE	9 737	1 192

21. PROGRAMME DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

USD 000	2023	2022
PROGRAMMES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES		
- Gérés par la Solidarité Olympique	(2 509)	(343)
- Gérés par les Associations continentales	657	642
	(1 852)	299
PROGRAMMES DE L'ANNÉE EN COURS		
Programmes continentaux :		
- Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique	10 711	9 257
- Panam Sports	10 025	10 025
- Olympic Council of Asia	10 312	10 973
- Comités Olympiques Européens	12 776	12 105
- Oceania National Olympic Committees	6 217	6 233
- Association des Comités Nationaux Olympiques	4 000	4 000
	54 041	52 593
Programmes mondiaux de la Solidarité Olympique :		
- Bourses olympiques pour athlètes	16 160	14 659
- Subventions pour les sports d'équipe	4 258	3 398
- Stages techniques pour entraîneurs	3 618	2 956
- Bourses olympiques pour entraîneurs	2 825	2 311
- Subvention pour les activités des Commissions des athlètes des CNO	1 151	763
- Transition de carrière des athlètes	305	466
- Subvention pour athlètes de niveau continental	6 222	4 336
- Développement des jeunes athlètes	5 729	2 280
- Développement du système sportif national	3 165	1 594
- Soutien aux athlètes réfugiés	1 116	821
- Programme pour les Valeurs Olympiques	7 791	5 519
- Développement de l'administration des CNO	10 811	11 304
- Cours nationaux pour dirigeants sportifs	1 222	1 069
- Formation internationale en management du sport	931	842
- Échanges entre CNO	371	241
- Forums pour les CNO et leurs athlètes	1 265	1 414
- Projets spéciaux	475	3 095
	67 415	57 068
Services techniques de support	2 072	2 919
TOTAL DES PROGRAMMES DE L'ANNÉE EN COURS	123 528	112 580
TOTAL DES PROGRAMMES DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE	121 676	112 879

22. DISTRIBUTION DES REVENUS

USD 000	2023			2022		
	REVENUS	TOP PROGRAMME	TOTAL	REVENUS	TOP PROGRAMME	TOTAL
Comité d'organisation de Beijing 2022	—	—	—	424 198	94 832	519 030
Comité d'organisation de Paris 2024	—	127 412	127 412	—	111 174	111 174
Comité d'organisation de Milano Cortina 2026	—	7 827	7 827	—	12 888	12 888
Comité d'organisation de Los Angeles 2028	—	14	14	—	—	—
USOPC	—	109 811	109 811	122 400	114 615	237 015
Fédérations Internationales	—	—	—	201 030	—	201 030
Comités Nationaux Olympiques	60 400	95 041	155 441	76 030	96 960	172 990
Fonds du Mouvement olympique	—	—	—	125 000	—	125 000
Autres coûts	—	5 400	5 400	—	5 883	5 883
	60 400	345 505	405 905	948 658	436 352	1 385 010
Fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement olympique	—	—	—	(125 000)	—	(125 000)
Part des revenus des CNO réservée dans les fonds affectés	(50 000)	—	(50 000)	(76 030)	—	(76 030)
DISTRIBUTION DE REVENUS AUX COJO, AUX CNO, AUX FI ET À L'USOPC	10 400	345 505	355 905	747 628	436 352	1 183 980

Certains montants comparatifs ont été adaptés pour refléter un changement de classification.

En application de la recommandation faite durant le XIII^e Congrès olympique à Copenhague en 2009, les revenus distribuables une fois les Jeux Olympiques achevés avec succès incluent les revenus en liquide et en nature des droits de télévision, des droits du programme TOP et une partie des revenus issus des royalties. La part des revenus distribuée aux COJO, à l'USOPC et les coûts relatifs aux Jeux Olympiques sont déduits du revenu afin de calculer la part égale attribuable aux Fédérations Internationales, aux Comités Nationaux Olympiques et au Comité International Olympique.

Pour les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing de 2022, l'allocation globale des revenus au Mouvement olympique, incluant les montants payés ou à payer avant 2022, a été effectuée de la façon suivante :

USD 000
Revenus bruts distribuables des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022
Allocation aux:
– Fédérations Internationales
– Comités Nationaux Olympiques
– Comité International Olympique
TOTAL

23. PROMOTION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE

USD 000	2023	2022
Olympic Channel et stratégie digitale	104 512	108 868
Culture et patrimoine	60 292	56 207
TOTAL PROMOTION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE	164 804	165 075

24. COÛTS OPÉRATIONNELS

USD 000	2023	2022
Salaires et charges sociales	121 081	120 745
Presse, publications et relations publiques	1 380	1 515
Services externes	17 720	11 780
Frais de Session, CE et de commissions	12 745	6 046
Frais de transport, voyage et résidence	6 100	6 309
Entretien, fournitures et autres charges	19 184	15 770
Impôts et taxes	276	1 551
Amortissements (notes 8 et 9)	6 978	10 159
TOTAL DES COÛTS OPÉRATIONNELS	185 464	173 875

25. SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

USD 000	2023	2022
Salaires et autres dépenses de personnel	134 713	145 913
Charges sociales	21 505	22 970
Coûts de prévoyance	14 611	20 860
TOTAL SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	170 829	189 743

Le coût total des salaires et charges sociales inclut ceux qui sont présentés sous les rubriques des états financiers *Dépenses relatives aux Jeux Olympiques* (note 19), *Promotion du Mouvement olympique* (note 23) et *Coûts opérationnels* (note 24).

Les salaires et charges sociales reconnus comme coûts de diffusion sont différés dans l'*État de la situation financière consolidée* et seront reconnus dans l'*État des activités consolidées* (note 2E) lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques.

26. PRODUITS / (CHARGES) FINANCIERS, NETS

USD 000	2023	2022
Revenus d'intérêts et dividendes	133 825	51 894
Charges d'intérêts	(4 045)	(2 657)
Augmentations / (diminutions) de juste valeur sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	73 131	(36 935)
Gains / (pertes) sur vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5a)	19 421	(6 077)
Gains / (pertes) sur les conversions de change	1 205	(27 097)
Autres produits financiers	—	19
Autres charges financières	(3 115)	(3 668)
TOTAL PRODUITS / (CHARGES) FINANCIERS, NETS	220 422	(24 521)

27. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Aucun évènement postérieur à la date de clôture annuelle n'est à signaler.

28. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Identification des parties liées

Les membres du CIO sont des personnes physiques. Le nombre des membres du CIO ne peut excéder le total de 115. Au 31 décembre 2023, le CIO compte 107 membres et 41 membres honoraires. Du point de vue du groupe, les personnes suivantes sont considérées comme parties liées : le président, les membres de la commission exécutive et les membres de la direction opérationnelle.

Transactions avec les parties liées

Les membres du CIO, y compris le président du CIO, sont bénévoles. Sur demande des membres du CIO (suivant un processus simple), certaines des dépenses administratives personnelles en relation avec l'exercice de leurs fonctions respectives au sein du CIO sont compensées par des montants fixes. Ce montant varie selon les différentes fonctions. Les frais de voyage et de séjour des membres du CIO durant

l'exercice de leurs fonctions sont pris en charge par le CIO. Ces dépenses sont incluses dans l'*État des activités consolidées* sous la rubrique *Frais de Session, commission exécutive et commissions* ainsi que sous la rubrique *Frais de transport, voyage et résidence*.

La politique de dédommagement pour les membres du CIO et le président du CIO est la suivante :

MEMBRES DU CIO ET MEMBRES HONORAIRES DU CIO

Soutien administratif annuel	USD 7 000
Indemnité journalière pour les membres du CIO pour tout type de réunion, notamment commission, Session, Jeux Olympiques (afin de couvrir le temps du voyage, le jour avant et après la réunion sont compensés)	USD 450
Indemnité journalière pour les présidents des commissions du CIO lors des réunions de leur commission (afin de couvrir le temps du voyage, le jour avant et après la réunion sont compensés)	2 x USD 450
Indemnité journalière pour les membres de la commission exécutive du CIO pour les réunions de la commission exécutive (afin de couvrir le temps du voyage, le jour avant et après la réunion sont compensés)	2 x USD 450

L'indemnité correspondante peut être allouée par le président lorsqu'il confie à un membre une mission spéciale. Ces coûts sont inclus dans l'*État des activités consolidées* sous les *Frais de transport, voyage et résidence*.

Le président du CIO sera traité de la même façon et bénéficiera de la même indemnité que les membres de la commission exécutive durant les réunions de la commission exécutive et que celle des membres du CIO durant les Jeux Olympiques. Conformément aux droits et obligations qui lui sont conférés par la Charte olympique, le président du CIO a une fonction de président exécutif.

C'est pourquoi le président du CIO est en mission 365 jours par an. Dans la ligne des pratiques anciennes et comme les autres membres du CIO, le président du CIO reçoit une indemnité pour couvrir ses dépenses. Le président ne reçoit ni le soutien annuel, ni les indemnités journalières en relation avec toutes les réunions des commissions ou avec les autres missions, auxquels il aurait droit comme membre du CIO. La commission d'éthique a opté pour un montant annuel forfaitaire indexé à l'inflation à titre d'indemnité.

Le CIO couvre les frais du président (frais de séjour, assurances) pour un montant total de USD 340 mille en 2023 et USD 370 mille en 2022. Ce montant inclut l'indemnité

annuelle de EUR 275 mille. Conformément à la pratique antérieure, un montant annuel de USD 172 mille est payé par le CIO pour couvrir les frais d'impôts sur le revenu liés à l'activité du président du CIO en Suisse en 2023 (USD 163 mille en 2022). Ces coûts sont inclus dans l'*État des activités consolidées sous les frais de transport, voyage et résidence*.

Sont considérés comme faisant partie de la direction opérationnelle du CIO, le président, le directeur général et tous les directeurs du CIO. Ainsi, comme mentionné ci-dessus, le président du CIO n'est pas rémunéré. Les salaires et avantages à court terme des autres membres de la direction opérationnelle représentent USD 15,41 millions en 2023 et USD 13,70 millions en 2022. Les avantages postérieurs à l'emploi se montent à USD 1,95 million en 2023 et USD 1,70 million en 2022.

Un contrôle annuel est en place pour déclarer, mettre en évidence et revoir les transactions commerciales potentielles

avec les parties liées. Ce contrôle automatique permet d'identifier et de communiquer au chief officer éthique et conformité toutes les transactions commerciales potentielles que le CIO envisage d'entreprendre avec une de ces parties liées. Ces transactions avec les parties liées doivent être validées par la commission exécutive du CIO. Le CIO a étendu le mécanisme de contrôle ci-dessus, comme les IFRS Accounting Standards l'exigent au sujet des parties liées, aux engagements financiers et aux transactions avec toutes les sociétés ou organisations déclarées par tous les membres du CIO.

En 2023 et 2022, nous avons procédé à un examen complet de toutes les transactions qui auraient pu être réalisées selon des modalités ou des conditions différentes de celles prévalant dans des conditions normales de concurrence. Sur la base de notre analyse et de l'application du principe de matérialité, nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune transaction significative entre parties liées qui nécessite des informations à fournir selon IAS 24.

Comité International Olympique
Maison Olympique, 1007 Lausanne, Suisse
Tel +41 (0)21 621 6111
www.olympics.com/cio

© Cet ouvrage ne peut être reproduit même partiellement et sous quelque forme que ce soit sans autorisation écrite du Comité International Olympique (CIO).
Tous droits de reproduction, traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Production : Touchline

Photographies : CIO ; Getty Images® ; CIO / Greg Martin ; Comité National Olympique du Monténégro ; CIO / Christophe Moratal ; World Rugby ; Fédération internationale de handball (IHF) ; Comité National Olympique de Singapour ; CIO / Muhammed Camara ; Jeux Olympiques Paris 2024 ; Jeux Olympiques d'hiver Milano Cortina 2026 ; News Corp Australia ; CIO / Joel Tak ; Office du tourisme de Montgenèvre ; Jay Dash / Office du tourisme de l'Utah ; Comité National Olympique du Sri Lanka ; Comité National Olympique de Thaïlande ; CIO / Philippe Woods ; Fédération Internationale de Volleyball (FIVB) ; Conseil olympique d'Asie (OCA) ; Ayden Owens-Delerme ; Henrietta Armah ; Association mondiale des olympiens ; Giving Back to Track ; CIO / Grégoire Peter ; CIO / Catherine Leutenegger ; Shutterstock ; Hannah Wilkinson ; Comité National Olympique d'Espagne ; Comité National Olympique de Sainte-Lucie ; Comité National Olympique du Malawi ; Fédération internationale d'escalade (IFSC) ; CIO / Lionel Ng ; Ibrahima Kebe Diallo / Agence Française de Développement (AFD) ; Conseil municipal de Brisbane ; Comité National Olympique britannique ; Comité National Olympique de Slovénie ; Comités Olympiques Européens (COE) ; Association des Comités Nationaux Olympiques d'Océanie (ONOC) ; Elisabet Golerons ; Panam Sports ; CIO / Ubald Rutar ; Allianz ; Olympic Refuge Foundation ; Centre Olmpafrica du Malawi ; ALAFIA ; Team OFF BB Photographers ; Sang Eun Lee ; Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) ; Visa ; Claudia Zalla ; Ben Blankenship ; Deloitte ; Lacoste / William K / La Clef ; Olympic Broadcasting Services (OBS) ; Comité Olympique et Interfédéral Belge ; Fondation Olmpafrica ; CIO / John Huet

Impression : Pureprint Group, une société neutre en carbone, souscrit à la norme ISO 14001 : 2004 Système de gestion de l'environnement.

® Toutes les marques commerciales sont reconnues comme étant la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Imprimé sur papier certifié FSC®.



Le rapport annuel du CIO
est produit sur papier 100 %
recyclé – et équilibré en
carbone – et imprimé par
une société neutre en carbone.

Couvertures : La toute première Semaine olympique de l'e-sport
s'est déroulée en juin 2023. © Yong Teck Lim / Getty Images

Le Gabon était l'un des 157 CNO à célébrer la Journée olympique
en 2023. © Comité National Olympique du Gabon

© 2024 Comité International Olympique. Tous droits réservés.

Les anneaux olympiques, la typographie, les pictogrammes, les photographies et autres éléments figurant dans ce document sont la propriété du Comité International Olympique, tous droits réservés.

